This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER LIBRARY
HX IGHF U

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY

FROM THE LIBRARY OF
COUNT PAUL RIANT

MEMBER OF THE
INSTITUTE OF FRANCE
HISTORIAN OF THE
LATIN EAST

VE RI TAS

MDCCCC

GIFT OF J. RANDOLPH COOLIDGE
AND ARCHIBALD CARY COOLIDGE

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY

VE RI TAS

FROM THE LIBRARY OF
COUNT PAUL RIANT

MEMBER OF THE
INSTITUTE OF FRANCE
HISTORIAN OF THE
LATIN EAST

MDCCCC

GIFT OF J. RANDOLPH COOLIDGE
AND ARCHIBALD CARY COOLIDGE

MÊLANGES
INTÉRESSANS ET CURIEUX.
TOME HUITIÉME.

MÉLANGES
INTÉRESSANS ET CURIEUX
OU
ABRÉGÉ
D'HISTOIRE NATURELLE,
MORALE, CIVILE, ET POLITIQUE

DE L'ASIE, L'AFRIQUE, ET DES TERRES POLAIRES.

TOME HUITIEME.

A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse.
DIDOT, le jeune, rue de Hurepoix.
MUSIER, fils, quai des Augustins.
DE HANSY, Pont-au-Change.

M. DCC. LXV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

H 67.63

Harvard College Library.
[illegible] Collection
Gift of [illegible] Coolidge
and [illegible] Cary Coolidge
[illegible]

MÉLANGES

INTÉRESSANS ET CURIEUX,

OU

ABRÉGÉ

D'HISTOIRE NATURELLE,

MORALE, CIVILE, ET POLITIQUE,

DES ROYAUMES

DE MAROC, DE FEZ, DE TRIPOLI

ET DU RESTE DE LA BARBARIE.

INTRODUCTION.

FIDELES à suivre l'exécution de notre plan, il est question ici de donner une description succinte & exacte des royaumes de Maroc, de Fez, de la république de Tripoli & de tout

le reste de la Barbarie. Mais nous sommes forcés d'avouer que nous manquons de bons mémoires sur ces contrées. Les Européens les ont beaucoup moins fréquentées que les états de Tunis & d'Alger, sur lesquels les historiens que nous avons cités, nous ont éclairé avec assez d'étendue. En vain voudroit-on se donner le soin de rassembler ce qu'on trouve épars dans un petit nombre de relations; on ne fait que mieux appercevoir l'insuffisance de pareilles ressources. La plus grande partie des relations sur la Barbarie, n'étant dues qu'à des missionnaires voués à des occupations toutes saintes, dont la rédemption des captifs est l'objet, ou à des malheureux échappés aux fers de l'esclavage; elles n'offrent que des observations communes qui n'ont rien d'intéressant; ou, ce qui est le plus ordinaire encore, elles ne consistent qu'en un récit touchant des miseres, des travaux, des supplices auxquels sont exposés les esclaves dans ces contrées; récit toujours exagéré pour exciter une généreuse compassion dans les lecteurs,

& démenti par des négocians désintéressés, & par des personnes éclairées, que des commissions particulieres ont obligé à résider dans ces régions. Cet inconvénient fait aisément présumer les difficultés qui se trouvent à donner un précis exact de Fez, de Maroc & du reste de la Barbarie qui nous reste à décrire. Nous avons cru devoir en prévenir nos lecteurs, afin qu'on n'impute point à notre indifférence des défauts qui existent dans la chose même. On sçait assez qu'en matiere historique, un bon ouvrage ne peut se faire que sur de bons mémoires. Le peu de détails que nous donnons sur ces pays, nous les avons tirés de l'état des royaumes de Barbarie, Tripoli, Tunis & Alger, que nous avons cités ci-devant; de la relation des états de Fez & de Maroc, par Ockeley; de l'histoire des conquêtes de Mouley Archy, Empereur de Maroc, par le sieur Mouette; de l'histoire de la captivité de cet écrivain à Maroc; de celle de l'empire des Scherifs; de la relation du pere de Lafaye, & enfin d'une relation de

M. le Maire, ancien consul de France à Tripoli, insérée dans le Mercure de France du mois de janvier 1729.

DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE DE L'EMPIRE DE MAROC.

Cet état, considéré dans son étendue, comprend toute la Barbarie occidentale, laquelle s'étend depuis la Méditerranée, au nord, jusqu'au désert de Sahara qui la borne au sud. Au levant, il touche à la république d'Alger; au couchant, l'Océan Atlantique lui sert de barriere. Sa position est entre les 29 & 36e. degrés de latitude septentrionale, & entre le 7 & le 19e. degré de longitude. Ainsi sa longueur, de l'orient à l'occident, est de deux cent quarante lieues, & du midi au nord de cent soixante.

L'air de l'empire de Maroc est assez tempéré à cause des vents de mer qui le rafraîchissent. Le terroir n'y est pas moins fertile qu'à Alger & Tunis, & les productions de la nature y sont les

mêmes dans les trois genres. Les montagnes, qui sont ici en très-grand nombre, sont en partie couvertes de forêts remplies de gibier & de bêtes féroces, & en partie habitées par des peuples qu'on croit être les descendans des anciens Africains, & qu'on appelle *Berbers*. Ils ne vivent que du produit des troupeaux qu'ils nourrissent, & changent souvent de domicile, ainsi que les Tartares & les Arabes. N'ayant rien de particulier à dire touchant l'histoire naturelle de l'empire de Maroc, nous allons passer à sa division politique.

SA DIVISION.

On divise communément cet état en quatre royaumes, qui sont celui de Fez, celui de Maroc, celui de Tafilet & celui de Sus. Plusieurs géographes donnent encore différentes possessions au Roi de Maroc au-delà du mont Atlas dans le Biledulgerib. Il est fort difficile d'en déterminer l'étendue & la position avec quelque sorte d'exactitude. Nous en parlerons en décrivant

la Zone-Torride, dans laquelle se trouve cette contrée.

Le royaume de Fez se subdivise en sept provinces; sçavoir, *Hasbat*, *Fez*, *Asgar*, *Errif*, *Chaü* ou *Cust*, *Garet* & *Temesne* ou *Temecen*. La premiere de ces provinces confine au détroit de Gibraltar sur lequel elle a plusieurs villes. La principale est Tanger à l'entrée du détroit, port que les Portugais donnerent en 1662 à Charles II, Roi d'Angleterre, pour la dot de l'Infante de Portugal, son épouse, mais que ce Prince abandonna & fit démolir en 1684. Les Maures y ont reconstruit quelques maisons & deux mosquées; mais cette ville a si peu de fortifications, que l'Anglois, qui a donné la relation de l'empire de Maroc, assure que deux mille hommes avec trois ou quatre mortiers, pourroient en moins de vingt-quatre heures, se rendre maîtres de cette place, que sa situation rend très-importante.

A sept lieues de Tanger, se voit Ceuta située sur la montagne d'Abila, qui n'est séparée de Gibraltar que par

un canal de cinq lieues. Cette qui fait un bon port sur la Méranée, a appartenu successivement aux Portugais & aux Espagnols qui la possédent encore aujourd'hui. Elle est presque continuellement assiégée par les Maures, qui n'ont pu jusqu'à présent parvenir à s'en rendre maîtres, quoiqu'ils aient commencé à observer cette place dès le mois de septembre 1694.

Tetuan, à l'est sud-est, & à cinq lieues de Ceuta, est une ville assez commerçante où les Hollandois ont un comptoir. La plupart des habitans sont des Juifs fugitifs d'Espagne, & on y en compte plus de cinq à six mille. Azzilé & Alcassar sont encore des villes de la province d'Hasbat & des ports sur l'Océan. Azzilé est renommée pour l'excellent tabac que produisent ses environs. La province de Fez, qui tire son nom de la ville principale, qui est la capitale de tout le royaume, ne renferme que trois places, qui méritent attention. Fez, distinguée en deux portions appellées Fez la neu-

ve & Fez la vieille, & fameuse par ses colleges, ses mosquées & par des manufactures de soie & de coton qui occupent vingt mille ouvriers. Ce fut la premiere retraite des Maures chassés d'Espagne en 1610, & c'est-là qu'ils apporterent leur sçavoir, leur industrie & ce goût pour le commerce qui y a toujours subsisté avec éclat depuis leur établissement (a). On voit encore Miquenès, où les Empereurs de Maroc font leur résidence, & Salé, ville qui étoit autrefois une petite république indépendante, & que l'Empereur de Maroc a soumise au commencement de ce siécle. C'est aujourd'hui une retraite de corsaires, qui

---

[a] L'historien de l'empire des Scherifs s'est fort étendu sur la description de la ville de Fez, qu'il peint dans la plus grande splendeur. Il y a lieu de croire cependant que cet écrivain, dans cet article, ainsi que dans toutes les descriptions qu'il donne, a considéré cette contrée dans un état fort ancien, & aujourd'hui fort éloigné de ce qu'elle est réellement. Voyez la Description géographique & historique de l'empire des Cherifs, pag. 58.

sont les plus dangereux qui soient sur l'Océan.

Les villes principales de la province d'Asgar sont Alcaçarquivir & Larache, que notre Anglois nous dit avoir été cédée au Roi de Maroc à la fin du siécle dernier par les Franciscains qui y étoient les maîtres (*a*).

Les provinces d'Errif, de Chau & de Garet n'ont que peu de villes d'importance. Elles sont coupées de montagnes & de plaines qu'habitent des Arabes & des Berbers.

La derniere, c'est-à-dire, celle de Temesne, n'est remarquable que par le nombre de ses habitans qui sont Espagnols d'origine, & qui portent le nom de Chaviens ou Chabanets, parce que, selon Mouette, ils s'établirent dans cette province au mois que les Maures appellent de Chaban. Ces Chaviens ont un idiome mêlangé d'Arabe & d'Espagnol, & ils ont soutenu de longues

[*a*] On peut voir le détail de cette cession dans la relation des royaumes de Fez & de Maroc, par Ockeley, pag. 5.

guerres contre les Rois de Maroc qui sont enfin parvenus à les assujettir à la fin du siécle dernier. La ville d'Anfa tient le premier rang dans cette province, & n'est que fort peu considérable.

Le royaume de Maroc se subdivise en six provinces, où l'on ne voit aucune ville remarquable que Maroc, qui est située dans une belle plaine très-fertile. La relation d'Ockeley nous apprend que cette ville, assez étendue, ne consiste, ainsi que toutes les villes de Barbarie, qu'en un amas confus de maisons, sans ordre, sans régularité, ainsi que sans magnificence. La même relation assure qu'il est une coutume singuliere établie dans l'empire de Maroc depuis un temps immémorial, c'est que le successeur au trône ne peut habiter la même ville que son prédécesseur. Il y a apparence que cet usage est aboli, puisque les Rois de Maroc habitent depuis longtemps la ville de Miquenez.

Le royaume de Tafilet, qui fait la portion la plus considérable de l'em-

pire de Maroc, est peu connu, & ne renferme de ville d'une certaine étendue que Tafilet située sur une riviere de même nom, dans laquelle il se fait un peu de commerce en maroquins, en couvertures & en étoffes rayées. Cette contrée est en général fort sablonneuse, & ne produit presque que des dattes & des chataignes.

Le royaume de Sus n'est pas mieux connu que celui de Tafilet. La relation que nous avons citée porte que ce pays a toujours eu ses Rois particuliers jusqu'à la fin du siécle dernier que Mouley Ismaël en fit la conquête & le réunit à la couronne; que les habitans différent des autres barbaresques en ce qu'ils portent de longs cheveux & ne rasent jamais leurs barbes, & qu'ils ont un idiome particulier, moins approchant de l'Arabe que du jargon des Négres de Guinée dont ils sont voisins; car ce pays s'étend jusqu'au dix-sept & dix-huitiéme degrés de latitude (*a*). La même relation

---

[*a*] S'il est vrai que cette contrée aille jus-

ajoute que les terres y sont extraordinairement fertiles, & produisent en abondance toutes sortes de grains & de fruits qui y viennent naturellement ; car ces peuples paresseux ne sçavent ce que c'est que de fumer & cultiver la terre. Comme ce récit vient d'un esclave, on ne peut y avoir une grande confiance, sur-tout ne disant pas qu'il a parcouru lui-même ces contrées. On sçait assez combien des relations faites d'après les rapports d'autrui, sont suspectes & sujettes à erreur.

HABITANS DE L'EMPIRE DE MAROC.

Usages civils, Mariages.

On voit d'après ce que nous avons dit, qu'on distingue plusieurs nations dans cet état ; sçavoir, les Arabes,

---

qu'à cette hauteur, alors l'empire de Maroc auroit deux cent lieues de plus d'étendue du sud au nord. *Voyez la relation d'Ockley, pag. 40.*

ainsi que dans les royaumes de Tunis & d'Alger, les Berbers, & les Maures, dans le nombre desquels on comprend tous les sujets de l'empire. Nous ne parlerons ni de leurs habillemens, ni des traits de leur figure, ni de leur façon de vivre ; il suffit de dire que c'est à peu près ici la même chose à cet égard que dans les autres parties de la Barbarie dont nous avons parlé. Nous remarquerons seulement que le blanc est la couleur la plus en usage parmi les gens de toute condition dans ce royaume ; que les jeunes gens, même les fils du Roi, vont continuellement tête nue jusqu'à ce qu'ils soient mariés, & qu'alors ils ne se découvrent jamais. Les mariages se traitent par de vieilles femmes, dont l'âge, exempt de tout soupçon, leur permet de parler librement aux hommes, & ceux-ci ne voient leur femme qu'après la consommation. Il est vrai que cet inconvénient d'épouser une femme sans la voir, est compensé par la liberté que l'on a de la répudier lorsqu'on le juge à propos : d'un autre côté, les femmes qui crai-

gnent d'encourir cette disgrace, prennent le parti de la soumission la plus parfaite, & ne s'avisent jamais de contredire ou d'offenser leurs maris.

Lorsqu'un homme commence à sentir de l'indifférence pour sa femme, il en prend une nouvelle à laquelle il en fait ensuite succéder d'autres, autant que ses facultés le lui permettent; mais, d'ordinaire, la premiere demeure toujours la maîtresse de la maison, & c'est elle qui régle tout ce qui regarde le ménage.

Les mariages qui ont le plus de durée, sont ceux dont le Roi se mêle. Il unit les parties d'un nœud indissoluble, que lui-même seul, ou la mort peut rompre. Point de divorce ni de répudiation permis dans ces unions qui cependant se font de la maniere la plus expéditive. Une fois l'année communément, ou même plus souvent, le Roi fait assembler tous les jeunes gens, soit négres, soit mulâtres, qui sont attachés au service de sa maison. Il en choisit quatre ou cinq cent de ceux qui lui paroissent les plus vigoureux,

& fait venir en même temps un pareil nombre de jeunes filles de l'âge de dix ans jusqu'à quinze. Les uns & les autres sont rangés sur deux files dans lesquelles le Roi se promene, en disant successivement aux jeunes gens, *prends telle fille, je te la donne pour femme.* Au reste cet ordre ne doit laisser ni difficultés ni scrupules, & on est obligé de s'y conformer sous peine d'une prompte mort. Le P. Lafaye nous apprend dans son journal (*a*), que le plus grand jurement qu'un bon Maure puisse faire, c'est de jurer par sa femme. Quand il a fait ce serment, & qu'il y a des témoins, s'il n'accomplit pas ce qu'il a promis, il est obligé de quitter sa femme, quelqu'attachement qu'il ait pour elle. Il ne peut plus la reprendre alors, qu'elle n'ait passé dans les bras d'un autre qu'on engage à la répudier à force d'argent.

[*a*] *Page* 163.

REVOLUTIONS

DE L'EMPIRE DE MAROC.

Forme de son Gouvernement.

Ce seroit perdre du temps que de rechercher à qui l'empire de Maroc doit sa fondation, & quels ont été les ancêtres de ses habitans. L'origine de tous ces peuples est enveloppée dans les plus épaisses ténébres. Tout ce que l'on peut dire à cet égard, se réduit à des conjectures, qui, la plupart du temps, n'offrent rien de solide que l'érudition de leurs auteurs. Les écrivains Anglois à qui l'on doit l'histoire universelle pensent que les peuples primitifs de la Barbarie doivent leur origine à des colonies de Cananéens, de Phéniciens, d'Égyptiens, d'Arabes qui s'établirent successivement dans cette partie de l'Afrique. Leur opinion est appuyée sur un grand nombre de preuves dont le détail nous meneroit trop loin. On peut avoir recours à

leur ouvrage (*a*) : nous nous contenterons d'obſerver que c'eſt dans la Mauritanie qu'ont régné Neptune, Atlas & Antée ſes fils. On ſçait comment Hercule vainquit & tua ces deux princes, auxquels il enleva leurs états & leurs tréſors. Neptune étoit un ſouverain des deux Mauritanies & d'une portion conſidérable de la Lybie ; il avoit beaucoup de connoiſſances dans l'art de la navigation ; on prétend même que c'eſt lui qui inventa l'uſage des voiles. Atlas étoit fort verſé dans l'aſtronomie ; il eſt regardé comme l'inventeur de la ſphere. Perſonne n'ignore comment ces faits ont été défigurés par les poëtes. Ils ont fait de Neptune le dieu de la mer, & d'Atlas le ſoutien des cieux.

Paſſons à des temps plus connus. Dans le 5e. ſiécle (l'an 428) de notre ére, les Vandales, qui venoient de conquérir une partie de l'Eſpagne, entrerent en Afrique ſous la conduite de Genſeric leur Roi, homme d'un grand courage

---

[*a*] *Tome* 12, *liv.* 4, *chap.* 1.

& d'une habileté consommée dans la guerre. Ils battirent plusieurs fois les Romains, leur enleverent Carthage & toutes les places qu'ils possédoient dans la partie septentrionale de cette contrée. Les Vandales ne jouirent de leurs conquêtes que pendant un siécle. Belisaire les extermina & reprit toutes leurs possessions. L'Afrique septentrionale resta ainsi à l'empire d'orient jusqu'à l'année 647, époque mémorable de l'invasion des Sarrasins dans la Barbarie. Ces conquérans se battirent pendant quarante ans pour étendre leur domination : enfin, l'an 688 la vit porter au plus haut degré de prospérité.

Les Romains & les Grecs furent entiérement chassés d'Afrique. Léonce régnoit en Orient ; l'empire Romain tendoit à sa dissolution, tandis que celui des Califes étoit dans le plus grand éclat. Ces Souverains ne pouvoient gouverner seuls un état si étendu, qui comprenoit les trois Arabies, la Perse, le pays de Karazm, une partie de l'Inde, la Syrie, la grande Arménie, l'Asie mineure & toute l'Afri-

que septentrionale. Ils avoient, dans ces différentes portions de leurs domaines, des gouverneurs qui régissoient pour eux. Ceux-ci se conduisoient avec une sorte d'autorité d'autant moins précaire, qu'ils étoient plus éloignés de leurs maîtres. Enfin, vers l'an 800, Ibrahim Aglab, gouverneur d'Afrique, se révolta ouvertement & se fit proclamer Roi. Il devint le chef de la dynastie des Aglabites qui subsista un peu plus d'un siécle, & qui s'éteignit dans le douziéme Souverain en 908.

Un usurpateur nommé Mahadi Obeid-'Allah, succéda aux Aglabites, prit le titre de Calife, & fonda la dynastie des Phatimites qui regnerent 272 ans. Quoique l'autorité de ces Souverains fût bien établie en Afrique, il ne laissa pas de s'y faire de grands mouvemens qui donnerent lieu à l'établissement de différentes dynasties qui gouvernoient d'abord souverainement quelques cantons, & qui causerent ensuite tant de troubles, qu'il n'est pas possible de déterminer avec exactitude ni leur durée,

ni l'étendue de leurs possessions.

M. de Guignes, qui a pris soin de recueillir tout ce que les historiens orientaux nous apprennent sur les révolutions d'Afrique, laisse plusieurs vuides dans l'histoire de cette contrée, faute de bons matériaux. On trouve dans son histoire des Huns (*a*), que la dynastie des Almohades fut détruite par celle des Zenetes, & cette derniere par celle des Mérinites qui finit vers l'an 1360. De cette époque, notre historien passe à l'année 1500, que les Cherifs parvinrent au trône de Maroc, ou leurs successeurs régnent encore aujourd'hui.

Le nom de Cherif est parmi les Turcs & les Maures un titre de dignité qui répond à celui d'Emir, titre dont les Arabes qualifient tous les descendans de Mahomet. Hassan, suivant M. de Guignes, ou Hascen d'après d'autres écrivains, fut le premier de ces Souverains, & ne parvint au trône que par une usurpation conduite avec

[*a*] *Livre VI, pag.* 387.

beaucoup

beaucoup d'art, & cachée ſous le voile du zèle de la religion de Mahomet dont il ſe prétendoit deſcendu.

M. de Guignes compte douze Cherifs depuis Haſſan juſqu'à Moula ou Mouley Cherif, pere de Mouley Iſmaël, qui envoya des ambaſſadeurs à Louis XIV. Mouette, qui a donné l'hiſtoire des conquêtes de Mouley Archi, frere d'Iſmaël & ſon prédéceſſeur au trône, nous aſſure que Mouley Cherif leur pere eut quatre-vingt-quatre fils & cent vingt-quatre filles. Archi ne pouvant ſe réſoudre à ſe ſoumettre à Mouley Mohammed, que ſon pere avoit choiſi pour lui ſuccéder, parvint à le détrôner après pluſieurs années de guerre dans laquelle il fut toujours victorieux. Il ſubjugua toutes les provinces de l'empire, & mourut à la fleur de ſon âge en 1672, d'un coup violent qu'il ſe donna à la tête en chaſſant un tygre. Ce fut un prince d'un génie élevé, d'un grand courage, mais d'une barbarie atroce. Il prenoit plaiſir à faire mourir de ſa main tous les criminels : par-tout où

il se trouvoit il faisoit les fonctions de bourreau. On cite de lui différens traits qui font horreur. Nous en rapporterons quelques-uns pour faire voir à quel point le cœur humain peut se dénaturer lorsqu'il s'abandonne à ses passions, & comment ces princes sanguinaires se jouent de la vie des hommes.

Archi étant allé à une expédition contre les Chabanets de Temesne, qui s'étoient révoltés, ordonna aux bourgeois de Fez de construire des casernes pour les soldats de sa garde; à son retour, il trouva l'ouvrage fort peu avancé; il prit cette négligence pour une désobéissance criminelle; il voulut la punir. Plein de rage & de colere, il fait venir deux cent de ces plus riches particuliers, les fait lier à deux cent orangers qui bordoient la cour de son palais, & s'exerce lui seul à faire une cruelle boucherie de ces misérables, coupant aux uns la tête, aux autres les bras, les jambes. Il eut ainsi massacré tous ces infortunés, si un seigneur Arabe, dont il avoit épousé la fille, n'eût calmé son emportement

meurtrier. Tous ceux à qui il laissa la vie, furent condamnés à une grosse amende.

Les femmes de ceux qui avoient péri sous les coups du Cherif, vinrent lui faire des représentations pour s'exempter de payer l'amende. Il parut écouter leurs raisons avec une tranquillité apparente ; mais bientôt cédant à sa cruauté, il les obligea à mettre leurs mammelles dans l'ouverture d'un coffre, sur lequel il monta lui-même, pour les presser avec plus de violence, & dans la vue de se faire donner l'argent qu'il avoit demandé. Pour comble de brutalité, il ordonna qu'elles fussent jettées à la riviere après avoir payé ; mais son beau-pere s'opposa encore à cette cruauté. Lorsqu'il remarquoit quelque mouvement de compassion dans ceux qui assistoient à ces exécutions terribles, il les condamnoit au même supplice, disant qu'ils approuvoient sans doute les criminels, puisqu'ils les plaignoient.

Ce prince ayant un jour rencontré dans un lieu écarté un homme & une

femme qui venoient probablement de se livrer à des plaisirs illicites, il ordonna de les lier l'un à l'autre, de remplir de poudre la partie criminelle de la femme, & il y fit mettre le feu, après quoi il fit passer plusieurs fois ses chevaux sur les cadavres de ces misérables.

Son frere Mouley Ismaël, qui lui succéda, n'eut ni moins de bravoure ni moins d'inhumanité. A la guerre, il étoit ordinairement le premier à cheval, & paroissoit toujours à la tête de l'armée. Ce Prince aimoit si fort à bâtir qu'il faisoit travailler par corvée à ses ouvrages, tous les bourgeois de Miquenès, les captifs, les soldats, les seigneurs & les princes même du sang royal. Il leur donnoit l'exemple en portant lui-même le mortier & la brique, & en piquant les ouvriers à grands coups de lance. Il se passoit peu de jours qu'il ne tuât quelques-uns des travailleurs. Son plus grand plaisir étoit de passer son temps parmi ses ouvriers. Souvent même, lorsqu'il étoit fort occupé de quelqu'ouvrage, & impatient de

le voir finir, il se faisoit apporter un bassin rempli de kouscousou, espèce de bouillie faite avec du riz & de la farine de froment, & s'asseyant par terre, il mangeoit de la maniere la plus malpropre. Il relevoit les manches de sa chemise, enfonçoit ses mains dans le bassin jusqu'aux coudes & les portoit à sa bouche, remplies de riz & toutes dégoûtantes de ce mets liquide qui s'échappoit à travers les doigts. C'étoit une faveur pour ceux de sa suite à qui il envoyoit de ce kouscousou. Toutes les fois qu'il passoit d'un endroit à un autre, il étoit suivi de plusieurs Négres, dont l'un portoit sa pipe, un autre son tabac, un troisiéme un vaisseau de cuivre plein d'eau chaude pour se laver les mains, & d'autres des petits bâtons courts qu'il jettoit à la tête de ses ouvriers lorsqu'il n'étoit pas à portée de les atteindre de sa lance. L'auteur de la relation d'Ockeley rapporte différens traits d'une extravagance barbare, bien propre à donner une idée des mœurs farouches de ces contrées & de la sou-

mission aveugle que les sujets portent à leurs Souverains.

La raison se refuse à croire qu'il puisse se trouver des hommes qui se plaisent à outrager la nature humaine d'un aussi grand sens-froid & sans le moindre motif. Nous ne pouvons nous empêcher d'observer que quoique nous en rapportions des exemples, nous sommes bien éloignés de les donner pour des faits incontestables. Il peut se faire que toutes ces cruautés soient exagérées, ou qu'au moins elles aient été occasionnées par des causes que les relateurs ont ignorées.

Mouley Ismaël se promenant un jour hors de Miquenès avec quelques personnes de sa cour, il vit passer une femme montée sur une mule, & assise sur un sac de farine. Il demande à ceux de sa suite s'ils la connoissoient; tous répondent d'abord que non. Mais à la fin, un Alcaïde (ce titre répond à celui de Bacha ou de gouverneur de ville ou de province), répondit qu'il croyoit que c'étoit sa femme. Le Roi lui ordonna de lui tirer sur le champ

un coup de pistolet, en disant qu'elle étoit indigne de vivre, puisqu'elle assommoit un animal créé & conservé par Dieu. Le malheureux Alcaïde fut obligé d'obéir par la crainte d'éprouver un sort aussi cruel. Le même Prince rencontrant un autrefois un Alcaïde, accompagné de quelques domestiques, qui menoit au marché un troupeau de moutons, il demanda à qui étoient ces animaux. L'Alcaïde répondit simplement qu'ils étoient à lui; *à toi*, répliqua le Roi, *je croyois être seul propriétaire de mon royaume*, & aussitôt il le perça à coups de lance, & fit emmener le troupeau. Etant assis à regarder travailler ses ouvriers, un Négre de ses esclaves vint se jetter à ses pieds pour lui demander du pain, en se plaignant qu'il n'avoit pas mangé depuis deux jours. C'est bon, lui dit le Roi, je sçais un secret qui te mettra en état de te passer de pain le reste de tes jours; en même temps il fait saisir le misérable & lui fait arracher toutes les dents en sa présence, prenant beaucoup de

plaisir à cette scene de cruauté.

Ce même Ismaël frappa d'un coup de poignard une de ses maîtresses qui avoit marché par inattention sur un peu de farine ; mais, se repentant bientôt d'avoir traité si cruellement une femme qu'il aimoit avec tendresse, il fit appeller un chirurgien Maure, & lui ordonna de guérir cette femme sous peine d'être étranglé. Comme la plaie étoit mortelle, le chirurgien fit de vains efforts pour la guérir ; il subit le supplice dont il avoit été menacé.

Ce fut en 1698 que Mouley Ismaël envoya des ambassadeurs en France pour demander la paix à Louis XIV, qui avoit une escadre devant Salé, sous les ordres du chevalier de Coetlogon. L'amiral de l'empire de Maroc, nommé Abdalla, chargé de l'ambassade, débarqua à Brest le 11 novembre, arriva à Paris le 5 février 1699, & en repartit la même année fort satisfait de la France, & pénétré d'admiration pour le Roi, dont l'air majestueux l'avoit singuliérement frappé.

Le bruit courut en Europe, après le départ de cet ambassadeur, qu'il avoit fait à la cour de Miquenès un portrait si avantageux de madame la princesse douairiere de Conty, que l'Empereur se préparoit à se faire chrétien, & avoit écrit au Roi pour la demander en mariage. Il courut même des copies de cette lettre; mais, dit l'auteur du mercure historique de 1700, tome 1, page 257, cette lettre est une plaisanterie, & sa disposition au christianisme une invention qui n'est pas sans dessein. On est bien aise de faire courir ce bruit pour encourager les missionnaires qu'on veut envoyer dans les états de ce Monarque.

Ismaël mourut en 1727 abandonné de tout le monde, à cause de l'odeur infecte qu'exhaloit un abscès qui causoit sa maladie. Son régne avoit duré 55 ans, & avoit été traversé par nombre de conspirations, de guerres intestines & de disgraces que ce Prince surmonta avec beaucoup de fermeté. Il est vrai que son attachement scrupuleux à la loi de Mahomet, son attention à ob-

ſerver ſtrictement toutes les cérémonies qu'elle preſcrit, lui attirerent beaucoup de conſidération & de reſpect de la part de ſes peuples; & c'eſt ce qui les porta ſans doute à ſouffrir patiemment les effets de ſon pouvoir tyrannique & ſanguinaire.

La mort d'Iſmaël a été ſuivie de grands troubles occaſionnés par les enfans qui ſe diſputoient le ſceptre. Mouley d'Aheby ſuccéda d'abord à ſon pere, fut dépoſé le 22 mars 1728, & remplacé par ſon frere Mouley Abdelmeleck. Celui ci régna à peine ſix mois. Il ſe vit obligé de fuir, & de céder le trône à Daheby qu'on avoit rappellé. Ce Monarque mourut en 1731, après avoir fait étrangler Abdelmeleck qu'on lui avoit livré afin de lui ôter la ſatisfaction de régner après lui. Cet avantage fut réſervé à Mouley Abdallay, autre fils d'Iſmaël, & on croit qu'il régne encore aujourd'hui. Ce Prince eſt mulâtre, & ne le céde point en cruauté à ſes prédéceſſeurs. L'hiſtorien de l'empire des Cherifs nous apprend (*a*) qu'on lui doit

[*a*] *Pag.* 299.

l'invention d'un nouveau genre de supplice qu'il fit subir à un Alcaïde peu de temps après son avénement au trône. Ce seigneur ayant désobéi à ses ordres, le Roi le fit venir devant la Cour qu'il avoit assemblée sur la grande place de Miquenès. Là, on amena aussi un boeuf à qui on coupa le col, & on ouvrit le ventre depuis le haut jusqu'en bas. Six hommes se saisirent ensuite du coupable, le dépouillerent entiérement & l'enfermerent dans le ventre du boeuf, en laissant passer sa tête par le vuide que laissoit l'amputation du col de l'animal. Au moyen de six grands cercles de fer préparés exprès, on resserra le corps du boeuf de façon à en faire une très-étroite prison de laquelle il étoit impossible de se délivrer. On laissa ainsi ce malheureux livré au désespoir & rongé par les vers, qui, au bout de quelques jours, sortirent des chairs corrompues de ce boeuf. Pour prolonger sa vie & son supplice, on lui jettoit de temps en temps des poignées de kouscousou dans la bouche. Il

mourut enfin à demi-pourri, & dévoré par les insectes, laissant à ceux qui le gardoient un spectacle aussi horrible que digne de compassion.

Il est aisé de voir que le gouvernement de cet empire est le plus rigoureux despotisme ; que la volonté du Roi y est la loi suprême, & son plaisir, la régle unique de ses actions & de celles de ses sujets. Tout appartient au Prince, les biens & les personnes. Nulle condition n'est exempte de cette servitude. On ne compte de nobles que ceux qui sont de la race de Mahomet ou des Rois de Barbarie. On leur donne le titre de Mouley ou de seigneurs du sang royal. Après ceux-là, il n'y a point d'autre noblesse que celle que donnent les emplois, & la volonté du Souverain fait la mesure de la considération qui y est attachée. Il y a ici des Bachas qui gouvernent les provinces, des Alcaïdes qui ont le gouvernement des villes, & différens degrés de supériorité, suivant la volonté du Despote. La politique de l'Empereur de Maroc,

ou plutôt la défiance continuelle où il est de ses sujets, le porte à ne choisir pour gouverneurs des places éloignées de la cour, & pour lieutenans dans les provinces, que des gens peu versés dans les affaires, & d'une capacité médiocre, pour qu'il n'ait à craindre d'eux ni ombrage, ni trâme dangereuse à ses intérêts. Il leur accorde la jouissance de quelques terres qui retournent à son domaine lorsqu'il lui plaît; en un mot, on peut dire qu'il n'y a dans cet empire qu'une seule loi qui renferme toutes les autres. C'est que toute personne doit obéir sans délai, sans restriction aux ordres de l'Empereur, quelqu'injustes ou déraisonnables qu'ils soient.

Le P. Lafaye rapporte (*a*) dans la description qu'il fait de l'audience qu'il eut de l'Empereur en 1724, que ce Prince avoit autour de lui environ cinquante gardes appellés Masgarins, le fusil sur l'épaule; que lorsqu'il crachoit, les Maures favoris s'appro-

---

[*a*] *Pag.* 150.

choient pour recevoir son crachat dans un mouchoir ; qu'il en vit même un qui reçut le crachat Impérial dans ses mains, & s'en frotta le visage avec transport. Le missionnaire ajoute que, quel que soit le rang des seigneurs de la cour, ils ne peuvent paroître devant le Prince que les pieds nuds. Ils se font suivre par des valets qui portent leurs bambouches, ou les seigneurs même les portent à leur ceinture.

Il y a des magistrats dans les villes pour rendre la justice aux particuliers ; mais ils ne connoissent que des différends de peu d'importance : les autres sont réservés aux gouverneurs des villes. La cupidité, la crainte d'encourir la disgrace du Roi, décident plutôt leurs jugemens que la parfaite équité.

On ne nous apprend rien des forces militaires, de la marine, ni des finances de cet état. On nous dit seulement que tout le commerce qui s'y fait est entre les mains des Juifs qui y sont en assez grand nombre, & de plusieurs Marchands Chrétiens ou Arméniens qui apportent des marchandises du Le-

vant. Celles qu'on tire de cette contrée, ſont de la cire, des cuirs, des dattes, du cuivre & de l'étain, car il ſe trouve quelques mines de ces métaux. Les droits de ſortie de toutes ces marchandiſes ſont de vingt pour cent; mais tout ce qu'on apporte du dehors ne paie que dix pour cent d'entrée.

ETAT

DU ROYAUME DE TRIPOLI

ET DU RESTE DE LA BARBARIE.

L'ÉTAT de Tripoli, en y comprenant tout le reste du pays, dont quelques géographes ont fait le royaume de Barca, forme la partie la plus orientale de la Barbarie. Il est borné au nord par la Méditerranée; au couchant, par la république de Tunis; au sud, par le désert de Sahara, & au levant par l'Égypte. Sa longueur de l'est à l'ouest, n'est gueres moindre de quinze degrés, c'est-à-dire, de près de quatre cent lieues. On ne peut déterminer son étendue du nord au sud, parce que ses bornes dans le désert sont peu connues. Ce pays, considéré d'après cette situation, renferme cette portion de la Lybie, que les Romains divisoient en trois grandes

provinces ; sçavoir, la région Syrtique, la Cyrenaïque & la Marmarique.

La région Syrtique, qui est la plus occidentale des trois, a été nommée depuis Tripolitaine, parce qu'on y comptoit trois villes principales. On l'appelle aujourd'hui la province de Tripoli du nom de sa capitale.

Cette ville, suivant la lettre d'un missionnaire qui y étoit en 1700, n'a rien de remarquable que son port qui est beau & commode. Elle est bâtie à l'endroit où l'on croit qu'étoit l'ancienne ville d'Oéa. On y voit encore les restes d'un arc-de-triomphe, où l'on distingue des figures de louves en bas-relief, des Empereurs, des hommes habillés à la Romaine, & des inscriptions en caracteres romains. Cet antique est de grosses masses de marbre blanc posées à sec, & l'architecture en est assez délicate, quoique peu exacte dans les proportions. Près de la mer est un endroit où l'on trouve, en creusant, beaucoup d'ustensiles que les anciens enterroient avec leurs morts;

tels que des plats, des aſſiettes, des ſalieres, des cruches, des taſſes, des lampes & des urnes de verre de deux pieds de haut (*a*). Cette ville fut priſe par les Eſpagnols en 1510, & donnée dix-huit ans après par Charles-Quint, avec l'iſle de Malthe, aux Chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem; mais ils ne conſerverent cette ville que quarante années, les Turcs l'ayant priſe en 1551. Les François bombarderent Tripoli en 1685, ſous les ordres du marquis d'Eſtrées. Notre miſſionnaire dit que, de ſon temps, les habitans n'avoient pas encore réparé le ravage des bombes, ni ſeulement enlevé les ruines & les décombres qui rempliſſent les rues; de façon que la plupart étoient obligés de prendre de longs détours pour ſortir de ces maiſons demi ruinées, à peu près comme des renards ſortent de leurs tanieres. On peut juger de-là combien

[*a*] Voyez l'état des royaumes de Barbarie, page 40.

ces peuples sont pareſſeux & peu curieux de la propreté de leurs villes. Tripoli fut de nouveau bombardé en 1728 pour châtier l'inſolence de ſes corſaires. Lors de la conquête de l'Afrique par les Arabes, cette ville fut la premiere qu'ils établirent. Il n'y a pas d'autre ville remarquable dans cette province.

Celle appellée Cyrenaïque anciennement, & aujourd'hui Corene ou de Cairoan, eſt la partie orientale du royaume de Tripoli, & n'offre que les ruines de quelques villes anciennes. On y trouve Cairouan, qui n'eſt habitée que par de pauvres familles Arabes qui vivent très-miſérablement. Les campagnes ſont peuplées auſſi par des Arabes errans, plus ſemblables à des bêtes qu'à des hommes, n'ayant ni loix, ni religion, ſe nourriſſant & s'habillant du produit de leurs troupeaux. On croit qu'un officier Arabe, nommé Qucba, fut le fondateur de Cairouan, l'an de notre ére 675; & qu'il y établit le ſiége de la domination des Califes en Afrique.

La Marmarique, qui est contigue à l'Égypte, s'appelle aujourd'hui la province de Derne, du nom de la ville de Darnis, que les Maures d'Andalousie y ont construite après leur expulsion d'Espagne. La France a un vice-consul à Derne. Cette province renferme plusieurs montagnes habitées par des peuples peu dépendans, & qui se font souvent la guerre d'une montagne à l'autre. Le missionnaire que nous avons cité, dit qu'à l'extrêmité de cette province, il y a une ville nommée Libida sur la frontiere d'Égypte, célèbre par les colonnes de marbre & les statues qu'on y trouve, & que c'est de-là que MM. Dusault & Lemaire ont tiré celles qu'ils ont envoyées en France.

Au sud de cette contrée, est le désert de Barca avec une ville de même nom, que l'on croit être la Ptolemaïs des anciens. Ce pays dépend du gouvernement de Derne, & ne forme point un royaume particulier comme quelques géographes l'ont imaginé. A l'est de Barca, se trouve un autre dé-

sert qui est séparé de l'Égypte par une chaîne de montagnes. Il porte le nom d'Augila ou Ougela, & ne renferme que deux villes ou bourgades, Ougela ou Augila & Siouah. Cette derniere est une espèce de république, quoiqu'elle soit tributaire de Tripoli.

Au couchant d'Ougela, on rencontre un pays très-sauvage que les Arabes nomment Russem ou Razim, c'est-à-dire., cap ou tête de poison. On y voit quantité d'objets, comme des oliviers, des palmiers, des plantes de toute espece, des animaux & des corps humains qui ont éprouvé une pétrification parfaite, sans changer de forme ni de couleur. C'est dans des monceaux de sable accumulés par le vent que se trouvent ces sortes de pétrifications (*a*). M. le Maire, ancien consul à Tripoli, nous apprend que

---

[*a*] Notre missionnaire de la Trinité rapporte que les Maures disent, qu'environ à vingt journées de Tripoli, vers le midi, il y a un certain village nommé Ougela, où, par un châtiment de Dieu, toutes choses généralement ont été con-

le pays de Razim est à deux cent lieues de Tripoli, & à deux journées de la ville d'Ougela. Il n'est connu que par sa relation insérée au mercure de France du mois de janvier 1729. Il parle aussi d'un royaume plus éloigné, appellé de Saisan, mais il n'en donne aucune connoissance distincte.

Toutes les parties méridionales du royaume de Tripoli sont exposées à des chaleurs excessives qui rendent l'air mal sain & dangereux. Les autres districts, quoique moins sujets à ces in-

---

verties en pierre. Plusieurs de ces Maures racontent qu'ils ont été dans ce lieu, mais ils en parlent tous différemment. M. le Maire dit dans sa relation, qu'à son retour, il présenta à M. de Pontchartrain, alors ministre, des branches de palmier, d'olivier & des fruits de ces arbres de razim, pétrifiés de façon à n'être distingués que par le poids. Il ajoute que la nature de la pétrification revenoit à celle de nos pierres à fusil, il devoit aussi rapporter des corps humains pétrifiés, mais un accident l'en empêcha. Il y a apparence que ces pétrifications se font par l'insinuation d'un sable très-fin dans les pores des corps qui se pétrifient. *Voyez le Mercure de 1739, pag.* 29.

convéniens, n'en ſont ni plus fertiles ni plus peuplés, & on peut dire que généralement la ſtérilité & la ſolitude régnent dans la plupart des contrées, puiſque cet état, malgré ſon étendue, peut à peine armer quarante mille hommes. La peſte y fait ſouvent d'affreux ravages. En 1733, cette cruelle maladie enleva près de vingt mille perſonnes dans la ſeule ville de Tripoli.

Les productions en tout genre ſont les mêmes que dans les autres endroits de la Barbarie. Nous devons ſeulement ajouter que le Trinitaire que nous avons cité, rapporte avoir vu chez le conſul de France une eſpece de moutons un peu plus gros que les nôtres avec ſix cornes, & une autre à poil ras comme les chevaux, mais ſi grands & ſi forts qu'ils portent une perſonne de taille médiocre.

Les uſages, la religion ſont auſſi les mêmes qu'à Alger & Tunis. On trouve à Tripoli, ainſi qu'à Maroc, de ces dévots appellés Marabouts dont il a été parlé ci-devant. Il ne ſera pas inu-

tile de dire ici deux mots de leur origine. Ces Marabouts étoient d'abord des hermites qui erroient sur le bord de la mer, & qui gardoient les côtes. Ils étoient toujours prêts à fondre sur les Chrétiens qui faisoient naufrage; & par un zèle barbare pour le Mahométisme, ils massacroient impitoyablement les misérables que les flots avoient épargnés. L'ennui de la solitude en attira sans doute quelques-uns dans les villes; le peuple, toujours avide de nouveautés, les reçut avec beaucoup de respect, procura des privileges & des revenus considérables aux lieux qu'ils habitoient. Leurs cellules & leurs tombeaux furent érigés en chapelles dotées, dont d'autres Marabouts ont la jouissance (*a*). Ces endroits appellés *Zarvis* sont sacrés. Le respect que l'on a pour ces lieux est si grand, que les banqueroutiers, les assassins, & en général tous les malfaiteurs, y

[*a*] Voyez les Mémoires historiques de Tunis, page 80.

trouvent

trouvent un asyle sûr, dont il n'est pas permis de les arracher. Il se trouve encore en divers endroits de la Barbarie de ces Marabouts vagabonds qui errent dans les campagnes sans avoir de séjour fixe. Couverts de mauvais haillons qui cachent à peine leur nudité, passant dans les villes en courant comme des forcenés ; & en faisant des grimaces hideuses, ils affectent une imbécillité qui sert également de voile à leur ignorance & à leur libertinage. Le vulgaire, qui est partout la duppe de l'hypocrisie, a pour eux une vénération stupide, & court en foule leur baiser les mains & les habits. Lorsqu'un de ces Marabouts meurt, chacun s'empresse d'accompagner son corps à la sépulture, de le porter en l'air sur les mains, & de toucher la caisse où il est renfermé.

GOUVERNEMENT DE TRIPOLI.

Nous avons dit ci-devant que les Arabes, déjà maîtres de l'Égypte, commencerent la conquête de la Bar-

barie par le royaume de Tripoli qui confinoit à leur empire. Cet événement est du septiéme siécle. Depuis cette époque, ce pays a essuyé de grandes révolutions, & fut soumis aux Turcs en 1551 par le corsaire Dragut Rais. Après avoir chassé de Tripoli les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, ce Turc détruisit insensiblement tous les princes Arabes qui partageoient, avec l'ordre de Malthe, les différentes portions de ce royaume. Vers l'an 1600, la milice Turque, à l'exemple de celle de Tunis & d'Alger, secoua le joug de la Porte, abolit la dignité de Bacha, & forma une république indépendante, gouvernée par un Dey sous la protection du Grand-Seigneur auquel on paie un petit tribut. L'administration est précisément la même qu'à Alger : cependant, quoique le Dey tienne le premier rang à Tripoli, son autorité est fort balancée par celle du Bey qui a le commandement de la milice & la disposition des finances. Au reste, ces deux personnages ne sont pas moins

exposés ici qu'à Alger, à l'insolence & à la fureur de la soldatesque. Tout le commerce du pays se fait en grande partie dans la capitale, & consiste particuliérement en safran, en cire, en miel & en quelques étoffes. La France, & quelques autres puissances d'Europe, y entretiennent un consul.

Mœurs des peuples de Barbarie.

On doit se rappeller qu'on y distingue trois sortes de nations, qui sont les Turcs, les Maures & les Arabes (*a*), sans compter un assez grand nombre de Juifs qui vivent dans l'oppression ici comme ailleurs, & de Chrétiens esclaves dont nous parlerons bientôt.

Les Turcs d'Afrique, quoique moins estimables que ceux du Levant, & corrompus par la fréquentation des Maures, ne laissent pas de conserver encore quelques-unes des belles quali-

[*a*] Nous parlerons de ces peuples à l'article de la description de l'Arabie.

tés qu'on attribue à leur nation, telles que la franchise & la droiture. Ils sont braves, belliqueux, jaloux de leur liberté, doux avec leurs égaux, indociles envers leurs maîtres & d'une hauteur insupportable avec leurs inférieurs. Leur génie est pesant, borné, ennemi de l'étude & de toute espèce d'application. Ils portent la froideur & l'ennui dans toutes les maisons qu'ils fréquentent. En général, ils sauvent les dehors par l'hypocrisie; l'intérieur n'est que corruption & libertinage. Il n'est point de vices auxquels ils ne se livrent; & dans leurs excès brutaux, ils ne respectent ni la nature ni aucune sorte d'honnêteté. Ils sont en outre d'une avarice sordide: il n'est point de bassesse dont l'amour de l'argent ne les rende capables, sur-tout lorsqu'ils ont à faire à des Chrétiens. Sensibles à l'appas du moindre gain, hardis à demander, abusant d'un service rendu pour en exiger d'autres, n'en rendant aucun sans se faire payer, l'intérêt est leur divinité la plus chere, & ils lui sacrifient, sans balancer, tout sentiment d'humanité.

Les Maures sont doués d'une mémoire heureuse, d'une imagination vive, d'un esprit plein de saillie; mais tourné à l'artifice, & capable des trahisons les plus noires. La bassesse dans laquelle ils sont élevés les rend peu susceptibles des sentimens vertueux qui font le caractere de l'honnête homme; & les prépare, dès l'enfance, aux vices les plus méprisables, tels que la fourberie, l'ingratitude, le vol, la gourmandise, l'ivrognerie & l'ignorance. Les femmes de Barbarie en général sont belles, & c'est tout ce qu'elles ont d'estimable. Leur paresse est extrême, sur-tout dans les conditions distinguées. Elles ne sortent de leur mollesse que pour se livrer à la débauche : on se met si peu en peine de leur apprendre leur religion, qu'elles se persuadent que Dieu ne les a créées que pour contribuer aux plaisirs de l'autre sexe & pour perpétuer la race humaine. Cette opinion fomente leur penchant au libertinage, & éteint en elles tout sentiment de vertu. Comme les hommes ne les estiment que rela-

tivement aux satisfactions sensuelles qu'ils en attendent, ils les méprisent souverainement dès qu'elles deviennent inutiles à leurs vues : leurs enfans même ne portent aucune sorte de respect à leurs meres, dès qu'ils ont atteint l'âge où ils peuvent se passer d'elles.

Les Maures, loin d'avoir cet orgueil pédantesque des Turcs, sont d'une extravagance outrée, & importuns à force de familiarité. Lorsqu'ils visitent les négocians Européens, ils portent hardiment la main sur tout ce qui peut tenter leur cupidité. Ils demandent du vin, des pipes, du caffé, tout ce qui leur vient à l'esprit : en un mot, leur impudence est extrême. On peut les comparer, avec raison, à des animaux incommodes qui bouleversent une maison s'ils y restent longtemps : leur entretien ne roule jamais que sur des plaisanteries fades, assaisonnées des plus grossieres obscénités.

A Maroc, où les plaisirs de la chasse, de la promenade, des spectacles, sont

abſolument ignorés, ils n'en connoiſſent d'autres que ceux que procurent les débauches les plus crapuleuſes. Ils ſe livrent, avec un emportement ſans égal, à leur paſſion pour les femmes, & ne peuvent concevoir qu'on puiſſe paſſer un ſeul jour ſans la ſatisfaire.

Nous ne parlerons pas ici de la ſuperſtition commune à tous les Barbareſques, il en a déjà été queſtion. Mais nous ne devons pas omettre de dire que malgré leur attachement à la loi de Mahomet, & malgré leur prévention contre toutes les autres religions, ils ſont très-rarement portés à des perſécutions injuſtes. Toutes les religions ſont tolérées dans la Barbarie, & les Captifs même n'éprouvent aucune violence ſur cet article. S'ils eſſuient quelquefois des châtimens rigoureux, c'eſt qu'ils ſe les attirent par leur imprudence, & qu'ils portent quelquefois l'intolérance juſques dans les fers. On en a l'exemple dans la punition que ſubirent des Provençaux, qu'un zèle indiſcret porta un jour à troubler des *Rochelois* Calviniſtes, qui

faiſoient leur priere dans un coin de la chapelle qui ſert à tous les Chrétiens. La diſpute s'échauffa de maniere qu'on en vint aux mains. Le Cherif de Maroc ſe fit amener les plus coupables, & les condamna à la baſtonnade, dont quelques-uns périrent. Il défendit enſuite aux autres de s'inquiéter dans l'exercice de leur culte ſous peine de mort ; en leur diſant que, *puiſqu'il permettoit de pratiquer toutes les religions, il étoit bien juſte que des eſclaves euſſent au moins entre eux la même tolérance.*

ETAT du Chriſtianiſme & des Eſclaves chrétiens en BARBARIE.

On ſçait que l'évangile a été porté dans l'Afrique ſeptentrionale peu de temps après la mort du Sauveur du monde, & par les Apôtres même. Sans doute qu'il y fit des progrès conſidérables, puiſqu'au quatriéme ſiécle on y comptoit plus de ſix cent ſiéges épiſcopaux, dont pluſieurs, à la vérité, étoient établis dans de ſimples villages.

La foi de ces premiers Chrétiens fut mise à de terribles épreuves par les Empereurs payens, & l'on observe qu'il n'y a peut-être point de pays qui ait donné à l'église un aussi grand nombre de martyrs. Aux célébres disputes qui y furent excitées par les Donatistes, les Pélagiens, les Ariens & d'autres hérésiarques contre lesquels saint Cyprien & saint Augustin signalerent si bien leur zèle, succéderent les persécutions des Vandales qui inonderent cette contrée dans le cinquiéme siécle, & qui y firent dominer l'Arianisme. Cependant le Christianisme reprit un nouvel éclat après la défaite de ces Barbares; sous Justinien, & se maintint jusqu'à l'invasion des Arabes.

Ce fut là l'époque fatale de son extinction. La religion chrétienne tomba si fort dans l'avilissement par les vexations des Musulmans, qu'en moins de trois siécles elle fut presque totalement détruite.

Une chose très-surprenante, c'est qu'on n'en rencontre aujourd'hui que peu de vestiges. On trouve très-com-

munément dans le pays des ruines de temples idolâtres, des autels, des statues, des vases pour les sacrifices & d'autres monumens du paganisme, au lieu que les traces du christianisme sont par-tout très-rares. Les premiers Sarrasins détruisirent, par une superstition brutale, tous les plus saints monumens, & l'on remarque encore aujourd'hui le même fanatisme dans les Arabes modernes. Quand ils conduisent leurs troupeaux dans le voisinage de quelques ruines, s'ils y trouvent des croix, des images de saints & d'autres objets qui aient quelque rapport au christianisme, ils se font un devoir religieux de les mettre en piéces. En général, tous les Mahométans ont une telle horreur des images & de toutes sortes de figures peintes ou sculptées, qu'ils ne souffrent aucune représentation de ce genre, non seulement dans leurs mosquées & dans leurs maisons, mais même sur les étoffes dont ils font leurs meubles & leurs habits. L'Empereur de Maroc, Mouley Ismaël ayant reçu de France quelques piéces de drap

d'or. Il les considéra d'abord avec beaucoup de plaisir, & parut frappé de la beauté du travail; mais appercevant dans le dessein quelques petites figures, il s'écria *haram*, *haram*, c'est-à-dire, il y a péché, & les fit retirer.

Les Chrétiens, qui se trouvent aujourd'hui en Barbarie, sont en très-petit nombre. Ce sont ordinairement quelques esclaves qui se sont rachetés & qui s'établissent en différentes villes pour y faire quelque commerce. Au reste, ils ne sont pas plus maltraités que les autres sujets; &, excepté qu'ils ne peuvent avoir aucune part aux charges & aux affaires, leur condition n'a rien qui puisse les rendre malheureux. Voyons un peu à présent si celle des esclaves est aussi misérable qu'on le dit communément.

Voici comment M. Laugier de Tassy, commissaire de marine, qui a résidé plusieurs années à Alger, s'explique sur l'état des esclaves en Barbarie. Tous ces esclaves, dit cet écri-

vain (*a*), ne sont pas, à beaucoup près, aussi malheureux qu'on le débite dans des relations fabuleuses, faites par des moines ou par des gens qui ont été esclaves. Les uns & les autres ont leurs raisons d'en imposer au public. Ce rapport semble en effet confirmé par plusieurs particularités qu'on trouve éparses en différentes histoires de Barbarie, & que nous allons rapporter.

Comme il n'y a point de domestiques libres dans toute la Barbarie, on ne se sert que d'esclaves à Alger : les maîtres en ont beaucoup de soin. Il y en a, dit l'historien de ce royaume, qui se font un plaisir de les habiller proprement, & de les bien entretenir pour s'en faire honneur. Plusieurs de ces esclaves ont autant, & quelquefois plus de pouvoir dans la maison que leurs maîtres ; ils couchent dans la même chambre, mangent avec eux, sont chéris & traités comme leurs enfans ; mais ceux qui sont libertins & méchans s'attirent souvent de mauvais

---

[*a*] Histoire d'Alger, chap. 16, pag. 275.

traitemens ; on prend garde cependant d'altérer leur ſanté pour pouvoir les revendre avec avantage. On peut dire en général que l'avarice de tous les Barbareſques eſt la ſauve-garde des eſclaves, & ſert, pour ainſi dire, de rempart à leur conſervation. Ils ſont même ménagés par leurs maîtres au point qu'ils ne reçoivent que de legers châtimens pour des crimes qui leur attireroient la mort s'ils étoient dénoncés à la juſtice publique. On ne les maltraite que lorſqu'ils manquent griévement à leur devoir ; & jamais on ne les fait travailler au-deſſus de leurs forces, parce qu'on craint de les rendre malades ou de les perdre.

On doit diſtinguer deux ſortes d'eſclaves, ceux du gouvernement du Dey ou de la république, & ceux qui appartiennent à des particuliers. Dans toutes les priſes, le huitiéme appartenant au Dey, il a droit de choiſir parmi les eſclaves qui ſe font. Il prend enſuite, dans ceux qui lui reviennent, les plus jeunes & les mieux faits pour le ſervir en qualité de pages. Les

autres ſont logés dans de vaſtes bâtimens appellés *bagnes*, où on les enferme tous les ſoirs. Il y a une chapelle dans chaque bagne, & on y fait librement l'exercice de la religion chrétienne. Chaque eſclave a par jour une ration de trois petits pains pour toute nourriture, un petit matelat & une couverture de laine. Ceux de ces eſclaves qui veulent ſe procurer des ſecours par leur induſtrie, vont travailler en ville en payant un petit droit au gardien Bachi, & ſont obligés de revenir coucher tous les ſoirs aux bagnes. On emploie aux ouvrages publics ceux qui ne ſçavent aucun métier; mais leur travail eſt alternatif: on les diviſe en deux bandes, dont l'une travaille un jour, & ſe repoſe le lendemain. On en envoie auſſi ſur des corſaires pour faire le ſervice de matelots ou de rameurs; ils ont part aux priſes ſelon qu'ils ſont habiles. Le Dey retire les deux tiers de leur part, & leur laiſſe l'autre. Il en uſe de même avec les ouvriers propres à la conſtruction des vaiſſeaux que les arma-

teurs emploient. D'autres de ces eſclaves ont le privilége de tenir taverne moyennant un droit annuel au Dey & au gardien Bachi. Turcs, Maures, Chrétiens, tous y ſont bien reçus. Ces taverniers gagnent conſidérablement, & pourroient, dans une année, amaſſer le prix de leur liberté ; mais ils aiment mieux ſe livrer au libertinage & à la débauche.

Les eſclaves des particuliers ne ſont pas plus maltraités que ceux du Dey ; leur ſort dépend de l'humeur du maître, mais le plus ſouvent de leur bonne ou mauvaiſe conduite. Rien n'eſt plus commun que de voir les eſclaves chrétiens adonnés à toutes ſortes de vices. Il y en a qui ſe trouvent ſi bien à Alger, ſoit par le profit qu'ils retirent de leur induſtrie, ſoit par la facilité qu'ils ont de ſuivre leur inclination au libertinage, qu'ils achetent le droit d'être eſclaves toute leur vie. Ils conviennent de leur rançon avec leurs maîtres, & entrent en paiement d'une partie afin de ne pouvoir plus être vendus à d'autres. Outre cela, ces

captifs paient tant par lune à ces mêmes maîtres, pour être libres de travailler pour leur propre compte, & ne paient point le reste du prix convenu de leur rançon à dessein d'avoir le nom d'esclave & d'être protégé en cette qualité. Il faut observer que, généralement parlant, les esclaves sont moins exposés aux insultes que les chrétiens libres ; parce que s'il arrivoit qu'un des premiers tombât malade ou mourût de quelques mauvais traitemens, celui qui en seroit coupable se verroit exposé au ressentiment du patron de l'esclave, & obligé de lui en payer un prix fort au-dessus de sa valeur réelle.

On doit convenir cependant qu'il se trouve des esclaves fort à plaindre ; ce sont ceux qui passent pour riches & qui tombent communément entre les mains des *Tagarins*, race de Maures Andalous, qui ne les achetent que pour en tirer un gain mercenaire. Ces maîtres intéressés les emploient à de rudes travaux, sans leur laisser le moindre profit, les traitent & les nour-

riſſent mal, dans la vue d'engager ces malheureux à ſe racheter promptement, & à un prix exceſſif. Ce qu'il y a de fâcheux, c'eſt que ces Tagarins ont un talent merveilleux pour diſcerner ceux dont on peut tirer le plus grand profit, tels que les prêtres, les religieux & les gens qui n'exercent aucune profeſſion méchanique. Un captif, d'une condition diſtinguée, ne ſçauroit trop être en garde contre les recherches de ces marchands avides qui mettent en œuvre toutes ſortes de ruſes, juſqu'à corrompre les compagnons de ſa ſervitude pour s'inſtruire de ſon état & de ſes facultés.

Les femmes, dont on eſpere une bonne rançon, tombent toujours au partage du Dey qui les fait conduire dans une maiſon particuliere où elles ſont gardées & bien traitées juſqu'au temps de leur délivrance. Les autres ſont vendues au plus offrant, & livrées ſans réſerve à tous ſes caprices.

C'eſt une erreur de croire qu'on tâche d'attirer tous ces eſclaves au Mahométiſme par la voie des careſſes,

ou à force de perfécutions. Les Barbaresques ne les achetent que pour les vendre aux peres de la Rédemption, & feroient très-fâchés qu'ils se fissent Mahométans, parce que leur avarice n'y trouveroit pas son compte. Il n'y a guére que des gens riches, qui, ayant de jeunes esclaves, cherchent à les convertir, dans l'espérance d'en faire de bons Musulmans. Ils les élévent comme leurs propres enfans, & croyent en cela faire une œuvre très-agréable à Dieu. Quant aux esclaves d'un âge fait, loin de les séduire, les Algériens leur refusent très-souvent la circoncision, disant communément qu'un mauvais Chrétien ne peut être bon Mahométan. On en trouve un exemple dans l'histoire d'Alger. Un Marseillois, nommé Jean, follicitoit en vain depuis long-temps la permission d'apostasier, auprès du général des galeres de cette république, dans la vue d'être dispensé de s'embarquer. Pour parvenir à son but, il paroît un jour devant le général, habillé à la Turque, disant qu'il s'appelloit Mus-

tapha, & qu'il étoit Musulman. Il lui demanda s'il étoit circoncis, & ordonna de le visiter : on trouva qu'il ne l'étoit pas. Le général lui fit donner la bastonnade, sous prétexte qu'il s'étoit mocqué de la religion. Jean resta Chrétien malgré lui : fut racheté : & repassa dans son pays peu de temps après cette avanture.

Loin de gêner les esclaves sur l'article de la religion, plusieurs maîtres les conduisent eux-mêmes à la chapelle du bagne les jours de fête solemnelle, & s'informent avec soin s'ils remplissent leurs devoirs de Chrétiens. Au reste, l'apostasie ne procure point ici la liberté comme en Turquie ; mais elle rend la condition des esclaves un peu plus douce, en ce qu'elle ôte aux maîtres la liberté de les revendre, & fournit aux captifs plus de facilités pour se sauver. Si l'on donnoit la liberté à tous ceux qui embrasseroient le Mahométisme, dit l'écrivain que nous avons cité, il n'y auroit guére de rédemptions à faire ; car il n'est que trop sûr que la plupart sont refusés. Tout ce

qu'on a vu prouve assez que la captivité à Alger n'est pas aussi rigoureuse qu'on la dépeint communément. L'exemple suivant va faire voir qu'elle l'est encore moins à Tunis. Ramadan, Dey de cette ville, s'étant réfugié en 1695, pendant les troubles de ce royaume, auprès du Grand-Duc de Toscane, avoit à sa suite vingt-cinq esclaves Italiens, la plupart même Toscans; lorsque Ramadan fut rappellé pour être fait Bey en 1696, ces esclaves eurent beau être sollicités de rester dans leur patrie, par leurs parens, leurs amis & par les écclésiastiques, ils ne voulurent point quitter leur maître, & retournerent à Tunis avec lui, en représentant qu'ils y avoient libre exercice de leur religion, tous les secours spirituels qui leur étoient nécessaires, & toutes les commodités temporelles, en vivant honnêtement. Un trait plus fort encore, c'est ce que dit Laugier; *j'ai été prisonnier de guerre des Espagnols en 1706, j'ai resté un an parmi eux, j'y ai été traité avec tant d'inhumanité & de rigueur, que*

je préférerois dix ans d'esclavage à Alger à un an de prison en Espagne. Ce qui fait d'abord trouver cette condition si dure à un Européen, c'est que la sobriété & la vie laborieuse des Algériens manquent de ces commodités, de ces plaisirs que le peuple même trouve en Europe.

Le missionnaire, auteur de l'état des royaumes de Barbarie, dit de même qu'à Tripoli, les Turcs sont plus humains qu'ailleurs, & que la servitude y est beaucoup plus douce que dans les autres endroits de la Barbarie, ce qui même lui paroît un artifice dangereux dont le démon se sert pour gagner des ames, & un esclavage très-dur & très-pénible (*a*).

La relation des états de Fez & de Maroc par Ockeley, rapporte, à la vérité, que le sort des esclaves dans ce royaume est plus déplorable; cependant il paroît par ses récits mêmes, que cette misere excessive ne consiste qu'à être obligés de travaillller & à ne vivre que de pain & d'eau, puisqu'il se trouve plusieurs

---

[*a*] *Pag.* 83.

esclaves dont la conduite captive l'affection de leurs maîtres, leur fait obtenir bien des adoucissemens & une sorte d'inspection sur le travail de leurs camarades. Ce sont ces sortes de parvenus, dit la relation, dont la rigueur est sans bornes. Plus cruels que ceux du pays, ils battent leurs freres sans miséricorde, & se font obéir avec plus de dureté que leurs maîtres. Mouette raconte aussi dans l'histoire de sa captivité plusieurs avantures arrivées à lui-même & à des compagnons de son infortune qui supposent une assez grande liberté, & qui ne font pas présumer, qu'en général, les peuples de Barbarie sont naturellement aussi inhumains qu'on les représente. En supposant cependant la réalité de ces qualités inhumaines des peuples de Fez & de Maroc (*a*), les effets en sont toujours tempérés par l'avarice qui est la passion dominante.

Il résulte de tout ce qu'on vient de lire sur l'état des esclaves Chrétiens en Barbarie, qu'à Tunis, Alger & Tri-

---

[*a*] *Voyez la relation du P. Lafaye*, *pag.* 121.

poli, ils ſont aſſez bien traités pour n'avoir à ſe plaindre que de la perte de leur liberté qu'ils peuvent même ſe procurer eux ſeuls par leur bonne conduite & par leur induſtrie. Quant à Fez, Salé & Maroc, l'eſclavage y eſt certainement rude ; mais on doit convenir auſſi qu'il y a beaucoup d'exagération dans les récits que l'on en fait. Il faut ſur-tout ſe défier de cet appareil barbare de buchers, de potences, de pals, de fers énormes & d'autres inſtrumens de ſupplices que les pieux Trinitaires offrent par-tout en ſpectacle dans leurs égliſes, comme étant deſtinés à tourmenter perpétuellement les malheureux que le ſort conduit en Barbarie pour les obliger à changer de religion & pour le plaiſir de les faire ſouffrir.

Lorſque les rachats ſont faits, dit l'hiſtorien d'Alger, » les peres rédemp-
» teurs Eſpagnols ont grand ſoin d'em-
» pêcher les eſclaves de couper leur
» barbe qu'ils ont laiſſé croître juſqu'à
» leur ceinture. Arrivés en Eſpagne,
» on y fait une proceſſion ſolemnelle
» où les eſclaves ſont conduits deux

» à deux avec leurs bernuches ou ca-
» pes moresques, de longues barbes,
» & chargés de chaînes qu'ils n'ont ja-
» mais portées; toute cette scene at-
» tire la compassion du public qui fait
» de grandes libéralités & jette des
» piéces d'or & d'argent dans des
» bassins que des personnes de distinc-
» tion se font un honneur de porter,
» sans compter les charités qu'on fait
» au couvent de la Rédemption.

Les religieux de la Mercy & de la Trinité donnent à peu près en France un pareil spectacle; & quand même on pourroit leur reprocher d'y mettre quelque ostentation, il y auroit de l'injustice à ne pas convenir qu'elle tourne à l'avantage de la religion, & qu'elle est peut-être même nécessaire pour exciter la charité publique qui devient tous les jours de plus en plus difficile à émouvoir. On ne peut non plus disconvenir que ces religieux, en consacrant leurs travaux à la rédemption des captifs, ne rendent un service important à l'humanité, & ne méritent beaucoup de leur patrie.

DE L'ÉGYPTE.

INTRODUCTION.

Il feroit fuperflu de nous arrêter à parler du temps où l'Égypte a éte connue ; il n'y a point de peuples plus anciens que les Égyptiens. Les anciens hiftoriens facrés & profânes de l'antiquité en font mention avec les plus grands éloges. On peut voir l'hiftoire de cette nation dans l'hiftoire univerfelle de l'immortel Boffuet, & dans l'hiftoire ancienne de Rollin. Quant à notre deffein, il fe bornera à décrire la fituation, l'étendue actuelle & les productions les plus remarquables de

ce pays, & à parler un peu de ses habitans.

Dans cette vue, nous avons consulté les voyages de Paul Lucas, de Granger, de Shaw, du docteur Pococke de Norden, abregés dans les voyageurs modernes, les remarques du pere Siccard dans les lettres édifiantes & la description de l'Égypte de Maillet. Mais un voyageur très-moderne & très-estimable, c'est Hasselquitz, sçavant médecin des académies d'Upsal & de Stockolm, qui a parcouru la Palestine & l'Égypte depuis 1749 jusqu'en 1752 qu'il mourut à Smyrne (*a*). Il avoit laissé des observations intéressantes sur l'histoire naturelle des pays qu'il avoit visités. M. Linnæus, ce sçavant écrivain si chéri des Naturalistes, les a publiées en Suédois par ordre de la Reine de Suéde, sous le titre de *Voyage d'Hasselquitz en Palestine & en Égypte*. Il a été traduit à Rostock du Suédois en

[*a*] *Voyez le Journal Encyclopédique du 15 du mois d'août 1762.*

Allemand en 1762 : nous ne faisons qu'indiquer ici cet ouvrage : il n'a pas été possible de nous le procurer.

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DE L'ÉGYPTE.

Ses différens noms, son climat.

Cette contrée, autrefois si fameuse, est une province de l'empire Ottoman, & la seule qu'ils possédent en Afrique. Considérée sans aucune division, elle s'étend depuis le vingt-quatriéme degré de latitude jusqu'au trente-troisiéme, & depuis le quarante-huitiéme degré de longitude jusqu'au trente-deuxiéme. Ainsi elle a deux cent lieues de long & environ trente dans sa plus grande largeur ; elle est bien moindre en quelques endroits, car le pays est resserré de l'orient à l'occident par deux chaînes de montagnes qui ne laissent entre elles qu'un espace de cinq à six lieues. Ses bornes sont, au nord la Méditerranée ; au couchant la Bar-

barie & le désert de Barca; au sud la Nubie, & à l'orient l'Isthme de Suès & la Mer-Rouge qui la séparent, le premier de l'Arabie, & la derniere de la Palestine.

Cette contrée a porté différens noms; les Juifs l'appellent *Mesraim*; les Romains *Augustanica*; Hérodote, Xénophon, Homere l'appellent de trois noms différens (*a*). Elle a enfin reçu des Grecs celui d'Égypte, d'un de ses Rois appellé *Egyptus*, suivant Strabon & Diodore de Sicile, & ce nom a passé dans toutes les langues d'Europe. Les Turcs l'appellent *Elkobit*.

L'air d'Egypte est extrêmement chaud, & fort sujet à se corrompre par les exhalaisons pernicieuses qui viennent des eaux croupissantes du nil après qu'il s'est retiré, aussi est-il très-mal sain, & la peste désole souvent cette province. La principale riviere qui l'arrose est le Nil. Après avoir coulé paisiblement dans l'Ethiopie où il prend sa source, il entre dans la haute Egypte par sa plus

[*a*] *Potania*, *Ogygia*, *Hefestia*.

grande cataracte. Là il se précipite avec un bruit affreux en formant une nappe de trente pieds de large, laquelle décrit un arc sous lequel on pourroit passer sans se mouiller. Il traverse cette province dans toute sa longueur, & son débordement en fait toute la richesse. Nous en parlerons avec plus d'étendue à l'article de la Ville du Caire, où l'on mesure chaque année la hauteur de l'inondation.

HISTOIRE NATURELLE D'EGYPTE.

Regne Végétal.

L'Égypte a toujours été d'une prodigieuse fertilité principalement en bleds ; c'est ce qui lui avoit fait donner le surnom de *horreum populi romani*, grenier du peuple romain. Le ris, l'orge, les cannes de sucre, les légumes de toute espece n'y sont pas moins abondans. Il en est de même des arbres fruitiers, tels que les citroniers, les orangers, les pêchers & tous ceux d'Europe. Il ne doit être question ici que de

ceux qui sont particuliers à cette contrée. Dans cette classe, il faut placer le doum ou micoulier, dont les feuilles ne sortent qu'à l'extrêmité des branches où elles se forment en gros bouquets si parfaitement égaux, qu'on croiroit que c'est un effet de l'art. On doit y ajouter aussi, d'après Paul Lucas, le fical, le hilegie, le mastie (*a*), l'alcana, qui est une sorte de troesne, le tamarin, & différentes sortes de figuiers qui nous sont inconnus. Les forêts qui sont fort rares dans ce pays, sont des palmiers & des cedres, mais en général le terroir n'est pas propre aux arbres à moins qu'ils n'y soient bien cultivés, & le pays manque de bois presque par-tout. Les plantes y sont au contraire en grand nombre, & on y en trouve de fort curieuses. De ce nombre sont la stramonie, dont le fruit renfermé dans une

[*a*] Il seroit à souhaiter que ce Voyageur eût donné des descriptions exactes de ces arbres, on auroit pu voir si, malgré les noms étrangers dont il les appelle, ils n'ont pas quelque ressemblance avec d'autres arbres connus.

espèce de coquille, dit notre Voyageur, contient des graines qui enivrent & causent des accès de démence; la colocasse qui ne porte en Egypte ni fleurs ni fruits, quoique ailleurs elle porte l'un & l'autre; la casse, dont les vertus purgatives sont si bien connues, & le serban qui a des propriétés tout-à-fait opposées à celles de la casse. La plante qu'on appelle *Berd*, & que les Grecs & les Latins nomment papyrus, croit sur les rivages du nil, & pousse une tige de neuf à dix pieds de haut. Le tronc est composé d'un très-grand nombre de fibres longues & droites qui produisent de petites fleurs. Les feuilles de la plante ressemblent à la lame d'une épée. On s'en sert pour tenir les plaies ouvertes, & l'on prétend que la cendre de la tige guérit celles qui ne sont pas invétérées. Les anciens Egyptiens tiroient de la tige de cette plante une moelle dont ils composoient une substance qui leur servoit à faire du papier, & c'est de-là qu'est venu le nom de papier, qui a été donné à la composition de ce genre.

La melochie est une autre plante dont les feuilles sont fort approchantes de celles de notre betterave ; on l'emploie dans les mêmes maladies où l'on fait usage de mauves. C'est aussi l'aliment le plus commun & le plus agréable d'Egypte ; cuite & accommodée ainsi que nos navets ou nos épinards. Les melons ordinaires, les pasteques, les concombres, n'y sont pas plus rares qu'en Europe, mais beaucoup meilleurs.

Granger, qui étoit en Egypte en 1730, donne la nomenclature suivante (*a*). Les plantes singulieres, dit ce Voyageur, qui étoit Chirurgien, sont le papyrus, le caffier, quatre especes d'acacia, le dom, le napque espece d'arzerolier sauvage, le saffaf semblable au saule, le barnouf, le saffeira, l'hermodatte blanc, l'alfélaié du goût de l'origan, l'abelasis qui ressemble au sisirinchium avec un goût de châtaigne, la melouquié, espece de mercuriale, le colquas ou *arum Egyptiacum*, le lotus sorte de nénuphar, l'achar espece de titimale gom-

[*a*] *Page* 240, *in-12*, *édition de Paris*, 1745.

mieuse & épineuse, portant des gousses comme le haricot, le caterraribas espece de coloquinte, l'aber semblable au romarin, le abbas espece d'acacia sauvage, & le simcka raifort sauvage.

Il ajoute qu'il n'y a ni amandiers ni noyers, & que le séné qui passe d'Egypte en Europe vient de la Nubie.

REGNE ANIMAL.

Outre les animaux domestiques tels que les bœufs, les chameaux, les bufles, les ânes, les chevres, les moutons, les chiens, les chats, qui appartiennent à cet article, on doit joindre encore les animaux sauvages qui sont des bœufs sauvages, des tigres, des jackals, des loups, des sangliers, des renards, des gazelles, des daims, des singes & des ichneumon. Ce dernier, qui est de la grandeur d'un chat porte aussi le nom de mangouste, de rat de pharaon ou rat d'Egypte. Il est couvert d'un poil fort rude & moucheté de blanc, de jaune & de cendré. Il a la tête oblongue, le muzeau court & la gueule très-

petite. Sa langue, ses dents, ses parties naturelles sont comme celles du chat; il a aussi des moustaches fort épaisses, une queue à peu près semblable à celle du renard, des oreilles courtes & cendrées, des jambes noires & les pieds de derriere armés de griffes. On donne le nom de mains à ses pieds de devant, parce qu'elles lui servent comme aux singes pour prendre sa nourriture, & même pour puiser de l'eau pour boire. Il se nourrit de lézards, de cameléons, de serpens, de limaçons, de rats & d'autres animaux. On prétend que l'ichneumon est l'ennemi du crocodile, qu'il se glisse dans son ventre pendant qu'il dort & lui ronge le foie (*a*). Mais il faudroit que ce récit eut été fait par des naturalistes pour captiver entierement notre foi. Ce qui est plus sûr c'est qu'il

(*a*) On voit dans le jardin des Tuileries la figure d'un ichneumon & celles d'un hippopotame & d'un crocodile, groupés près de la statue qui représente le Nil avec ses quatorze enfans, qui sont l'emblême des différentes crûes de ce fleuve, qu'on disoit être de quatorze coudées.

brise ses œufs chaque fois qu'il en rencontre. Cette antipathie pour le crocodile lui a anciennement attiré un culte de la part des Egyptiens qui divinisoient en quelque façon tous les objets dont ils tiroient des avantages essentiels. Comme il attaque l'aspic & tous les serpens, on lui attribue l'instinct de se vautrer dans la boue, de se plonger dans l'eau & de se rouler ensuite dans la poussiere qu'il laisse sécher au soleil à dessein de se faire une espece de cuirasse qui le garantisse de la morsure des ennemis qu'il a à combattre. Cet animal n'est pas bien difficile à apprivoiser & il tient lieu de chats; mais il ne peut souffrir ces animaux & leur livre une guerre perpétuelle. Il joue & badine volontiers avec les hommes, & plus agréablement qu'un chien. Comme il aime beaucoup les œufs de poule & qu'il a la gueule trop étroite pour les saisir, il les casse en les roulant de plusieurs façons, avec une adresse & une legereté qui sont fort amusantes.

Nous ne devons pas oublier de parler ici de l'hippopotame & du crocodile qui

sont des animaux amphibies, & qu'on trouve communément dans le nil.

HIPOPOTAME ou CHEVAL DE RIVIERE.

L'Hipopotame est un animal qui tient extérieurement du cheval & du bœuf, & qui vit plus souvent dans l'eau que sur la terre. Il a la tête de la forme de celle du cheval, mais large de deux pieds & demi, & longue de trois pieds, l'ouverture de la bouche est large d'un pied. Son corps est beaucoup plus gros que celui du bœuf, mais taillé de même. Il a les oreilles & les yeux fort petits; les narines larges, les jambes excessivement grosses & les pieds grands & fourchus. Sa queue qui a un pied de long est grosse à son origine & se termine tout-à-coup en pointe avec une touffe de poil. La peau de l'hipopotame est très-épaisse, très-dure, d'une couleur obscure. Il n'a que peu ou point de poil excepté au museau, où il a une moustache semblable à celle des lions & des chats. Cet amphibie n'est pas

particulier au nil. On le trouve aussi dans le niger, & dans presque toutes les grandes rivieres de l'Afrique. Il vient respirer souvent à la surface de l'eau & y pousser des hennissemens. Il dort dans les roseaux sur le bord des rivieres, & ronfle de façon à être bientôt découvert. Sa course est pesante & si peu prompte, qu'il ne sçauroit attrapper un homme qui le fuit, c'est ce qui rend les Negres assez hardis pour aller l'attaquer lorsqu'il est à terre. Il en est autrement lorsqu'il est dans l'eau; c'est là son véritable élément, & où il jouit de la plus grande force. Il se défend courageusement contre les bâtimens qui lui font la chasse. Plein de fureur ses yeux sont étincelans. Il présente des dents menaçantes & s'en sert pour enlever quelquefois des morceaux de bois considérables. Il renverseroit une chaloupe de quelque grandeur qu'elle fût. On ne peut le blesser que sous le ventre & entre les cuisses. Par-tout ailleurs sa peau est si dure, que les bales ne peuvent la pénétrer. Les flêches s'y émoussent. La femelle de cheval

marin fait ses petits à terre où elle les allaite & les éleve, se jettant dans l'eau avec ses enfans au moindre bruit qu'elle entend.

Le Pere Labat (a) rapporte que l'hipopotame qui est fort sanguin sçait se saigner d'une façon particuliere. Il cherche une pointe de rocher fort aigue & fort mince ; il s'y frotte vivement jusqu'à ce qu'il se soit fait une ouverture suffisante pour laisser couler son sang, il s'agite même violemment pour en accélerer l'écoulement. Lorsqu'il juge que la saignée a été assez abondante, il va se coucher dans la vase, pour couvrir la plaie qu'il s'est faite. Si ce fait est vrai, il est à présumer que l'usage de la saignée n'est point une invention moderne, puisque l'hipopotame en connoît l'utilité, & la pratique, vraisemblablement avant qu'il y ait eu des Chirurgiens.

(a) Nouvelle relation de l'Afrique, tome 5, page 274; in-12, Paris, 1728.

CROCODILE.

Cet animal amphibie est assez connu pour nous dispenser d'en donner une longue description. Il suffira de nous attacher à quelques particularités qui pourront amuser. Le crocodile est le plus grand de tous les lézards, & se trouve en différends endroits de l'Inde, de l'Amérique ainsi qu'en Afrique. Bochart croit que de c'est cet animal dont il est fait mention dans l'Ecriture sainte sous le nom de Leviathan. Sa grandeur est depuis vingt pieds jusqu'à trente & même davantage.

Il est peu d'animaux d'une voracité aussi dangereuse que le crocodile, & la nature lui a donné tout ce qui lui étoit nécessaire pour l'assouvir. Une tête fort large, un gosier de même, une gueule ouverte jusqu'aux oreilles, garnie de dents longues très-pointues qui s'emboitant exactement les unes dans les autres ne peuvent trouver qu'une foible résistance. Cet animal n'a que la machoire supérieure de mobile, elle s'articule à la nuque du col. Celle inférieure

est attachée à l'os du sternum, & acquiere plus de force par cette immobilité. Les pieds qui sont fort courts sont armés de griffes fort crochues, & sa queue presque aussi longue que son corps est ronde & couverte, ainsi que le dos, d'écailles très-dures & impénétrables, excepté sous le ventre où elles sont plus molles & très-minces. Ces animaux habitent dans les roseaux & se couchent dans la vase où ils restent immobiles pour attendre leur proie. Ils dévorent indistinctement tout ce qui s'offre à eux, poissons, reptiles, hommes, enfans, bestiaux. Il commencent par assommer avec leur queue les animaux d'une certaine grosseur qu'ils ont attrappé, & les mangent ensuite tranquillement. Le crocodile est beaucoup moins dangereux sur terre que dans l'eau, parce qu'il ne peut se retourner que difficilement ; au lieu qu'il nage avec beaucoup de rapidité. On prétend que ces animaux s'accouplent de la même maniere que les baleines (*a*), c'est-à-dire, que le mâle ren-

(*a*) *Voyez le premier volume de ces Mélanges, page* 41.

verse sa femelle sur le dos & l'aide ensuite à se relever. Elle pond ordinairement quinze ou vingt œufs qu'elle enterre dans le sable, & qui éclosent ainsi que ceux de tortue par l'ardeur du soleil. Les peuples d'Amérique & les Negres en mangent ainsi que de la chair de l'animal. Ce qu'on doit sur-tout observer de singulier, c'est que le crocodile provenant d'un œuf qui n'est pas plus gros que ceux d'oye, devienne aussi grand que nous l'avons dit. C'est le seul exemple dans les animaux où la nature s'éloigne si fort des proportions ordinaires.

OISEAUX D'EGYPTE.

Parmi les oiseaux qu'on voit en Egypte & qui sont communs dans nos climats, nous devons distinguer le héron à bec de spatule, l'oie du nil, le pélican, le flamand, le chevalier, le saqsaq ou trochile.

L'AUTRUCHE.

Le premier de ces oiseaux est d'une

hauteur si extraordinaire qu'elle va jusqu'à six à sept pieds. On en trouve en différentes contrées de l'Afrique & de l'Amérique méridionale, & on en apporte plusieurs fois en Europe. Il y en a eu une à la ménagerie de Versailles pendant quelques années. L'autruche a des aîles, mais elles ne peuvent lui servir qu'à accélérer sa course, & non pour voler. Elle a un col très-long, une tête fort petite, platte, presque chauve & délicate. Son bec est court, pointu & fort petit à proportion de son corps. Ses cuisses sont sans plumes assez grosses & charnues; ses jambes grosses & très-hautes; chaque pied n'est formé que de deux doigts en avant unis par une petite membrane; la couleur de son plumage est mêlée de blanc, de noir, de gris & de cendré, mais les plumes de sa queue sont ordinairement blanches & servent à faire des plumets, des aigrettes, &c. On a prétendu que dans les pays chauds cet oiseau ne se donnoit pas la peine de couver ses œufs, & qu'il se contentoit de les enterrer dans le sable où la chaleur du soleil les faisoit

éclore naturellement ; mais c'est une erreur. M. Adanson nous apprend dans son histoire du Sénégal que les autruches déposent en effet leurs œufs dans le sable, mais qu'elles les couvent pendant la nuit, seul tems où ils ont besoin d'être couvés dans ces climats brûlans où la chaleur du soleil leur tient lieu d'incubation pendant le jour. On a essayé en vain de faire éclore à la chaleur du soleil sur une couche & dans un athanor à feu lent, des œufs d'une autruche nourrie dans le parc de Versailles. On n'y a pas trouvé la moindre disposition à la fécondité, & sans doute la grande différence des climats, propres à ces oiseaux, altere les germes de la génération jusques dans ses sources.

Les autruches sont si gourmandes qu'elles avalent indifféremment tout ce qu'on leur présente. Il ne faut pas croire cependant qu'elles digerent le fer ni les autres métaux, puisqu'on a observé qu'elles les rendent tels qu'elles les avalent. Loin d'être un aliment pour elles, ces métaux deviennent un poison qui les fait mourir en peu de temps. La

chair de l'autruche est assez bonne, mais d'une digestion difficile. Ses œufs ont à peu près le même goût que ceux d'oye. On raconte qu'Heliogabale, si connu par ses débauches, fit servir un jour sur sa table, six cent têtes d'autruche pour en manger les cervelles.

L'I B I S.

L'Ibis est un oiseau à peu près de la grosseur d'une cigogne avec laquelle sa ressemblance l'a fait confondre souvent. Cependant il est plus petit, & il a le col & les pieds plus longs à proportion. Son plumage est d'un blanc sale, un peu roux presque par-tout le corps. Les grandes plumes du bout des aîles sont noires, le tour de la tête est sans plumes & revêtu d'une peau rouge & ridée. Son bec qui est de couleur aurore est recourbé en dessous & assez tranchant pour couper les lézards, les grenouilles & particulierement les serpens dont il se nourrit. Ces serpens sont une espece particuliere que les vents du sud amenent en quantité dans les mois

de mai & juin ; on dit qu'ils ont quatre pattes & des aîles à peu près comme les chauve-fouris. L'ibis, dit Lucas, a l'inſtinct de les aller attendre dans le temps ſur les frontieres d'Egypte, & il les engloutit en volant. C'eſt à cauſe de ce ſervice que les Egyptiens rendoient à l'ibis des honneurs divins, embaumant précieuſement ſon corps & le conſervant avec vénération. On a obſervé que cet oiſeau ne boit jamais d'eau qui ſoit trouble, & qu'il choiſit les palmiers les plus élevés pour bâtir ſon nid. On prétend auſſi que quand il eſt malade, il ſe donne avec ſon bec des lavemens d'eau ſalée, & que c'eſt delà qu'on a appris l'uſage de ces remedes. Il ſeroit ſingulier que ce fait fut averré. Alors l'Egypte ſeroit recommandable par une particularité à laquelle perſonne n'a fait encore attention ; c'eſt de nourrir des animaux dont les Chirurgiens & les Apoticaires ont appris les premieres fonctions de leur profeſſions. C'eſt une erreur de croire avec l'Auteur de l'Hiſtoire moderne, que l'ibis ne peut vivre

qu'en Egypte, & qu'il se laisse mourir de faim quand on le transporte ailleurs. M. Perraut a donné dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, la description d'un de ces oiseaux qui avoit vécu plusieurs mois à la ménagerie de Versailles.

Paul Lucas parle encore de certains oiseaux ressemblans à des vanneaux & presque aussi gros. J'en ai vu, ajoute-t-il (*a*), » un grand nombre qui vol-
» tigeoient autour de plusieurs gros
» crocodiles étendus sur l'eau comme
» de grandes poutres. Quelques-uns
» de ces oiseaux entroient dans les
» gueules des crocodiles, dès qu'ils y
» étoient entrés, le crocodile refer-
» moient sa gueule, & peu de temps après
» la rouvroient comme pour les laisser
» sortir. Je tirai un coup de fusil, les
» amphibies s'enfoncerent dans l'eau
» & les oiseaux s'envolerent «. J'en tuai un de ceux qui passerent près de la barque où j'étois, & je remarquai qu'il avoit au bout des aîles une pointe très-

(*a*) *Tome 3, page 8.*

aigue. On me dit que ces oiseaux s'en servoient pour piquer le crocodile & l'obliger à leur rendre la liberté après avoir mangé tout ce qu'ils peuvent ramasser entre les dents de cet animal. Notre Voyageur croit que c'est de cet oiseau que Pline a voulu parler sous le nom de *Trochilos*.

Le même Voyageur nous aprend peu de chose des poissons du nil. Il dit seulement que le *Variole* est le meilleur de tous, & qu'il s'en trouve qui pesent jusqu'à 300 liv.; que le cahout, autre poisson, n'est pas moins estimé. Il parle ensuite de plusieurs autres qui n'ont rien de remarquable si ce n'est le *Muge* qui ressemble au brochet. On prend ses œufs pour en faire une espece de pâte fort délicate appellée Boutargue, qu'on porte avec soi dans les voyages, en prenant la (*a*) précaution de l'envelopper de cire pour la garantir des mites.

Pour ce qui est des reptiles & de in-

(*a*) *Voyez le Voyage de Granger, page* 239. Il donne le nom des poissons qui sont les meilleurs.

sectes ; on y envoit de toute sorte, les serpens, les aspics, les lézards, des sauterelles, des cousins, & des moucherons, desquels la description n'a rien d'intéressant.

GENRE MINERAL.

On ne trouve pas moins de richesses dans le genre minéral que dans les deux autres, mais il seroit inutile de les détailler. Il suffit de dire que l'Egypte produit différentes sortes de pierres précieuses, telles que des émeraudes, des cornalines, des cailloux veinés, comme les agathes & susceptibles d'un aussi beau poli, du marbre, du granit (a), toutes sortes de pierres propres à bâtir.

[a] *Voyez les Mémoires de l'Académie des Sciences pour l'année* 1751, *page* 200. M. Guettard y donne un excellent mémoire sur les granites d'Egypte, & fait voir que la France en possède de pareils. C'est à cette occasion que ce sçavant minéralogiste dit qu'il a trouvé des matieres propres à faire de la porcelaine pareille à celle de la Chine.

Entre

Entre Suès & le Caire on trouve dans les sables une quantité de hérissons de mer, de coquilles bivalves & terminées en pointe, dont la plupart

---

j'ai reconnu, ajoute cet académicien, qu'elles étoient semblables à celles que M. le Duc d'Orléans avoit reçues de la Chine. Les expériences de comparaison que j'ai fait exécuter sous les yeux de ce Prince, ne m'ont laissé aucun doute sur la bonté des matieres de France. *Le kaolin & le pétuntse* est-il dit dans le discours préliminaire de la chymie de Schaw, pag. 61, *sont les deux matieres principales dont les Chinois se servent pour leur porcelaine.* Un *de nos fameux naturalistes les a trouvées en France, & s'en est servi pour faire plusieurs essais qui ont très-bien réussi.* Après une découverte aussi bien constatée, il est surprenant que M. de Lauragais, si distingué par ses connoissances & son goût pour la chymie, ait prétendu s'attribuer l'honneur d'avoir trouvé le premier le secret de faire de la porcelaine pareille à celle de la Chine avec des matieres de France. On est bien plus étonné encore de voir que les commissaires de l'académie qui ont examiné les essais de M. de Laugarais, aient déclaré que c'est une invention qui lui est due, tandis que cette même invention est consignée dans le recueil des mémoires de leur compagnie, & que le mémoire de M. Guettard a été lu publiquement le 9 juin 1751.

font conformes aux especes qu'on prend encore aujourd'hui dans la mer-rouge.

Division de l'Égypte.

On divise communément l'Egypte en trois parties. La haute s'étend du côté du sud, la basse vers le nord & la moyenne est située au milieu des deux.

Haute Égypte.

La haute Egypte portoit anciennement le nom de Thebaïde à cause de la ville de Thebes sa capitale, qui étoit aussi surnommée Hecatompyle, parce qu'elle avoit cent portes, par chacune desquelles elle pouvoit, dit-on, faire sortir dix mille combattans. Malgré cette splendeur cette ville a été tellement ruinée qu'on ne convient même pas de l'endroit où elle étoit située. Cette partie de l'Egypte en comprend la moitié que les Turcs appellent *Al-saïd*, & divisent en plusieurs districts qui sont peu connus. On n'y trouve que quelques villes qui méritent à peine

ce nom, & Girgé eſt la capitale de cette contrée; toutes les autres habitations ne ſont que de ſimples villages qui n'ont ni murailles ni fortifications.

La partie orientale de la haute Egypte, ſituée entre le nil & la mer rouge, eſt occupée par des Arabes vagabonds, qui ſont abſolument indépendans & preſque toujours en guerre avec les Turcs. C'eſt là qu'on voit ce fameux déſert de la Thebaïde habité, dès les premiers ſiécles du Chriſtianiſme, par tant de pieux ſolitaires. On y trouve encore quelques monaſteres parmi leſquels celui de ſaint Antoine tient le premier rang. Les religieux y vivent, à ce que nous aſſure Lucas, dans la plus grande auſterité, n'ayant d'autre occupation que la priere & la culture des palmiers. La crainte des Arabes les oblige à ſe tenir perpétuellement renfermés & à ne donner entrée dans leur couvent que par le moyen d'un panier dans lequel on hiſſe avec des poulies ceux qu'on y veut introduire. Granger, qui y a ſéjourné, dit qu'il y fut traité comme les moines, c'eſt-à-dire,

avec une ration de lentilles soir & matin, & du pain assez mauvais. Les religieux ne boivent du vin que les quatre fêtes principales : ils le recueillent chez eux.

Tout ce canton est rempli de précieux restes d'antiquité qui donnent la plus haute idée de son ancienne magnificence. On y rencontre, dit Paul Lucas (*a*), des pyramides plus hautes que celles des environs du Caire, des figures colossales, & d'autres grands ouvrages qui doivent leur origine aux anciens Pharaons. Tels sont le palais fameux qu'on appelle Labyrinthe, le lac artificiel de Mœris, dont Hérodote parle comme du plus superbe & du plus admirable monument de l'univers.

MOYENNE ÉGYPTE.

L'étendue de la moyenne Egypte n'est guere que de quarante lieues. Les

(*a*) *Tome 3, page 152; tome 2, pag. 248 & suiv.*

villes les plus considérables qu'on y rencontre sont Fioum capitale d'un petit districť qui porte le même nom, le grand Caire, Gizé & Suès. La ville de Fioum est bâtie sur un canal qui reçoit les eaux du nil & qui conduit au Caire. On l'appelle *Bahr Jusef*, ou le Fleuve de Joseph, parce qu'on prétend que ce Patriarche l'a fait creuser. Cette Ville est assez peuplée. Il s'y trouve un grand nombre de chrétiens coptes qui ont un Evêque. Il est peu de maisons qui ne soit remarquable par quelques débris de colonnes & d'autres restes d'antiquité. Les environs de Fioum, sont le lieu le plus agréable & le mieux cultivé de toute l'Egypte. On y voit des bosquets d'orangers, de citronniers, de figuiers, & des champs entiers couverts de rosiers. C'est le seul canton de l'Egypte, les monasteres exceptés, où l'on voie des vignes & où l'on recueille du vin.

Le grand Caire, situé sur la rive orientale du nil, est la capitale de toute l'Egypte & la résidence du Bacha qui gouverne la province. Sans en donner

la description qu'on trouve en une infinité d'endroits. Nous nous bornerons à dire qu'on lui donne trois lieues de circuit, sans y comprendre ses fauxbourgs ; que l'on fait monter le nombre de ses habitans à trois cent mille, celui des bains à 70, ses mosquées à 1200, & qu'en général cette ville à l'air fort triste, parce que toutes les fenêtres des maisons sont grillées. Elle a essuyé assez récemment deux terribles accidens qui y ont causé de grands ravages. En 1754 un tremblement de terre renversa une grande partie de la ville & fit périr plusieurs milliers d'habitans. En 1755 un affreux incendie causé, dit-on, par la jalousie d'une des femmes du Gouverneur, consuma un très grand nombre de maisons qui avoient échappé au premier fléau, & ce dernier coûta la vie à plus de trois mille personnes. Arrêtons-nous à ce qu'elle renferme de plus curieux. Son château mérite d'abord attention. Il est bâti sur une éminence qui commande la ville & entouré d'épaisses murailles flanquées de grosses tours ; mais tout

est mal entretenu. On y arrive par un escalier taillé dans le roc, & dont la rampe est si douce, que les chevaux & les chameaux le montent facilement. Un aqueduc de 320 arches y conduit l'eau du nil, & on y voit en outre ce puits merveilleux dont on attribue la construction à Joseph, & qui porte encore son nom. M. Rollin en a donné une description exacte dans son Histoire ancienne. C'est dans ce château que réside le Bacha du Caire, & ce lieu ne peut être habité que par les Turcs.

La ville du Caire étant à quelque distance du nil on y a creusé un canal appellé *Kalis*, qui la traverse du levant au couchant, & qui reçoit les eaux du fleuve dans le tems de l'inondation. C'est alors qu'on fait l'ouverture de ce canal avec beaucoup de solemnité. A une demi-lieue de cette ville est le vieux Caire qui n'offre plus que des ruines qu'on croit être celles de l'ancienne Babylone. Elle est habitée par des Turcs & des Chrétiens coptes qui y possedent six églises, dans l'une desquelles on voit une grotte qui, dit-on, servit de

retraite à la ſainte Vierge lorſqu'elle s'enfuit en Egypte. Il s'y trouve un château qui renferme une belle moſquée & le *mékias* où l'on meſure chaque jour la hauteur du nil. C'eſt un grand réſervoir quarré autour duquel regne une belle gallerie portée par des piliers de marbre blanc, réunis en haut par un ceintre & en bas par une baluſtrade à hauteur d'appui. Au milieu de ce reſervoir, où paſſe un petit bras du nil, eſt une colonne octogone de marbre blanc, partagée en vingt-deux parties égales. La premiere eſt diviſée en vingt-quatre pouces, la ſeconde n'a aucune diviſion; mais les autres ſont marquées par pouces ainſi que la premiere. On eſt fort attentif pendant le tems du débordement à obſerver l'élévation des eaux, & tous les jours on va publier dans les rues du Caire, *le nil eſt cru cette nuit de tant de pouces, il eſt aujourd'hui à telle hauteur.*

Le nil commence ordinairement à croître à la fin de juin, & continue juſqu'à la fin d'août ou au commencement de ſeptembre, qu'il diminue juſ-

qu'à ce qu'il ait repris son lit ordinaire. Lorsqu'il ne parvient pas à la hauteur de 14 coudées, qui reviennent à peu près à trente-deux de nos pieds (*a*), ce n'est par-tout que deuil & tristesse. Chacun déplore d'avance les malheurs dont le pays est menacé. Au contraire, lorsque les eaux ont atteint la mesure desirée, & qu'elles la surpassent, car il faut actuellement au moins dix-neuf coudées pour inonder tout le pays, tant il s'est élevé depuis le temps d'Hérodote qui parle déjà de seize coudées, c'est une allégresse générale ; la joie publique s'annonce par les chants, les danses & toutes sortes de divertissemens. Il reste à sçavoir si la coudée du temps d'Hérodote étoit la même que celle d'aujourd'hui, & si les Turcs qui ont intérêt que l'inondation paroisse atteindre la hauteur favorable de seize coudées, parce que sans cela l'Egypte est exempte de tribut, n'ont pas altéré les mesures du mékias. Kalkasenda, auteur Arabe cité par le

(*a*) *Voy. la Description de l'Egypte par M. Maillet.*

sçavant Sehaw, l'insinue clairement. Ce fleuve répand par tous les lieux où il passe la fécondité la plus parfaite. Elle s'étend même jusqu'aux hommes & aux animaux; aussi ceux qui en sont éloignés, ont mis en œuvre toutes les ressources de l'industrie pour faire parvenir ces eaux jusques sur leurs terres. Canaux, puits, rigoles, pompes & toutes sortes de machines hydrauliques sont employées pour se procurer des eaux bienfaisantes. Paul Lucas dit que, sans exagération, on peut compter plus de deux cent mille bœufs journellement occupés à ce travail.

On explique diversement la cause du débordement périodique de ce fleuve qui arrive précisément dans une saison où toutes les rivieres sont le plus basses. Quelques physiciens l'ont attribuée à des vents réguliers, qui, venant du nord, arrêtent le cours de ce fleuve, obligent ses eaux à se refouler sur elles-mêmes, & à se répandre dans les campagnes. Mais cette opinion est démentie par les nouvelles découvertes dues aux missionnaires Portugais. Il

est hors de doute à présent que cette inondation prend sa source dans les pluies abondantes qui tombent chaque année dans l'Ethyopie, depuis le mois de mai jusqu'en septembre (*a*).

On ne doit pas oublier de mettre encore au rang des curiosités du Caire les fours où l'on fait éclorre les œufs sans le secours des poules. Nous n'entrerons pas dans le détail des différentes méthodes usitées dans cette opération. On peut consulter les voyages de Thevenot, ceux de Paul Lucas & de Granger. Observons seulement que le Grand-Duc de Toscane ayant attiré quelques Egyptiens dans ses états, ils pratiquerent avec succès à Florence l'opération en question. M. de Reaumur l'a exécuté aussi heureusement à Paris. *On lit avec surprise dans l'histoire moderne, tome 8*,

(*a*) *Voyez le Voyage d'Abyssinie par le P. Lobo*; *les Voyages de Bernier en 2 vol.* Ce Voyageur rapporte la réponse des Ambassadeurs d'Ethyopie qu'il vit dans l'Indoustan, aux questions qu'il leur fit sur l'inondation du Nil. *Edition d'Amsterdam*, 1719, 2d. vol. pag. 341.

page 421, que les avantages qu'on retire de cette méthode sont assez médiocres; parce que les poulets éclos de cette maniere sont maigres, chétifs & d'une grande insipidité. C'est une erreur démentie par les faits & par les lumieres de la physique. M. L'abbé de Marsy auroit dû dire plutôt, que cette maniere de faire éclorre des poulets n'est avantageuse que dans l'été. On a l'expérience que dans toute autre saison, sur cinq cent de ces animaux éclos par cette méthode, à peine peut-on en élever un seul, même dans des poëles, & avec les plus grandes précautions.

La ville de Gizé est à une lieue du Caire, & sur la rive occidentale du Nil : on croit qu'elle a été bâtie sur les ruines de Memphis. Elle n'est recommandable que parce qu'elle sert de passage pour aller voir les trois fameuses pyramides que tant de voyageurs ont décrites (*a*). Ces monu-

---

[*a*] M. Norden, sçavant Anglois, qui étoit

mens, qui ont plus de trois mille ans d'antiquité, paſſoient chez les anciens pour une des ſept merveilles du monde; il y a apparence que ce titre ne leur étoit donné qu'à cauſe de leur ſolidité, puiſqu'ils n'ont rien d'ailleurs d'aſſez beau qui puiſſe les faire regarder avec admiration. On ne s'accorde pas ſur l'uſage auquel ces pyramides étoient deſtinées. Les uns veulent qu'elles aient été élevées pour ſervir de tombeaux : c'eſt le ſentiment le plus général. D'autres, parmi leſquels on compte le docteur Schaw, penſent que le coffre quarré de marbre granite, qui ſe trouve dans la chambre haute de la plus élevée de ces pyramides, paroît avoir été plutôt deſtiné à quelqu'uſage religieux, qu'à ſervir de ſépulture. On peut voir dans l'ouvrage même de notre ſçavant Anglois les raiſons qu'il ajoute pour confirmer ſes

au Caire en 1737, a donné une deſcription très-détaillée de ces monumens. Elle ſe trouve dans le ſecond volume des Voyageurs modernes de M. de Puyſieux.

conjectures. A l'égard des deux autres pyramides, il ne peut y avoir aucun soupçon qu'elles fussent destinées à servir de tombeaux, puisqu'elles n'ont point d'ouverture. Au reste, il paroît que ces bâtimens n'ont jamais été achevés. C'est donner dans l'erreur & multiplier inutilement les prodiges, que de rapporter, comme a fait M. Rollin dans son histoire ancienne sur la foi d'Hérodote, de Diodore de Sicile & de Pline, qu'on a fait venir à grands frais les pierres de l'Arabie pour élever ces masses solides. Notre Anglois fait voir qu'elles ont été tirées dans le lieu même, & qu'elles sont de même espèce que celles qui ont servi à la construction du puits de Joseph dont nous avons parlé, & de plusieurs autres édifices. On ignore absolument quels furent les véritables fondateurs de ces pyramides.

La ville de Suès, qui appartient encore à l'Egypte, est située à l'extrémité du Golphe arabique qui portoit anciennement le nom de mer-Rouge. C'est le port le plus voisin du Caire,

& celui où l'on croit que Cléopatre tenta de faire amener ses vaisseaux par terre pour se retirer dans l'Inde après la funeste bataille d'Actium.

Suès est une petite place assez bien fortifiée, où les Turcs entretiennent garnison. Granger observe que tous les édifices sont bâtis d'une belle pierre de taille qui est remarquable, parce que c'est un composé d'une infinité de différens coquillages que la nature a si bien liés ensemble qu'il est impossible d'en séparer aucuns.

BASSE-ÉGYPTE.

Ce pays, appellé *Errif* par les Turcs, portoit anciennement celui de *Delta* à cause de sa figure qui est triangulaire. Il est renfermé entre la Méditerranée & deux bras du Nil qui s'y déchargent, & qui forment une espèce d'isle qui est appellée la Basse Egypte. Cette partie est encore plus fertile que les autres. Son terrein qui est fort bas, est coupé d'une infinité de canaux, comme la Hollande, & les bords du

Nil ſont bordés d'un grand nombre de villages très-peuplés.

Les principales villes de cette contrée ſont Manſoure, Damiette, Roſette & Alexandrie. La premiere, qui eſt à vingt-cinq lieues du Caire, n'eſt remarquable que par la mort du comte d'Artois qui y fut tué quelque temps avant que Saint Louis, ſon frere, eût été fait priſonnier dans ces cantons avec Alphonſe & Charles ſes deux autres freres. On y fait beaucoup de commerce de toilons de coton & de ſel ammoniac qui ſe fabrique dans le pays avec de la ſuie des cheminées. Granger remarque que c'eſt un défaut de ſincérité de la part des voyageurs, que de dire que ce ſel ſe faſſe avec du ſel marin & de l'urine de chameau; il dit ſeulement que la ſuie des cheminées, où l'on ne brûle que de la bouze de vache, donne le meilleur ſel ammoniac, & il apprend la méthode d'y procéder.

Damiette doit être miſe au rang des principales villes d'Egypte, autant par ſa ſituation qui la rend une des

clefs de cette province, que par son commerce & ses manufactures de soie. Elle est célébre dans notre histoire, pour avoir été prise par Saint Louis, qui la donna aux Sarrasins pour sa rançon en 1249. Elle étoit un port de mer du temps de ce Prince ; aujourd'hui elle en est éloignée de près de quatre lieues.

Rosette est à une lieue & demie de la Méditerranée, sur la rive gauche du bras occidental du Nil, lequel est plus large & plus navigable que celui qui passe à Damiette. Ainsi que cette ville, Rosette n'a aujourd'hui ni murailles, ni fortifications ; mais elle est environnée de jardins qui lui donnent l'air d'un village fort vaste. Elle passe pour l'endroit le plus délicieux de l'Égypte, & son commerce la rend très-peuplée.

Alexandrie, qui est la capitale de la Basse-Egypte, est maintenant fort éloignée de la splendeur qu'elle avoit sous les Ptolemées, temps où elle passoit pour la seconde ville de l'univers. Elle doit sa fondation à Alexandre, & porte le nom de Scanderick parmi

les Turcs. L'air y est fort mauvais: cette ville a sur la Méditerranée deux ports, dont l'un n'est ouvert qu'aux vaisseaux du Grand-Seigneur, & l'autre, qui a l'entrée fort dangereuse, est pour les navires étrangers. Son commerce est peu de chose en comparaison de ce qu'il étoit avant qu'on passât aux Indes par l'Océan. Alexandrie est fameuse aujourd'hui par la naissance de plusieurs hommes illustres, tels que Philon le Juif, Origene, saint Athanase, & par le martyre de saint Marc & de sainte Catherine. Elle l'avoit été bien davantage anciennement par les arts & les sciences en tout genre, puisque Orphée, Pythagore, Dédale, Homere, Lycurgue, Solon, Platon, Démocrite & d'autres grands hommes de l'antiquité abandonnérent leur patrie pour aller puiser à Alexandrie, & dans l'Egypte, ces belles connoissances dont ils enrichirent ensuite la Grèce. La fameuse bibliothéque de Ptolemée Philadelphe, qui étoit, suivant les historiens, composée de sept cent mille volumes, fut

long-temps le plus grand ornement d'Alexandrie. Mais enfin, ce trésor inestimable de manuscrits fut en partie réduit en cendres pendant les guerres civiles de César & de Pompée. Les auteurs Anglois de l'histoire universelle en comptent quatre cent mille brûlés dans cette guerre. Ils disent que les trois cent mille autres qui formoient la bibliothéque du *Sérapeon*, ne reçurent aucun dommage. C'est à celle-là que Cléopatre ajouta dans la suite deux cent mille volumes de la bibliothéque de Pergame, dont Marc Antoine lui fit présent (*a*). Les seuls restes de grandeur qu'Alexandrie conserve aujourd'hui, consistent en différentes ruines, en une colonne de marbre fort belle appellée colonne de Pompée, & en un autre monument de même matiere qu'on nomme l'éguille de Cléopatre.

Les Provençaux & les Italiens sont de tous les Européens ceux qui fréquentent le plus le port d'Alexandrie,

(*a*) *Histoire universelle, tom. 6, page 435.*

& qui en font tout le commerce. A environ une demi-lieue de la ville, sur le bord de la mer, est Pharos qui étoit autrefois une isle, & qui tient aujourd'hui au continent. C'est là que Ptolemée Philadelphe avoit fait élever cette tour célébre que l'antiquité regardoit comme une merveille, & sur laquelle on plaçoit un fanal pour faciliter l'entrée du port aux bâtimens. Tous les édifices de ce genre ont depuis reçu le nom de Phare. Le Phare est remplacé par un château nommé *Farillon*, que les Turcs ont fait bâtir, & dont la destination est la même que celle de l'ancienne tour.

Nous ne devons pas quitter la basse-Egypte sans faire observer que tout le terrein qu'elle comprend, a été formé graduellement par le limon que le Nil déposoit. La preuve en résulte par ce que dit Hérodote. » Sous le regne de » Mœris, lorsque le fleuve montoit » à huit coudées, toutes les terres » étoient suffisamment arrosées, & il » n'y avoit pas encore neuf cent ans » que ce Prince étoit mort lorsque les

» prêtres me firent ce rapport. » A présent si le fleuve ne monte pas à seize coudées au moins, le pays n'est pas inondé. Depuis le temps d'Hérodote, le terrein s'est encore élevé de façon qu'il en faut aujourd'hui dix-neuf pour qu'il puisse se répandre par-tout. Une seconde remarque qui confirme la formation de cette terre, c'est que le sol diminue de profondeur à proportion qu'on s'éloigne du Nil. Près de ses bords, il a trente pieds & quelquefois davantage ; à l'extrêmité de l'inondation il n'a pas sept pouces. Le docteur Schaw dit, qu'à compter les années du monde suivant le texte Hébreu, il faut que le sol de l'Egypte se soit élevé depuis le déluge à raison d'un peu plus d'un pied par siécle, ce qui feroit plus d'une ligne par an. Par les expériences qu'il a faites avec de l'eau du Nil, mise dans un tube de trente-deux pouces, il a trouvé que le limon déposé sur le fond, après être séché, n'en faisoit à peine que la cent vingtiéme partie. On peut consulter le chapitre 5 du second volume

des voyages de ce sçavant, on y trouvera une excellente dissertation sur le sujet en question, & une explication satisfaisante de la plupart des monumens antiques qu'on voit en Egypte.

HABITANS DE L'ÈGYPTE.

Leur portrait, leurs mœurs.

Ce pays, quoique beaucoup moins peuplé qu'il ne l'étoit du temps d'Hérodote, qui y comptoit vingt mille villes & une multitude innombrable d'hommes, ne laisse pas de contenir encore un assez grand nombre d'habitans. C'est un mêlange de Coptes, d'Arabes, de Turcs, de Grecs, d'Arméniens & de Juifs (*a*).

Les Coptes sont la nation primitive & descendent des anciens Egyptiens.

(*a*) *Voyez le premier volume des Voyageurs modernes.* Il renferme l'extrait des voyages du docteur Pococke en Egypte : on y trouve une description de ses habitans, de leurs mœurs, de leurs usages & de leur gouvernement.

Ils ont en général le visage fort basanné, quoique bien moins noir que celui des Ethyopiens. Les femmes sont fort laides, & cependant, si l'on en croit les voyageurs, elles entendent si bien l'art de plaire qu'on ne peut s'empêcher de les trouver aimables. Les ornemens de leur parure réparent en quelque sorte les défauts de leur figure. Elles se baignent & se parfument plusieurs fois par jour, quoiqu'elles sortent rarement. Et ce qui est tout-à-fait opposé à l'usage des femmes d'Europe, c'est que le desir unique de plaire à leurs maris porte les Égyptiennes à se parer beaucoup moins lorsqu'elles sortent de leurs maisons que lorsqu'elles y restent ; cependant elles n'en sont pas plus chastes. Outre qu'elles sont d'une paresse excessive, leur sensualité est fort grande, & leur libertinage outré : elles sont immodestes dans leur maintien, & sans pudeur, sans retenue dans leurs discours.

Les hommes n'ont d'autre occupation que de fumer, prendre du caffé,

& de discourir dans les places. Leur caractere n'est pas moins méprisable que celui de leurs femmes. Ils sont fourbes, menteurs, lâches, d'une ignorance stupide & d'une présomption ridicule qui leur fait mépriser tous les autres peuples. Parmi ces Coptes, les uns professent le Christianisme, & les autres ont embrassé l'Alcoran depuis que les Arabes se sont rendus maîtres de l'Egypte. Ceux qui suivent le Christianisme regardent saint Marc comme leur premier apôtre, & on montre encore à Alexandrie, dans une église consacrée à cet Evangéliste, la chaire dans laquelle il prêchoit.

Leurs ancêtres ont donné à l'église quantité de martyrs & un grand nombre de pieux solitaires qui ont peuplé les déserts de la Thebaïde, & qu'on doit regarder comme les instituteurs de la vie monastique. Ils se séparerent au cinquiéme siécle de l'église Grecque, par attachement à leur patriarche Dioscore, qui ne reconnoissoit qu'une seule nature, une volonté & une personne en J. C. Ce prélat fut déposé

au

au concile de Calcédoine ; mais tous les évêques, ses suffragans, refuserent de souscrire à ce jugement, & formerent le schisme qui dure encore aujourd'hui. Le patriarche des Coptes réside au Caire ; mais à peine reste-t-il huit ou dix évêques dans sa jurisdictions de plus de cent vingt qu'il avoit anciennement. Le nombre des Chrétiens Eutichéens monte à peine à quarante mille en Egypte, quoique, lors de l'invasion des Arabes au septiéme siécle, qu'on prétend qu'ils favoriserent par haine pour les Grecs auxquels il étoit soumis, il monta à six cent mille. Les raisons de cette diminution excessive, dans l'espace de dix siécles, viennent de leur obstination dans leur schisme qu'on a voulu anéantir dans leur sang.

L'histoire rapporte que l'Empereur Justinien en fit en un seul jour massacrer deux cent mille qu'on n'avoit pu convertir. Les Turcs, sous la domination desquels ils ont passé ensuite, en ont fait périr aussi un grand nombre, parce qu'ils se mutinoient contre

leurs gouverneurs. Ils ont réduit à l'esclavage les femmes, les enfans; & cette malheureuse nation, victime de toutes ces calamités, s'est vue presque détruite pour avoir fait trop d'estime des lumieres de Dioscore, & pour avoir marqué de l'horreur pour l'oppression.

La liturgie de ces Coptes differe peu de celle des Grecs, & est dans une langue particuliere qu'on croit l'ancien Egyptien (a).

Les Arabes sont divisés ici en deux sortes; les *Felaquets* qui sont des paysans résidans dans des villages, & les *Bédouins* qui vivent dans une grande indépendance. Ceux-ci sont partagés en tribus qui ont chacune un chef qu'on appelle *Cheik*. Ils vivent sous des tentes & changent d'habitation chaque fois qu'il leur plaît. Il arrive

(a) Le docteur Pococke, évêque d'Offory en Egypte, est entré dans des détails assez longs sur les cérémonies des Coptes. M. de Puysieux en a donné l'extrait dans le tome 1. de ses Voyageurs modernes.

souvent que ces vagabonds, mécontens du gouvernement auquel ils paient un leger tribut, tombent sur les terres des Felaques, y font la moisson, & s'éloignent après avoir tout dévasté. M. Norden rapporte un exemple d'une excursion de cette nature, arrivée pendant son séjour en Egypte.

Les Grecs qui ont possédé longtemps cette contrée, y sont aujourd'hui en très-petit nombre : on y en compte à peine huit mille. Les Arméniens, les Juifs y sont attirés par le commerce, & résident au Caire & dans les villes maritimes. Quoique l'Egypte ait été le berceau du peuple Juif, ils n'y sont pas beaucoup répandus. A l'exception des villes que nous venons de nommer, & dans lesquelles ils ont un assez grand crédit, partout ailleurs ils sont obligés de ne se montrer qu'avec bien des précautions pour n'être pas exposés à des insultes sanglantes.

Les Turcs forment le peuple dominant en Egypte, & c'est dans leurs mains que sont l'administration des af-

faires & l'exercice de toutes les charges de cette province.

Révolutions de l'Égypte.

Son Gouvernement actuel.

On ne peut contester aux Egyptiens que leur origine ne soit une des plus anciennes du monde. Mais les commencemens de leur histoire sont enveloppés de ténébres épaisses qu'il n'est pas possible de percer. Les premiers de leurs Rois furent de la race des Pharaons qui sont si connus, & qui porterent ce nom comme un titre attaché au trône, plutôt que comme celui de leur dynastie. M. Rollin a donné une longue suite de ses anciens Rois, dont le dernier, nommé Psammenit, ayant été vaincu par Cambyse, successeur du Grand Cyrus en Perse, l'Egypte devint alors une province de l'empire Persan.

Deux cent ans après, Alexandre la subjugua avec le reste de la Perse. La mort de ce conquérant la fit passer aux Ptolemées qui y établirent une nou-

velle monarchie, & qui la rendirent si célébre par la sagesse de ses loix & par l'universalité des sciences qui y fleurirent (*a*). Ce royaume subsista jusqu'à la mort de Cléopatre qu'il devint une province de l'empire Romain, & ensuite de celui d'orient. Les Grecs garderent l'Egypte jusqu'en 640 que Omar, second Calife, qui avoit déjà conquis la Perse, s'empara aussi de cette contrée. Saladin y établit ensuite l'empire des Mammelucs, qui dura depuis 1164 jusqu'en 1516, que Selim I, Empereur des Turcs, défit le Soudan Cumpson & soumit tous ses états. Depuis cette époque, l'Egypte est gouvernée par un Bacha qui est nommé par le Grand-Seigneur à qui il rend directement un compte de sa conduite, & qui le change tous les deux ans. Le Bacha a sous lui vingt-quatre beys ou gouverneurs qui commandent dans les provinces, où ils sont presque despotiques. Leurs

(*a*) *Voyez l'Histoire universelle, traduite de l'Anglois, tome 6, page 428.*

fonctions n'ont pas plus de durée que celle du Bacha, à la nomination de qui sont ces places. Après les Beys sont les Agas, les Cacheiffs, les Caimakans, dont le commandement s'étend sur plusieurs villages, & dont les fonctions principales sont de lever les tributs. Il y a une milice établie en Egypte, & divisée en plusieurs classes militaires, suivant l'usage de l'empire Ottoman. Elle est dispersée dans tout le pays pour contenir les peuples dans le devoir.

Les principaux officiers de ces troupes forment le grand divan ou conseil, auquel se rapporte tout ce qui concerne l'administration générale.

La justice se rend ici, comme dans le reste de l'empire Ottoman, par un Cady dont les sentences sont plus souvent dictées par l'intérêt que par l'équité. Il en est de même de celles que rendent le Mufti & les docteurs de la loi dans les affaires de religion.

On prétend que le Grand Seigneur ne tire pas plus de quinze ou seize millions de cette riche province.

Le commerce qui s'y fait par les Européens consiste à y porter des métaux, des étoffes, du papier, &c. & on en rapporte du caffé, de l'encens, des épiceries, des toiles de lin & de coton, de l'aloës & toutes sortes de drogues médicinales.

DE L'ARABIE (a)

INTRODUCTION.

Quoique l'on soit bien informé que l'Arabie ait été habitée dès les temps les plus voisins du déluge, cependant on est fort éloigné d'avoir des connoissances exactes de ses pro-

[a] Nous devons observer que nous donnons la description de l'Arabie en général, afin d'éviter toutes répétitions; cet inconvénient auroit été inévitable, si, comme nous en avions d'abord formé le dessein, nous nous étions bornés à décrire ici la partie de l'Arabie renfermée dans la Zone tempérée, en renvoyant à l'article de la Zone torride l'autre partie de l'Arabie qui y est située.

ductions dans tous les genres. Tous les voyageurs qui ont visité cette contrée se sont tenus sur les côtes, sans pénétrer dans l'intérieur qui n'offroit rien d'intéressant à leurs vues de commerce. S'il est vrai que les Arabes aient été mieux connus, c'est que ces peuples étant répandus en Barbarie, en Egypte, dans la Palestine & dans toutes les provinces méridionales de l'empire Ottoman, ceux qui ont parcouru ces pays ont été à portée d'observer leurs mœurs, leurs usages & tout ce qui concernoit cette nation errante. De ce nombre, sont M. de la Merveille, directeur d'une compagnie de négocians de Saint-Malo, qui avoient entrepris de faire directement le commerce de l'Arabie, & M. Darvieux qui a résidé pendant douze ans en qualité de consul dans la Syrie, & qui a habité aussi quelque temps la Barbarie. C'est à M. Laroque à qui on doit la rédaction & l'édition des mémoires de ces deux voyageurs. Il a donné ceux de M. de la Merveille sous le titre de *Voyage de l'Arabie heu-*

reuse (*a*), & ceux de M. Darvieux; sous celui de *Voyage fait par ordre de Louis XIV dans la Palestine, vers le Grand-Emir, chef des princes Arabes* (*b*). Outre les connoissances principales que nous ont fourni ces deux ouvrages, nous avons encore tiré différens éclaircissemens d'Owington, du docteur Schaw que nous avons déjà cité ci-devant, & de quelques autres.

Mais malgré le soin que nous avons eu de recueillir tout ce qu'on a dit de l'Arabie, nous ne pouvons nous empêcher de convenir qu'il reste bien des choses à desirer encore à cet égard; sur-tout si l'on veut chercher à concilier l'Ecriture-Sainte avec la physique moderne.

On avoit droit d'espérer que ce défaut de connoissance alloit être bientôt réparé, puisque le Roi de Dannemarck a fait partir en 1762 une com-

---

[*a*] *In* 12, *à Paris*, 1716.

[*b*] Il porte aussi le titre de *Mœurs & Coutumes des Arabes*. Paris, 1717.

pagnie de sçavans (*a*) pour visiter l'Egypte & principalement l'Arabie, & pour y recueillir les curiosités naturelles, les trésors littéraires qui peuvent s'y trouver; mais on a appris, l'an passé, que le dernier de ces sçavans voyageurs qui avoit survécu aux autres, étoit mort à Balsora.

ETENDUE DE L'ARABIE EN GÉNÉRAL.

Sa Division géographique.

La vaste région que l'on désigne par le nom d'Arabie, est située dans l'Asie occidentale, entre le douziéme

---

[*a*] Ces Voyageurs étoient au nombre de cinq; un philosophe, un Physicien, un géométre, un médécin & un dessinateur. Outre une instruction que le Roi leur avoit fait donner pour régler les dévoirs & les fonctions de chacun d'eux, M. Michaëlis leur a proposé différentes questions, dont les réponses répandroient de grandes lumieres sur toutes les parties de l'Histoire naturelle. Il en a composé un volume qui a été publié à Francfort en 1762. *Voyez le Journal Encyclopédique du* 1er. *Février* 1763.

& le trente-quatriéme degré de latitude au nord, & le cinquante-uniéme & le soixante-seiziéme degré de longitude. Sa plus grande étendue est du nord au midi, depuis le détroit de Babel-Mandel où est l'embouchure de la mer Rouge jusqu'au désert de Jazira sur les confins septentrionaux de l'Arabie déserte; elle n'a pas moins de vingt-un degrés, qui font cinq cent lieues : sa largeur prise depuis le cap Rosalgat sur la mer des Indes, à un degré trente minutes du tropique, jusqu'à la côte opposée de la mer-Rouge, est d'environ dix-huit degrés ou de quatre cent cinquante lieues. Ses bornes sont au nord, une partie de la Syrie & le Diarbeck dont on a parlé ci-devant; à l'ouest, la mer Rouge qui la sépare de l'Afrique : au sud, l'océan Indien; & à l'est, le Golphe Persique. Ainsi, elle est environnée de trois mers qui en forment une des plus grandes presqu'isle du monde. On la divise communément en trois contrées, l'Arabie pétrée, l'Arabie déserte & l'Arabie heureuse. On donne

depuis un temps immémorial le nom d'*Arab* ou d'*Arabah* à ce pays. Les uns le dérivent d'*Yabab*, un des premiers Rois, & les autres du mot *arab* ou *éreb*., qui, en Hébreu, signifie occident. Ce sentiment est fondé sur divers témoignages tirés des livres saints, qui divisent l'Arabie en pays d'orient, *Eretz-Kedem*, & pays d'occident *Eretz-Arab*. Les peuples de ce dernier ayant subjugué le pays d'orient, le comprirent sous le nom d'Arab, & celui de Kedem fut oublié. Quoiqu'il en soit, il est évident que les différentes dénominations des trois divisions que nous avons rapportées, sont analogues aux qualités physiques de chacune d'elles.

L'ARABIE PÊTRÉE.

L'étendue de cette région n'est ni généralement connue, ni déterminée d'une maniere invariable. Quelques géographes, desquels est l'abbé Lenglet, divisent l'Arabie pétrée en deux parties; l'une septentrionale qui est presque entiérement déserte & inculte;

& l'autre méridionale, qui comprend la Mecque & Médine. D'autres placent ces deux villes dans l'Arabie heureuse, & c'est à ce sentiment que nous nous rapporterons. Ainsi l'Arabie pétrée est la plus petite des divisions de l'Arabie, & la plus occidentale. Elle est bornée au nord par la Palestine; à l'orient, par la Syrie & l'Arabie déserte; au midi, par l'Arabie heureuse; & à l'occident, par la mer Rouge qui la sépare de l'Egypte. Elle est sous la domination du Grand-Seigneur. A l'exception de quelques cantons qui sont assez fertiles, ce pays n'offre partout ailleurs que des sables arides & des rochers, ce qui lui a fait donner le nom d'Arabie pétrée; les Grecs appelloient aussi *Petra* son ancienne capitale, parce qu'elle étoit située entre des rochers. Cette ville porte aujourd'hui le nom de Krack ou Hérac, & n'est considérable ni par son étendue, ni par son commerce, ni par ses édifices qui tombent en ruines. Elle est située vers les confins de la Palestine, & renferme une garnison Tur-

que qui y est envoyée par le Bacha du Caire, dans le gouvernement duquel l'Arabie pétrée est comprise.

Tor, Ayla & *Haura* sont d'autres villes un peu plus commerçantes, & ont chacune un port sur la mer rouge. La premiere a aussi un château gardé par les Turcs. On croit que c'est près de Tor que les Israëlites arriverent après avoir passé la mer rouge à pied sec.

L'Arabie Petrée est célebre pour avoir été la demeure des Ammonites, des Moabites, des Madianites, des Iduméens & des Amalecites, peuples si souvent cités dans l'Ecriture. Elle a été habitée aussi pendant quarante ans par les Israëlites, qui s'y refugierent sous la conduite de Moyse après leur sortie d'Egypte. C'est dans cette portion de l'Arabie que se trouvent le mont Horeb & le mont Sinaï, sur lequel Dieu donna sa loi à Moyse qu'on croit y être enterré. Cette montagne se partage en deux sommets, dont le plus élevé est appellé *Gibel mousa, montagne de Moyse*, sur lequel les Arabes prétendent que Moyse reçut les tables sacrées. Au

pied du mont Sinaï est un couvent dédié à sainte Catherine, & habité par cent cinquante Caloyers ou Moines grecs, qui suivant Owington (*a*), reçoivent très-honnêtement tous ceux qui vont les visiter, sans distinction de Mahométans ou de Chrétiens. On prétend que ce couvent a été bâti par les ordres de sainte Heleine mere du grand Constantin. On y admiroit sur-tout un escalier de 1400 marches taillées dans le roc pour monter jusqu'au sommet du mont Sinaï. Il ne reste plus à présent que quelques vestiges de cet escalier. Les environs de ce mont offrent aussi les débris d'une infinité de chapelles & de cellules, qui avant l'établissement du Mahométisme étoient habitées par des Hermites chrétiens, dont on fait monter le nombre jusqu'à 12 ou 14 mille.

ARABIE DÉSERTE.

Tous les Géographes varient encore beaucoup sur l'étendue de cette région,

---

[*a*] *Tome* 2, *page* 181.

dans laquelle on comprend quelquefois différens pays situés dans l'Arabie heureuse. Ses limites sont à l'est, la Chaldée ancienne qui porte le nom d'*Yrac Arabi* province de l'Empire Ottoman; au sud, l'Arabie heureuse; à l'ouest, la Palestine & la Syrie; & au nord, l'Euphrate qui la sépare du Diarbek. Dans cet état, sa longueur & sa largeur ne sont pas différentes, & n'ont pas moins de 200 ou 250 lieues. La plus grande partie de cette contrée ne consiste qu'en des déserts affreux, desquels il n'est pas possible de déterminer avec exactitude l'étendue ni la situation. On ne s'accorde même pas sur leurs véritables noms. Presque de tous côtés on ne rencontre que des plaines arides, des monceaux de sable élevés par les vents des montagnes pelées & environnées de précipices. Les puits & les fontaines y sont si rares, que les habitans de cette malheureuse terre, se sont fait de tous temps la guerre pour en avoir la possession; d'ailleurs elles ont encore le désagrément d'être du plus mauvais

goût (*a*). Cependant au milieu des sables, dont elle est couverte, il se trouve quelques endroits fertiles qui semblent autant de petites isles agréables, isolées au milieu d'un vaste océan de sable. Ces cantons arrosés de sources & coupés par de petits ruisseaux, produisent des arbres & des fruits excellens.

L'Arabie déserte n'est gueres connue des Européens que sur les côtes. L'intérieur du pays est habité par des Arabes errans qui campent de côtés & d'autres. On y distingue cependant plusieurs états particuliers, dont les uns sont tributaires du Grand-Seigneur, & les autres indépendans. Ces derniers sont au nombre de quatre ; sçavoir, *Elcatif*, *Julfar*, *Vodana*, *Yamama*, ou *Yemamah*, suivant M. l'Abbé de Marigny (*b*). Le premier est le plus considérable & s'étend le long de la

---

[*a*] *Voyez l'Itinéraire de l'Arabie déserte, ou Voyage de Balsora à Alep, fait en* 1750, *traduit de l'Anglois.* In-12. 1757.

[*a*] *Voyez l'Histoire des Arabes, tome* 1, *page* 39 & 72.

côte occidentale du golphe persique, entre les vingt-cinq & vingt-neuf degré de latitude. Sa capitale qui est Elcatif passe pour une bonne ville. Elle est située sur le golphe persique à peu de distance de l'isle de Bahren, si fameuse par la pêche des perles, laquelle appartient au Royaume de Perse. L'état d'Elcatif est gouverné par un Souverain qu'on appelle *Emir*, & qui se prétend descendu de Mahomet, ainsi que tous les Cherifs de l'Arabie.

Julfar, Vodana, sont de petits états qui se trouvent dans l'intérieur des terres, & dont on ne connoît que les noms. Ils sont aussi soumis à des Cherifs qui sont indépendans. Celui d'Yamama passe pour être très-étendu, & sa situation est au centre de l'Arabie déserte.

Le pays d'Yamama ou d'Yemamah est célebre par la révolte de son Souverain nommé *Mosseil.amah*, contre Aboubeker successeur de Mahomet, dont il avoit abandonné la religion pour publier une autre doctrine & un nouvel alcoran de sa façon (*a*).

[*a*] *Histoire des Arabes*, *page* 73.

ARABIE HEUREUSE.

Cette contrée tire son nom de ce qu'elle est plus fertille que les deux autres Arabies; mais il s'en faut beaucoup cependant qu'on puisse l'appliquer à tout le pays qu'elle comprend. Elle est bornée au nord par les deux autres Arabies; au midi & à l'orient, par la mer des Indes, & à l'occident par la mer rouge, de façon que c'est une grande peninsule qui s'étend depuis le premier dégré de latitude jusqu'à cinq dégrés, à un dégré trente minutes du tropique du cancer. Sa longueur du sud au nord n'est gueres moindre de 500 lieues. Sa largeur étant resserrée entre la mer rouge & l'océan indien; elle se trouve en quelques endroits, tels qu'à la pointe d'Aden, n'être que de vingt-cinq ou trente lieues, mais sous le vingt-cinquiéme dégré elle est de près de deux cens lieues. On peut diviser l'Arabie heureuse en deux parties, l'une septentrionale & l'autre méridionale. La premiere qui, suivant M. la Ro-

que (*a*), s'appelle aussi Hegiar, & qui devroit faire plutôt partie de l'Arabie déserte, renferme les villes de *Medine*, de *la Mecque* & de *Mascate*; capitales d'autant de petits états particuliers, dont les bornes respectives sont inconnues. La partie méridionale contient les royaumes d'Yemen, de Fartach & de Hadramout. C'est la seule portion de l'Arabie qui a sa fertilité, ses richesses & la beauté de son climat, rendent véritablement digne de porter le nom d'heureuse.

MEDINE.

Cette ville, si célebre parmi les Mahométans, par l'avantage qu'elle a de renfermer le Corps de Mahomet, est à 15 lieues de la côte occidentale de la mer rouge. Elle portoit avant ce faux Prophete le nom d'*Yatreb* qu'elle avoit reçu de son fondateur qui étoit chef d'une puissante tribu; dans la suite on la nomma *Medina al-nabi*, ville du Prophete, parce que Mahomet en avoit

---

[*a*] *Page* 140.

fait le siege de son Empire, & y étoit inhumé. Sa situation est au milieu d'une petite plaine que bordent plusieurs montagnes qui ne produisent que des dattes. Les Medinois furent les premiers disciples de Mahomet, & c'est dans leur ville qu'il bâtit la premiere mosquée. Sa sépulture est dans un temple magnifique, nommé la mosquée sainte; il est placé au centre de la ville, & à l'endroit même où Mahomet mourut. Tous ceux qui ont visité cette mosquée ne parlent qu'avec admiration des richesses nombreuses qu'elle renferme. Par-tout on voit des colonnes de marbre, des incrustations d'or, des vases du même métal enrichis de pierres de grand prix. Les tombeaux d'Abubeker & d'Omar, les deux premiers successeurs de Mahomet, sont aux deux côtés de celui du Prophete, qui est couvert d'un beau poele de soie noire, que le Grand-Seigneur envoie tous les ans.

La ville de Medine avec son territoire est gouvernée par un Cherif sous la protection du Grand-Seigneur, & toute l'autorité de cet Empereur ne

pourroit parvenir à dépouiller un Prince de cette famille de la souveraineté qu'il exerce dans ce canton.

LA MECQUE.

Autant la ville de Medine a de célébrité pour être le lieu de la sépulture de Mahomet, autant celle de la Mecque en a pour lui avoir donné naissance. Les Arabes la nomment *Mekka* ou *Bekka*, termes synonymes qui signifient un lieu de grand concours. Sa situation est dans une vallée fertile à quatre-vingt lieues de Medine, & à vingt de la mer rouge. Cette ville est ouverte, sans remparts, sans murailles, & d'une étendue médiocre, quoique les Mahométans l'appellent la *grande*, la *magnifique*, *Maccah*, *Moazema*. Le temple & les lieux saints embrassent la moitié de la ville : la franchise s'étend à deux lieues au-dehors (*a*); les limites sont marquées par des colonnes, des barrieres, & d'autres indices. Tous ces lieux saints sont des asyles inviola-

[*a*] *Voyages de Chardin, tome 7, page 308.*

bles auxquels les Mahométans portent un respect sans bornes. Il est défendu de tuer rien qui ait vie dans cette enceinte sacrée, non pas même un ver ou une mouche; d'y couper des arbres ni d'en arracher les branches, ni seulement d'y dire une injure. Toutes ces actions seroient autant de crimes capitaux qui ne s'expieroient que par la mort du coupable. Un Chrétien, un Juif ou un idolâtre qui mettroit le pied dans cette enceinte, seroit condamné à perdre la vie, on ne pourroit la racheter qu'en embrassant le Mahométisme. Le principal des lieux sacrés est le *Kaabah*; c'est une chapelle quarrée haute de quarante pieds, large de trente-six, & bâtie de pierres noires & luisantes, dans un lieu si bas qu'on y descend par douze degrés. Cette chapelle, dont on attribue la premiere fondation à Abraham, est entourée d'un parapet de six pieds de hauteur & de douze de large. Elle n'a qu'une porte qui regarde l'orient, & qui est revêtue en dedans & en dehors de plaques d'argent fort épaisses & d'inscrutations d'or massif. Les Pelerins

rins se prosternent à cette entrée, baissent la tête jusques sur le seuil de la porte en récitant des prieres; ils vont ensuite baiser la pierre noire (a) qui est suspendue à quatre pieds de terre dans le côté oriental de la chapelle, puis ils font sept fois le tour du Kaabah, tantôt en sautant, tantôt en marchant à pas graves & s'arrêtant aux coins pour les baiser. L'intérieur de cette chapelle n'est pas moins richement décoré que l'entrée. L'or brille sur les lambris & sur les murs, le plancher est couvert de magnifiques tapis. Le Grand-Seigneur y envoie tous les ans une tenture su-

[a] Cette pierre noire, qui s'appelle en Arabe *hagiar al-asouad*, étoit déjà fort révérée avant Mahomet, & les Arabes en racontent de grandes merveilles. Ils assûrent qu'Abraham s'y tint assis pendant qu'il faisoit bâtir le Kaabah, & qu'on y voit encore la trace de ses pieds. Ils ajoutent que ce fut sur cette même pierre qu'il connut Agar pour la premiere fois, & qu'il y attacha le chameau qui avoit apporté son fils lorsqu'il voulut le sacrifier. *Voyez l'Histoire des Arabes, tome 1, page 52. Chardin, tome 7, page 376 & 378, l'Histoire moderne, tome 7, page 180.*

perbe de soie noire, que l'on met pendant le tems du pelerinage, & c'est lui seul qui a le droit de fournir cette tapisserie à la Mecque. Le Cherif dispose des vieilles tentures, & en envoie en présent différens morceaux comme de précieuses reliques. Aux voûtes de la chapelle est suspendue une prodigieuse quantité de vases d'or, d'argent enrichis de pierres fines. Les quatre angles de ce temple sont affectés à autant de sectes mahométanes, où chacune va se placer & faire ses dévotions. C'est ainsi qu'à Jérusalem dans l'église du saint Sépulchre, les Pelerins de différente communion ont des chapelles particulieres où chacune célébre l'office suivant ses rites.

Les cérémonies qu'observent les Pelerins musulmans qui visitent la Mecque, ainsi que leur ordonne l'alcoran, sont prescrites par l'usage. Elles consistent à être arrivés à la Mecque au commencement du douziéme mois de l'année, à se laver, & s'habiller d'une certaine façon avant & après la visite des lieux sacrês. Lorsqu'ils sont entrés

dans le Kaabah, ils baifent la pierre noire, ainfi que nous l'avons dit, en y appliquant la bouche, le front & la joue gauche. Nous ne fuivrons pas les pieux Mufulmans dans tous les lieux facrés qui font l'objet de leur pelerinage, & dans toutes les pratiques minutieufes & abfurdes qu'ils fe font un devoir d'obferver. Dans quels excès ridicules ne tombe pas le fanatique ardent & aveugle, ou le dévot, crédule & imbecille? Tous les ans il arrive à la Mecque dans la faifon du pelerinage cinq caravanes nombreufes de Mufulmans, dont la premiere vient du grand Caire, la feconde de Syrie, la troifiéme de Perfe, la quatriéme de l'Indouftan, & la cinquiéme de Barbarie. On fait monter le nombre de tous ces Pelerins à près d'un million. La plus grande partie loge fous des tentes aux environs de la Mecque. On fe perfuade aifément qu'un concours fi prodigieux y apporte annuellement de grandes richeffes; c'eft une efpece de tribut que la fuperftition mufulmane s'empreffe de payer à cette ville facrée. Tous fes

environs sont d'une stérilité affreuse : sans arbres, sans verdure & sans qu'on y voie même les plantes sauvages qui croissent communément dans les déserts. Il n'y a point d'eau douce à la Mecque que celle d'un aqueduc qui vient du Mont Arafat, ou l'eau de pluie que les habitans ramassent dans des citernes. Hors du territoire de la Mecque on voit des sources, des campagnes cultivées & fécondes, des jardins émaillés de fleurs & plantés de légumes, & de toute sorte d'arbres fruitiers. Le pays est d'ailleurs abondamment fourni de munitions qui lui viennent des ports de l'Arabie heureuse & de l'Egypte. Ainsi il ne lui manque rien de ce qui peut servir aux besoins, & même aux délices de la vie.

C'est une erreur, est-il dit dans le voyage de l'Arabie heureuse, de s'imaginer que le Grand-Seigneur est le souverain de la Mecque & de Medine, & que les Cherifs, c'est-à-dire, les Princes de la race de Mahomet qui y commandent ne sont que des Gouverneurs ou des vassaux tributaires. Il est

vrai que les Turcs ayant détruit l'Empire des Califes & leur ayant ſuccedé par droit de conquête, le Grand-Seigneur a ſuccedé auſſi, non-ſeulement à la dignité, mais à toute l'autorité des anciens Califes premiers ſucceſſeurs de Mahomet : qualité fort éminente qui le conſtitue chef de la Religion, & qui eſt reconnue par les quatre principales Sectes du Mahométiſme.

Cependant il n'en eſt pas moins vrai que dans la décadence & la diviſion de cet Empire des Califes, la race du Prophete s'eſt conſervé la poſſeſſion & la ſouveraineté de ces deux villes & du pays où elles ſont ſituées, ſans oppoſition de la part des Princes Mahométans, & ſans aucun ombre de dépendance. Au contraire, les plus puiſſans de ces Princes témoignent une extrême vénération pour les Cherifs & pour les lieux qu'ils poſſédent. Ils leur envoient ſouvent des offrandes & des préſens conſidérables. D'ailleurs dans leurs titres les plus faſtueux, ils ne prennent que l'humble qualité de ſerviteurs des deux ſaintes Villes de Médine &

de la Mecque ; sur-tout le Grand-Seigneur, qui prend aussi la qualité de protecteur de Jérusalem, dont il est véritablement le souverain maître, ce qui marque assez la différence qu'il met entre ces deux villes.

On sçait que la race de ces Cherifs tire son origine de Fatime fille de Mahomet, qui eut d'Aly deux fils nommés Hassan & Hussein que l'on regarde comme des Saints, ainsi qu'on en a déja parlé. Ces deux martyrs prétendus sont fondateurs de deux grandes maisons & les peres de tous les Cherifs qui sont au monde. C'est de la maison d'Hassan que se prétendent descendus les Cherifs de Medine & de la Mecque. Elle est divisée en quatre branches qui se sont multipliées si fort, que le lien du sang devient un sujet de discorde entre tous ces Princes d'une même origine. Ils s'arment les uns contre les autres pour se disputer la souveraineté ; quelquefois la division naissant aussi entre les deux Cherifs de Medine & de la Mecque, le Grand-Seigneur en sa qualité de Calife, ne manque guere de pren-

dre connoiſſance de leurs différends, & d'employer quelquefois la force pour établir un Cherif. Mais celui qu'il favoriſe doit toujours être de la Maiſon regnante, & toute l'autorité du Sultan le plus abſolu, ne peut interrompre cet ordre de ſucceſſion (*a*).

MASCATTE.

Cette ville eſt la capitale d'une petite principauté de ce nom, qui s'appelle auſſi le royaume d'Oman. Il s'étend ſur la côte orientale de l'Arabie depuis le cap de Moccandon à l'embouchure du golphe Perſique, juſqu'à celui de Rozalgate ſur la mer des Indes dans l'eſpace d'environ quatre-vingt lieues. Maſcatte eſt une ville très-commerçante ſituée ſous le vingt-troiſiéme degré trente minutes, préciſément ſous le tropique du Cancer. Elle a environ trois mille de circonférence ſuivant Owington, & elle eſt défendue par de bonnes murailles & cinq ou ſix châteaux bien munis de canons. Ses habi-

[*a*] *Id. page* 143.

tans sont un mêlange de Maures, de Juifs & d'Indiens.

Les Portugais, dit le même Voyageur (*a*), étoient autrefois bien reçus à Mascatte, on leur y avoit permis non-seulement le libre exercice de leur religion, mais on les avoit encore laissé bâtir une Eglise & un College. Le Roi leur avoit aussi accordé la liberté du port, de maniere qu'ils avoient fait bâtir plusieurs belles maisons dans la ville. Mais enfin leurs grandes richesses les rendirent si insolens, qu'abusant de la bonté de ceux qui leur avoient témoigné tant d'amitié, ils commencerent à les mépriser & tenterent de leur arracher l'autorité dont ils jouissoient naturellement. Les Arabes souffrirent d'abord patiemment, mais enfin le Roi craignant que ces Etrangers ne parvinssent à se rendre entierement les maîtres de la ville, les y assiégea avec une armée nombreuse. Les Portugais se défendirent long-temps avec beaucoup de courage, & se renfermerent dans leur

[*a*] *Tome 2, page 309.*

Eglise & leur College, dont ils firent une espece de citadelle ; mais enfin ne recevant aucun secours de Goa, & désesperant de pouvoir tenir contre les Arabes qui leur auroient fait un mauvais parti, ils s'embarquerent secretement dans deux ou trois vaisseaux qu'ils avoient encore dans le port & se retirerent dans l'Inde. Depuis cette époque il y a une si grande antipathie entre ces deux Nations, qu'elles ne songent mutuellement qu'à se perdre, & à se nuire par-tout où elles se trouvent ensemble.

Ce pays est sujet à des chaleurs très-violentes, occasionnées par les rayons du soleil que réflechissent les montagnes & les sables. Owington donne une idée de la force de la chaleur, en disant qu'un petit poisson mis dans un trou de rocher au milieu du jour, y est à moitié rôti en peu de tems. Il y pleut rarement, tout au plus une fois l'année ; les fortes rosées qui tombent la nuit rafraîchissent la terre & entretiennent les plantes dans leur fraîcheur. Les montagnes sont nues & stériles, mais les

vallées produisent des fleurs & toute sorte de plantes & de fruits. Leur grande fertilité dans un pays aussi brûlant est dûe à l'industrie des habitans, qui prennent beaucoup de soin de les arroser & d'y distribuer de l'eau par des petits canaux qu'on remplit le soir & le matin. Notre Voyageur dépeint les Arabes de ce royaume comme des peuples courageux, justes, honnêtes envers les étrangers, sobres & tempérans à l'excès, & d'une rigidité sans égale dans toutes les pratiques de leur religion. Un voyageur peut faire cent mille dans ce pays sans craindre aucune avanture fâcheuse, quelque chargé d'argent qu'il soit & fut-il sans armes.

Owington (a) rapporte un usage particulier à ces habitans, & dont on pourroit tirer avantage ailleurs. Il consiste à nourrir les bestiaux de poisson en observant la méthode suivante. On fait dans la terre une grande fosse plus longue que large, & on la remplit d'une quantité de poisson que l'on y laisse

[a] Tome 2, page 130.

pourrir. On le tire de là pour le faire bouillir avec de l'eau, & en former une sorte de bouillie grasse qu'on donne aux bestiaux après qu'elle a été refroidie. Cette nourriture les engraisse extrêmement & leur fait une chair de bon goût.

Tout ce qu'on nous apprend du gouvernement de Mascatte, c'est que ce royaume est soumis à un Cherif indépendant; & que la justice est rendue dans chaque district par le Scheik ou commandant qui prend l'avis de ses Conseillers ou Leutenans, mais qui prononce lui-même la sentence.

ROYAUME D'YEMEN.

Ce Royaume passe pour le plus considérable & le plus riche de tous ceux que comprennent les Arabies. Il s'étend sur une partie de la mer rouge & sur la mer de l'Inde, depuis Aden jusqu'au cap de Rosalgate, c'est-à-dire, dans la longueur d'environ deux cent lieues; sa largeur varie, & s'accroit à mesure qu'on s'éloigne du cap d'Aden pour avancer vers la Mecque, dont le

territoire est séparé de l'Yemen par de hautes montagnes. On ne connoît que les côtes de cet état, & le voyage publié par M. Delaroque, est le seul qui en donne des notions distinctes.

Sanaa est la capitale de l'Yemen, & Mouab la résidence du Souverain. Son palais est l'unique édifice digne d'attention qu'on y voie : mais ce qui rend ces deux villes remarquables, c'est la sérénité & la douceur de l'air qu'on y respire. On y jouit perpétuellement du printemps, d'une égalité presque continuelle dans les jours & les nuits. On nous fait connoître plusieurs autres villes du Royaume d'Yemen. Nous ne nous arrêterons qu'aux principales ; telles sont Betel-Faguy, Moka & Aden.

La ville de Betel-Faguy est une des plus grandes de l'Yemen à dix lieues de la mer rouge. Elle est ornée de fort belles mosquées, dont les minarets blanchis en dehors, ainsi que les murailles & les terrasses des maisons font un effet très agréable. La ville n'a d'autres défenses qu'un château assez bon

qui tire son eau douce d'un puits extrêmement profond, par le travail continuel d'un chameau ; elle sort fumante & si chaude, qu'il faut la laisser reposer une nuit avant de pouvoir la boire, & pendant cet intervalle elle devient très-fraîche & délicieuse. Le royaume d'Yemen, à l'exclusion de toutes les autres régions de l'Arabie, produit l'arbre du caffé, qui même ne vient que dans trois cantons; sçavoir, dans le territoire de Sanaa, dans celui de Galbany, autre ville de l'Yemen & dans celui de Betel - Faguy. Ce dernier est le plus estimé. Aussi l'on voit dans cette ville un fort grand bazar destiné au caffé. C'est là que les Arabes de la Campagne apportent leur caffé dans de grands sacs de nattes. Chaque balle contient environ 270 livres, & un chameau en porte deux. Les Marchands l'achetent par l'entremise des Banians qui sont, en Arabie comme aux Indes, les principaux courtiers du commerce. Au fond du bazar, qui est composé de deux grandes cours, autour desquelles regnent des galeries

couvertes, est une estrade de la hauteur de quatre pieds, où se placent, sur des tapis, les Officiers de la douanne, & quelquefois même le Gouverneur en personne. Ils tiennent compte du poids & du prix de tout le caffé qui est vendu pour en faire payer les droits au Roi.

C'est à Betel-Faguy que se fait la vente du caffé pour toute la Turquie, pour l'Egypte & les Indes, & on le porte à un petit port de la mer rouge qui n'est qu'à dix lieues de cette ville. Là on le met sur de petits bâtimens qui le déchargent cent cinquante lieues plus loin dans la même mer à *Jedda*, d'où il est rechargé sur des vaisseaux turcs qui le portent jusqu'à *Suès*, dernier port du fond de la mer rouge qui appartient au Grand-Seigneur. Etant encore chargé en cet endroit sur des chameaux; il se transporte en Egypte & dans les autres provinces de l'Empire Ottoman par les caravanes ou par la Méditerannée. Parvenu enfin à Alexandrie, qui est le principal entrepôt du Levant pour le caffé de l'Arabie, c'est de-là qu'il se répand dans toute l'Europe.

Moka, ville beaucoup plus fameuſe que la précédente, a cependant bien moins d'étendue. Comme c'eſt le port le plus commode qui ſoit ſur la mer rouge, c'eſt auſſi le rendez vous de toutes les nations qui viennent trafiquer en Arabie. Son territoire, bien loin de produire du caffé, eſt peut-être le canton le plus ſec & le plus ſtérile de l'Yemen. A force d'arroſemens il y croît quelques palmiers, mais leurs fruits ſont aſſez médiocres. Tout le caffé qui ſe vend en cette ville, vient de Betel-Faguy qui en eſt à 35 lieues.

La ville d'Aden qui eſt bâtie à la pointe la plus méridionale de l'Yemen & de toute l'Arabie, ſous le douziéme dégré trente minutes ; eſt aujourd'hui fort déchue du commerce qu'elle faiſoit anciennement. Elle eſt aſſiſe au pied de pluſieurs hautes montagnes qui l'environnent preſque de toutes parts. Elles ont, à leurs ſommets, pluſieurs forts, des fortifications qui défendent la ville avec beaucoup d'avantages, & qui en font le principal boulevard de l'Yemen.

ROYAUMES D'HADRAMOUT ET DE FARTACH.

Ces Royaumes qui sont compris aussi dans la partie méridionale de l'Arabie heureuse, s'étendent le long de la côte méridionale qu'arrose la mer des Indes. Ils sont si peu fréquentés des Européens qu'on n'en connoît que les noms sur lesquels on ne s'accorde pas. Tout ce qu'on nous apprend au sujet du royaume d'Hadramout, c'est que *Schibam* est sa capitale & la résidence du Roi qui est tributaire du Grand-Seigneur; que ce pays offre de vastes plaines remplies de sable, & quelques montagnes dont on tire de belles agathes, & qu'il est habité par un grand nombre de Banians idolâtres & par des Guebres.

A l'égard du royaume de Fartach on y compte quatre à cinq villes, & on fait un portrait très-misérable du pays & des habitans. Owington fait autant de royaumes particuliers qu'il y a de villes, & prétend que l'isle de Zocotra qui est voisine de cette côte, appartient à un Roi de Cassen.

ISLE DE ZOCOTRA.

Cette isle est située vis-à-vis & à cinquante lieues du cap de Fartach & à trente de celui de Guardafu, entre le douziéme & le treiziéme degré de latitude. C'est la plus grande qui soit aux environs de l'Arabie. On prétend qu'elle a été connue des anciens sous le nom de Dioscoride. Sa longueur est de vingt lieues & sa largeur de neuf. Elle appartient, dit Owington, au Roi de Cassen qui y met toujours un de ses fils pour Gouverneur. Les habitans y sont fort bazannés & civils, ayant souvent invité les Anglois à s'établir parmi eux. D'autres Voyageurs assurent que cette isle se gouverne par ses propres loix.

Le voyage de M. Laroque nous donne des notions de cette isle dans les termes suivans. Elle n'a point de port ni de rade où les vaisseaux puissent mouiller en sureté. Les vents du nord y soufflent avec une telle violence, qu'ils portent le sable du rivage jusqu'au sommet des hautes montagnes qui forment une chaîne au milieu de l'isle; ses côtes

ſont fort eſcarrées, mais la navigation autour de l'iſle n'a rien de périlleux, parce que le fond eſt un ſable pur où il ne ſe trouve ni bancs ni rochers.

On y trouve pluſieurs villes parmi leſquelles on diſtingue Tamarin ou Tamara ville maritime, dans la partie la plus orientale de l'iſle. Elle eſt la capitale du pays & la réſidence du Gouverneur, que quelques Voyageurs traitent de Souverain : les autres villes ſont Galanſa ou Caleuzer dans la partie occidentale, & Beni vers l'orient.

La partie ſeptentrionale de Zocotra étant expoſée à des vents terribles qui la couvrent de ſable, elle ne produit ni arbres ni plantes, ſi ce n'eſt dans quelques endroits enfoncés entre les montagnes qui les mettent à l'abri des mauvais vents. Du côté du midi, il ſe trouve quelques vallées & quelques plaines fertiles en palmiers & en autres arbres fruitiers. Les montagnes produiſent quantité de fleurs, d'herbes aromatiques & des plantes médecinales. Si les Inſulaires étoient plus laborieux, ils poutroient tirer de grands avantages de

ce canton, mais à l'exemple de tous les habitans des pays chauds, dans lesquels une agitation médiocre énerve d'abord en causant une transpiration abondante; l'oisiveté a pour eux tant de charmes qu'il ne faut pas moins qu'un besoin pressant pour les exciter à en sortir, & à en faire la mesure de leurs travaux.

On nous apprend que les habitans de Zocotra sont un mêlange de Chrétiens & de Mahométans. Ceux-ci habitent dans les villes. Les Chrétiens dont l'origine est fort ancienne sont Jacobites & se font circoncire. Ils se vantent d'avoir été instruits par saint Thomas. Ils sont de grande taille, robustes & d'une couleur rougeâtre. Leur bonne mine les met au-dessus de tous les peuples de ces contrées. Les femmes sont assez blanches & peuvent passer pour belles. On dit qu'elles sont d'une humeur guerriere comme les anciennes amazones, & qu'elles leur ressemblent outre cela par un grand empressement à se livrer aux étrangers pour en avoir des enfans, lorsqu'elles

n'en ont point de leurs maris. Ces Insulaires n'ont d'autre habillement qu'un morceau de grosse étoffe de leur fabrique lequel leur couvre la ceinture. Ils vivent dans les bois comme des bêtes sauvages, n'ayant ni villes, ni bourgs, ni habitations rassemblées. La plûpart habitent dans des grottes, dans des cavernes ou dans de petites cabanes qu'ils se construisent avec des branches d'arbres. Il se nourrissent de dattes, de poisson, & du lait de leurs bestiaux, qui est la seule boisson qu'ils connoissent.

Quoiqu'on leur ait donné le nom de Chrétiens, il s'en faut beaucoup qu'ils ne le méritent. Toute leur religion se réduit à connoître les Apôtres, dont tous les hommes portent le nom, à adorer la croix, & à lui adresser des prieres trois fois le jour en langue chaldéenne. Presque toutes les femmes portent le nom de Marie. On n'a pas remarqué qu'ils eussent parmi eux des Prêtres ni des Chefs, & il n'y existe nulle forme de justice, aucune espece de gouvernement.

Les principales marchandises du pays

sont les dattes, le sang de dragon & l'aloës qui est fort estimé. Owington ajoute qu'ils font aussi un grand commerce de beurre, qu'ils entendent à faire mieux qu'aucune autre nation de l'Asie. Les Portugais s'étoient emparés en 1508 de l'isle de Zocotra, mais les Arabes la reprirent peu de temps après, & l'ont toujours conservée.

Après avoir donné des notions géographiques de l'Arabie en général & de toutes les divisions qu'elle comporte, il convient sans doute de parler de ses productions naturelles ; c'est de quoi nous allons nous occuper après avoir dit quelque chose de la mer rouge, dont il a été si souvent fait mention.

DÉTROIT DE BABEL, MANDEL.

Mer-Rouge.

A la pointe méridionale de l'Arabie heureuse, sur laquelle est situé le cap Fartach, commence un long canal qui s'étend à l'occident & conduit à la mer rouge. Il est formé par la mer des Indes qui se trouve resserrée entre la côte

d'Arabie & celle d'Ethyopie, où est le cap Guardafu, qui est opposé à celui de Fartach. L'espace qui est entre ces deux terres est d'abord d'environ 40 à 50 lieues. Mais à environ cent cinquante lieues de son commencement, en avançant vers l'occident, il se trouve si diminué par le rapprochement des côtes, qu'il ne reste plus qu'environ sept lieues de distance d'un rivage à l'autre. Là sont plusieurs isles, parmi lesquelles celle de Babbs est la plus remarquable. Le mot de Babbs, suivant Owington, signifie *porte* en arabe, & il y a apparence que ce nom a été donné à cette isle, parce qu'elle sert comme de porte pour entrer dans la mer rouge, & c'est de-là aussi qu'on a donné le nom de Babel-mandel *porte des pleurs* à ce passage ou détroit. Il est à 20 lieues d'Aden & à douze ou treize de Moka.

L'océan étant sorti de ce petit détroit, dont la longueur est de quatre à cinq lieues, recommence ensuite à s'élargir & forme un vaste bassin où il prend le nom de mer rouge ou de golphe arabique. Cette mer s'étend d'une

part sur les côtes de l'Arabie heureuse & de l'Arabie petrée, & de l'autre sur celles de l'Abyssinie, de la Nubie & de l'Egypte. Sa longueur du sud au nord est depuis le 12^e^. degré jusqu'au vingt-neuviéme, ou depuis le détroit de Babel-mandel jusqu'au fond du golphe de Suès, ce qui forme environ quatre cent lieues. Sa largeur commune est de trente ou quarante. On est fort embarrassé de rendre raison du nom de mer rouge que porte ce grand golphe. Quelques Ecrivains le font dériver d'un Souverain du pays appellé *Erythrée*, mais on ne rapporte aucune circonstance de son regne. On croit avec assez de vraisemblance que ce Roi étoit Esaü ou Edom, fils d'Isaac & frere de Jacob. Edom signifiant rouge en hébreu a été traduit en grec par le mot d'*Erythros* qui a la même signification, de-là est venu le Roi Erithrée. Ce qui est certain c'est que les Rabbins appellent encore cette mer, Mer d'Edom ou Mer d'Idumée. Les Arabes l'appellent al Kolsum ou mer de la Mecque. L'Ecriture lui donne le nom d'*Yam-souph*

ou Mer des herbes (*a*) parce que son fond produit beaucoup de plantes. On ne doit point ajouter foi à ce que disent plusieurs relations que le nom de rouge a été donné à cette mer à cause de la couleur de ses eaux ; c'est une erreur dont on a été détrompé par des observations modernes. Il est certain d'ailleurs que ce nom est inconnu aux Orientaux, & que les eaux de cette mer loin d'être rousses, sont plus blanches & plus transparentes que celles d'aucune autre mer.

Celle dont il est question ici est sujette dans toute son étendue au flux & reflux, & même il y est si grand que quelques Auteurs ont pris de-là occasion d'écrire que les Israëlites n'eurent pas besoin d'autre prodige pour passer la mer rouge à pied sec, que de choisir le moment où la marée étoit à son plus bas point.

L'Isthme de Suès termine le golphe arabique du côté du nord, & le sépare

[*a*] *Voyez les Voyages du docteur Schaw, tome 2, page 89.*

de

de la Méditerranée par un espace qui n'a que trente lieues de large. On a essayé plusieurs fois de couper cet isthme & de joindre les deux mers par un large canal, mais ce projet a échoué jusqu'à présent, à cause des difficultés que le terrein montueux semble opposer. On ne peut s'empêcher cependant de desirer qu'un jour un prince entreprenant & avide de gloire, ne fasse de nouveaux efforts pour essayer cette jonction. Il en résulteroit le plus grand bien pour le commerce de notre Europe avec les Indes, pour l'Empire Ottoman en particulier, & en général pour l'humanité. Au lieu de passer deux fois la ligne, rangeant les côtes d'Afrique & doublant le cap de Bonne Espérance, trajet qui devient chaque année mémorable par la perte de plusieurs vaisseaux & d'un grand nombre d'hommes, on entreroit dans la Méditerranée pour passer dans la mer rouge, & de-là dans la mer des Indes par le détroit de Babel-mandel. A ce moyen on auroit le double avantage de n'être pas obligé de passer sous l'équateur

pour aller à Moka & sur les côtes d'Arabie, & d'abreger le trajet des Indes de plus de moitié. C'est-à-dire, qu'on n'auroit que 15 à 1800 lieues à faire pour aller d'Europe à la côte de Malabar ou de Coromandel, au lieu de 4000 qu'on fait ordinairement.

Quant au golphe Persique, il baigne à l'est les côtes d'Arabie depuis le vingt-quatriéme degré jusqu'au trente, où se trouve Balsora ou Bassora. Cette ville est située à 15 lieues de la pointe la plus septentrionale du golphe; nous en avons parlé ci-devant, elle donne aussi son nom à ce golphe par un enfoncement de l'océan indien dans les terres. Cette mer est très-poissonneuse, ainsi qu'on l'a dit à l'article de la Perse, & très-avantageuse au commerce de Perse avec l'Egypte & les pays voisins de la Méditerranée, les marchandises se transportant de Bassora au Caire, & dans les ports voisins qu'on appelle Echelles du Levant.

HISTOIRE NATURELLE D'ARABIE.

Végétaux.

Par tout ce que nous avons dit de cette contrée, on peut en inférer qu'elle n'est pas un pays bien fertile. En effet, sa partie occidentale, qui est baignée par la mer rouge, n'offre qu'un désert sabloneux de trois cent lieues de long sur dix à douze de large, lequel est presque généralement inculte. Le côté du nord présente d'autres déserts entrecoupés de montagnes qui n'ont ni arbres ni verdure. Dans la partie orientale le terrain n'y est guere plus excellent. Ce n'est donc que dans la partie méridionale, à quelque distance des côtes, qu'on rencontre des bois de palmiers & d'autres arbres; des plantations de caffé, des vallées & des collines cultivées & fertiles. On ne trouve que trois rivières un peu considérables dans une région si étendue. Deux nommées *Afftan & Fali* coulent dans l'Arabie déserte & se jettent dans le golphe Persique. La troisiéme qui s'ap-

pelle *Prim* se perd dans la mer des Indes, après avoir arrosé l'Arabie heureuse.

Le voisinage des eaux est ce qui rend les terres susceptibles de culture, & ce qui leur procure de la fertilité. Dans ces endroits privilégiés on y recueille une grande abondance de fruits de toute espece, du ris, du froment & de l'orge beaucoup plus gros que le nôtre. L'Arabie produit encore plusieurs sortes de drogues & de plantes aromatiques, qui se trouvent quelquefois dans les lieux les plus sauvages. Faisons connoître les plus remarquables de toutes ses productions. De ce nombre est l'aloës, le palmier, dont nous avons déja suffisamment parlé à l'article de la Barbarie. L'arbre du caffé & les arbres qui produisent l'encens, la myrrhe, le baume de la Mecque, & quelques-uns dont l'utilité & les propriétés sont reconnues.

ALOES.

On distingue beaucoup d'especes d'aloës, & toutes viennent très-bien

dans les climats chauds. Cette plante a des feuilles fort épaisses, charnues, pleines de suc & armées de pointes; leur grandeur est de trois ou quatre pieds, & la hauteur de la tige de huit ou dix. Après avoir porté de larges fleurs qui ont la forme du lys, l'aloës donne un fruit oblong, cylindrique & triangulaire qui est rempli de semences plattes. C'est à tort qu'on a long-temps débité que l'aloës ne fleurissoit que tous les cent ans, & qu'en s'épanouissant, il faisoit un bruit comme un coup de pistolet. Ce qui rend cette plante estimable c'est le jus que l'on tire de ses feuilles & de ses racines, soit en pressant simplement les feuilles & sur-tout les racines, soit en les coupant par morceaux & en les pilant dans un mortier. Cette liqueur se conserve dans des outres de cuir, & on l'apporte ainsi de l'isle de Zocotra, dont on vient de parler. On lui donne le nom d'aloës succotrin & il passe pour le meilleur de tous: il en vient aussi en tablettes qui s'appellent succotrines. Le suc que l'on retire par la seconde méthode est beau-

coup moins estimé que le premier & se distingue en deux sortes, en aloës hépatique, parce que sa couleur a celle du foie, & en aloës caballin, parce que celui-ci ne sert que pour les chevaux. Le suc d'aloës est purgatif, vulnéraire & vermifuge, étant extrêmement amer: son usage convient fort bien aux riches & aux gourmands, dont l'estomac est continuellement fatigué par le travail d'une digestion pénible.

Caffier ou arbre au Caffé.

Il seroit superflu de donner une grande étendue à des observations physiques sur le caffé. L'arbre qui le produit est assez connu aujourd'hui, puisqu'il croît très-bien aux Isles & qu'on en voit en Europe dans les jardins des curieux (*a*). Le fréquent usage que l'on fait de son fruit peut inspirer plutôt le desir de sçavoir comment on a re-

[*a*] *Voyez les Mémoires de l'Académie des Sciences pour l'année* 1713. On y trouve un mémoire de M. de Jussieu sur le caffé. *Voyez aussi le Voyage de l'Arabie heureuse de M. de Laroque.*

connu ses propriétés, dans quel temps l'usage d'en prendre s'est établi en Europe, & enfin tout l'historique qui concerne cette liqueur.

Voici ce que les Turcs rapportent de l'origine du caffé. Dans le quinziéme siécle de notre ere un Mufti d'Aden, ville d'Arabie, eut occasion de faire un voyage en Perse où il vit quelques personnes de son pays qui prenoient du caffé. Il y fit peu d'attention alors, mais à son retour en Arabie sa santé s'étant affoiblie, & se souvenant de la liqueur qu'il avoit vu prendre en Perse, il s'en fit apporter dans l'espérance d'en tirer quelque soulagement. Non-seulement sa santé fut rétablie par l'usage qu'il en fit, mais il reconnut bientôt les propriétés qu'avoit le caffé de dissiper les pésanteurs, d'égayer l'esprit & de causer l'insomnie. L'exemple du chef de la Loi inspira bientôt le goût du caffé à tous les prêtres & religieux Mahométans. Les artisans qui vouloient travailler la nuit, les voyageurs qui cherchoient à éviter la chaleur du jour pour poursuivre leur route

embrasserent le même usage. Il passa ensuite en d'autres lieux, particulierement à la Mecque & à Medine, où l'on établit des maisons pour distribuer publiquement cette liqueur. Le peuple s'y assembloit en foule : on s'y divertissoit : un Cherif de la Mecque défendit cette boisson sous des peines très-rigoureuses, & fit punir avec éclat un particulier qui avoit désobéi. Cependant la proscription qu'essuya le caffé à la Mecque, ne fit qu'augmenter sa réputation en répandant par-tout le bruit de cette disgrace, & en inspirant une curiosité générale d'essayer si réellement cette liqueur la méritoit. En Egypte, en Syrie, elle fut jugée favorablement, & on s'attacha à en user fréquemment : c'est de cette province qu'elle fut enfin apportée à Constantinople vers l'an 1560. Deux Marchands de Damas & d'Alep ouvrirent chacun un caffé à Constantinople, & vendirent publiquement la liqueur de ce nom. Ces maisons se multiplierent rapidement. Les Pachas, les Seigneurs de la Cour, les Poëtes & les amateurs

de jeux s'y rassemblerent avec empressement. La tasse de caffé ne s'y payoit qu'un aspre, très-petite monnoie de la valeur d'environ deux liards. Mais pendant que les caffés se remplissoient perpétuellement, les mosquées restoient désertes & abandonnées. Les Imans crierent : ils se déchaînerent non-seulement contre les lieux où l'on vendoit le caffé, mais contre la liqueur même dont ils soutinrent que la défense étoit comprise dans la loi.

Le grand Mufti fut consulté ; ce Chef suprême de la religion, dont l'autorité est si respectée des Turcs, qu'il ne leur est pas permis de former des doutes sur ses décisions, prononça que le caffé étoit proscrit par la loi de Mahomet. Aussitôt tous les lieux où on le prenoit furent fermés, & les Officiers de police furent chargés de s'opposer même à l'usage particulier de cette boisson.

Cependant, quelque rigueur qu'on apportât à l'exécution de ces ordonnances, on ne put parvenir à éteindre entierement le goût du caffé. On ne fit que l'irriter, & il se satisfai-

ſoit dans le ſecret. En vain les premieres défenſes furent-elles renouvellées ſous Amurat III, on continua à prendre du caffé en particulier. Les Magiſtrats ſe laſſant enfin d'une vigilance inutile, prirent le parti de permettre pour de l'argent, qu'on vendît du caffé dans quelques endroits pourvu que cette vente ne ſe fit pas publiquement. Cette tolérance, jointe à la déclaration d'un nouveau Mufti, qui s'expliquoit plus favorablement que ſon prédéceſſeur ſur cette liqueur, ramena inſenſiblement un grand nombre de caffés. Les dévôts même ſe voyant autoriſés à en prendre, leur exemple fut ſuivi par la Cour & la ville. La paſſion pour le caffé devint ſi générale, que la cupidité des Viſirs ne manqua pas l'occaſion de s'en faire un nouveau revenu en s'attribuant un droit d'un ou deux ſequins par jour ſur tous les lieux où cette liqueur ſe diſtribuoit. Ce fut auſſi un motif pour les multiplier, mais le prix reſta toujours le même, c'eſt-à-dire, que la taſſe ne valoit qu'une aſpre.

Cependant la licence des nouvelliſ-

tes qui s'assembloient dans les caffés, alla si loin, que le Grand-Visir Kouproli crut devoir sacrifier l'immense revenu qu'il tiroit des caffés à la tranquillité, & les supprima tous. Avant que d'en venir là, dit M. Laroque (*a*), ce ministre étoit allé *incognito* dans les principaux caffés où il avoit entendu des gens graves qui s'entretenoient sérieusement des affaires de l'empire, blâmant le ministere, & décidant absolument des choses les plus importantes. Il étoit allé aussi dans les tavernes, il n'y avoit vu que des gens qui chantoient ou qui parloient de leurs amours ou de leurs exploits guerriers ; il ne jugea pas à propos de les priver de ce délassement.

Mais depuis cette suppression des caffés publics à Constantinople, laquelle dure encore, on n'en a pas

(*a*) *Voyez l'Ouvrage si souvent cité, page* 352. L'auteur y dit que ce trait est rapporté par M. Galland qui l'avoit appris de M. d'Hermange, qu'on a vu médecin de M. le Comte de Toulouse, après l'avoir été du Grand-Visir Kouproli, tué à la bataille de Salankemen.

moins pris de caffé. L'usage est de porter dans les marchés & dans les principales rues de grandes caffetieres sur un réchaud, & de distribuer cette liqueur chérie à ceux qui en demandent. Notre auteur ajoute qu'il n'y a point de maison à Constantinople où l'on ne prenne du caffé au moins deux fois par jour, & où la dépense qu'il occasionne, n'excéde celle que l'on fait à Paris pour le vin. Enfin, pour exprimer l'attachement des Turcs à l'usage du caffé, il ajoute que le refus qu'un mari feroit de fournir du caffé à sa femme, ou de lui en laisser prendre, est une cause légitime de divorce.

M. Laroque nous apprend ensuite que M. Thevenot passe sur le témoignage de M. Petit-Delacroix, pour avoir été le premier qui ait apporté du caffé en France, & pour en avoir fait prendre à différentes personnes: mais il revendique en même temps cet honneur pour M. Laroque son pere qui apporta de Constantinople à Marseille en 1644, non seulement du

caffé, mais encore tous les petits meubles qui servoient alors à son usage en Turquie. Enfin l'an 1671, quelques particuliers ouvrirent dans la même ville un caffé auprès de la Bourse, & le concours y fut fort grand. Dans le même temps, Méhemet IV ayant envoyé une ambassade solemnelle au Roi de France, l'ambassadeur & les gens de sa suite qui avoient apporté beaucoup de caffé, le répandirent avec abondance tant à la cour qu'à la ville. Ce fut là l'époque de l'introduction du caffé à Paris; ainsi on peut la fixer à l'année 1670. Mais ce ne fut qu'en 1672 qu'on vit débiter publiquement du caffé à Paris. Notre historien s'étend avec complaisance sur le détail des premiers établissemens de ce genre qui se firent en cette capitale, & n'oublie ni les noms des fondateurs, ni ceux des rues qu'ils choisirent.

Le nommé Pascal, Arménien, s'avisa le premier de vendre du caffé à la foire Saint-Germain, & se fixa ensuite sur le quai de l'Ecole; la tasse valoit

deux sols six deniers. Quelques années après, des gens couroient dans les rues en criant du caffé : ceux qui en vouloient les faisoient monter. Pour deux sols, le marchand remplissoit un gobelet & fournissoit le sucre.

Cependant l'usage de cette liqueur essuya des contradictions de la part de quelques médecins. On soutint en 1679 une thése à Marseille, dans laquelle on conclut que le caffé étoit pernicieux à la santé. Il fut traité de même aux écoles de Paris en 1715. M. Duman, médecin de Montpellier, M. Hecquet, de la faculté de Paris, s'éleverent aussi au commencement de ce siécle contre l'usage de cette liqueur; mais elle eut des défenseurs dans MM. Audry & Helyetius, sçavans médecins de ce temps-là. Elle trouva aussi des partisans parmi les poëtes, & Paris fut inondé de piéces à la louange du caffé. On le célébra en vers latins (*a*), en vers françois, &

[*a*] *Voyez le huitième livre du* Prædium Rusticum *du P. Vaniere, jésuite.*

ſur-tout en chanſons (*a*). Sans douteque ces panégyriſtes perſuaderent bien du monde des heureuſes propriétés du caffé, puiſque ſon uſage s'eſt ſi fort répandu, & qu'aujourd'hui il eſt devenu un beſoin preſque univerſel. Quoiqu'il en ſoit, le ſentiment des médecins de nos jours eſt que le caffé contenant beaucoup de principes ſalins, volatils & ſulphureux, il cauſe dans le ſang une fermentation utile aux perſonnes replettes, pituiteuſes, & à celles qui ſont ſujettes aux migraines; mais ces mêmes effets le rendent nuiſible aux perſonns qui ſont d'un tempéramment ardent, ſec & bilieux.

ARBRE DE L'ENCENS.

On ne connoît pas bien exactement l'arbre qui produit l'encens. Quelques voyageurs diſent qu'il reſſemble à un poirier, & d'autres, que c'eſt une ſorte de genevrier à fruit jaune. C'eſt

---

[*a*] M. Laroque rapporte une cantate de M. Fuzelier, intitulée le *Caffé*. Elle a été miſe en muſique par M. Bernier, médecin.

par une incision que l'on en tire cette substance résineuse & odoriférante qui porte le nom d'encens. On avoit toujours cru que cette production étoit particuliere à l'Arabie ; cependant quelques voyageurs assurent que l'Ethyopie en fournit aussi. Mais c'est une distinction ridicule que celle que l'on fait d'encens mâle & d'encens femelle. Elle est venue de ce que quelquefois les larmes ou gouttes d'encens étant accouplées, elles ont la figure de deux mammelles, & ces grains réunis portoient le nom d'encens femelle : on donnoit le nom d'oliban à l'encens mâle. On appelle manne d'encens les petites particules ou la poussiere d'encens qui se forme par le frottement des morceaux, au fond des sacs dans lesquels on apporte cet aromate.

Arbre qui donne la myrrhe.

Cet arbre n'est pas mieux connu que le précédent, & on ne sçait même pas si la myrrhe se tire par incision, ou si elle découle naturellement. Elle étoit en grande réputation parmi les an-

ciens qui vantent beaucoup l'excellence de son parfum. Cependant on ne lui trouve tien de rien merveilleux, & l'on doute si la myrrhe que nous connoissons est réellement celle qui étoit anciennement d'un si grand prix. La myrrhe est un suc *résino-gommeux* qui nous vient par morceaux qui varient beaucoup pour la grosseur, la consistance, l'odeur, le goût & la transparence. La meilleure myrrhe est en larmes ou globules grosses comme des noix de couleur jaune ou rousse, & un peu transparente. Elle est d'un grand usage dans la médecine : on l'emploie utilement contre l'asthme, la toux, la jaunisse contre les maux d'estomach & les affections scorbutiques.

BAUME DE LA MECQUE.

Cette drogue précieuse est appellée baume de la Mecque, parce qu'il se trouve quelques arbres qui le produisent dans le territoire de cette ville, ou que peut-être elle est venue d'Arabie par la voie des pélerins qui fré-

quentent la Mecque. C'est un suc résineux & liquide, d'un blanc jaunâtre, d'un goût acre & aromatique, & d'une odeur approchante de celle du citron. On l'appelle aussi baume blanc ou de Judée. Il découle par incision d'un petit arbre dont les feuilles sont semblables à celles du lentisque, & qui porte des fleurs purpurines odorantes. On en distingue de trois sortes : la premiere qui découle de l'arbre, soit naturellement, soit par incision : la seconde, qui se tire à la premiere ébullition & qui surnage sur l'eau dans laquelle on fait bouillir des rameaux & des feuilles du baumier. C'est une huile claire & fluide dont les femmes Turques usent beaucoup pour adoucir la peau. Ces deux sortes de baume sont fort rares, parce que les grands de la Mecque & de Turquie la réservent pour eux ou pour faire des présens. L'huile qui se recueille après la premiere ébullition est plus épaisse que l'autre & moins odorante. C'est celle-ci que nous apportent les caravannes, & que l'on appelle baume de

la Mecque, & c'eſt le plus commun. L'Arabie produit encore différens arbres dont les Arabes tirent de grands avantages. Le kernab, eſpece de cornouiller, leur donne un ſuc épais qui remplace le ſucre, & qui ſert à confire les fruits, le ſambak & l'*hab-baben* dont ils tirent de l'huile, & le *garb* dont les cendres acquierent par la leſſive les qualités du ſalpêtre, & ſervent à faire de la poudre à canon.

GENRE ANIMAL.

On trouve en Arabie les mêmes animaux domeſtiques qu'en Perſe; c'eſt-à-dire, des chevaux, des chameaux, des ânes, des mulets, des bœufs, & généralement toutes ſortes de beſtiaux. On y rencontre auſſi des lions, des tygres, des ſinges & d'autres animaux ſauvages, mais en petit nombre, parce que le pays eſt fort découvert : les perdrix, les cailles, les tourterelles n'y ſont pas rares. Arrêtons-nous un inſtant aux chevaux de cette contrée qui ont tant de réputation.

Chevaux Arabes.

Les chevaux d'Arabie passent pour les plus beaux de l'univers. Ils sont vifs, d'une grande légereté, d'une taille médiocre, d'une vigueur & d'une docilité surprenantes. Ils sont si estimés en Turquie, en Perse & dans les Indes, qu'on n'en voit presque point d'autres dans les écuries des grands seigneurs. Rien n'est comparable aux soins que les Arabes prennent de leurs chevaux; ils s'attachent particuliérement aux jumens, & n'en montent jamais d'autres. Outre que l'expérience leur a appris qu'elles sont plus douces & moins vicieuses que les chevaux, elles sont aussi plus propres au métier qu'ils font, parce que ces jumens ne hennissent point, & que d'ailleurs elles rapportent tous les ans un poulain qui fait un profit. Les chevaux Arabes sont rangés en trois classes; les *keh-hilan* qui sont les nobles, les *aatiq* qui sont d'ancienne race, mais mésalliés, & les *guidieh;* ces derniers sont les chevaux de charge, & d'un très-bas prix.

Les Arabes ne font jamais couvrir les jumens nobles que par des étalons de même classe. Ils connoissent, par une longue habitude, toutes les races des chevaux qui sont parmi eux & chez leurs voisins, & s'ils manquent d'étalons, ils en empruntent. Mais ces animaux ne couvrent les jumens qu'en présence de témoins qui en donnent une attestation signée & scellée pardevant le secrétaire de leur Prince, ou quelqu'autre personne publique, & dans laquelle le nom & la génération des animaux est citée dans les formes. On appelle encore des témoins lorsque la cavale a mis bas. Une nouvelle attestation porte le sexe, la figure, le poil, les marques du poulain & le temps de sa naissance. Ces billets se donnent à celui qui achete le cheval, & c'est ce qui y met le prix. Les moindres dans ce cas valent cinq cent écus ou deux mille francs. Le prix commun est depuis mille écus jusqu'à trois ou quatre mille. Les Arabes n'ayant qu'une tente pour leur maison, elle leur sert aussi d'écurie; la jument,

ſon poulain, la femme, les enfans, tous couchent pêle-mêle. On voit les petits enfans endormis entre les jambes ou ſur le col de la cavale qui eſt couchée, ou ſur la croupe du poulain, ſans que ces animaux les incommodent ni leur faſſent aucun mal. Ils ſont ſi bien accoutumés à cette familiarité, qu'ils ſouffrent toute ſorte de badinage. Les Arabes ne battent jamais leurs chevaux ; ils les careſſent ſouvent, parlent & raiſonnent avec eux comme avec leurs ſemblables. M. Laroque rapporte (*a*) dans l'hiſtoire des Arabes, qu'il a donnée d'après les mémoires de M. Darvieux, un trait ſingulier qui va faire voir jusqu'où va l'attachement des Arabes pour leurs cavales. Un marchand de Marſeille, qui réſidoit à Rama en Syrie, avoit acheté douze cent écus, d'un Arabe nommé Abrahim, une jument de race noble appellée *touyſſe*, dont la filiation remontoit à cinq cent ans. Abrahim alloit

[*a*] Voyage fait par ordre de Louis XIV, &c. page 201.

fréquemment voir sa chere cavale. J'ai eu souvent le plaisir, dit M. Darvieux, de le voir pleurer de tendresse en la baisant & en la caressant. Il l'embrassoit, lui essuyoit les yeux avec son mouchoir, la frottoit avec les manches de sa chemise, & lui donnoit mille bénédictions pendant des heures entieres qu'il raisonnoit avec elle. *Mes yeux, lui disoit-il, mon ame, mon cœur, faut-il que je sois assez malheureux pour t'avoir vendue à un maître, & pour ne point te garder avec moi. Je suis pauvre ma gazelle; tu le sçais bien ma mignonne; je t'ai élevée dans ma maison tout comme ma fille; je ne t'ai jamais battue ni grondée; je t'ai caressée de mon mieux. Dieu te conserve ma bien-aimée. Tu es douce, tu es belle & aimable, que Dieu te préserve du regard des envieux. Il l'embrassoit alors, lui baisoit les yeux, & sortoit à reculons en lui faisant des adieux fort tendres.*

Aucun voyageur ne nous donne des connoissances sur les reptiles & les insectes de l'Arabie heureuse. Le doc-

teur Schaw nous apprend ſeulement que ſur les confins de l'Arabie pétrée, vers la Syrie, il étoit fort incommodé de divers petits eſſains de ſauterelles & de frelons d'une grandeur extraordinaire, quoique de la même grandeur que les nôtres, & qu'il y vit des lézards de toutes couleurs & de toutes façons, & des viperes fort dangereuſes.

Toutes les relations s'accordent à nous dire que les trois mers qui environnent l'Arabie, ſont très-poiſſonneuſes & fourniſſent abondamment de quoi nourrir les hommes & les beſtiaux.

GENRE MINÉRAL.

En raſſemblant tout ce qu'on trouve d'épars dans les différens voyageurs qui ont parlé de l'Arabie, il paroît qu'elle produit du ſel qu'on recueille ſur les côtes, des agathes qui ſe rencontrent dans le royaume de Fartach. Le docteur Schaw (*a*) dit avoir trouvé

(*a*) *Tome* 2, *page* 12.

dans

dans l'Arabie pétrée, auprès du mont Sinaï, du marbre rouge & du granite de différente couleur. La mer-Rouge produit des perles & toute sorte de coraux & de madrepores. Ce sçavant Anglois entre à ce sujet dans un détail curieux sur la végétation de ces corps marins; nous nous contentons de l'indiquer aux curieux, ne pouvant donner plus d'étendue à cet article. Nous allons nous occuper des peuples de ces contrées.

ARABES.

Leur figure, leurs habillemens, leurs logemens, leurs usages dans les repas & dans les visites.

Les Arabes sont en général d'une petite taille & d'une constitution robuste. Ils ont le corps maigre, le teint basanné, les yeux noirs & pleins de feu, la physionomie plus spirituelle qu'agréable, la voix grêle & foible comme celle des femmes, & les cheveux bruns ainsi que la barbe pour laquelle ils ont beaucoup de vénération.

Leur habillement consiste, parmi les gens distingués, en un caleçon de toile fine, par-dessus lequel on met une chemise de soie qui embrasse tout le corps, & qui descend, comme le caleçon, jusques sur les talons. Sur le tout on ajoute un kaftan ou robe de soie à larges manches, laquelle tombe un peu au-dessous des genoux. Dans des temps rigoureux on porte une robe de drap garnie de fourure. Au tour des reins, ils ont une large ceinture de cuir, brodée d'or ou d'argent, dans laquelle ils passent un couteau d'un pied de long, enfermé dans un fourreau avec un petit poignard. Ils ne portent l'épée que dans les voyages, ou lorsqu'ils vont à la guerre. Les vêtemens du peuple sont de même façon que les autres; mais le tout est d'une grosse toile.

Les femmes Arabes, qui ne s'exposent point aux injures de l'air, sont à peu près brunes comme des Espagnoles, avec des traits fort fins, dit Laroque, & capables d'inspirer de la passion. On peut même conjecturer

qu'elles ne sont ni farouches, ni insensibles par ce qui nous est arrivé à Moka. Leur habit est à très-peu près le même que celui de toutes les femmes d'orient : elles ne portent ni souliers ni pantoufles dans leurs maisons; mais lorsqu'elles sortent, elles mettent de petites bottines. Au lieu de turban, qui est la coëffure des hommes, elles portent une petite toque de drap d'or ou d'argent, autour de laquelle elles roulent une bande de mousseline ornée d'une riche broderie. Le voile fait aussi partie de leur ajustement, & elles ne paroissent jamais en public sans en avoir un qui leur couvre la moitié du corps. Elles se noircissent les lévres & les gencives en les piquant avec de petites éguilles, & en les frottant avec une herbe caustique. Elles peignent aussi en noir, non seulement leurs sourcils, mais encore la partie supérieure des paupieres, afin que leurs yeux paroissent plus grands. Elles peignent en rouge leurs ongles & l'extrêmité de leurs doigts, & tracent diverses figures bleuâtres sur les

bras, sur les mains & en d'autres parties du corps : leurs cheveux sont ornés de morceaux de corail, de verre, de petites plaques de métal, & quelques-unes portent des anneaux aux oreilles, aux narines, se couvrent les jambes de rubans & se passent aux doigts des pieds des bagues précieuses.

Les Arabes qui habitent les villes & les villages n'ont que des maisons bâties de terre battue, dans laquelle on mêle un peu de paille. Leurs meubles ne consistent qu'en quelques coussins, en des coffres, des nattes & des tapis qui servent de siége & de tables, & de petits matelats fort minces sur lesquels ils couchent. Dans leurs repas, ils étendent un grand cuir rond sur une natte, & sur ses bords, ils attachent une petite toile rayée qui sert de serviette. Ils ne connoissent point l'usage des couteaux ni des fourchettes. Chacun se sert & dépece avec les mains, mais on a une cuilliere de bois pour prendre les mets liquides. Ils ont de petites assiettes sur lesquelles ils mangent, & chacun se retire à mesure qu'il a fini.

A la fin des repas de cérémonie, ainsi que dans les visites, on fait passer les convives ou les visitans dans une salle, & on leur présente des fruits, du caffé, de l'opium, du sorbet & des pipes. On y brûle dans des cassolettes, de l'encens & d'autres parfums, dont les assistans reçoivent la fumée dans leurs habits, sur lesquels on jette aussi de l'eau-rose lorsqu'on veut se séparer ou faire finir la visite.

SCIENCES DES ARABES.

Leur langue, l'éloquence, l'histoire.

Nous avons déjà parlé de la langue Arabe, de l'opinion où sont ces peuples que l'Hébreu lui doit son origine, & du sentiment général, que l'affinité qui existe entre ces deux langues, fait penser qu'elles dérivent d'une même source. On distingue dans l'Arabe plusieurs dialectes qui viennent de ce que les habitans de l'Arabie s'étant divisés en différentes branches, ils conserverent leur langage primitif dans une plus ou moins grande pureté.

deux principales dialectes de l'Arabe sont celle des *Hémiarites*, fort approchante du Syriaque, & celle des *Ismaëlites* qui différe peu de l'Hébreu, & qu'on nomme le véritable Arabe comme étant le plus pur.

Les caracteres de cette langue reçurent le nom d'*Almoramer*, qui étoit celui de leur inventeur, lequel vivoit peu de temps avant Mahomet. On les a aussi nommés *Cufiques*, parce que ce fut à Cufa, ville de l'Yrac-Arabi, province Ottomanne, qu'ils furent inventés. Ils furent ensuite perfectionnés par plusieurs sçavans, & reçurent enfin, au quatriéme siécle de l'hégire, la forme qu'ils ont à présent.

C'est à la Mecque & à Médine, anciennes possessions des Ismaëlites, qu'on parle encore aujourd'hui le plus pur Arabe, & c'est de cette dialecte dont nous avons ci-devant vanté l'harmonie & la force en rapportant aussi des exemples de son abondance.

La seconde dialecte de l'Arabe, c'est-à-dire, celle des Hémiarites, a été altérée par le grand commerce que ces

peuples ont eu avec les étrangers. Mais ils ont connu l'écriture long-temps avant les Ismaëlites. Leur alphabet est composé de lettres qui ne sont point séparées les unes des autres, mais arrangées sur une ligne qui se courbe en dessous. On l'appelloit *al'-mosnad*, qui signifie enchaînement. Les Maures d'Afrique, la plupart d'origine arabe, ont encore aujourd'hui des lettres dans ce genre. Les auteurs Anglois de l'histoire universelle en ont donné des modéles *dans leur douziéme volume, page* 544. Ils pensent qu'on doit accorder à l'alphabet des Hémiarites la plus haute antiquité, s'il est vrai, suivant le témoigne d'un auteur Arabe, cité par le docteur Pocoke, qu'on a trouvé dans le royaume d'Yemen une inscription en caractere *al'-mosnad*, tracée du temps du patriarche Joseph. Au reste, de tous les temps, les Arabes se sont fait une gloire de s'appliquer à l'étude de leur langue. Un de leurs auteurs célébres dit, au sujet de ses compatriotes, qu'ils ont toujours étudié particuliérement l'astronomie &

la médecine, mais par-dessus tout leur propre dialecte; de façon qu'on disoit autrefois, par maniere de proverbe, qu'un Arabe se vantoit de trois choses; de son épée, de son hospitalité, & de sa langue.

Les Arabes Ismaëlites ou occidentaux n'ayant connu, comme on vient de le voir, l'écriture que peu de temps avant la naissance de Mahomet, cet art avoit fait alors si peu de progrès parmi eux, que le législateur même l'ignoroit; ce qui le fit appeller le prophête peu lettré. Cependant, quoique destitué de ce secours, qui est certainement la principale clef des sciences, ces peuples ne laisserent pas d'exceller dans plusieurs arts. L'éloquence fut un de ceux qu'ils cultiverent avec le plus de succès. Ils étoient si persuadés de leur supériorité à cet égard sur les autres hommes, qu'ils disoient qu'il n'y avoit qu'eux & les Perses qui possédassent l'art de bien parler. Ils s'exerçoient à composer des harangues de deux espèces: dans les unes, les phrases étoient coupées &

cadencées avec une forte d'harmonie; les autres étoient d'un ſtyle plus coulant, plus uni. Ils exprimoient cette différence, en comparant les premieres à des perles détachées; & les secondes, à des perles qui forment un collier. Ils donnoient à leurs orateurs le nom de *Khateb*, qui ſe donne encore aujourd'hui aux prédicateurs Muſulmans, & celui de *Khotbah* aux harangues publiques, mot conſacré depuis à exprimer la principale fonction que fait l'Iman dans les moſquées, & qui conſiſte à lire & à commenter un paſſage de l'Alcoran.

A l'égard de l'hiſtoire, avant leur légiſlateur, leurs connoiſſances ſe réduiſoient à quelques traditions nationales, contenues dans les ouvrages de leurs poëtes, qu'ils apprenoient par cœur dès l'enfance, & qui ſe conſervoient ainſi d'une génération à l'autre, étant alors privés des avantages de l'écriture. Mais, depuis Mahomet, leur hiſtoire devenue plus intéreſſante par celle de leur réunion & de leur religion, fut écrite avec ſoin, & fixa

principalement leur attention. Peu touchés des histoires les plus anciennes, & regardant avec mépris tous les hommes qui avoient précédé leur prophête, ils appelloient ces temps, des temps d'ignorance & d'aveuglement. Ils se persuadoient d'ailleurs que toutes les connoissances qui pouvoient piquer la curiosité des hommes, avoient été révélées à leur législateur, & qu'elles étoient consignées dans l'Alcoran.

Ce préjugé grossier, joint à l'ignorance des langues étrangeres, les empêcha de s'adonner à la lecture des annales des autres peuples. Loin de s'appliquer à la langue Grecque, ils en proscrivirent l'usage dans tous les pays de leur domination. Ils ne firent traduire de cette langue, que des livres qui traitoient des mathématiques, de philosophie & de médecine.

Poësie, Mathématiques, Philosophie.

Les Arabes ont passé de tous les temps pour avoir de très-heureuses dispositions à être poëtes; & alors

même que l'écriture leur étoit inconnue, ils cultivoient la poësie avec beaucoup de soin. Ils avoient des poëmes destinés à conserver les généalogies des familles illustres & le souvenir des belles actions. Un bon poëte étoit regardé comme un personnage très-estimable ; & dès qu'un homme étoit parvenu à se faire distinguer par ce talent, non seulement il étoit honoré dans sa tribu, mais il recevoit des marques de considération de toutes les autres.

Il y avoit chaque année en certaine ville une assemblée nombreuse de la nation pour les affaires du commerce. Les poëtes y récitoient leurs vers, & il y avoit un prix destiné pour la meilleure piéce. Lorsque l'écriture eut passé en usage, on transcrivit en lettres d'or les poëmes fameux, & on les appella pour cette raison *almodhahabat*, ou les vers dorés. On les déposoit dans le trésor du Prince, ou dans le temple de la Mecque. Mahomet abolit les assemblées générales, & tourna le génie des Arabes du côté de la guerre, mais il n'en faisoit pas moins cas des

poëtes : on en voit un exemple dans ſa vie qui mérite d'être rapporté. Un poëte nommé *Caab*, qui avoit d'abord déchiré le prophéte par des ſatyres très-mordantes, s'aviſa de chanter la palinodie, & demanda à lui être préſenté. Mahomet crut qu'il étoit de ſa dignité d'oublier les injures, & fit approcher le poëte. Celui-ci commença par demander pardon de la témérité qu'il avoit eue d'écrire contre lui ; puis voyant que la ſérénité qui régnoit ſur le viſage du prophête, paroiſſoit lui répondre de ſa clémence, il récita auſſitôt une piéce de vers à ſa louange. Mahomet en fut ſi ſatisfait qu'il ôta le manteau qu'il avoit ſur ſes épaules, & le mit lui-même ſur celles de ſon panégyriſte ; préſent qui a immortaliſé la mémoire du poëte, & la généroſité du prophête (*a*).

Cependant les ſucceſſeurs de Mahomet, uniquement occupés du ſoin de leurs conquêtes, chercherent plutôt à détruire les ſciences qu'à les faire fleu-

(*a*) *Voyez l'Hiſtoire des Arabes, tome I, pag. 36.*

rir. N'étudiant que l'Alcoran ou l'art de la guerre, tous les autres commencerent à décliner. La plus grande partie des anciens poëmes, & d'autres livres n'ayant plus rien d'intéressant dans un nouveau systême de politique & de religion, ils tomberent insensiblement dans l'oubli.

Mais, sous le regne des Califes *Abassides*, dont les mœurs furent plus douces, on vit renaître en Arabie l'amour des sciences ; ce fut Mamon, dont nous avons déjà parlé, qui produisit cette heureuse révolution. Pour ne parler ici que de la poësie, un sçavant la rétablit dans son ancien lustre, & l'assujettit même à des régles fixes qu'on n'avoit pas connues dans les premiers temps.

Les Arabes ont quinze ou seize sortes de vers. Leur prosodie, semblable à celle des Grecs & des Latins, est composée de pieds qui différent entre eux pour le nombre & la quantité des syllabes. Mais, dit M. l'abbé Fleury *dans son Traité du choix des Etudes*, il faut reconnoître que leur poësie n'a jamais eu que des beautés fort superfi-

cielles, comme le brillant des pensées & la hardiesse des expressions. Ils ne se sont point appliqués à ce genre de poësie qui consiste en imitation, & qui est le plus propre à émouvoir les passions. Ce qui les en a éloignés, a peut-être été le mépris des arts qui y ont du rapport, comme la peinture & la sculpture que la haine de l'idolatrie leur faisoit abhorrer. Ils ne tirerent non plus aucun avantage des poëtes Grecs, parce que leur religion les en détournoit, & qu'il eût fallu, pour les lire, sçavoir la langue & connoître l'histoire & la religion de ces anciens peuples. L'horreur des Arabes pour le culte Grec, étoit telle qu'ils ne se croyoient seulement pas permis de prononcer le nom des faux-dieux; & entre tant de milliers de volumes qu'ils ont écrits, à peine en trouvera-t-on quelqu'un qui les nomme.

Ce ne fut que sous le califat de Mamon que l'on commença à connoître les vrais principes des mathématiques & de la philosophie par les livres qui furent traduit du Grec. Les

Arabes ſe livroient avec une ardeur incroyable à l'étude de la géométrie, de la trigonométrie, de l'algébre & d'autres parties importantes des mathématiques, tandis que les ténébres de l'ignorance couvroient notre Europe, & laiſſoient nos ancêtres ſous Louis le débonnaire, livrés aux excès du fanatiſme & de la ſuperſtition.

L'aſtronomie qui étoit fort ancienne parmi les Arabes, & qui n'avoit été qu'un chemin pour conduire à l'aſtrologie, fit des progrès ſenſibles & durables. A portée de profiter des mêmes avantages qui avoient excité à cette ſcience les anciens Egyptiens & les Chaldéens, puiſqu'ils habitoient le même pays, ils avoient de plus toutes les obſervations de ces anciens, & celles que les Grecs y avoient ajoutées. Mamon établit un obſervatoire & une célébre académie à Bagdat. Il compoſa lui-même d'excellentes tables aſtronomiques qui portent ſon nom, & qui furent alors d'un grand ſecours pour l'étude de cette ſcience. Dans le même temps les Arabes firent de grandes découvertes dans

l'algèbre, l'arithmétique. On leur doit le zéro pour multiplier par dix; mais le plus grand nombre des écrivains disent qu'ils doivent eux-mêmes aux Indiens la méthode des chiffres que l'on appelle arabes.

L'application qu'ils donnoient à toutes ces sciences ne les empêcha point aussi d'étudier la philosophie d'Aristote, sa dialectique, sa méthaphysique & sa physique générale : ce fut autant de sujets, de nombreux & de sçavans commentaires. Quant à la physique particuliere qui a besoin d'observations & d'expérience, ils s'en occuperent peu.

Medecine, Anatomie, Chymie.

Ils étudierent aussi beaucoup la médecine; mais ils la fondoient principalement sur des raisonnemens généraux des quatre qualités & du tempérammment des quatre humeurs, & sur quelques traditions de remedes qu'ils pratiquoient sans examen, mais avec un mêlange d'absurdités & de superstitions. Ce ne fut que du temps d'Avi-

cenne, né en 820, que la médecine Arabe commença à avoir de la réputation, ainsi que ce sçavant médecin qui en fut le restaurateur.

L'anatomie qu'ils avoient reçue des Grecs fort imparfaite, ils ne la cultiverent pas. Mais on leur doit la chymie ; & s'ils n'en furent pas les inventeurs, ils la porterent fort loin. C'est de-là qu'elle s'est répandue avec tous les vices dont ils l'infecterent, & que l'on a beaucoup de peine à en séparer encore à présent : tels sont la vanité des promesses, l'extravagance des raisonnemens, la superstition des opérations, & tout ce qui a produit les charlatans & les imposteurs.

Les sciences resterent en cet état florissant depuis le regne de Mamon jusqu'à l'anéantissement de l'empire des Califes. Dans cet espace de temps qui comprend 445 ans, c'est-à-dire, depuis 813 jusqu'en 1258, qu'un petit-fils de Gengischan prit Bagdat & fit mourir le calife *Mostazem* alors régnant, cet empire a été illustré par un nombre considérable de sçavans, dont plu-

sieurs se sont immortalisés par leurs ouvrages. Mais sa chute a enséveli les arts & les sciences sous ses ruines, & le peuple Arabe est tombé par degrés dans une ignorance grossiere qui lui est commune aujourd'hui avec la plupart des autres nations Musulmanes.

Dire que les Arabes professent le Mahométisme, c'est nous épargner le soin d'entrer dans aucun détail sur leurs cérémonies religieuses, puisque cette religion est assez connue, & que l'on sçait qu'elle a pris naissance au milieu de ces peuples. Nous n'avons plus à traiter que des révolutions que cette contrée a essuyées, de la forme du gouvernement, de quelques états qui y subsistent encore, & enfin des Arabes errans qu'on appelle *Bedouins*.

Origine des peuples d'Arabie.

Révolutions qu'elle a essuyées. Précis de la vie de Mahomet.

L'histoire des Arabes avant la naissance de Mahomet est fort peu connue. On sçait seulement que les premiers

habitans de l'Arabie occidentale furent les *Horites* & d'autres peuples obscurs, dont la tradition n'a transmis que les noms, & qu'on croit sortis de la Syrie ou de la Chaldée. Ismaël, fils d'Abraham & ses descendans, s'établirent ensuite dans la même contrée, & y devinrent les plus forts par la réunion de quelques colonies d'Iduméens. Quant à l'Arabie orientale, on croit qu'elle fut habitée environ deux siecles après le déluge, par *Joktan*, fils d'*Eber*, le premier ancêtre des Hébreux qui y fonderent un empire.

L'Arabie reçut encore, dans des temps postérieurs, des colonies de Syriens & de Chaldéens. L'écriture nous apprend que les *Moabites*, les *Madianites*, les *Amalécites*, établis dans l'Arabie occidentale, eurent de grands démêlés avec les Israëlites.

Les Grecs & les Romains ont connu sous d'autres noms plusieurs de ces mêmes peuples; les *Sabéens*, les *Minéens*, les *Hémiarites* ou *Homerites*, les *Sarracéniens*, les *Omanites* & plu-

sieurs autres, qui, selon les auteurs Anglois, n'étoient que les différentes tribus d'un même peuple qui descendoit d'Ismaël. Ces écrivains se persuadent que le nom de Sarrasin qui fut donné aux Arabes dès le sixiéme siécle, vient des Sarracéniens, une de leurs tribus. Mais M. l'abbé de Marigny donne une autre étymologie à cette dénomination. Il dit qu'il vient du mot arabe *scharaca*, qui signifie se lever, parce que ces peuples sont situés à l'orient, & qu'en effet les nations occidentales leur donnoient le nom d'Orientaux qu'on exprimoit par le mot latin *Sarraceni*. Il y a encore d'autres opinions sur le même sujet; mais elles ne méritent pas de nous arrêter.

Jusqu'au temps de Mahomet, l'Arabie fut divisée en un grand nombre de petits états qui avoient des Rois particuliers dont la souveraineté étoit héréditaire. Le plus considérable fut celui d'Hiémen, dont les Rois furent appellés *Hémarites* ou *Hiémarites*. Leur trône subsista pendant près de deux mille ans, & fut renversé par les

Éthyopiens qui éteignirent cette dynastie dans le sang de ses Princes.

Parmi les Souverains des autres contrées, il y en eut qui se distinguerent par leurs conquêtes. Ceux de Hirah porterent les limites de leurs états hors de celles de l'Arabie, & c'est ce qui fit donner depuis le nom d'*Yrac* à ce pays qui formoit anciennement une partie de la Chaldée. Il est partagé entre la Perse & la Turquie. La portion de la Perse s'appelle *Yrac-Agemi*, & celle qui dépend du Grand-Seigneur *Yrac-Arabi*.

Tous ces Princes Arabes se rendirent fameux par les guerres qu'ils soutinrent contre les Égyptiens, les Perses, les Rois d'Assyrie, & même contre Alexandre-le-Grand qui réussit à les soumettre, dit l'historien des Arabes. C'est une erreur de M. l'abbé de Marigny. Alexandre ne conquit que la partie de l'Arabie voisine de la Perse; & la meilleure preuve qu'on puisse donner que ce Conquérant ne soumit pas l'Arabie, c'est qu'il avoit fait équiper une flotte redoutable, &

lever une armée nombreuse pour pénétrer en Arabie, lorsque la mort renversa tous ses projets, l'an 323 avant J. C. (*a*).

Les Romains n'eurent dans la suite pas plus d'avantages sur les Arabes qu'Alexandre. Pompée, Auguste, Vespasien, Trajan, Severe s'emparerent bien de quelques cantons d'Arabie, & battirent plusieurs troupes d'Arabes, mais ils ne les soumirent jamais. La liberté, l'indépendance furent toujours le partage des Arabes Ismaëlites.

Sous l'empire de Julien même, & sous ses prédécesseurs, ils s'étoient rendus si redoutables qu'on leur payoit annuellement une somme d'argent pour qu'ils tinssent un corps de troupes sur

---

(*a*) *Voyez l'Histoire universelle traduite de l'Anglois*, *tome* 13, *page* 151. Les sçavans écrivains, à qui elle est due, donnent une longue dissertation pour prouver que les Arabes Ismaëlites, ou Nabathéens Scénites, n'ont jamais porté le joug d'aucune Puissance étrangere, conformément à la prédiction de Moïse dans la Genèse, au sujet de la postérité d'Ismaël.

pied pour le ſervice des Romains. On voit dans Ammien Marcellin que *Mavia*, Reine des Sarraſins, envoya des troupes au ſecours de Conſtantinople qui fut aſſiégée par les Goths après la défaite & la mort de Valens en 379, & que ces auxiliaires contribuerent beaucoup à faire retirer les aſſiégeans.

Dans le cinquiéme & le ſixiéme ſiécle, les Arabes ſoutinrent encore des guerres contre les Empereurs d'Orient, & ravagerent leurs terres depuis les frontieres d'Egypte juſqu'aux confins de la Méſopotamie. Leur diviſion en différentes tribus, qui formoient autant de gouvernemens, occaſionna parmi eux quelques démêlés qui ſubſiſtoient encore lorſque Mahomet parut.

Ce fut de la tribu des Coréiſchites que ſortit ce célèbre impoſteur, vers l'an 570 de notre ére. C'étoit une des plus illuſtres de l'Arabie. Son chef étoit prince de la Mecque, & avoit la garde & l'intendance d'un temple fameux appellé la *Caabah* dont nous avons déjà parlé, & duquel Abraham paſſoit pour avoir été le fondateur.

Abdal Montaleb, aïeul de notre prophête, jouissoit de ces places éminentes que *Kossa*, un de ses prédécesseurs, avoit usurpé sur la tribu des Kosaïtes. Ainsi Mahomet n'étoit point un homme obscur comme quelques écrivains l'ont représenté. Abdallah, fils de Montaleb, fut pere de Mahomet, & mourut peu de temps après la naissance de son fils qu'il laissa sous la tutelle de sa mere. Elle mourut aussi au bout de quelques années, & le jeune Mahomet resta orphelin & sans biens à l'âge de sept à huit ans. Aboutaleb, frere de son pere, prit soin de l'éducation de son neveu, & le garda chez lui jusqu'à ce qu'il eût vingt ans. Il le plaça alors auprès d'une veuve, nommée Cadhige, qui faisoit un commerce considérable. Mahomet, d'abord employé aux fonctions les plus basses, parvint par ses talens à se faire distinguer de Cadhige, & à gagner sa confiance au point qu'elle l'épousa. Mahomet abandonna le commerce ; & s'étant vu par ce moyen en possession d'une fortune considérable, forma le

hardi

hardi projet de réformer sa patrie, & d'y établir un nouveau systême de religion. Les fréquens voyages qu'il avoit faits en diverses contrées à l'occasion de son commerce, lui avoient procuré la facilité de s'instruire des différens cultes qui partageoient alors l'Arabie & les régions voisines. On y voyoit un mêlange bizarre d'Idolâtres, de Juifs, de Chrétiens, Ariens, Nestoriens, Manichéens & d'autres sectes. De toutes ces religions, il emprunta des dogmes, des préceptes qu'il tâcha d'accommoder au génie de ses compatriotes, dont le caractere vif & naturellement porté au merveilleux & à l'enthousiasme, sembloit lui promettre les plus heureux succès.

Il essaya d'abord sa nouvelle religion dans sa famille, & feignit d'avoir des entretiens secrets avec l'ange Gabriel dans les accès convulsifs d'épilepsie qui le prenoient quelquefois. Sa femme se laissa persuader aisément, & publia que son mari étoit prophête.

Zaïd, esclave de Mahomet, suivit

cet exemple, & eut sa liberté pour récompense. C'est de-là que vient l'usage général parmi les Mahométans d'affranchir tous les esclaves qui embrassent leur religion.

Le nombre de ses sectateurs s'accrut au point que les magistrats de la Mecque, voulant prévenir tout désordre, résolurent de faire arrêter le prétendu prophête & de le garder en prison. Mahomet, averti de ce projet funeste, prit la fuite, suivi de plusieurs de ses disciples qui se dévouerent à ses volontés, & firent serment de se sacrifier pour lui & pour soutenir sa doctrine. C'est au temps de cette retraite que les Mahométans ont fixé leur fameuse époque qu'ils appellent hégire, c'est-à-dire, fuite ou retraite. Elle se rapporte au 15 ou 16 juillet de l'année 622 de l'ère chrétienne ; mais il faut observer que leurs années sont lunaires, & par-là plus courtes d'onze jours que les nôtres. Ces onze jours, au bout de trente-trois ans, forment une année solaire ; ainsi l'an trente-trois de l'hégire n'est que la trente-deux de

notre année solaire depuis l'hégire (*a*).

Voyant que les esprits n'étoient pas dociles à ses insinuations, le prophête tourna le zèle de ses partisans du côté de l'art militaire, & prit le parti de prêcher les armes à la main. Cette voie lui réussit mieux que la premiere. En peu de temps il se vit maître de Médine, de la Mecque, y gagna une bataille sur différentes tribus qui s'étoient rassemblées pour lui résister, & se vit tranquille enfin dans sa patrie au moyen d'une trève qu'il fit avec les Coréischites qui étoient devenus ses plus cruels ennemis. Il tourna alors ses armes contre les Juifs d'Arabie, & en soumit la plus grande partie. Enfin, après plusieurs autres guerres contre les Grecs, à qui il enleva la Syrie, & contre quelques partis de rebelles qu'il vint à bout de dompter, les Coréif-

(*a*) *Voyez les Tables de M. l'abbé Lenglet Dufresnoy, & celles que M. de Guignes a publiées à la tête de son Histoire des Huns.* On y trouve toutes les années de l'hégire, & d'autres époques célébres rapportées aux années de notre ére.

chites, frappés de l'éclat de sa gloire, embrasserent volontairement sa doctrine, & Mahomet se fit reconnoître Souverain de la Mecque, tant au spirituel qu'au temporel, & le devint peu de temps après de toute l'Arabie. Il ne jouit pas long-temps du plaisir de voir la tranquillité établie dans ses états. Après avoir d'abord pallié les funestes effets du poison qui lui avoit été servi pendant sa guerre contre les Juifs, il ne put s'empêcher d'en conserver une langueur qui le fit mourir au bout de trois années, à l'âge de 63 ans. Quelques-uns de ses sectateurs pousserent le fanatisme au point de soutenir qu'il n'étoit pas mort, & qu'il étoit immortel. Omar fut de ce nombre, & menaça de sabrer quiconque oseroit soutenir un autre sentiment. Cependant Aboubeker parvint à rétablir le calme par la sagesse de ses discours, & à démontrer que Mahomet étoit mortel. Une autre contestation s'étant élevée au sujet du lieu où son corps devoit être déposé, Aboubeker termina encore ces différends, en pu-

bliant qu'il avoit oui dire à Mahomet, que tout prophête devoit être enterré dans le lieu même où il mouroit. En conséquence, on creusa une fosse dans la maison où Mahomet avoit expiré, & son corps y fut inhumé. C'est-là qu'est bâtie cette fameuse mosquée dont il a été question dans la description de Médine.

Mahomet étoit d'une taille moyenne, mais bien proportionnée. Son teint rembruni, mais en même temps vif & animé, annonçoit un tempéramment robuste qui l'auroit pu conduire à un âge très-avancé, si le poison n'eût abregé ses jours.

Il avoit un génie vaste, ambitieux & capable des plus grands desseins. Ce don naturel étoit soutenu d'une fermeté d'ame inaccessible à la crainte & à l'inconstance, & d'un esprit délié & pénétrant qui ne le laissoit jamais en défaut sur le choix des moyens propres à parvenir à son but. Souple autant qu'adroit, il sçut toujours s'accommoder aux temps, aux circonstances, & sur-tout au génie de sa nation.

Selon l'opinion commune, Mahomet ne sçavoit ni lire ni écrire. Il semble en convenir lui-même, en disant qu'il étoit *ommy*, c'est-à-dire, un homme simple. Cependant personne de sa nation ne parloit mieux que lui la langue Arabe. Il en connoissoit toute l'énergie, l'abondance & la pureté. Narellement éloquent, son style étoit pathétique, ses tours choisis & ses expressions vives & élevées. Il joignoit à une mémoire heureuse une grande sagacité d'esprit & une imagination brillante & féconde qui lui donnoient beaucoup de facilité à s'énoncer. Affable avec les gens du commun, poli & caressant avec les riches, il écoutoit avec bonté tous ceux qui s'adressoient à lui, & gardoit religieusement les paroles qu'il avoit données. Les pauvres trouvoient en lui un pere tendre, sensible à leur misere & extrêmement libéral. A toutes ces qualités, on ajoute encore une sobriété & une abstinence peu communes.

Tant d'heureux avantages étoient obscurcis par un penchant déréglé pour

les femmes. Il en eût un grand nombre. Cependant il eut assez d'adresse, & ses sectateurs furent assez aveugles pour que ce vice servît sa doctrine, au lieu de lui nuire. Un historien Arabe le fait parler dans les termes suivans : *Il y a deux choses en ce monde qui me sont très-agréables ; les femmes & les parfums ; elles réjouissent l'œil & excitent ma ferveur dans la priere.*

Après avoir rassemblé toutes ses prétendues révélations, & tout ce qu'il avoit enseigné de vive voix, il en composa un livre qui fut nommé *koran*, d'où on a fait alcoran, c'est-à-dire, livre par excellence. C'est un mêlange singulier de contes puériles, de contradictions & de grandes vérités. Ce qui concerne la Divinité & ses attributs y est énoncé avec autant de sublimité que d'exactitude. Il en est de même de l'amour de Dieu, du prochain & de plusieurs vertus morales, dont les définitions sont remplies de sens & de justesse. Lorsque ses actions se trouvoient en contradiction

avec ses préceptes, il ajoutoit un nouveau chapitre qui l'autorisoit, & c'étoit toujours ou Dieu, ou l'ange Gabriel qui passoit pour le lui avoir dicté. Parmi plusieurs artifices de ce genre, dont il fit usage en différentes circonstances, en voici un singulier qui démontre bien la stupide prévention de ses sectateurs. Il avoit dit dans le 27e. chapitre de son alcoran, *vous ne vous approcherez point de la fornication, car c'est un crime énorme; Dieu y a attaché de griéves peines.* Ayant été surpris par une de ses femmes dans un entretien secret avec une fille nommée Marie; toutes ses femmes firent grand bruit en criant au scandale; il leur jura de ne plus revoir Marie. Mais comme il sentoit que ce serment étoit difficile à tenir, il s'en fit dispenser par l'ange Gabriël, qui lui fait ce reproche au chapitre 66 de son livre. *O prophête, pourquoi uniquement pour complaire à tes femmes, t'abstiens-tu de faire ce que Dieu t'a permis; Dieu te déclare la dissolution de tes sermens.*

On dit que ce prophête employa

plus de vingt ans à former ce bizarre recueil, où il se trouve grand nombre de propositions empruntées de Darius, de Nestorius, de Sabellius & d'autres hérésiarques. Il fut d'abord aidé dans son entreprise par un Juif, & ensuite par un moine Chrétien appellé Sergius. On peut réduire à deux points fondamentaux la doctrine enseignée par l'alcoran, & la baze de tout le Mahométisme. Sçavoir, 1°. que tout ce qui arrive est tellement déterminé dans les idées éternelles, que rien ne peut en empêcher l'effet : en second lieu, que la religion Mahométanne doit être établie sans miracle, & être reçue sans dispute ni contradiction. En conséquence, on doit mettre à mort quiconque refuse de la recevoir : l'on se rend digne du Paradis en égorgeant les incrédules; la couronne du martyre est acquise à tous ceux qui périssent sous les armes des ennemis du Mahométisme. Quoi qu'on puisse dire de l'absurdité de cette religion & de la conduite de son instituteur, il est sûr qu'il n'y a point de

religion qui soit plus répandue, & jamais l'imposture n'a triomphé avec plus d'éclat dans le monde.

Nous nous sommes expliqués avec assez d'étendue sur le compte de Mahomet, parce qu'il fut à la fois chef de religion & fondateur d'un puissant empire. Nous allons traiter avec beaucoup plus de précision de ses successeurs & de l'extinction de leur souveraineté.

Mahomet n'ayant point laissé d'enfans, à l'exception de Fatime qui avoit épousé Aly, ne songea pas à se désigner un successeur. Après quelques troubles & quelques divisions, Aboubeker fut reconnu souverain des Arabes; mais, dédaignant toute dénomination fastueuse, il se borna au titre de Calife qui veut dire vicaire. Son regne fut heureux, & il mourut très-regretté au bout de deux ans. Aboubeker fut remplacé par Omar, qui gouverna pendant dix ans, & dont les armes eurent le plus grand succès en Syrie & en Égypte. Il reçut le premier le titre d'*Emir-Almoumenin*.

c'est-à-dire, commandant des fidèles; & c'est de-là qu'est venu le nom d'Emir que portent différens Princes Arabes. Ce fut lors de la conquête de cette province, après la prise d'Alexandrie, qu'il fit brûler la fameuse bibliothéque qu'elle renfermoit.

C'étoit celle du Sérapeon, composée de trois cent mille volumes, auxquels Cléopatre avoit ajouté les deux cent mille volumes de la bibliothéque de Pergame dont Marc-Antoine lui avoit fait présent. *Amrou*, général d'Omar, qui s'étoit emparé d'Alexandrie, fut sollicité par Jean, surnommé depuis le Grammairien, de lui accorder cette vaste bibliothéque, en fondant sa demande sur l'indifférence que les Arabes paroissoient avoir pour les livres. Le général Arabe, disposé à obliger ce sçavant par la considération qu'il avoit pour lui, ne se refusa pas à sa demande; mais il lui représenta qu'il ne pouvoit disposer de cette bibliothéque que par l'autorité du Calife; qu'il alloit lui écrire de façon à en recevoir une ré-

ponse satisfaisante. Il remplit en effet cette promesse en parlant avec éloge de Jean, & du mérite qu'acquéroit cette collection entre les mains d'un pareil sçavant : cette timide précaution fut cause de la ruine de cette riche bibliothéque. Omar en décida par la réponse suivante qu'il fit à Amrou. » *Si ces livres contiennent ce qu'enseigne l'alcoran, ils sont inutiles, & l'alcoran suffit. S'ils contiennent des choses contraires à ce livre sacré, il faut les brûler.* » Aussitôt cette lettre reçue, l'ordre du Calife fut exécuté. Les auteurs Anglois disent que l'on fut six mois à les consumer; quoique le général les eût fait distribuer par toute la ville pour chauffer les bains qui étoient au nombre de quatre mille. Omar fut assassiné par un esclave, & Othman lui succéda. Ce dernier fut massacré dans son palais par des rebelles, douze ans après être monté sur le trône, & Aly fut unanimement choisi pour le remplacer. Son régne ne fut que de cinq ans, & il eut le même sort que son prédécesseur. Hassan, l'aîné de ses fils,

fut investi de la dignité souveraine ; mais il l'abdiqua au bout de cinq à six mois, pour la résigner à *Moavias*, qui, du vivant d'Aly, s'étoit fait reconnoître Calife en Syrie & en Egypte.

C'est à Moavias que commence la dynastie des Califes Ommiades, qui a donné quatorze Souverains à l'empire Arabique dans l'espace d'environ quatre-vingt dix ans. La dynastie des Abassides suivit celle des Ommiades, qui compte trente-six Califes, & qui finit en la personne de Mostazem que les Tartares firent mourir cruellement, après avoir pris & saccagé la ville de Bagdat où il tenoit sa cour. Cet événement arriva l'an 656 de l'hégire, ou 1258 de notre ére.

Quelques années après, un Prince de la famille des Abassides, nommé *Ahmed*, fut reconnu Calife au Caire, & fonda une nouvelle branche de Califes Abassides, dont la succession se maintint pendant deux cent soixante & dix-sept ans ; ils étoient les chefs de la religion, mais ils n'avoient aucun pouvoir temporel. Cette dynastie sub-

sista jusqu'à la fin du régne des Mameluks, qui arriva en 1517, lorsque Selim, premier du nom, Empereur des Turcs, subjugua l'Egypte, & en fit une province de son empire.

ÉTAT ACTUEL DE L'ARABIE.

Son Gouvernement.

A mesure que la puissance des Califes avoit commencé à décliner, les Arabes, à l'exemple de plusieurs autres peuples, secouerent le joug de ces princes, & le pays reprit peu à peu l'ancienne forme de son gouvernement. Les Bedouins, peuple inconstant, dispersé dans l'Arabie petrée & dans l'Arabie déserte, continuerent de mener une vie indépendante, n'ayant ni villes ni hameaux, ni aucun établissement fixe. Chaque tribu se donna un chef particulier, & reconnut en outre l'autorité d'un grand Emir, auquel ses chefs furent subordonnés. Dans les cantons de la Mecque, de Médine, *Del'catif*, de Fartach, d'Hadramouth & d'Yemen, il se forma diverses principautés qui

changerent souvent de maîtres, & qui subsistent encore aujourd'hui de la maniere que nous l'avons rapporté.

Quant à la forme de l'administration interieure de ces états, c'est un point sur lequel l'on n'a point d'autre lumieres que celles que nous avons recueillies ci-devant à l'article de chacun d'eux. Le Royaume d'Yemen est celui sur lequel M. Laroque a donné le plus de particularités. Il nous apprend que le prince qui regnoit au commencement de ce siecle s'appelloit Sultan Mehemet *Ben-Deiny*, qu'il étoit âgé de 87 ans, & résidoit à Mouab, que son extérieur étoit aussi modeste que son habillement étoit simple, & qu'il menoit une vie fort uniforme. On ne sçait quand le royaume d'Yemen a commencé à secouer le joug des Califes. Mais l'Écrivain dont nous adoptons les récits, rapporte que Mehemet pouvoit être de l'illustre maison de *Thabatheba*, dont on fait remonter la souveraineté en Arabie jusqu'au temps de Charlemagne. » Cette maison, ajoute-t-il, a formé » une dynastie de princes descendans

» d'Aly, & il est sûr que ces Princes » ont regné dans l'Yemen & en Egypte dès le dixiéme siécle. Cependant, » je croirois plutôt que Mehemet tire » son origine des *Ajubites*, ainsi ap» pellés du nom d'*Ajub*, ou Job, » chef d'une autre grande maison qui » a donné naissance au fameux Saladin » & à sa postérité. Une branche de » ces Ajubites regnoit véritablement » en ce même pays d'Yemen dans le » treiziéme siécle, & celui qui en étoit » alors le chef, prenoit la qualité de » Calife & celle d'Iman qui en est in» séparable, ce que le roi d'Yemen » fait encore aujourd'hui (*a*) «. La succession au royaume d'Yemen n'est pas bien établie, quoiqu'il soit héréditaire dans la famille regnante. Tous les Princes peuvent prétendre au trône, & le plus fort s'y asseoit. Souvent les cadet y parviennent au préjudice de leurs aînés & des princes collatéraux l'emportent sur les héritiers directs.

Pour ce qui est des autres royaumes

[*a*] *Voyage d'Arabie, pag.* 24. *& suiv.*

que renferme l'Arabie, on ne sçait rien de la façon dont ils sont administrés. Faisons connoître maintenant les Arabes errans appellés Bedouins. Ces peuples ne se trouvent pas seulement en Arabie ; ils sont encore répandus dans la Syrie, dans la Palestine, dans l'Egypte & dans les déserts d'Afrique, aux environs d'Alger, de Tunis & de Tripoli, ainsi que nous l'avons observé.

Arabes errans ou Bedouins.

Leurs logemens, leurs habillemens, leurs usages, leurs occupations.

Le nom de Bedouins que l'on donne à ces Arabes errans vient du mot *Badiat*, qui signifie en arabe un désert, une solitude champêtre. C'est de-là que se sont formés ceux de *Badavi*, *Bedevi*, *Bedouy*, & *Bedouins*, pour désigner les habitans d'un désert. Ces Arabes ne different des autres qu'en ce qu'ils sont plus basannés, ainsi le portrait qu'on a vu ci-devant convient également à ceux-ci. Ces Bedouins habitent depuis plus de trois mille ans les

déserts de l'Arabie, campant sous des tentes dans toutes les saisons, n'ayant aucune demeure fixe, & s'arrêtant dans les lieux où ils trouvent de l'eau, des fruits & des pâturages pour leurs bestiaux, dont ils ont un grand nombre. Leurs habits sont d'une toile grossiere avec un turban & des caleçons de même étoffe. Ils ont les bras, les jambes & les pieds nuds, une ceinture de cuir dans laquelle ils portent un poignard. Leur nourriture ordinaire consiste en lait, en miel, en ris, en fruits sauvages, en légumes. Ils mangent aussi de la chair de bœuf, de mouton, de chevre, & toute sorte de volailles : ils ont l'usage du pain & ils en font de trois sortes, mais toujours sans levain. Leur boisson ordinaire est l'eau, mais ils en ont quelques autres composées, qui sont des infusions de différens fruits. Ils prennent aussi du sorbet, beaucoup de caffé, & sont au reste peu scrupuleux sur l'article du vin & des liqueurs fortes qui sont fort de leur goût. Leur maniere de manger est comme celle de tous les peuples errans, fort simple & fort peu ragoutante.

Les occupations ordinaires des hommes sont de monter à cheval & de se promener ainsi pour veiller à leurs bestiaux. Ils s'adonnent aussi à la chasse, forçant les liévres & les gazelles avec des lévriers qu'ils nourrissent à cet effet, ou chassant la perdrix & d'autre gibier avec des oiseaux de proie dont ils sont fort curieux.

Ils se visitent aussi les uns les autres, & passent des journées entieres à prendre du tabac, du caffé, & à s'entretenir de leurs exploits de chasse ou de guerre. Ils ne connoissent d'autres jeux que ceux de dames & d'échecs, & celui du mangala qui leur est particulier, mais jamais ces jeux ne sont intéressés.

Les divertissemens des femmes consistent aussi à se visiter, à causer & à chanter ; après avoir achevé les ouvrages intérieurs du ménage. Elles ne connoissent pas la musique, & chantent naturellement d'un ton uni, lent & langoureux, & souvent coupé par des pauses. Leurs instrumens sont des tambourins, des tambours de basque, des castagnettes & une sorte de violon

d'une seule corde de crin. Ces peuples ont encore des flutes de bois & de roseaux. Ils sçavent assez bien accorder tous ces instrumens, & s'en servent dans les grandes réjouissances. Ni les hommes ni les femmes ne dansent en public. Ils regardent cet exercice comme mal-honnête. Mais il y a des gens parmi eux qui en font métier & qui dansent pour de l'argent. Ces danseurs n'ont pas de pas reglés, & dansent moins des pieds que des mains, & de tout le reste du corps. L'oreille les conduit, & toute leur adresse consiste en gestes, en contorsions & en minauderies grotesques, toujours en jouant des castagnettes. Leur religion est le mahométisme. Les mariages se traitent ainsi que dans toute l'Asie par le moyen de vieilles femmes, & les maris payent leurs femmes en bestiaux suivant leur beauté. C'est une magnificence dans tout l'orient de deshabiller plusieurs fois la mariée le jour de ses nôces, & de lui faire mettre dans ce jour tous les habits qu'elle posséde. Cet usage se pratique aussi par les hommes. Tous les parens

des mariés, dit M. Laroque assistent à la nôce, excepté le pere de la fille, qui sort de sa maison par une délicatesse bisarre qui ne lui permet pas de se trouver chez lui, tandis qu'on met sa fille coucher avec un homme. Les peres se font de cette conduite une affaire d'honneur, ainsi que d'exposer en public les chemises des mariés, le lendemain des nôces pour marque de la virginité de leur fille, de laquelle ils ont répondu à l'époux & à toute sa famille. Les Arabes ont rarement plus d'une femme; mais chacun est le maître d'avoir des maitresses, suivant ses facultés.

La jalousie, la superstition où ils sont que les yeux des envieux ou des méchans peuvent faire du mal, font que les hommes mariés évitent de parler de leur femme, de leurs concubines & de leurs enfans. Aussi quand on voit un bel enfant on feroit un fort mauvais compliment à ses parens si on louoit sa beauté ou son embonpoint, au contraire, il faut leur dire, *ô qu'il est laid, ô qu'il est vilain, ô qu'il est maigre*, & tout ce qui *est de moins agréable*

& de plus contraire à la vérité (a). Ces Orientaux, ainsi que tous les autres, aiment beaucoup leurs enfans, & ils en prennent le nom dès qu'ils en ont un. Si un homme appellé Mahomet à un fils à qui on ait donné le nom d'Aly, il quitte son nom pour prendre celui d'*Abou Aly* pere d'Aly, & la femme prend aussi celui de mere d'Aly. Dans les lettres qu'ils s'écrivent les uns aux autres, ils ne manquent pas d'y insérer des saluts & des souhaits pour leurs enfans. Les funérailles des Arabes sont très-simples, & se font de la même maniere que chez les autres Mahométans, c'est-à-dire, avec très-peu de pompe & sans aucune démonstration de violente douleur, par la crainte de témoigner des regrets sur l'accomplissement des volontés divines, auxquelles la loi leur fait un devoir d'être aveuglément résigné.

Jamais les Arabes n'ont de procès pour les successions ni pour le partage

[a] Voyage fait par ordre de Louis XIV, *page* 282.

des biens des défunts. Tous les héritiers partagent par portions égales, ou s'accommodent entr'eux par l'autorité de leur chef, ou par l'estimation qu'ils font faire, par des amis, de leurs biens, lesquels ne consistent qu'en tente, en bétail, & en quelques ustensiles de ménage.

Le gouvernement des Arabes Bedouins est à peu près le même que celui qui est établi parmi les Tartares. Chaque canton a un Emir en qui réside toute l'autorité, & qui est indépendant. Sous ces Emirs sont des Scheicks ou Seigneurs particuliers qui commandent une moindre quantité d'Arabes dévoués à leur service, & qui sont à la fois soldats, sujets & domestiques. Les Scheicks ne se séparent jamais de leur Emir, campent autour de sa tente & composent sa cour, son conseil & ses officiers. Leur emploi est héréditaire, mais s'ils meurent sans enfans, tous les chefs de famille s'assemblent & procedent à l'élection d'un autre Scheick, qui est confirmé par l'Emir. Un de ces Emirs qui réside entre le Mont Sinaï &

la Mecque prend le titre de Roi, parce que ses sujets sont plus nombreux & ses états plus étendus que ceux d'aucun autre. Les Turcs lui paient un tribut annuel pour l'engager à protéger les caravanes qui se rendent à la ville sainte: ils font aussi de semblables gratifications à d'autres Emirs qu'ils sont obligés de ménager par les mêmes motifs. Les revenus de ces Emirs & des Scheikcs ne sont pas considérables, parce qu'ils exigent peu de leurs sujets; mais aussi ils n'ont ni officiers, ni soldats à payer, & la simplicité qui regne dans leurs cours ne les oblige pas à de grandes dépenses. Leurs richesses principale sconsistent en haras & en troupeaux, & à faire le commerce par échange avec les caravanes qui passent sur leurs états. Les plus puissans de ces Emirs peuvent mettre dix à douze mille hommes en campagne.

Les Scheikcs sont les Juges ordinaires de tous les différends, mais on peut appeller de leurs sentences au tribunal de l'Emir. Ceux qui ont quelque grace à solliciter auprès de ce prince lui présentent leur requête, & si l'Emir y répond

pond favorablement, il rend lui-même la requête après y avoir fait mettre son sceau. Dans tout autre cas, il la déchire & la fait rendre par un tiers au suppliant. Si l'on obtient ce qu'on demande, on remercie l'Emir avec de grandes démonstrations de reconnoissance. Si on est refusé, on se retire sans se plaindre & en lui disant, *Dieu vous donne une longue vie*. Les grands crimes sont rares parmi ces peuples. Une punition très-infamante c'est de couper la barbe, que les Arabes respectent singulierement (a). Au reste ils condamnent rarement à des peines capitales. Les plus communes sont pécuniaires. Leur maniere de combattre est la même que celle des Persans, c'est-à-dire, qu'ils se battent fort peu en pleine campagne, qu'ils attaquent brusquement, &

---

[a] M. Laroque, dans l'ouvrage que nous avons cité, a fait un chapitre particulier sur le respect de ces peuples pour la barbe, & sur plusieurs autres traits que notre plan ne peut comporter. On ne lira pas sans plaisir tout ce qu'il dit de ces peuples.

presque jamais que lorsqu'ils sont sûrs de la victoire.

Le détail des monnoies qui ont cours en Arabie n'offre rien de curieux ni d'intéressant. Leurs poids sont le *bahar* qui pese 420 ; le *frassel* qui en pese 28 ; le *man*, qui est la dixieme partie du frassel ; le *fahé*, qui est la quarantiéme partie du man, & le *kyfflé*, qui est le dixiéme du fahé.

Maniere de voyager en Arabie.

L'Arabie heureuse est la seule des trois où l'on voie des grandes routes pour la communication d'un lieu à l'autre ; & la richesse de son commerce y a donné lieu. Dans les deux autres, il est très-rare de trouver des chemins frayés ; presque par-tout, ce n'est que déserts arides, des plaines sabloneuses où l'on n'a d'autres guides que le compas & la boussole, & l'observation des astres. On voyage par troupes de deux ou trois cent personnes, pour être en état de se défendre contre les brigands qui errent dans ces solitudes, c'est ce qu'on appelle Caravanes. On porte des tentes,

des lits, des outres remplies d'eau, & tout ce qui est nécessaire à la vie. Les voitures à roues étant inconnues en Arabie, toutes ces choses se transportent sur des chameaux. On marche quelquefois plusieurs jours sans rencontrer une seule source, l'expérience apprend qu'il faut en chercher aux endroits où il croît des arbres.

L'usage des caravanes, soit de Pelerins, soit de Marchands, est d'élire un chef auquel on donne le nom *Caravan bassa*. Ses fonctions pendant le voyage sont de maintenir l'ordre dans la caravane, d'appaiser les différends & les querelles, de regler & de payer les contributions que les Emirs exigent lorsqu'on passe sur leurs terres. Les traites sont plus ou moins longues selon la nature des lieux & l'abondance des provisions; elles sont communément de six ou huit heures, chacun ayant près de soi son bagage & ses chameaux; on prend enfin toutes les précautions qu'inspire la vigilance: elles sont d'autant plus nécessaires qu'on marche ordinairement pendant la nuit, & qu'on rencontre des

voleurs fort alertes qui emmenent adroitement plusieurs chameaux avant qu'on s'en soit apperçu.

Les caravanes campent par préférence dans les endroits où il y a de l'eau, & elles y trouvent assez fréquemment une race particuliere de pauvres Arabes appellés *Shaoux*, dont le métier principal est d'offrir leurs services aux voyageurs, de leur apporter de l'eau, des fruits, & de faire sentinelle autour du camp. Dans tous les pays de la domination des Arabes, on ne voyage surement qu'avec l'habit mahométan.

Caractere des Arabes.

Tous les voyageurs parlent fort différemment des qualités morales de ces peuples, & il paroît que chacun n'a consideré que celles des Arabes qu'il avoit connu. Mais à parler généralement & en adoptant le récit de M. le Chevalier d'Arvieux, on ne peut s'empêcher de dire, d'après M. Laroque, qui a été l'éditeur de ses mémoires, qu'on se trompe beaucoup lorsqu'on

veut faire le portrait d'un homme cruel & brutal, en disant que c'est un Arabe. Il y a parmi ces peuples des voleurs, des brigands, des scélérats qui ne vivent que de crimes & de rapines, qui ne connoissent ni l'humanité ni la justice; mais il y a aussi d'honnêtes gens, des hommes hospitaliers, humains & généreux. Owington (*a*) parle des Arabes de Mascate dans les termes les plus flatteurs, & les exemples qu'il donne de leur conduite envers un Capitaine Anglois nommé *Say*, qui avoit échoué sur les côtes, fait voir que ses éloges ne sont point outrés. Ce qu'en dit aussi M. d'Arvieux est tout-à-fait à l'avantage de ces peuples. A l'humanité, à la douceur qu'il leur attribue, il ajoute encore beaucoup de gravité, de sérieux, de modestie dans leur contenance & dans leurs entretiens. Ils ne médisent jamais, s'abstiennent de toute parole offensante, se mettent rarement en colere, & encore plus rarement en viennent jusqu'à se frapper. Il

(*a*) *Tome 2, page 127.*

est vrai qu'une fois sorti de leur caractere flegmatique, leur colere est terrible & leur vengeance cruelle. Ils sont aussi très-superstitieux, excessivement jaloux, & incapables de générosité lorsqu'ils croyent leur honneur offensé.

DE L'INDE, OU INDOUSTAN.

INTRODUCTION.

On sçait que l'Inde a été connue des anciens qui la divisoient en deux parties. L'une située en deçà du Gange étoit appellée *India intra Gangem*; l'autre placée au-delà de ce fleuve, ils la nommoient *India extra Gangem*. La premiere comprenoit l'Indoustan moderne, & renfermoit grand nombre de peuples, dont on peut voir les noms dans Quintecurce, Ptolomée, Strabon & les autres Ecrivains.

La seconde partie de l'Inde ne leur a été connue que très-imparfaitement.

Il n'est pas possible d'indiquer les limites qu'ils lui donnoient, quoiqu'on sçache qu'ils y plaçoient différens peuples sur lesquels ils n'avoient que des notions très-imparfaites.

Toute l'Inde se divise ordinairement en trois parties par les Géographes modernes. En presqu'isle occidentale en deça du Gange, en presqu'isle orientale au-delà du même fleuve, & en Inde septentrionale qui composoit autrefois l'empire du Mogol, & qui est appellée pour cette raison le *Mogolistan* ou l'*Indoustan*.

Aujourd'hui cet Empire comprend toute la presqu'isle en deçà du Gange, & s'étend jusqu'au royaume d'Ava : mais pour éviter la confusion que pourroit entraîner la description d'un pays si vaste, nous ne nous attacherons qu'à ce qui est directement sous la dépendance du Mogol, sans parler des royaumes Indiens qui lui sont tributaires, & qui sont sur les deux côtes de Malabar & de Coromandel. C'est donc de la partie septentrionale de l'Inde qu'il sera particulierement fait mention. Nous traiterons dans la suite des

deux autres qui se trouvent situées dans la zone torride. On a toujours regardé cette contrée comme la portion de l'univers la plus riante, la plus féconde & la plus admirable par la diversité & par la beauté de ses productions, & enfin par les trésors en tout genre que la terre y renferme dans son sein. D'après des idées si avantageuses, il n'est pas étonnant que les modernes se soient empressés de connoître un pays si favorisé de la nature, & d'y faire des établissemens qui les missent à portée d'avoir part à tant de richesses. C'est ce qui a produit dans toutes les langues d'Europe, une foule de relations qui nous donnent la description de cette région forfortunée; mais comme l'a remarqué fort judicieusement un de nos plus illustres Ecrivains, on s'est plus attaché à envoyer de ce pays des marchandises que des vérités, & c'est ce qui doit rendre fort circonspect dans la lecture de tous les voyages. Parmi un grand nombre de voyageurs qui ont parcouru l'Inde, nous avons choisi Bernier, comme le plus exact & le plus éclairé.

Cet habile Médecin nous a fourni la meilleure partie des observations que nous donnons ici, en y ajoutant tout ce que nous avons pu recueillir de plus intéressant dans les autres Voyageurs qui l'ont précédé, ou qui ont suivi ses pas. De ce nombre sont Tavernier, Rhoe, Mandeslo, Owington, Luilier; les Voyageurs Hollandois, les Missionnaires Jésuites, dont les lettres édifiantes sont remplies de quelques bonnes observations, mêlées à grand nombre de pieuses faussetés (*a*) : l'histoire des Indes par l'Abbé Guyon, celle des révolutions de l'Inde par M. l'Abbé le Maurier; l'histoire des guerres de l'Inde, traduite de l'anglois par M. Targe; les mémoires de M. Dupleix, qui a résidé dans l'Inde depuis 1720 jusqu'en 1754; ceux de MM. Godeheu, de Bussy & Law, nous ont aussi fourni quelques éclaircissemens importans sur l'état ré-

(*a*) On peut voir ce que nous avons dit sur les relations des Missionnaires en général, dans l'introduction qui est à la tête du quatrième volume de ces Mêlanges.

cent de l'Empire Mogol, & sur la forme de son administration. C'est ce qui nous a mis à portée de donner, nous povons le dire avec confiance, puisque c'est un fait évident, la meilleure histoire de l'Indoustan qui ait paru jusqu'à présent dans notre langue.

DESCRIPTION
GÉOGRAPHIQUE ET POLITIQUE
DE L'INDOUSTAN.

On entend par le mot d'Indoustan tout le pays qui compose l'Empire du Grand Mogol. C'est cette belle région qui se nomme proprement l'Inde, & c'est des Persans & des Arabes qu'elle a reçu le nom d'Indoustan. Elle est bornée à l'est par le Tibet & par la Chine; à l'ouest par la Perse & par la mer; au nord, par le Mont Caucase & la Tartarie; & au sud, par le Golphe de Bengale. On ne lui donne pas moins de cinq cent lieues de l'est à l'ouest, depuis le fleuve Indus jusqu'au Gange, ni moins de sept cent du nord au sud. Dans cet espace elle contient 34 Provinces, qui ont presque toutes été anciennement autant de royaumes; sans y comprendre encore plusieurs petits royaumes qui appartiennent en propri-

té à des Rajas ou Rois issus de famille Indienne que les Mogols se sont contenté de rendre tributaires sans entreprendre de les détrôner, ni de les remplacer par des Gouverneurs de leur nation.

Le détail de ces Provinces étant trop peu intéressant pour avoir place ici, nous nous contenterons d'indiquer leurs noms en les partageant en quatre classes suivant leur position. Les Auteurs Anglois de l'Histoire universelle, observent que souvent un voyageur fait trois provinces d'une seule, & n'en comptent que vingt & une dans cet Empire.

PROVINCES DE L'INDOUSTAN (a).

AU NORD.	CAPITALES.
1 Kasmire	*Syranakar*
2 Delhi	*Delhi, capitale de tout l'empire.*
3 Siba	*Siba*
4 Jengapour	*Jengapour*
5 Jemba	*Jemba*
6 Pengab	*Lahor*
7 Attok	*Attok*
8 Nagrakut	*Nagrakut*
9 Kakars	*Dankali*

[a] Nous rapportons ici l'ancienne division de l'Indoustan, donnée par tous les Géographes François; nous n'en connoissons point de plus nouvelle.

A L'OUEST.	CAPITALES.
10 Soret	*Jaganet*
11 Hajakan	*Duckie*
12 Bakar	*Bukorsakor*
13 Multan	*Multan*

Le Tatta, Multan & Caboul qui appartenoient aussi au Mogol, ont été cédées à la Perse après l'invasion de Thamas-Kouli-Kan, par un acte du mois d'avril 1739. On ignore si elles font encore partie de ce royaume.

	Au Midi.	Villes princ.
14	Bando	*Asmire*
15	Jesselmire	*Radimpour*
16	Chitor	*Chitor*
17	Maloue	*Rantipour*
18	Kandish	*Brampour*
19	Berar	*Shapor*
20	Guzarate	*Amadabat* *Surate*

	A l'Est.	Villes princ.
21	Bengale	*Chatigam* ou *Bengale*
22	Orixa	*Orixa*
23	Udessa	*Jokanat*
24	Meovat	*Narnol*
25	Jésuat	*Rajapour*
26	Patna	*Patna*
27	Kando[illegible]na	*Karach*
28	Gor	*Gor*
29	Pitan	*Pitan*
30	Bakish	*Bicanar*
31	Sambal	*Menapour*
32	Narvar	*Schehud*
33	Gualor	*Gualeor*
34	Agra	*Agra, autrefois cap. de l'empire.*

Golkonde, Nerzingue, Visapour,

& Arcatte peuvent encore être comptés parmi les provinces de l'Indoustan, puisque c'est l'Empereur qui y établit un Nabab ou Viceroi. Ces quatre contrées, qui formoient autrefois autant de souverainetés indépendantes, composent aujourd'hui le gouvernement du Decan, le plus grand de l'empire, puisqu'il comprend presque toute l'Inde méridionale. *Voyez le Mémoire de M. Dupleix publié en 1759, celui de M. de Bussy de 1764.* Nous le ferons connoître en traitant de la presqu'Isle en deçà du Gange, dans laquelle sont situés tous les établissemens des Européens.

Climat, saisons, vents, mers, fleuves, et rivieres.

On n'entreprendra point de représenter les différentes qualités du climat dans un pays d'une aussi vaste étendue. Considerons l'Indoustan en entier. Il sera aisé de se faire une juste idée des variations auxquels il est exposé, en faisant attention à la position de ses provinces & à la proximité ou à l'éloigne-

ment, ou elles sont de la ligne équinoxiale. En général l'hiver commence dans l'Empire Mogol vers la fin du mois de juin jusqu'au mois de Septembre. Les pluies de cette saison n'y sont pas aussi continuelles que dans les pays plus orientaux. Le vent du nord y regne pendant quatre mois, & celui du midi y succede avec la même constance. Les mois les plus chauds de l'année sont ceux d'avril, de mai & de juin, pendant lesquels la chaleur seroit insupportable, si les vents qui s'élevent régulierement ne rafraîchissoient l'air. Il est vrai qu'ils sont fort incommodes par une horrible quantité de poussiere qui ôte la vûe du soleil. On ne distingue que deux saisons dont les différences soient sensibles. La saison seche & la saison humide, qui sont l'été & l'hiver. Chacune dure quatre mois, de façon que lorsque le vent du nord a soufflé pendant cet intervalle, il fait pendant deux mois un tems incertain, produit par tous les vents qui regnent sans aucune regle. Au bout de ces deux mois le vent du sud qui amene les

pluies, succede & souffle aussi quatre mois : puis recommence le temps variable qui dure deux mois, & se trouve remplacé par le vent du nord, & ainsi toujours de même.

Nous ne parlerons pas des vents qui soufflent dans les parages de l'Indoustan. Tout le monde sçait que ceux qu'on appelle *alisés* sont les plus utiles à la navigation. Ce sont des vents reglés ordinairement très-doux qu'on rencontre à certaines hauteurs, & qui partent de différens points. Il y en a de fixes qui soufflent toute l'année d'un même endroit, d'autres ne soufflent que six mois d'un même côté, changent de rhumb pendant quelque temps & reprennent leur premiere direction, ou même font le tour du compas. Ces différentes révolutions à qui on a donné le nom de Moussons, servent pour voyager dans les Indes d'un port à l'autre. Dans les grandes mers, & à une grande distance des côtes on en trouve qui sont fixes & toujours à la même hauteur. En partant d'Europe pour aller aux Indes, on trouve presque toujours

ces vents reglés entre vingt-huit, trente, trente-deux degrés de latitude. Ils viennent de l'eſt, & quand ils regnent ſeuls le temps eſt toujours beau ; leur ſouffle eſt doux & moderé juſqu'au vingt-troiſiéme degré, qu'il prend de la force, qui augmente graduellement. Au douze ou dixiéme degré, il commence à s'affoiblir, & à deux ou trois degrés de la ligne, il n'eſt preſque plus ſenſible.

Il y a encore d'autres vents appellés *briſes*, qui soufflent autour des côtes avec aſſez de régularité. Il y en a de terre & de mer. On obſerve, que quoiqu'il faſſe des tempêtes effrayantes dans l'Empire Mogol, le tonnerre y tombe rarement, ce qu'on attribue à la ſubtilité de l'air.

Paſſons à la deſcription des fleuves de l'Indouſtan. Les plus célebres ſont le Gange & l'Indus. On n'a pas de connoiſſances certaines de l'endroit où le premier prend ſa ſource, on ſoupçonne que c'eſt dans la partie méridionale de la Tartarie. Il coule du nord-oueſt au nord-eſt, & ſe décharge par pluſieurs embouchures dans le golphe de Ben-

gale, après avoir arrosé une portion de la Tartarie, & toute la partie orientale de l'Indoustan. Ses eaux sont très-pures & les meilleures à boire qu'il y ait dans l'Inde.

L'Indus, que les Orientaux appellent *Sind*, coule du nord au sud dans les montagnes du Tibet, prend aussi sa source dans la Tartarie, & tombe dans le golphe qui porte son nom sous le vingt-quatriéme degré de latitude nord. Le Gange & l'Indus embrassent dans leurs cours presque tout l'Empire Mogol, & lui servent de limites naturelles à l'est & à l'ouest.

Le Géméné ou Jemna, le Tapti & le Paddar sont encore des rivieres de cette contrée, mais elles sont peu considérables. Elles s'enflent extraordinairement pendant la saison pluvieuse, & l'été elles sont presque à sec.

Qualités du terroir.

Productions Végétales.

La bonté du terroir de l'Indoustan, n'est pas moindre que la beauté du cli-

mat dont elle est une suite. Les campagnes toujours couvertes de verdure, y produisent dans tous les temps de l'année une grande abondance de grains & de fruits. Le riz, le froment, l'orge & toute sorte de légumes y viennent très-bien, de même que toutes nos herbes potageres.

C'est sur-tout dans les arbres, les arbustes & les plantes de toute espece, qu'éclate une prodigieuse variété. Elle a fourni la matiere d'un recueil de botanique très-étendu, publié sous le titre d'*Hortus Malabarius*.

Nous ne parlerons que de ces végétaux les plus intéressans par leur utilité, ou par des propriétés singulieres.

La classe des arbres nous offre d'abord l'angolam, dont on assure que la hauteur ordinaire est de cent pieds & la circonférence de douze. L'areka qui donne de petites noix qui contiennent une matiere blanche, que l'on prépare avec le betel pour mâcher (*a*). Le *Cam-*

[*a*] Nous avons parlé du bétel dans notre quatriéme volume, page 190.

chàin & le *Camkit*, deux sortes d'orangers, dont les fruits sont délicieux. L'agoucla qui donne un bois odoriférant, qu'on fait brûler pour parfumer les appartemens des personnes riches. Le calamba & le sandal qui servent aussi à des fumigations très-agréables, & dont le bois s'emploie ainsi que le premier, à des ouvrages de marquetterie très-estimés. L'arbre du savon, ainsi appellé, parce que ses fruits qui ont la figure d'une petite boule étant frottés entre les mains, produisent une écume épaisse & blanche qui remplace fort avantageusement le savon. Le figuier d'inde, dont le fruit donne une gomme noire, qui sert à noircir les navires au lieu de poix. Une particularité de cet arbre, nommé improprement figuier d'inde, puisqu'il ressemble bien davantage à nos noyers, dont il a les feuilles; c'est que ses branches, comme celles du paletuvier, après avoir poussé en hauteur vers la cime où elles produisent quelques rejettons, se courbent ensuite jusqu'à terre & y jettent plusieurs racines, d'où il se forme d'autres arbres, qui

donnant naissance à de nouveaux, couvriroient en peu de temps tout un canton, si on n'avoit soin de les détruire.

Le tenga ou cocotier & le plantane, méritent sur-tout une description particuliere.

LE COCOTIER.

Cet arbre tient le premier rang par son utilité. Sa grosseur est médiocre, mais la même dans toute la longueur du tronc, qui est fort droit & qui s'éleve ordinairement à la hauteur de trente ou quarante pieds. Sa tête est couronnée par dix ou douze feuilles larges d'un pied & demi, & longues de huit ou dix. Le même nombre subsiste toujours, parce qu'il en succede continuellement de nouvelles aux anciennes. Elles sont divisées comme celles du palmier, & on les emploie soit seches soit tressées, pour couvrir les maisons. De leurs filamens les plus déliés, on fait de très-belles nattes qui se transportent dans toutes les Indes. Des plus gros filets on fait des balais, & le milieu, qui est

comme la tige de la feuille, & qui n'est pas moins gros que la jambe, sert à brûler.

Le bois de l'arbre est spongieux & partagé en une infinité de filamens qui ne permettent de l'employer à la construction des maisons ou des vaisseaux que dans sa vieillesse, lorsqu'il est devenu compacte & solide. Quoique ses racines soient très-déliées & peu profondes, le cocotier n'en résiste pas moins aux orages les plus violens, parce que n'ayant point de branches & n'étant que peu garni de feuilles, il donne moins de prise à l'effort des vents. A la cime du tronc, entre les feuilles se trouve une sorte de gros germe qui approche du chou-fleur par la figure, mais qui est cependant d'un goût plus agréable. Un seul de ces choux suffit pour rassasier dix personnes; cependant on trouve peu d'avantage à l'enlever, parce que l'arbre meurt bientôt. Entre ce choux & les feuilles, il sort plusieurs bourgeons fort tendres de la grosseur du bras. Si on en coupe l'extrêmité on en tire une liqueur blanche,

douce, très-agréable, quoique moins que le vin, mais aussi capiteuse. On donne le nom de *tary* ou *sourya* à cette liqueur qui ne peut se garder long-temps sans devenir aigre. On en tire par l'alembic un esprit très-violent ; & mêlée avec de la chaux elle donne par l'ébulition un sucre aussi blanc que celui de cannes, mais non pas de même qualité. On l'appelle *jagara* ou *jagri*, & le peuple n'en fait pas entrer d'autre dans ses confitures.

Les cocotiers dont on a fait distiller le tary ne portent aucun fruit, parce qu'il se forme & se nourrit de cette liqueur. Mais les autres poussent de chaque bourgeon une grappe composée de dix ou douze cocos, dont la premiere écorce apparente est verte & fort tendre. Elle renferme une liqueur claire, saine & rafraîchissante, qui monte quelquefois à une chopine dans les plus gros. L'écorce se mange avec plaisir lorsqu'elle est tendre & aproche du goût des artichaux, mais à mesure que les cocos meurissent, une portion de cette eau se change en une substance molle &

douce, qui ressemble à de la crême par la couleur & le goût. Elle devient ensuite ferme & solide au point de former une amande qui a le goût & la blancheur de la noisette. Les cuisiniers Indiens en expriment le suc dans les sauces les plus délicates : on en tire aussi une huile qui est la seule dont on se serve aux Indes, & qui égale en bonté l'huile d'amande-douce, lorsqu'elle est nouvelle. Elle se rapproche de l'huile de noix à mesure qu'elle vieillit, & alors elle n'est plus d'usage que dans la peinture.

L'arbre porte de nouveaux bourgeons & de nouveaux fruits trois fois l'année ; leur grosseur est à peu près celle d'un melon ordinaire & d'une forme un peu allongée. Sous la premiere enveloppe, qui est une espèce de brou composé de longs filets gros & rudes, est une coquille fort dure de l'épaisseur de quatre à cinq lignes & de couleur brune fort belle. C'est cette coquille qui renferme la chair dont on tire l'huile. On en fait des tasses, des cuillieres, des poires à poudre, &c.

le reste se brûle pour en faire du charbon qui sert aux forges des artisans. Du marc dont on a tiré l'huile, on s'en sert pour nourrir les pourceaux, la volaille, & même quantité de pauvres gens dans les années stériles.

On peut conclure de cette peinture un peu longue, que le cocotier est une des plus utiles & des plus merveilleuses productions de la nature. On fait de son tronc des maisons commodes, dont le toit est couvert de ses feuilles; les meubles & les ustensiles sont composés de son bois ou des coquilles de son fruit. On en fait aussi des barques avec leurs mâts, leurs vergues, leurs cordages & les voiles. De ses filamens les plus déliés, on fabrique diverses sortes d'étoffes. Un bâtiment composé, ainsi qu'on vient de voir, d'une partie de l'arbre, peut être chargé de fruits, d'huile, de vin, de vinaigre, d'eau-de-vie, de miel, de sucre, d'étoffes & de charbon qui soient tirés des autres parties. C'est ce qui a fait dire à un poëte moderne, que le cocotier eût pu seul suffire dans ce monde aux

besoins de tous les hommes (*a*).

Le Plantain ou Plantane.

Le plantane est un arbre qui ressemble beaucoup au bananier, mais son fruit est beaucoup plus gros & plus long. Dampierre l'appelle le roi des fruits. L'arbre qui le produit a, dit-il, communément dix à douze pieds de haut, & trois ou trois demi de circonférence ; il ne vient point de graine, mais des racines qui ressortent hors de terre. Si on les arrache pour les planter ailleurs, elles sont quinze mois avant que de rien produire, au lieu qu'au bout d'un an elles poussent des feuilles, si on les laisse dans leur situation naturelle. En sortant de terre, le plantain pousse deux feuilles : lorsqu'il parvient à la hauteur d'un pied, il en pousse deux autres entre les premieres, c'est-à-dire, dans une direction opposée, & peu après deux en-

[*a*] M. le Comte d'Estaing, si avantageusement connu par son amour pour les lettres, & par son empressement à les cultiver.

core qui sont suivies par d'autres dans le même ordre, jusqu'à ce qu'il se forme, au sommet de l'arbre, une sorte tige de la longueur & de la grosseur du bras, environnée de huit ou dix feuilles.

Les premieres feuilles de cet arbre ont un pied de long & deux pieds de large. Leur tige n'est pas plus grosse que le doigt; mais à proportion que le tronc s'éléve, leur volume augmente; & lorsque l'arbre est dans sa perfection, elles n'ont pas moins de sept ou huit pieds de long sur un pied & demi de large. Leur tige est alors de la grosseur du bras : à mesure que les vieilles feuilles tombent & disparoissent, il en renaît de nouvelles qui entretiennent l'arbre dans une verdure perpétuellle. Cet avantage n'est pas particulier au plantain; presque tous les arbres de l'Inde en jouissent également. Lorsque cet arbre est dans sa parfaite grandeur, il pousse à son sommet une tige plus dure qu'aucune partie du tronc, & de la grosseur du bras. C'est autour de cette tige que

viennent premiérement les fleurs, & ensuite les fruits qui se forment par pelotons. Ils croissent dans une gousse de six ou sept pouces de long & de la grosseur de la tige à laquelle elle tient. Sa figure est celle d'une grosse saucisse, le fruit qu'elle renferme est tendre, jaune, du goût le plus délicat, & fondant dans la bouche comme la meilleure marmelade. Ce n'est que de la chair sans aucune sorte de pepins.

On fait rotir ou cuire à l'eau ce fruit lorsqu'il est encore verd, & on le mange au lieu de pain. En le pressant ou l'infusant dans de l'eau avant qu'il soit mûr, on en tire une liqueur très-nourrissante, mais qui ne se conserve que vingt-quatre heures. De l'écorce du plantain enfin, on tire de longs filamens d'une grosseur égale, qui se détachent facilement du haut en bas du tronc, & on en fabrique un gros drap. A la vérité, il dure peu; mais la facilité de le faire supplée aux qualités qui lui manquent.

Nous pourrions beaucoup grossir ce volume, si nous voulions rapporter

encore les avantages que procurent différentes espèces d'arbres, d'arbustes & d'autres plantes de cette contrée. Mais nous allons finir cet article par dire quelque chose du tamarin, de l'arbre au benjoin, du sagumunda, du dutroa, du bananier & du makarékau. Nous ne parlerons pas du poirier, de l'indigo, du cotonnier, du pagna qui est aussi une plante filamenteuse, de l'ananas qui est assez connu en Europe, où plusieurs curieux le cultivent avec succès. On pourra consulter les voyageurs que nous avons cités, le tome XI, de l'histoire des Voyages, ou même l'Hortus Malabaricus (*a*) qui renferme la description de toutes les sortes de plantes qu'on trouve dans les Indes.

LE TAMARIN.

Le tamarin ou tamarinde est un des

[*a*] Cet ouvrage, qui comprend douze volumes *in-folio*, orné de très-belles planches, est dû au P. Mathieu de saint Joseph, Carme Déchaux, dont les mémoires ont été mis en œuvre par Vaan Réede & Cascarius, avec des notes d'Arnoulc Syen, fameux Botaniste de Leyde.

plus beaux arbres de l'Inde par sa hauteur & sa majesté. Son tronc est uni & fort droit ; ses feuilles sont du plus agréable verd, fort serrées, & donnent beaucoup d'ombrage. Il croît naturellement dans les lieux incultes, & l'on en voit des forêts entieres ; mais on le transplante dans les endroits que l'on veut orner ; tels que les jardins, les places publiques & les grandes routes. Il produit des fleurs assez semblables à celles des pêchers, mais d'un goût amer. Le fruit est oblong & enveloppé dans une capsule de la longueur du doigt. Chaque gousse contient trois ou quatre petites fèves brunâtres & enveloppées d'une espèce de moëlle gluante qui se nomme tamarin, & d'un goût fort aigre. On s'en sert pour assaisonner les viandes : on en sale, on en fait des confitures qui se transportent par-tout. Elles conservent un goût aigrelet qui les rend fort agréables, & on leur attribue la vertu de purifier le sang.

Arbre qui donne le benjoin.

Cet arbre ressemble au limonier par les feuilles, & distille naturellement cette gomme qu'on appelle benjoin. C'est une sorte d'encens d'une odeur très-agréable qu'on met au rang des marchandises précieuses de l'Orient, soit à cause de l'excellence de son parfum, soit pour ses usages dans la médecine.

Le sagumunda est un arbre qu'on doit regarder comme un des plus utiles présens de la nature. De son tronc même qui est assez gros, mais d'une hauteur médiocre, on fait une espèce de pain en rapant le bois qui n'est qu'une moëlle un peu dure. On la fait détremper dans l'eau, & on en compose des galettes dans des formes qui n'ont pas d'autre usage, & dans lesquelles on les fait sécher au soleil jusqu'à ce qu'elles aient acquis une consistance aussi dure que le biscuit de mer. On tire aussi de cet arbre par des incisions une liqueur plus douce que le miel, & d'abord assez mal saine; mais on

parvient à la changer avantageusement en y mêlant une autre liqueur extraite de diverses herbes améres.

Le makarékau est remarquable par son élévation, par la beauté de ses fruits, & sur-tout par la disposition singuliere de ses nombreuses racines. Elles sont presque entiérement hors de terre à laquelle elles tiennent assez légerement par leur extrêmité, & elles font paroître le tronc de l'arbre comme suspendu sur des arcades à travers desquelles on voit le jour. On coupe toutes ces racines pour brûler, à l'exception de quatre qu'on laisse communément aux quatre angles pour soutenir l'arbre. Son fruit est rond & de la grosseur d'une citrouille : on n'en mange point la poulpe, mais seulement les pignons dont il est rempli, & qu'on dit être d'un goût excellent.

Le dutroa est une plante qui croît dans les lieux incultes, en formant un buisson. Son fruit la rend digne d'attention par les propriétés singulieres qu'on lui attribue. C'est une petite capsule ronde qui se remplit de grai-

nes. Si l'on en prend une certaine quantité dans de l'eau, du vin ou avec tout autre aliment, on meurt en riant ou en poussant de grands cris, en raison de la dose. Si l'on en prend peu, on en est quitte pour devenir tout-à-fait hébêté pendant l'espace de douze ou quinze heures, sans sçavoir ce qu'on dit, ce qu'on fait, ni ce qu'on voit, ou pour tomber dans un profond sommeil qui dure vingt-quatre heures. C'est la ressource des femmes libertines des Indes qui veulent endormir leurs maris ou leurs gardiens pour se livrer librement à leurs plaisirs.

Le bananier n'est aussi qu'une plante tendre de la grosseur de la cuisse, & haute de douze ou quinze pieds, avec des feuilles qui en ont trois ou quatre de largeur. On croit, aux Indes & en Afrique, que ces feuilles furent celles dont les premiers peres du genre humain se firent des vêtemens. Les Indiens s'en servent au lieu de plats & d'assiettes, & même ils y écrivent comme sur du papier. On voit de ces arbres dans les jardins de quelques cu-

rieux d'Europe, & on les appelle figuiers d'Adam. Cette plante, dont le tronc peut être comparé pour la forme à la tige des roseaux, ne porte qu'une seule fois du fruit qui ressemble au cornichon.

Les cannes de sucre, le tabac, l'opium sont encore des productions de l'Indoustan, & n'offrent rien de singulier. Nous passerons sous silence les plantes médécinales qui s'y trouvent en prodigieuse quantité.

Regne animal.

On trouve ici tous les animaux domestiques que nous connoissons en Europe. Ainsi, en ajoutant à ceux-là l'éléphant, le buffle & le chameau dont nous avons déjà souvent parlé, on aura le détail de tous les animaux domestiques de l'empire Mogol.

L'éléphant mérite une description particuliere, puisqu'il est à la fois le plus fort & le plus intelligent de tous les animaux. Nous réservons cet article pour le royaume de Siam, où ces animaux sont en très-grand nombre.

Quant à ceux des bois, ce sont des lions, des tygres, des loups, des léopards, le *jackal* appellé *adive* dans ces contrées, des cerfs, des daims, des liévres & des civettes.

Les singes y sont en très-grand nombre. Les tamarins, les cocotiers & d'autres grands arbres leur servent de demeure ordinaire. On en voit de diverse couleur d'aussi grands que de levriers, & assez forts pour attaquer un homme, ce qui ne leur arrive pourtant jamais à moins qu'ils ne soient irrités. Il est de certains cantons de l'Inde où ces animaux sont si peu farouches qu'ils entrent familiérement dans les maisons, sur-tout dans celles des confituriers & des marchands de fruits qui ont beaucoup de peine à les éloigner.

OISEAUX.

Les oiseaux domestiques, tels que les poules, les oies, les canards, les paons, les pigeons ne sont pas plus rares dans l'Inde que dans nos climats; mais on dit que leur chair a beau-

coup moins de súc & de goût : on n'y voit point de chapons, & les habitans sont à cet égard plus réservés envers les animaux qu'envers les hommes. Des vautours, des milans & différentes especes d'oiseaux voraces, ainsi que des chauve-souris grosses comme des poules & bonnes à manger, se trouvent aussi dans cette contrée, de même qu'une multitude de perroquets & d'autres oiseaux qui sont en général très-peu farouches. La raison de leur familiarité vient de la crédulité des Indiens, que la superstition porte à jetter des alimens à ces animaux chaque fois qu'ils en rencontrent.

Poissons.

Dans la classe des poissons, on distingue les albicores, les bonites qui sont d'un goût exquis. Ces poissons, ainsi que les dauphins, suivent les navires qu'ils rencontrent pour vivre des immondices qu'on jette à la mer. Les bonites font la guerre aux poissons volans qui s'élévent par le moyen de deux nageoires lesquelles s'étendent en

forme d'aîles. Ce poisson volant est de la grosseur & de la longueur du harang. Lorsqu'il se sent poursuivi par son ennemi, il s'élance en l'air & soutient son vol tant que ses aîles sont mouillées. Dès qu'elles sont séches, il tombe dans l'eau, & devient inévitablement la proie de son persécuteur, qui ne le perd pas de vue quoiqu'il soit hors de son élément. Le dauphin est assez connu pour que nous nous dispensions d'en parler. Il est d'ailleurs moins commun dans les mers d'Asie que dans celles de l'Europe.

REPTILES ET INSECTES.

La classe des reptiles ne comprend pas moins d'individus que les autres, & le crocodile mérite le premier rang. Nous n'ajouterons rien ici à la description que nous en avons donnée à l'article de l'Égypte. Le Gange en nourrit d'aussi grands que le Nil, & en plus grand nombre. Dans tous les lieux arrosés par le premier de ces fleuves, la dévotion des habitans en porte plusieurs à se choisir leur sépulture dans

ses ondes; ce qui fournit aux crocodiles une ample subsistance.

Les serpens de différente grosseur, & une multitude d'autres petits reptiles de tout genre, sont si communs qu'on évite de couvrir de nattes les planchers, de peur qu'elles ne servent de retraite à ces dangereux animaux. On est aussi exposé aux importunités continuelles des moucherons, des mosquites, des fourmis & des insectes de toute espèce. Pour voyager le jour, & reposer la nuit avec tranquillité, il faut avoir auprès de soi un esclave qui les écarte. Le ravage des sauterelles n'est pas moins terrible qu'en Afrique (*a*), & leurs troupes sont aussi nombreuses. Les vers à soie sont aussi utiles que les autres insectes sont incommodes. Ils éclosent dans toutes les saisons, leur fécondité est extrême. On connoît assez leur production.

Genre minéral.

Il ne paroît pas qu'on ait découvert

[*a*] *Voyez le Volume précédent, pag.* 369.

jusqu'ici dans l'empire Mogol aucune mine d'or ni d'argent, quoique le cuivre & le fer s'y rencontrent de même que le plomb. Cependant il y a apparence que ce dernier est peu abondant, puisque ce métal est une marchandise des plus avantageuse qu'on puisse porter aux Indes. Tavernier assure que les turquoises & les émeraudes, quoique assez communes dans l'Inde, n'en viennent pas originairement. Il prétend que les turquoises ne se trouvent qu'en Perse, & que les émeraudes appellées par les jouailliers émeraudes orientales, sont apportées dans l'Inde depuis plusieurs siécles, de l'Amérique méridionale, par des marchands du Pérou qui font ce commerce depuis plusieurs siécles, & avant même la découverte du nouveau monde par les Européens. Il assure que ces Amériquains trafiquoient dans les isles Philippines, & y trafiquent encore aujourd'hui en y amenant plusieurs navires qui ne sont chargés que d'argent en lingots & d'émeraudes brutes.

On trouve du salpêtre en différens

endroits de l'Inde, & surtout dans la province de Bengale. Les bezoards y sont de même communs, & se forment dans le corps de divers animaux qui donnent leurs noms à ces pierres qu'on désigne sous le nom générique de bézoard. La même province de Bengale renferme, suivant Luilier, une riche mine de diamans, au nord de Soumelpour, & peu éloignée de ce bourg. Elle n'est pas, comme la plupart des autres mines, dans le sein de la terre ; mais dans le sable de la riviere de Gouel, que l'on remue avec soin dès le mois de février, lorsque les eaux sont basses.

On commence à chercher depuis Soumelpour jusqu'aux montagnes où la Gouel prend sa source, ce qui fait une espace d'environ cinquante lieues. Il y a ordinairement, ajoute notre Voyageur, huit ou dix mille personnes employées à cette recherche. C'est de-là que viennent ces belles pointes de diamans qu'on appelle pointes naïves ; mais il est rare de trouver de ces pierres d'une certaine grosseur. Les célé-

bres mines de diamans de Golkonde doivent encore être comptées parmi les richesses de l'Indoustan, puisque c'est un gouvernement dépendant de cet empire.

Tavernier rapporte, qu'au-delà de la province de Cachemir, sur les frontieres du Tibet, on connoît trois montagnes à une médiocre distance les unes des autres, dont l'une produit d'excellent or; une autre, de beaux grenats, & la troisiéme, du lapis. L'empire Mogol ne manque pas de carrieres de marbre, de pierres veinées de différente couleur, & d'autres, propres à bâtir.

PEINTURE DE QUELQUES VILLES PRINCIPALES DE L'EMPIRE MOGOL.

Delhi, Agra, Amadabad, Surate & Chatigam ou Bengale.

On a vu par le tableau que nous avons donné ci-devant, le nombre de provinces, avec leurs villes les plus considérables. Notre dessein est de donner ici la description de celles qui mé-

ritent une attention particuliere. De ce nombre, sont Delhi, ou Gehan-Abad, Agra, Amadabad & Surate dans la province de Guzarate, & Chatigam dans celle de Bengale.

Delhi est située sur la riviere de Gemené qui la divise en deux cités, dont l'une porte le nom d'ancienne Delhi, & n'est plus aujourd'hui qu'un fauxbourg; & la seconde s'appelle nouvelle Delhi, ou Gehan-Abad, c'est-à-dire, colonie de Gehan, parce que ce fut cet Empereur qui la fit bâtir en 1625. Les principaux édifices qui en font l'ornement, sont le palais Impérial & une mosquée bâtie au centre de la ville sur un rocher qu'on a été obligé d'applanir. On arrive au palais par une longue & large rue bordée de portiques, habités par les plus riches négocians de Delhi. Elle aboutit à la grande place sur laquelle est ce palais. Les murs qui l'entourent sont bâtis de belle pierre de taille avec des creneaux, des tours & de larges fossés remplis d'eau & revêtus de pierre. On trouve plusieurs cours avant de parvenir à l'apparte-

ment de l'Empereur ; & tous les voyageurs ne parlent qu'avec admiration de la magnificence avec laquelle ce Prince donne audience, & des richesses qu'on voit à sa cour. Les Empereurs avoient, au commencement de ce siécle, abandonné cette ville pour faire leur séjour à Agra ; mais, depuis plus de trente ans, ils y ont établi leur cour ; ainsi Delhi doit être regardée comme la capitale de l'empire, & on lui donne plus de douze cent mille habitans.

La ville d'Agra est aussi située sur la Gemené, dans une plaine unie & sablonneuse qui l'expose à des chaleurs excessives. Ses principales rues, dit Bernier, sont belles, spacieuses & garnies sur les côtés de voûtes en arcades remplies de toutes sortes de marchands & d'ouvriers. Mais la plupart des autres rues sont étroites, mal allignées, avec des recoins & des détours qui causent beaucoup d'embarras aux étrangers. On y voit tout ce qu'une grande ville renferme ordinairement, c'est-à-dire, de grands bazards ou marchés, quantité de bains publics & de cara-

vanserais pour loger les étrangers. Le palais des Empereurs est ici dans le même goût que celui de Delhi. Tavernier rapporte que Shah Jehan avoit entrepris d'orner un petit sallon qui donne sur la riviere, d'une treille de raisins représentée en rubis & en émeraudes; mais que l'exécution de cette folle entreprise, qui eut épuisé toutes les richesses de son empire, fut discontinuée à cause de l'excessive dépense qu'elle exigeoit. Ce Voyageur dit avoir vu trois ceps d'or chargés de pierres précieuses, dont les couleurs variées représentoient au naturel des grappes de raisins, les unes encore vertes, & d'autres qui commençoient à rougir. Mandeslo, autre voyageur, vit dans le même palais un trône d'or massif couvert de pierreries, une grosse tour qui contenoit huit chambres voutées, remplies d'or, d'argent, de pierres précieuses, d'étoffes du plus grand prix, de manuscrits rares & d'une infinité de richesses en tout genre. Il dit que ce trésor étoit estimé quinze cent millions d'écus. Tous les voyageurs

s'accordent à donner un million d'habitans à Agra.

Les environs de cette ville sont remarquables par les tombeaux magnifiques qui s'y trouvent, & parmi lesquels on distingue ceux de l'Empereur *Ekber* ou *Akbar*, & de l'Impératrice *Tagemehal*, femme de Cha Jehan. On prétend que vingt mille hommes furent employés pendant vingt-deux ans entiers à élever ce dernier monument.

Amadabad est aussi considérable par son enceinte que l'on fait de sept lieues, que par sa population & l'industrie de ses habitans. Ses mosquées, le palais du gouverneur, les palmiers & les tamarins qui bordent ses rues & la grande place, sont les ornemens principaux de cette ville, & lui donnent, ainsi que les jardins qui l'environnent, un air de grandeur & d'agrément qui plait beaucoup aux Européens. La franchise dont jouit cette ville y attire un concours si prodigieux d'étrangers, qu'on nous assure qu'il n'y a ni nation, ni marchandise qu'on n'y trouve.

Surate n'est pas moins recommanda-

ble par son commerce & par son heureuse situation. Les Portugais, les Anglois, les Hollandois & les François y ont des établissemens. Tous ces Européens se le disputent par la magnificence de leurs hôtels & de leurs ameublemens. L'historien des Indes rapporte qu'elle éclate jusques dans les jalousies qu'on voit aux fenêtres, & qui sont revêtues de nacre de perles & d'écaille de tortue ou d'autres poissons. On peut mettre au rang des curiosités du pays un grand hôpital fondé dans le voisinage de cette ville pour les vaches, les chevaux, les chévres, les chiens & d'autres animaux infirmes, ou hors d'état de travailler. Il y en a aussi un autre, ajoute Owington (*a*), pour les punaises, les puces & autre semblable vermine qui suce le sang des hommes. Pour nourrir ces animaux à leur goût, on loue de temps en temps un pauvre homme, qu'on attache sur un lit, pour qu'il ne puisse pas se soustraire aux piquures des insectes.

[*a*] *Tome* 1, *page* 313.

Chatigam,

Chatigam, à laquelle les Européens ont donné le nom de Bengale, est une ville des plus renommées de l'Indoustan par son commerce & l'adresse de ses tisserands. On y fabrique des toiles si fines, qu'une piéce de vingt-sept aunes peut passer dans un anneau & tenir dans la main. On y excelle aussi dans l'art de peindre & de broder.

Peuples de l'Empire Mogol.

On peut diviser en deux classes les habitans de l'Empire Mogol. Sçavoir, celle des Mahométans, qui comprend les Mogols (a), les Arabes & tous les peuples qu'on désigne sous le nom de Maures, & celle des Payens ou Gentils de différente secte, qui sont les Indiens.

[a] Les Mogols, dit M. de Bussy, dans son Mémoire imprimé en 1764, sont désignés indistinctement sous ce nom ou sous celui de Maures. Ils ne sont cependant point Maures : l'abus de cette dénomination impropre vient des Portugais, qui, trouvant à leur arrivée dans l'Inde des peuples de la même religion que les habitans de la côte d'Afrique, leur donnerent le même nom.

MAURES,

Leur portrait, leur habillement, leur logement, leurs usages dans les repas, leurs occupations, leurs divertissemens.

Les Maures sont en général très-basannés, d'une haute taille, bien proportionnés, & d'une constitution robuste. Les femmes sont moins jolies que laides, & toute leur beauté consiste à être de belle taille avec un air gracieux. L'habillement des hommes est fort modeste, & ressemble beaucoup à celui des Persans. C'est toujours une longue robbe, une veste, & de larges culotes qui se froncent sur la cheville du pied où elles aboutissent. Point de bas, point de souliers. Toute leur chaussure consiste en une sorte de pantoufle de cuir rouge doré qu'on quitte chaque fois qu'on entre dans un appartement. Le turban est leur coeffure. Chacun se distingue ici comme partout, par une magnificence relative à

ses facultés, & au rang qu'il tient. Les femmes Mogoles compensent ce qui leur manque du côté de la beauté par les ornemens multipliés. Leur vêtement est à peu près le même que celui des Persanes. Elles portent de même une infinité de bagues, de colliers, des cercles d'or, d'argent, d'ivoire, de laque doré, de verre qui leur servent de bracelets. Quelques-unes en ont jusqu'au bas des jambes. Leurs cheveux qu'elles laissent pendre sont ordinairement noirs. Ils se nouent en boucles sur le dos, lesquelles sont garnies aux extrêmités de petites plaques d'or.

On voit ici peu d'édifices considérables à l'extérieur. Les maisons des plus grands Seigneurs sont spacieuses, mais peu élevées & bâties pour l'ordinaire d'argile & de terre commune mêlées ensemble, enduites d'une composition de chaux & de fiente de vache, & blanchies avec un mêlange particulier qui leur donne de l'agrément. Suivant l'usage d'orient ces maisons ont des toîts plats & des terrasses où l'on

prend le frais les soirs. Dans quelques-unes on trouve de beaux jardins remplis de bosquets & d'allées, de fleurs, de plantes curieuses, d'arbres fruitiers, avec des cabinets de verdure, des bains, des étangs, & enfin tout ce qui peut contribuer à l'embellissement de ces retraites. Malgré cela Bernier, après avoir décrit une célebre maison de campagne du Grand Mogol, avertit ses Lecteurs de ne pas croire qu'elle approche de Fontainebleau ou de Saint Germain, il ajoute qu'elle n'en est pas seulement l'ombre, & qu'il en est de même des environs de Delhy qui sont fort au-dessous de ceux de Paris. Il insinue que cette sorte de luxe est naturellement bannie du Mogol, par le peu de solidité des fortunes des particuliers, & par l'impuissance où ils sont d'acquérir la propriété d'aucune terre.

Au reste, il ne faut pas croire que ces Mogols soient tous Tartares d'origine, & de la race des anciens Mogols qui suivirent Tamerlan lors de son invasion dans cet Empire. Pour être réputé

Mogol aux Indes, il suffit d'être étranger blanc & Mahométan : en sorte que la nation Mogole n'est guère aujourd'hui composée que de gens ramassés de différens pays, quelques-uns Turcs, d'autres Arabes, & sur-tout la plupart Persans. Indépendamment du voisinage des deux Empires, la même langue y est en usage, & les Indiens n'entendent point le Persan. C'est ce qui porte volontiers les Persans à se procurer des établissemens à la Cour Mogol, & ils y parviennent assez aisément. Une grande partie des principaux Omrahs ou Seigneurs de la Cour est originaire de Perse.

Autant les Mogols paroissent peu fastueux dans la décoration extérieure de leurs maisons, autant ils étalent de magnificence au-dedans. Tapis superbes, nattes très-fines, vernis précieux, riches dorures, incrustations de porcelaine ou de nacre, vaisselle d'or & d'argent, tout se ressent ici de la molesse asiatique & d'un luxe délicat. Les grands, & toutes les personnes riches, entretiennent un grand train d'officiers,

particulierement à celui des échecs, & à une sorte de jeu de cartes qui n'a rien de commun avec les nôtres. Ils ont aussi beaucoup de goût pour la musique qui entre dans toutes les fêtes & les divertissemens.

Les spectacles des Mogols consistent en des combats d'animaux qui se font avec beaucoup d'appareil. Mais l'arêne est quelquefois ensanglantée de sang humain. Scha Jehan se plaisoit à faire combattre des hommes contre des lions & des tigres, & l'appas d'une récompense considérable, ne le laissoit pas manquer de combattans, quoique le plus grand nombre fut victime de sa cupidité.

Les jours consacrés aux réjouissances publiques, soit pour l'anniversaire de la naissance de l'Empereur, soit pour le succès de ses armes, ou pour le retour de quelque solemnité religieuse, sont l'occasion de plusieurs fêtes brillantes, dans lesquelles on voit éclater la plus grande magnificence ; Bernier, qui a vu une de ces fêtes, en a donné

la description (*a*). Il fait mention ensuite d'un divertissement particulier qui accompagne souvent les mêmes fêtes. C'est une espece de foire qui se tient dans le *Mehalu* ou le Serrail de l'Empereur. Les femmes des plus grands Seigneurs y font le rôle de marchandes & étalent les étoffes les plus riches; tout ce qu'elles peuvent rassembler de plus précieux. L'Empereur accompagné des Princes & de toutes les Dames du serrail, viennent acheter ce qui est étalé. Le Monarque parcourt toutes les boutiques, marchandant ce qui lui plaît, comme le plus simple particulier, & avec le langage d'un homme qui conteste le prix. Les Dames défendent de même leurs marchandises, & ce badinage est poussé quelquefois jusqu'aux injures. Tout se paie argent comptant, les Princesses substituent quelquefois par liberalité des rou-

[a] *Voyez ses Voyages, tome 2, page 34. l'Histoire moderne, tome 4, page 212. & l'Histoire des Voyages, tome 10, page 50 & 247.*

pies d'or à celles d'argent, en faveur des Marchandes qui leur plaisent. Cette fête galante, où les plus belles & les plus aimables femmes de la Cour sont seules admises, leur est une occasion de faire leur cour à l'Empereur, en amenant avec elles leurs filles lorsqu'elles en ont d'une beauté distinguée, & en cherchant à inspirer de l'amour au Souverain.

Religion, Mariages des Maures.

Le Mahométisme est la religion de l'Empereur, des Vicerois & de tous les Grands du Royaume. C'est la seule qui permette d'exercer les emplois, & qui fasse participer à l'administration. Les Mogols suivent comme les Persans la secte d'Ali, mais avec quelques différences dans l'interprétation de l'alcoran. La plupart de leurs fêtes sont les mêmes qu'en Perse. Les mosquées n'ont rien de plus merveilleux ici que dans les autres pays Mahométans, & elles sont aussi desservies par des Moullahs, qui font la priere & qui lisent dans une chaire quelques passages de

l'alcoran, sur lequel ils font des commentaires. Le vendredi est le dimanche des Mahométans, & personne ne se dispense ce jour-là de fréquenter les temples. L'Empereur lui-même s'y rend avec un cortege fastueux, digne suivant Bernier, de la Majesté Impériale.

Les Moullahs n'ont point ici de revenus fixes, & ne subsistent que des liberalités volontaires des fidéles, & du produit des écoles qu'ils tiennent. Tous les Voyageurs disent, qu'en général ces Prêtres menent une vie exemplaire, & quelquefois même très-austere.

Le mariage, comme le dit le P. Saignes Jésuite (a), n'est proprement qu'un contrat, par lequel on achete une femme, & on s'oblige à lui donner la dot qu'on lui a assignée au cas qu'on la renvoie. Le Cadi, qui est un juge civil & le Moullah sont présens au contrat, & le dernier met le sceau à la cérémonie, par la lecture de quelques passa-

(a) *Lettres Edifiantes, tome 25, page 463.*

ges de l'alcoran. Notre Missionnaire distingue plusieurs rangs parmi les femmes d'un même homme. Dans le premier est la femme dont la naissance égale ou surpasse celle de son mari : celle-ci est seule, s'appelle *Begoum*, qui signifie femme sans souci, femme heureuse. Le second rang est composé de deux ou trois femmes qui sont d'une condition inférieure à la premiere, mais cependant distinguée. Le troisiéme, est composé d'autant de femmes qu'on veut ; & dans le quatriéme, il place les esclaves achetées. Mais, ajoute-t-il, rien n'est plus commun que de voir les femmes de la derniere classe, enlever le droit & les prérogatives de la begoum même. Il cite un exemple de la cruauté d'une begoum, qui fit couper les mamelles à une jeune esclave Georgienne que son mari lui préféroit, & les lui fit présenter dans un bassin. Il observe à ce sujet, que quoique les maris soient absolus & maîtres de renvoyer leurs femmes quand il leur plaît, de les châtier, ou même de les tuer en certains cas, ils n'usent pas facilement

de ce pouvoir envers leur begoum, parce qu'ils ſont retenus par les égards dus aux familles, dont le reſſentiment ſeroit fort à craindre.

Les filles ſont fiancées communément dès l'âge de ſix à ſept ans, mais elles n'habitent avec leurs maris que dans l'âge nubile, & lorſque les parens y conſentent. Les réjouiſſances ſont proportionnées au rang ou à la fortune du mari, & chacun ſe pique de magnificence dans ces occaſions.

Lors d'une ſéparation, la femme emmene les filles & laiſſe les garçons au mari.

ÉDUCATION DES ENFANS.

Sciences des Mogols.

Les perſonnes d'une condition honnête envoyent leurs enfans aux écoles publiques pour y apprendre à lire, à écrire, & ſur-tout à bien entendre l'alcoran. Ils reçoivent auſſi les principes des autres ſciences ſuivant leur goût & leur deſtination; on leur enſeigne la philoſophie, la rhétorique, la mé-

decine, la poësie, l'astronomie, & la physique. Les mosquées servent d'écoles & les Moullahs de Régens : ceux qui n'ont pas la faculté de faire élever leurs enfans de cette façon, leur font apprendre la profession des armes, ou quelque métier conforme à leurs vues.

En général, toutes les sciences sont à un point médiocre. L'astrologie judiciaire y est la plus florissante. C'est assez pour faire juger quel est l'état des autres. Ils connoissent Avicenne qu'ils regardent comme un de leurs Docteurs, les livres d'Aristote, lesquels sont traduits en Arabe, qui est la langue sçavante. Pour ce qui est de leur langue particulière, elle passe pour n'être pas dénuée de force, ni d'éloquence. Toutes les personnes au-dessus du commun se font une étude de sçavoir l'écrire & la parler avec autant de facilité que de correction. Ils écrivent comme nous de gauche à droite.

Leur musique est fort bruyante. Bernier, qui fait cet aveu ajoute, que quoique leurs concerts paroissent d'abord un fracas étourdissant à des oreilles Eu-

ropéennes, on s'y accoutume avec le temps, & ils deviennent même agréables, sur-tout dans l'éloignement. Leurs principaux instrumens sont les hautbois, dont quelques-uns imitent le son de la trompette, & sont longs de huit ou neuf pieds avec dix ou douze pouces d'ouverture par le bas. On les appelle *karna*. Des timbales de cuivre ou de fer, dont quelques-unes ont six pieds de diametre. La musique de l'Empereur est composée d'une douzaine de ces hautbois & d'autant de timbales qui se font entendre à la fois, lorsque le Prince sort, & à certaines heures du jour & de la nuit.

La principale mélodie de la musique Mogole consiste dans l'art d'adoucir la rudesse de ces instrumens. C'est à quoi s'appliquent les fameux Maîtres dans ce genre, & les jeunes gens qui ont envie de le devenir.

Nous ne parlerons pas ici de la science des feux d'artifice, & de tout ce qui concerne la pyrotechnie : on n'y excelle pas moins dans l'Indoustan qu'à la Chine, & tous les Voyageurs s'ac-

cordent à dire que les illuminations de ces contrées sont exécutées avec beaucoup de goût & de variété.

Funérailles.

Les devoirs qu'on rend aux morts sont accompagnés de tant de modestie & de décence, que Schouten voyageur Hollandois, reproche à sa nation d'en avoir beaucoup moins. Pendant les trois premiers jours qui suivent la mort d'un chef de famille, les femmes, les enfans, les parens, les voisins poussent de grands cris. On lave le corps, on l'ensevelit dans une toile blanche cousue soigneusement, & on y enferme divers parfums. La cérémonie des obseques commence par deux ou trois Prêtres qui tournent plusieurs fois autour du cadavre en prononçant quelques prieres. On le met ensuite dans la biere, & elle est portée par des hommes vêtus de blanc. Les parens, les amis vêtus de même couleur, suivent deux à deux avec une grande modestie. On dépose le corps dans un caveau sur le côté droit; les pieds tournés vers le midi &

le visage du côté de la Mecque: on le couvre de quelques planches, & l'on jette de la terre par-dessus : puis toutes les personnes de l'assemblée vont se laver les mains dans un endroit préparé à cet usage. Ils reviennent autour du tombeau la tête couverte, les mains jointes, le visage tourné vers le ciel, & finissent la cérémonie par une courte priere : dès qu'elle est achevée, chacun reprend son rang pour suivre les parens jusqu'à la maison du deuil, où l'assemblée se sépare avec le sérieux qui convient à cette triste cérémonie. Nous avons parlé ci-devant des tombeaux qui se trouvent aux environs d'Agra & de Delhi, on peut en inférer de-là que les grands & les riches n'ont pas moins de goût ici qu'à la Chine pour se procurer de belles sépultures.

Tous les usages que nous venons de rapporter, sont communs à tous les Mahométans de l'Empire, & mettent par-là beaucoup de ressemblance entre eux dans toutes les provinces malgré la variété de leur origine & la différence du climat. De ce nombre sont les

Mogols, les Conquérans sortis de la Tartarie & amenés dans l'Inde par Tamerlan, les Arabes & grand nombre d'Indiens qui ont embrassé le Mahométisme.

Quant aux sectes idolâtres, on n'y trouve pas la même conformité. Les Voyageurs en distinguent jusqu'à 84 qui sont autant de branches de celle des Banians, qui est la mieux connue.

DES INDIENS.

Il n'y a que peu de différence à l'extérieur dans les traits & les habillemens entre les Indiens & les Mogols. On ne les distingue qu'au turban, que les premiers portent beaucoup plus petits, à leurs cheveux qu'ils laissent croître, & aux culottes qui sont plus courtes que celles des Mogols. Les femmes ne se couvrent point le visage comme les Mahométanes, mais elles se parent de même avec des colliers, des pendans d'oreille, des anneaux d'or passés dans le nez, aux doigts, aux bras, aux jambes & aux gros doigts des pieds.

On doit observer que chaque secte forme une tribu particuliere qu'on appelle *Caste*. Ainsi on en compte 84, & peut-être, dit M. Targe, dans sa traduction angloise de l'histoire des guerres de l'Inde, en compteroit-on davantage si ces peuples étoit mieux connus. Ils ont une disposition singuliere à former des corps séparés les uns des autres sur les raisons les plus frivoles. Cependant l'ordre de prééminence de toutes les castes est déterminé d'une maniere positive & incontestable : l'Indien d'une caste inférieure se trouve honoré en adoptant les usages d'une tribu supérieure, mais ceux qui composent celle-ci, soutiendroient leur rang & leurs prérogatives au péril de leur vie. Les inférieurs reçoivent avec respect les vivres préparés par ceux d'une caste supérieure, mais ces derniers croiroient se dégrader & commettre une infamie s'ils mangeoient des alimens apprêtés par leurs inférieurs. Leurs mariages sont renfermés dans les mêmes limites ainsi que toutes leurs actions, & personne ne peut sortir de la caste où il est né. C'est ce qui

fait qu'indépendamment d'un air national, commun à tous les Indiens, les membres de chaque caste, conservent entre eux une plus grande ressemblance. Quelques-uns sont remarquables par leur beauté, d'autres par leur laideur.

Toutes ces castes reconnoissent les Brames ou Bramines pour leurs Prêtres, & sont d'accord avec eux sur la doctrine de la transmigration. Ces Brames forment la plus noble caste. Toutes ne different entre elles que par l'explication particuliere que chaque tribu donne aux livres sacrés qui sont communs à tous, & par le plus ou le moins d'attachement qu'elle a pour les dogmes de la métempsicose. La caste des Banians est, comme nous avons dit, la plus nombreuse. C'est sur ses membres que rouleront la plupart des observations qui vont suivre.

Ces Indiens s'adonnent à toutes les professions relatives au commerce, & l'on voit parmi eux des gens fort éclairés; sur-tout des banquiers, des jouailliers, des écrivains, des courtiers, très-

adroits & de profonds arithméticiens. On trouve de gros marchands de grains, de toiles, de coton, d'étoffes de soie, & de toutes les marchandises des Indes. Leurs magasins sont richement fournis. D'autres font un commerce sur mer très-étendu, & possedent d'immenses richesses. Aussi ne vivent-ils pas avec moins de magnificence que les Mogols, & leurs appartemens sont aussi commodes & aussi bien meublés, avec un pareil nombre de domestiques, de chevaux & de voitures. Cependant, malgré leur opulence, ils sont soumis aux Maures dans tout ce qui regarde l'ordre civil. Ils ont seulement conservé leur culte religieux, & aucun Empereur n'a pensé à les chagriner sur ce point. Il vrai qu'ils achetent cette liberté de religion par de gros tributs qu'ils envoyent à la Cour par leurs Prêtres. On donne à ces députés quelques vestes ou quelque vieil éléphant, & ils se retirent contens.

Les Banians payent encore de grosses sommes aux Gouverneurs de leur

province, dans la crainte que sous prétexte de fausses accusations, on ne les inquiéte ou on ne confisque leurs biens. Le peuple de cette secte est composée de toute sorte d'artisans, qui vivent du travail de leurs mains, mais sur-tout d'un grand nombre de tisserands qui fabriquent ces fines toiles qu'on apporte des Indes. On voit dans les deux sexes beaucoup d'industrie & d'ardeur au travail.

On remarque dans la configuration extérieure de leurs mains une disposition à la souplesse, d'où leur vient sans doute cette adresse extrême à faire leurs toiles inimitables. Avec les instrumens qu'un Indien emploie à fabriquer ses toiles les plus fines, un Européen formeroit à peine une piece de canevas. Leur métier ne coute pas plus d'un écu. On les voit accroupis au milieu de leur cour ou sur le bord d'un chemin ayant ce métier devant eux, & travaillant avec indifférence à ces toiles précieuses que tout le monde admire. Qu'on déchire en deux une piece de mousseline, qu'on la donne à raccommoder à un

tisserand Indien, il sera impossible de découvrir l'endroit où elle aura été rejointe, quand même on auroit fait une marque pour le reconnoître.

Mais ce n'est pas seulement à faire des toiles & des mousselines que se montre l'industrie indienne. Elle éclatte dans leurs ouvrages de filigrane qui sont de la plus grande délicatesse, & dans leur adresse à imiter le travail des pieces d'orfévrerie qui viennent d'Europe, au point de s'y méprendre, quoiqu'ils n'ayent pas le quart des outils dont se servent nos ouvriers.

Enfin, par-tout un Européen est surpris que les arts qui fournissent les agrémens de la vie, ayent été portés à un degré de délicatesse & de supériorité, bien au-dessus de celui où ils sont dans sa patrie, & sur-tout par des peuples qui habitent un pays où la nature a rassemblé tous les agrémens physiques qu'on peut desirer; motifs ordinaires de paresse & d'indolence. Il est vrai cependant qu'on ne voit ni élégance ni beauté de dessein dans tous ces ouvrages. On chercheroit en vain du goût dans

la magnificence du plus riche Empire de l'univers.

Les enfans de l'un & de l'autre sexe vont nuds jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans. On les fiance alors, ils se marient à neuf & dix ans, & on les laisse à cet âge suivre l'instinct de la nature. L'on voit souvent de jeunes meres de dix à douze ans. Les cérémonies des mariages varient dans chaque canton, & même dans chaque ville. Mais l'usage constant & général, est que les peres donnent leurs filles pour une somme d'argent ou pour quelques présens. Après avoir parcouru avec beaucoup d'appareil les principales rues de la ville ou du village, les deux familles se placent sur des nattes près d'un grand feu, autour duquel on fait faire trois tours aux deux amans, tandis qu'un Brame recite quelques mots qui sont comme la bénédiction des conjoints. Dans plusieurs castes l'union se fait par deux noix de cocos, dont l'époux & la femme font un échange pendant que le Brame leur lit quelques formules d'oraison. La cérémonie se termine par

par un festin proportionné à l'opulence des familles. Mais quelques riches que soient les parens d'une fille, il est rare qu'elle ait d'autre dot que ses joyaux, ses habits, son lit & quelque vaisselle. Si un mari n'a point d'enfans de sa premiere femme, il peut en prendre une seconde & même une troisiéme, mais la premiere conserve toujours son rang & ses privileges.

Ces Idolâtres sont d'une propreté extrême. Leur nourriture la plus commune est du riz, du laitage, avec toute sorte de légumes & de végétaux préparés avec du gingembre, & d'autres épices qui viennent abondamment dans leurs jardins. Ils ne mangent rien qui ait eu vie, & ce respect pour les animaux s'étend jusqu'aux insectes. Nous avons vû ci-devant comment leur charité les porte à entretenir auprès de Surate un hôpital pour les créatures vivantes qui languissent de vieillesse ou de maladie. Une fois l'an, dit Owington, (*a*) ces charitables Indiens font un

[*a*] Tome 1er. page 314.

festin à toutes les mouches qui sont dans leurs maisons, & leur présentent sur le plancher ou sur une table, un grand plat de lait & de sucre mêlés ensemble. Dans d'autres tems ils étendent cette libéralité jusqu'aux fourmis. Ils vont pour cela à deux ou trois mille dans la campagne avec un sac de riz sous le bras & s'arrêtent à chaque fourmilliere pour y jetter une poignée de ce grain. Les plus dévots font difficulté d'allumer pendant la nuit du feu ou de la chandelle dans la crainte que les moucherons ou les papillons ne s'y viennent brûler. Cet excès de superstition qu'ils doivent à l'ancienne opinion de la transmigration des ames, leur donne de l'horreur pour la guerre, & pour tout ce qui peut conduire à l'effusion du sang. Un Banian frissonne en voyant du sang, & sa pusillanimité n'a point de bornes. Aussi les Empereurs n'exigent-ils d'eux aucun service militaire. Les Mahométans, les Chrétiens, prennent dans leur croyance l'occasion de rançonner ces superstitieux gentils, en faisant semblant d'égorger des animaux, ou de tuer sous

leurs yeux de petits oiseaux. Les Banians les achetent & les metteut en liberté, ou donnent de l'argent pour empêcher le meurtre de ces animaux.

Religion des Indiens.

Les sectes d'idolâtres sont en trop grand nombre pour qu'il soit possible de faire une exposition précise des pratiques & des dogmes de chacune en particulier. Elles ont leurs prêtres, leurs temples, leurs rites, & souvent leurs dieux particuliers. Cependant, elles s'accordent entre elles sur certains points fondamentaux, tels que l'immortalité & la transmigration des ames, l'abstinence de tout ce qui a vie, &c. Elles ont aussi cette ressemblance avec les Mahométans, qu'elles font consister la principale partie de leur religion dans des purifications corporelles. Il n'y a point d'idolâtre Indien qui laisse passer un jour sans se laver. La plupart n'ont pas de soin plus pressant que d'aller, avant le lever du soleil, se mettre dans l'eau jusqu'à la ceinture, tenant à la main un brin de paille

que le Brame leur distribue, & à laquelle ils attribuent la vertu de chasser les esprits malins. Pendant qu'ils se baignent, le prêtre leur donne sa bénédiction, & leur fait un discours religieux. Les habitans des bords du Gange s'estiment les plus heureux Indiens, parce qu'ils attachent une idée particuliere de sainteté aux eaux de ce fleuve. Non seulement ils s'y baignent plusieurs fois le jour, mais ils ordonnent que leurs cendres y soient jettées après leur mort. C'est sur-tout dans le temps des éclipses qu'éclate la plus stupide superstition. Bernier, qui étoit à Delhy dans le temps de la fameuse éclipse de 1666, fait un récit curieux du spectacle dont il fut le témoin à cette occasion. Il rapporte qu'il vit les deux côtes du Gemené couvertes d'une multitude de peuple dans l'étendue d'une lieue. Riches, pauvres, grands, petits, hommes, femmes & enfans, tous étoient dans l'eau jusqu'à la ceinture, les yeux tournés vers le ciel. Les Princes & les plus opulens particuliers avoient fait placer en rond dans la ri-

viere des eſpèces de paravents pour obſerver la cérémonie tranquillement, & ſans être vus de perſonne. Au moment où le diſque du ſoleil commença à s'obſcurcir, cette foule pouſſa un grand cri, ſe plongea dans l'eau, & y reſta cachée un inſtant. On ſe releva enſuite, & ſans ſortir de la riviere; tout le monde ſe tint de bout, les yeux & les mains levées vers le ſoleil, prononçant des prieres avec beaucoup de dévotion, prenant de temps en temps de l'eau avec les mains, la jettant vers le ſoleil, inclinant la tête, remuant & tournant les bras, les mains, & continuant ainſi leurs plongemens & leurs contorſions juſqu'à la fin de l'éclipſe. Alors chacun ſe retira en jettant des pièces d'argent dans la riviere, & diſtribuant des aumônes à leurs Brames qui ſe preſentoient en grand nombre. Ils prirent tous de nouveaux vêtemens qui les attendoient ſur le ſable, & les plus dévots abandonnerent les anciens à leurs prêtres.

DIVISION DE LA RELIGION INDIENNE.

On réduit communément les quatre-vingt-quatre sectes des Indiens à quatre principales, dont toutes les autres ne sont que des branches & des modifications ; celle des *Ceurawaths*, des *Samaraths*, des *Bisnaux* & des *Gougis*.

Secte des Ceurawaths.

On auroit peine à croire à quels excès d'imbécillité se portent ces Idolâtres, si l'on ne connoissoit ce que peut le fanatisme sur l'esprit des hommes. Les sectateurs appellés *Ceurawaths* ont tant d'horreur pour la destruction des animaux, que leurs Brames se couvrent la bouche d'un linge pour empêcher qu'il ne s'y introduise quelques insectes. Ils portent aussi un petit balai à la main pour écarter ces petits animaux, en nétoyant l'endroit où ils veulent s'asseoir. Ils vont tête & pieds nuds, avec un bâton blanc à la main, pour se distinguer des autres sectes. Ils ne font

point de feu dans leurs maisons, ne boivent point d'eau froide de peur d'y rencontrer des insectes, & la font bouillir chez leurs voisins. Des voyageurs assurent qu'il se trouve de ces Brames qui passent un mois ou six semaines sans autre nourriture que de l'eau dans laquelle ils raclent d'un certain bois amer. Tous ceux qui font profession de cette secte peuvent être admis à la prêtrise; les femmes même, dès qu'elles ont atteint l'âge de vingt ans, & les hommes des celui de sept. Ceux-ci prennent dès-lors l'habit de Brame, & s'engagent à une vie austere & à la chasteté par un vœu. Les gens mariés peuvent embrasser ce genre de vie, & celui des deux qui reste dans le monde est obligé au célibat le reste de ses jours. Les dogmes de ces sectaires enseignent qu'il n'y a ni providence, ni paradis, ni enfer; cependant ils croient l'ame immortelle; qu'elle passe successivement dans plusieurs corps d'hommes & d'animaux, suivant le bien ou le mal qu'elle a fait, & qu'elle choisit toujours une femelle qui la remet au

monde pour vivre dans un autre corps. Ils conservent des figures de bois, de pierre & de papier, qui représentent leurs parens ou amis dont la vie a été remarquable. Tous les autres Banians méprisent & détestent les *Ceurawaths*, & se croient obligés de se purifier par une pénitence publique, s'ils avoient le malheur de les toucher.

Secte des Samaraths.

Cette seconde secte est composée de toute sorte d'artisans, tels que les serruriers, charpentiers, marchands, écrivains. Ces sectaires admettent une providence, un Dieu qui gouverne & conserve tout avec un pouvoir sans borne & immuable. Ils l'appellent *Visnou*, divinité généralement reconnue des Indiens, & lui donnent trois substituts qui ont chacun leur emploi sous sa direction. Le premier, nommé *Brama*, dispose du sort des ames, & préside à leurs transmigrations. Le second, qui s'appelle *Buffina*, apprend aux créatures humaines à vivre selon les loix de Dieu, & fait aussi croître les

plantes. Le troisiéme se nomme *Maïs*. Son pouvoir s'étend sur les morts ; il examine leurs bonnes ou mauvaises œuvres pour en faire le rapport à Visnou, & celui-ci prononce son jugement sur la destinée des ames. Les Samarats ont différentes opinions sur les purifications qu'éprouvent les ames dans leurs transmigrations. Le corps d'une vache est, selon eux, le plus heureux, parce que cet animal a quelque chose de divin. Après celui-là, c'est l'éléphant, le lion, &c. C'est *Maïs* qui présente les ames purifiées à Visnou, qui les reçoit à la fin au nombre de ses élus.

Ils brûlent les corps des morts, & ils choisissent pour cette opération le bord d'une riviere ou d'un ruisseau. Ils y portent même leurs malades lorsqu'ils sont à l'extrêmité, regardant comme un bonheur d'expirer dans ces endroits. Il n'y a point de secte dont les femmes se sacrifient si gaîement sur le bucher de leurs maris, parce qu'elles se persuadent que la mort n'est qu'un passage à un bonheur sept fois plus

grand que tout ce qu'elles en ont eu sur la terre. Une coutume remarquable de ces femmes, c'est de faire présenter à leur enfant, aussitôt qu'elles sont accouchées, une écritoire, du papier & des plumes, dans la vue d'engager Bussina à graver la loi de Visnou dans le cœur de l'enfant. Si c'est un garçon, on ajoute un arc dans l'idée qu'il sera heureux à la guerre s'il embrasse cette profession.

Secte des Bisnaux.

La principale dévotion des Bisnaux, après celles qui leur sont communes avec tous les Banians, est de chanter des hymnes à l'honneur de leur dieu, qu'ils appellent *Ram-Ram.* Ils lui donnent une femme, & les représentent l'un & l'autre sous différentes formes qu'ils parent d'ornemens précieux. Leurs dogmes sont à peu près les mêmes que ceux des Samaraths, avec cette différence que Ram-Ram n'a point de lieutenant & agit par lui-même. Un usage qui leur est particulier dans leurs ablutions, c'est de se plonger entié-

rément dans l'eau & de s'y vautrer ; après quoi ils se font frotter par un Brame, d'une drogue odoriférante, le front, le nez & les oreilles. Les femmes n'ont point la permission de se brûler avec leurs maris ; mais elles sont condamnées à un veuvage perpétuel. La plupart des Banians Bisnaux exercent le commerce par commission, ou pour leur propre compte, & ils y sont fort entendus. Leurs manieres étant fort douces, & leur humeur agréable, les Mahométans & les Chrétiens choisissent parmi ces sectaires leurs interprétes & leurs courtiers.

Secte des Gougis.

Cette troisiéme secte comprend les Fakirs, autrement appellés *Jauguis* ou *Gougis*, noms qui signifient unis à Dieu. Ce sont les hermites, les moines Banians, & tous ceux qui se livrent à la dévotion par état. Ils font profession de reconnoître un Dieu créateur & conservateur de toutes choses, qu'ils appellent de divers noms, & qu'ils représentent sous plusieurs for-

mes. N'exerçant aucun métier, ils n'ont d'autre soin que de s'attacher à mériter la vénération du peuple qui les regarde comme de saints personnages. Une partie de leur sainteté consiste à ne rien manger qui ne soit apprêté avec de la bouze de vache, qu'ils regardent comme quelque chose de sacré. Ils ne peuvent rien posséder en propre. Les plus austeres ne se marient point, & se font un scrupule de toucher seulement une femme. Ils méprisent les richesses & les plaisirs de la vie; choisissent pour retraite quelques mazures, des grottes les plus dégoûtantes où ils vivent de fruits sauvages, de racines & d'herbes crues. Leur extérieur répond parfaitement à leur goût pour les endroits malpropres, & rien n'est plus hideux, plus approchant d'une mégere, comme dit Bernier, qu'un Fakir, avec une grande barbe, des cheveux épars & hérissés, qu'il ne peigne jamais, le corps entiérement nud, à l'exception de la ceinture, & couvert de poil, & quelquefois d'ordures & d'immon-

dices dans lesquelles il se vautre par mortification. Dans cet état, ils ne font pas difficulté de se montrer à la porte des temples ou pagodes, & dans tous les lieux publics. Les uns vivent en communauté sous la discipline d'un supérieur ; d'autres reconnoissent un chef qu'ils choisissent, & auquel ils rendent toute sorte de respects & de soumissions. Quoiqu'ils fassent profession de ne rien demander, ils prennent sans scrupule ce qu'on leur offre. L'opinion qu'on a de leur sainteté porte toutes les autres sectes de Banians à leur offrir des vivres dès qu'ils les voient.

Bernier raconte des choses si extraordinaires de l'austérité de ces moines idolâtres, qu'il doute qu'on puisse ajouter foi à ses récits. On en voit, dit-il, quantité couchés jour & nuit sur la cendre sous de grands arbres, ou dans des galeries qui sont autour de leurs pagodes. Il y en a dont les cheveux leur tombent jusqu'à mi-jambe, & qui sont entortillés par filets comme le grand poil de nos barbets. » De ceux-là, » j'en ai vu en plusieurs endroits qui

» tenoient un bras, & quelquefois les
» deux, élevés & tendus perpétuelle-
» ment pardessus leurs têtes, & qui
» avoient au bout des doigts les on-
» gles entortillés & plus longs, sui-
» vant la mesure que j'en ai prise,
» que la moitié de mon petit doigt.
» Leurs bras étoient petits & maigres
» comme ceux des étiques, parce que,
» dans cette posture forcée, ils ne pre-
» noient point assez de nourriture, leurs
» nerfs s'étant retirés & les jointures
» remplies & séchées. Ils ne pouvoient
» les abaisser ni prendre quoique ce soit ;
» aussi ont-ils de jeunes novices qui les
» servent avec un grand respect. »
J'en ai vu plusieurs autres, qui, par dévotion, faisoient de longs pélerinages, non seulement nuds, mais chargés de grosses chaînes de fer, comme celles qu'on met aux pieds des éléphants ; d'autres qui se tenoient sept ou huit jours debout sur leurs jambes, qui marchoient sur leurs mains, & dans d'autres postures si contraintes & si difficiles, que nous n'avons pas de bateleurs qui puissent les imiter. Tavernier

ne s'étend pas moins sur ce sujet. Au reste, quoique ces Fakirs fassent généralement vœu de pauvreté, ils ne sont pas d'une fidélité bien scrupuleuse à leurs engagemens. L'Empereur Aurengzel, dans le temps qu'il étoit vice-roi de Décan, ayant eu des soupçons que les Fakirs de son gouvernement cachoient sous de mauvais haillons beaucoup d'or & de diamans, les assembla un jour dans sa capitale, sous prétexte de leur donner un grand festin.

Après le repas, il fit apporter autant de robes qu'il y avoit de convives, & les présenta aux Fakirs, en leur disant qu'il étoit bien juste que des hommes consacrés si particuliérement au service des divinités, fussent au moins vêtus d'une maniere décente. Les moines, qui avoient de bonnes raisons pour ne pas quitter leurs habillemens, alléguerent plusieurs excuses pour se dispenser d'en prendre de nouveaux; mais le viceroi exigea qu'ils se dépouillassent, & il fallut obéir. On trouva en effet beaucoup de pierres fines & de piéces d'or dans les plis de leurs mauvais vêtemens,

&, l'hypocrisie de ces avares religieux fut ainsi démasquée.

On peut ajouter encore à ces quatre sectes d'Idolâtres celle des *Rasbouts* qu'on nomme aussi *Ragipoures* & *Rasboutes*. Ils sont repandus dans tout l'empire Mogol, & ne se marient qu'entre eux par la raison de leurs opinions. Ils croient aussi la transmigration des ames; mais au-lieu que tous les autres Indiens ont l'humeur douce, qu'ils ont en horreur toute effusion de sang, les Rasbouts sont emportés, hardis & violens. Ils mangent de la chair, ils vivent de meurtres & de rapines; ils n'ont d'autre métier que la guerre, & sont soldats par leur naissance. On les emploie avec succès dans les armées, parce qu'ils sont d'une intrépidité surprenante. Mandeslo en rapporte un trait qui n'indique pas moins de férocité que d'extravagance. Cinq Rasbouts étant un jour entrés dans la maison d'un paysan pour s'y reposer, le feu prit au village, & s'approcha bientôt de l'endroit qu'ils occupoient. On les en avertit, ils répondirent qu'ils n'avoient jamais

tourné le dos au péril, & qu'ils étoient résolus de donner au feu la terreur qu'il inspiroit aux autres, & qu'ils vouloient le forcer à s'arrêter à leur vue. En effet, ils exécuterent leur dessein, mais le feu ne les respecta point; & l'obstination à ne pas faire un pas, coûta la vie à quatre de ces malheureux. Le cinquiéme prit le parti de se retirer; mais il parut dans la suite fort regretter de n'avoir pas suivi l'exemple de ses camarades.

Les Rasbouts se font une loi d'épargner les oiseaux, & même ils les nourrissent avec soin, parce qu'ils croient que leurs ames sont destinées à passer dans ces petits corps, & qu'ils esperent alors pour eux-mêmes autant de charité qu'ils en auront eu pour les autres.

Il est inutile de répéter que chaque secte différente a ses prêtres qu'on appelle *Bramines* ou *Brames*, nom que l'on donne en général à tous les prêtres idolâtres de l'Indoustan. Cependant ce nom ne convient proprement qu'aux prêtres Banians qui desservent les pa-

godes de Brama, & que l'on doit regarder comme les successeurs des Brachmanes autrefois si fameux dans cette contrée. Les Brames sont fort respectés à cause de leur sçavoir qui leur donne beaucoup de crédit dans les cours, & encore par rapport à l'ancienneté de leur caste ou tribu, de laquelle sont sortis plus d'une fois des Princes & des Rois de l'Inde. Ils descendent de sept illustres pénitens appellés *Richi*, qui, des provinces septentrionales situées sur le Gemené, se répandirent dans toute l'Inde. Quoique ministres de la religion des peuples, ils en ont une particuliere qu'ils n'enseignent qu'à ceux de leur caste. Ils sont distingués des autres Banians par trois cordons de petite ficelle qu'ils portent en écharpe depuis l'épaule jusqu'aux reins, & qu'ils conservent perpétuellement, tant ils sont jaloux de cette marque de leur profession.

Dans le Bengale, ces prêtres portent une grande robe de toile; mais, par-tout ailleurs, ils sont nuds jusqu'à la ceinture. Ils portent une espece de

jupe qui leur tombe ſur les pieds, & leur tête eſt enveloppée de toile qui fait pluſieurs tours. Aux oreilles, ils ont des anneaux, des pendans & d'autres bijoux.

Malgré la variété d'opinions & d'uſages qui forme tant de ſectes différentes entre les Indiens, ils ont cependant quatre livres communs qu'ils regardent comme le fondement de leur religion, & pour leſquels ils ont un reſpect égal, quoiqu'ils ne s'accordent pas dans les explications qu'ils en ont faite. Ils appellent ces livres *vedam* ou *beds*, & croient qu'ils viennent de Dieu, qui s'eſt ſervi du miniſtere de Brama pour leur en donner communication. Ces quatre livres partagent les Brames en quatre ſectes, dont chacune a ſa loi propre. Leurs noms ſont *recbed*, *yajourvedam*, *ſamavedam* & *brahmavedam*. Ils ſont en Arabe à la bibliothéque du Roi.

Le pere Pons, miſſionnaire jéſuite, s'eſt attaché à décrire dans une lettre en 1740, tout ce qui regarde les ſciences des Brames. C'eſt de lui que nous allons emprunter les éclairciſſemens

qu'on va voir (*a*), en les faisant suivre de ceux que nous fournit Bernier sur les livres de religion ; article sur lequel les missionnaires doivent être lus avec défiance, parce que l'intérêt de leur gloire les porte à exagérer les erreurs de leurs prosélytes, ou parce que les yeux d'une foi toute sainte leur fait voir des pratiques diaboliques, des abominations, où il ne se trouve jamais que des sotises & des imbécillités.

Sciences des Indiens.

Il n'y a que ceux qui sont de la vé-

[*a*] *Voyez le tome 26 des Lettres édifiantes.* Il est étonnant que les auteurs qui ont écrit sur les Indes depuis quelques années, tels que l'abbé Guyon & l'abbé de Marsy dans son *Histoire moderne*, l'abbé Prevôt dans son *Histoire des Voyages*, aient adopté dans cette occasion des récits anciens & obscurs, par préférence à ceux des missionnaires Jésuites qui ont résidé long-temps dans les Indes de notre temps, & dont personne ne peut contester la validité des témoignages dans tout ce qui est du ressort de l'esprit, de l'intelligence & de l'application.

ritable caſte des Rajas, dit notre miſſionnaire, qui peuvent être inſtruits dans les ſciences par les Brames. Elles ſont inacceſſibles à toutes les autres caſtes auxquelles on peut communiquer ſeulement certains poëmes ; la grammaire, la poëtique & des ſentences morales.

Grammaire.

La grammaire des Brames peut être miſe au rang des plus belles ſciences. Jamais l'analyſe & la ſynthèſe ne furent plus heureuſement employées que dans leurs ouvrages grammaticaux ſur la langue appellée *ſamskret*. C'eſt vraiſemblablement le ſamskret ou ſamſcroutam que Bernier appelle *hanſcrit*.

Cette langue admirable par ſon abondance, ſon énergie & ſa douceur, paroît avoir été la langue vivante dans les pays habités par les premiers Brames. Mais elle s'eſt inſenſiblement corrompue de façon que, le langage des *Richi* dans les livres ſacrés, eſt aſſez ſouvent inintelligible aux plus habiles qui ne ſçavent que le ſamskret fixé par les

grammaires. On compte six de ces grammaires composées par de sçavans hommes & très-estimées dans toutes les écoles de l'Indoustan. Il est étonnant, dit le pere Pons, que l'esprit humain ait pu atteindre à la perfection de l'art qui éclate dans ces méthodes. Les auteurs y ont réduit par l'analyse une des plus riches langues du monde, à un petit nombre d'élémens primitifs qu'on peut regarder comme le *caput-mortuum* de la langue. Ces élémens ne sont par eux-mêmes d'aucun usage; ils ne signifient proprement rien, ils ont seulement rapport à une idée. Par exemple, *kru* emporte l'idée d'action. Les élémens secondaires qui affectent le primitif, sont les terminaisons qui le fixent à être nom ou verbe, celles selon lesquelles il doit se décliner ou conjuguer; c'est un certain nombre de syllabes qu'on place entre l'élément primitif & les terminaisons, quelques propositions, &c. l'union de ces élémens secondaires, au primitif, le fait changer de figure & de signification. *Kru*, par exemple, devient, selon ce

qui le suit, *kar*, *kâr*, *kri*, *kir*, *kîr*. La synthèse réunit & combine tous ces élémens, & en forme une variété infinie de termes d'usage.

Ce sont les régles de cette union & de cette combinaison que la grammaire enseigne ; de sorte qu'un simple écolier, qui ne sçauroit rien que la grammaire, peut en opérant selon les régles, sur un élément primitif, en tirer plusieurs milliers de mots vraiment *samskrets*. C'est de cet art que vient le mot de samskret, car il signifie synthétique ou composé.

Mais l'usage faisant varier à l'infini la signification des mots, quoiqu'ils conservent toujours une certaine analogie avec l'idée attachée à leur racine, il a été nécessaire d'en déterminer le sens par des dictionnaires. Ils en ont dix-huit, faits selon différentes méthodes. Outre ces dictionnaires généraux, chaque science a son introduction, où l'on apprend les termes propres qu'on chercheroit en vain ailleurs.

Poësie, Eloquence, Histoire.

Les Brames ont des traités de versification & de poësie en grand nombre; & des poëmes de différentes especes, dans lesquels on trouve des restes précieux de la plus haute antiquité; il y est parlé de l'empire des Assyriens, des victoires d'Alexandre-le-Grand sous le nom de *Javana Raja*, Roi des Javans ou des Grecs.

D'autres poëmes traitent du *niti-châstram*, science morale, & sont composés de vers sententieux dont chacun renferme une maxime.

Les fables Indiennes que les Arabes ont fait passer dans leur langue, sont un recueil de cinq petits poëmes parfaitement réguliers, composés pour l'éducation de quelques Princes.

L'art de bien parler, de discourir éloquemment n'a pas été aussi cultivé que la poësie. Mais pour ce qui est de la pureté & des ornemens de l'élocution, ils ont un grand nombre de livres qui en contiennent les préceptes, & qui font une science à part qu'on

nomme

nomme *alankâra - chastrâm* ; science d'ornement.

L'histoire est la partie de la littérature la plus négligée. Les livres de ce genre sont remplis de merveilleux, de fables pour lesquelles les Brames ont toujours un goût particulier. Cependant, ajoute le père Pons, on m'a assuré que dans la partie septentrionale de l'Indoustan, il y a plusieurs livres appellés *nâtak*, qui contiennent beaucoup d'histoires anciennes, sans aucun mélange de fables.

Ce sont-là les seules sciences qu'on enseigne dans les écoles publiques. Les Brames se réservent à eux seuls la connoissance des livres qui traitent des mathématiques, de la philosophie & de la religion.

Astronomie, Astrologie, Algèbre, Géographie.

Presque toutes les parties de mathématiques leur sont connues ; mais l'astronomie, dont l'astrologie étoit le but, fut toujours le principal objet de leurs études en ce genre, parce

que la superstition des grands & du peuple leur rendoient ces sciences d'une utilité plus constante & plus sûre. Ils ont plusieurs méthodes d'astronomie, dont une leur est venue d'un philosophe Grec qui voyagea autrefois dans l'Inde à l'exemple de Pythagore, & qui leur donna ses principes après avoir reçu ceux de l'Inde. Il leur laissa dans son ouvrage, *dit le pere Pons*, les noms grecs des planettes, des signes du zodiaque & plusieurs termes, comme *hora*, vingt-quatrième partie du jour, *kendra* centre, *&c.* J'eus cette connoissance à Delhy, & elle me servit pour faire sentir aux astronomes du *Raja-Jasing*, qui y sont en grand nombre dans l'observatoire bâti par ce Prince, qu'anciennement il leur étoit venu des maîtres d'Europe. Je donnai à ce Prince l'étymologie de ces mots grecs pour le convaincre de ce que j'avois avancé. Il sera sûrement regardé, dans les siécles à venir, comme le restaurateur de l'astronomie Indienne; car les tables de M. de la Hire auront cours par-tout dans peu d'années sous le nom

de ce Raja. Ce missionnaire écrivoit ainsi en 1740 : on ne nous a pas encore appris si elles sont actuellement en usage. Leurs idées de géographie sont tout-à-fait choquantes. Ils croient que la terre est platte & triangulaire, composée de sept étages, tous différens en beauté, en perfection & en habitans, & que chacun de ces étages est entouré de mers.

Médecine, Chirurgie, Anatomie.

Dans la médecine, ils ont plusieurs petits livres dont le principal est écrit en vers, qui contiennent des méthodes & des recettes. La diéte est leur grand remede à toutes les maladies, & ils prescrivent soigneusement les bouillons de viande. Ils pensent qu'on ne doit tirer du sang que dans une nécessité évidente, comme lorsque l'on craint un transport au cerveau, ou dans des maladies inflammatoires. Dans ces cas, dit Bernier, qui étoit médecin, ils ne font pas de ces saignées de nouvelle invention, mais des saignées copieuses des anciens de dix-huit à vingt onces de

ſang, qui vont ſouvent jusqu'à la défaillance, mais qui ne manquent gueres auſſi d'étrangler, ſuivant le langage de Galien, les maladies dans leur origine.

En anatomie, leurs connoiſſances ſont nulles, parce qu'ils n'ouvrent jamais de corps d'hommes ni d'animaux; cependant ils aſſurent qu'il y a cinq mille veines dans le corps humain, avec autant de confiance que s'ils les avoient comptées.

Philoſophie.

C'eſt ſurtout la philoſophie qui a rendu célébres dans l'antiquité les anciens Gymnoſophiſtes de l'Inde, & c'eſt aujourd'hui la ſcience que leurs ſucceſſeurs cultivent avec le plus d'ardeur, & qu'ils enveloppent dans les ténébres du myſtere. La logique, la métaphyſique & un peu de phyſique bien imparfaite en ſont les parties. Cette ſcience n'a d'autre fin, & ſes ſectateurs ne ſe propoſent d'autre but que de délivrer l'ame de ſa captivité & des miſeres de cette vie, en lui procurant une félicité parfaite, qui eſſentiellement eſt ſa dé-

livrance ou son effet immédiat.

Il y a plusieurs sectes philosophiques, dont chacune est distinguée par son sentiment particulier sur la félicité & sur les moyens de l'acquérir ; mais elles s'accordent toutes à enseigner que la sagesse ou la science certaine de la vérité, est la seule voie où l'ame se purifie, & qui peut la conduire à sa délivrance. Jusques-là, elle ne fait que rouler de misere en misere par différentes transmigrations que la seule Sagesse peut faire finir. Aussi toutes les écoles commencent par la recherche & la détermination des principes des connoissances vraies. Les unes en admettent quatre, les autres trois ; d'autres se contentent de deux.

Leurs principes établis, elles enseignent à en tirer les conséquences par le raisonnement, dont les différentes especes se réduisent en syllogismes. Ces régles du syllogisme sont exactes, & ne différent principalement des nôtres, qu'en ce que le syllogisme parfait, selon les Brames, doit avoir quatre membres, dont le quatriéme est une

application de la vérité, conclue des prémices, à un objet qui la rend évidemment sensible.

L'école ou secte appellée *nyayam*, c'est-à-dire, raison ou jugement, dit notre missionnaire, l'emporte sur toutes les autres en fait de logique, surtout depuis quelques siécles que l'Académie de *Noudia* dans le Bengale, est devenue la plus célébre de toute l'Inde par les fameux professeurs qu'elle a eus, & dont les ouvrages sont partout répandus.

Tout le systême philosophique de cette école rouloit sur quatre principes que les anciens Brames admettoient, ainsi que les modernes; sçavoir le témoignage des sens bien expliqués, les signes naturels, comme la fumée l'est du feu, l'application d'une définition connue au défini jusques-là inconnu, & enfin l'autorité d'une parole infaillible. Après la logique, ils menoient leurs écoliers par l'examen de ce monde sensible à la connoissance de son auteur dont ils concluoient l'existence. Ils concluoient de la même

maniere son intelligence, & de celle-ci son immatérialité.

Ils composoient le monde d'atomes indivisibles, comme ceux d'Epicure, éternels & sans vie. Ils enseignoient que l'homme est un composé d'un corps & de deux ames; l'une suprême, qui n'est autre que Dieu, & l'autre animale, qui est le principe sensitif du plaisir, de la douleur, du desir, &c., que la véritable sagesse consiste à éteindre ce principe sensitif par l'union de l'ame suprême à l'ame animale; de-là ils tombent dans le stoïcisme le plus outré. Cette union appellée *jog*, d'où vient le nom de *jogui* à laquelle aspirent les philosophes Indiens, commence par la méditation & la contemplation de l'Etre-Suprême, & se termine à une espece d'identité, où il n'y a plus ni sentiment ni volonté, & où cesse la métempsycose. C'est à peu près la même secte que celle dont nous avons parlé à l'article de la Chine sous le nom de contemplatifs. Aujourd'hui, continue le P. Pons, on n'enseigne presque plus dans les écoles de Nyayam que la logi-

que, remplie par les Brames d'une infinité de questions subtiles & inutiles. C'est un cahos tel qu'étoit, il y a deux cent ans, la logique en Europe.

L'école dominante dans l'Inde par sa métaphysique, est celle de *Vedantam*. C'est la seule qui fournisse aujourd'hui des sages, des docteurs ou saniassi; elle se distingue par l'opinion de l'unité simple d'un seul être existant, qui n'est autre que le moi ou l'ame. Les notions qu'en donnent ses sectateurs sont admirables. Dans son unité simple, il est éternel, immatériel, infini; il est en quelque façon trinaire par son existence, par sa lumiere infinie, par sa joie suprême. Mais comme l'expérience intime du moi n'est pas conforme à cette belle idée, ils admettent un autre principe purement négatif, & par conséquent sans réalité d'être; ils l'appellent *mâya*, c'est-à-dire, erreur. Ils l'expliquent par la comparaison d'une corde à terre qu'on prend pour un serpent. Celui qui y est trompé existe, sent son moi, mais il se trompe; son erreur n'est point un être, c'est le mâya.

La ſageſſe conſiſte à ſe délivrer du mâya par une application conſtante à ſoi-même, en ſe perſuadant qu'on eſt l'être unique, éternel & infini, ſans laiſſer interrompre ſon attention par les atteintes du mâya. La clef de la délivrance de l'ame eſt dans ces paroles; *je ſuis l'être ſuprême*. La perſuaſion ſpéculative de cette propoſition doit en produire la conviction expérimentale qui ne peut exiſter ſans la félicité. Ce ſyſtême domine parmi les ſçavans de l'Inde; les Brames ont communiqué ces folles idées à preſque tous ceux qui ſe piquent de bel eſprit.

Nous ne nous arrêterons pas aux opinions des autres ſectes philoſophiques de l'Inde; elles ſe rapprochent toutes de celles de Védantam, à l'exception de celle de *Mimâmsâ* qui admet un deſtin invincible, & dont les ſectateurs examinent tous les autres ſentimens, & les diſcutent à peu près comme les académiciens d'Athénes analyſoient les diverſes opinions reçues dans la Grèce. Cet article n'a une étendue auſſi conſidérable que parce que nous avons cru

devoir faire connoître les sciences Indiennes avec une sorte d'exactitude qui ne se trouve nulle part que dans les lettres des missionnaires jésuites. Le desir de remplir notre tâche avec clarté a peut-être entraîné un peu de prolixité. Mais on doit observer que c'est un inconvénient inévitable, lorsqu'on a à traiter des matieres aussi abstraites.

Théologie, Religion (*a*).

Bernier nous apprend, qu'en paf-

[*a*] M. Freret, membre de l'Académie Royale des belles-lettres, a donné un excellent Mémoire sur le systême théologique des Indiens. Ceux qui voudront avoir des connoissances profondes sur cet objet, peuvent consulter le tome 18 des Mémoires de l'Académie Royale des belles-lettres, *page* 34 *& suiv.* où le tome 7 de l'Introduction à l'Histoire moderne, générale de l'univers, dans lequel M. de Grace rapporte une bonne partie du Mémoire de M. Freret, *chap.* 19, *page* 554. Voyez aussi la Lettre du P. Bouchet, jésuite, à M. l'Evêque d'Avranches. Elle tend à prouver que les Indiens ont tiré la plus grande partie de leur systême religieux des livres de Moïse & des Prophètes, & que malgré les fables dont ces peuples ont obscurc-

sant par *Benarès*, ville située sur le Gange, dans laquelle étoit de son temps l'école la plus célèbre des sçavans, il eut occasion de s'instruire de plusieurs articles particuliers de la théologie Indienne, dans les entretiens qu'il eut avec un chef des docteurs qui résidoit en cette ville.

Après avoir dit que ce sçavant étoit un Brame si distingué par son mérite, que l'Empereur Scha-Jehan lui avoit accordé une pension annuelle de deux mille roupies (*a*), & qu'il l'avoit connu à Delhi chez le Prince *Daneck-mend*, auquel notre voyageur étoit attaché en sa qualité de médecin, & à qui le sçavant Indien faisoit la cour dans l'espoir de faire rétablir sa pension qu'Aurengzeb lui avoit ôtée par zèle pour le Mahométisme : voici comment il s'explique.

---

la vérité, elle s'y montre encore sous des traits qui ne peuvent la rendre méconnoissable. *Lettres édifiantes, 9e. recueil, page 4.*

[*a*] La roupie valoit, au temps dont parle Bernier, trente de nos sols.

» Lorsqu'il me vit à Benarès, il me » fit cent caresses, & me donna une » collation, dans la bibliothéque de » son université, avec les six plus » fameux docteurs de la ville. Me trou- » vant en si bonne compagnie, je les » priai tous de me dire leurs sentimens » sur l'adoration de leurs idoles; parce » que me disposant à quitter les Indes, » j'étois extrêmement scandalisé de ce » côté-là, & que le culte me paroissoit » indigne de leurs lumieres & de leur » philosophie. Voici la réponse de cette noble assemblée.

Nous avons véritablement, me dirent-ils, dans nos pagodes quantité de statues diverses, comme celles de *Brama*, *Mehaden*, *Genich & Gavani* qui sont des principales, & beaucoup d'autres moins parfaites auxquelles nous rendons de grands honneurs, nous prosternant devant elles, & leur présentant des fleurs, du riz & d'autres offrandes avec un grand nombre de cérémonies. Cependant nous ne croyons pas que ces statues soient les divinités mêmes, mais seulement leurs images &

leurs repréſentations, & nous les honorons ſous ce rapport. Elles ſont dans nos temples, parce qu'il faut offrir à la piété des hommes quelqu'objet ſenſible qui arrête l'eſprit. Quand nous prions, ce n'eſt pas la ſtatue que nous prions, mais celui qu'elle repréſente. Au reſte, nous reconnoiſſons que c'eſt Dieu qui eſt le maître abſolu & le ſeul tout-puiſſant.

Voilà, ſans y rien ajouter ni diminuer, l'explication qu'ils me donnerent. Je les pouſſai enſuite ſur la nature de leurs dieux, dont je voulois être éclairci; mais je n'en pus rien tirer que de confus; qu'il y en avoit de trois ſortes, de bons, de mauvais & d'indifférens; c'eſt-à-dire, ni bons ni mauvais.

Ajoutons ici ce que rapporte M. Scraſton (*a*), ſçavant Anglois, que le

[*a*] Nous aurions bien deſiré de nous procurer l'ouvrage qu'il a publié l'année derniere, ſous le titre de *Réflexions ſur le Gouvernement de l'Indouſtan*, par M. Scraſton, écuyer. *Londres*, 1763. Il n'a pas été poſſible de le trouver en France. Le

traités d'harmachaſtram, par différens auteurs, ſe ſont multipliés à l'infini.

Un point capital de la théologie Indienne, & que nous ne devons pas omettre, c'eſt celui qui enſeigne, qu'au ſortir de cette vie, tous les mortels ont à traverſer un grand fleuve en ſe tenant à la queue d'une vache. De-là vient le reſpect incroyable qu'ils ont pour cet animal. Bernier obſerve que l'eſprit de cette loi a été de conſerver des animaux très-utiles, parce qu'il n'en eſt pas de l'Inde comme de l'Europe. La terre deſſéchée pendant huit mois de l'année par un ſoleil brûlant, n'y ſauroit nourrir une grande quantité de beſtiaux; & ſi l'on en tuoit la moitié de ce qui ſe tue en Angleterre & en France, l'Indouſtan en ſeroit bientôt dépourvu. Il ajoute que les Brames ont fait valoir plus d'une fois ces conſidé rations pour obtenir des défenſes de maſſacrer des bœufs & des buffles pendant certain temps. Ils repréſentoient à l'Empereur que les laboureurs ſe plaignoient de la diſette des beſtiaux, & que ſi l'on n'arrêtoit ces meurtres,

il faudroit bientôt renoncer à la culture des terres.

Outre la secte idolâtre des Banians, on en compte encore trois autres, qui sont celle des Gaures ou Parsis qui adorent le feu, celle des Gentives, celle des Theers, & enfin celle des Molaks. Nous avons fait connoître les Parsis & leurs dogmes à l'article de la Perse. Bornons-nous à donner une idée des autres payens.

Les Gentives n'ont pas les bonnes qualités des Banians, & sont aussi bien moins considérés. Ils sont principalement établis dans le Bengale, où la plupart sont tisserands ou agriculteurs. En général, ils ont l'ame basse & servile; & sont d'une ignorance & d'une simplicité surprenante, tant dans ce qui regarde la vie civile, que dans tout ce qui appartient à la religion dont ils se reposent sur leurs prêtres.

Ils croient que l'univers a été créé par un Dieu unique dans son origine, mais qui s'est dans la suite associe plusieurs dieux, à mesure que les hommes ont mérité cet honneur par leurs

belles actions. Ils reconnoissent l'immortalité & la transmigration des ames, ce qui leur fait abhorrer l'effusion du sang. Le meurtre n'est pas connu parmi eux, & ils punissent sévérement l'adultere ; mais ils traitent la simple fornication avec tant d'indulgence, qu'on assure qu'il y a parmi eux des familles entieres nommées *Bagavares*, dont la profession consiste à se prostituer ouvertement. Ils sont superstitieux à l'excès ; & leurs Brames excitent encore leur fanatisme par des impostures grossières.

Les Theers & les Molaks forment deux sectes obscures, & généralement méprisées, qu'on ne sçait si l'on doit mettre au rang des idolâtres. Les Theers sur-tout paroissent n'avoir aucune religion. Ce sont des hommes vils & grossiers qui par-tout sont employés aux fonctions les plus abjectes. Ils nétoient les puits, les égoûts, écorchent les bêtes mortes dont ils mangent la chair. Ils conduisent les criminels au supplice & sont chargés de leur exécution. Ils ne peuvent demeurer au centre des vil-

les; on les abhorre dans toutes les sectes; on craint de communiquer avec eux, & un Indien qui les a touchés, se croit obligé de se purifier de la tête aux pieds.

Quant aux Molaks, on dit qu'ils célébrent quelques fêtes qui ont beaucoup de rapport avec les anciennes Bacchanales. Ils en ont une, entre autres, qui se célébre avec un grand mystere tous les ans. Elle consiste à s'assembler, hommes & femmes, pêle-mêle, à faire un festin & à se retirer tous dans un endroit obscur qui devient le théâtre d'une débauche honteuse. Quelques efforts qu'aient fait différens Empereurs pour abolir ces infâmes assemblées, elles subsistent encore dans quelques provinces éloignées de la cour.

On a déjà observé qu'on donne aux prêtres payens en général le nom de Brames, & que ceux des Banians sont fort au dessus de tous les autres par leur sçavoir & leur intelligence. Il ne reste plus à parler ici que de quelques cérémonies religieuses des Indiens, sans distinction de secte. On doit mettre à ce

rang la façon dont on donne un nom aux enfans. Dix jours après la naissance des jeunes garçons, la famille, au nombre de douze personnes, tiennent étendu devant un Brame un drap dans lequel ce prêtre jette quelques poignées de riz. On couche l'enfant sur ces grains, & c'est alors que la sœur du pere, ou à son défaut les plus proches parens, lui donnent un nom. Un ou deux mois après, on le porte au temple où un Brame lui jette sur la tête une poudre odoriférente, & le voilà consacré à la religion Baniane.

Funérailles des Idolâtres.

L'usage laisse aux Indiens la liberté de brûler leurs morts, de les jetter dans l'eau ou de les enterrer. Mais ils préférent les deux premiers genres de sépulture, parce qu'ils croient que le feu & l'eau sont plus propres à purifier l'ame. Owington ajoute qu'on les suspend en l'air, ou qu'on les laisse dévorer aux bêtes féroces (*a*). Ceux qui

[*a*] *Tome 2, page 43.*

habitent dans le voisinage du Gange n'ont point d'autre tombeau que les eaux de ce fleuve, dont la sainteté est reconnue dans toute l'Inde. Ceux qui en sont éloignés brûlent leurs morts près de quelque riviere ou étang, ou d'une citerne, & y jettent ensuite les cendres du bucher. On a aboli presque par-tout la loi qui ordonnoit aux femmes de se brûler avec leurs maris, & il est rare qu'on accorde aujourd'hui cette permission. L'origine de cette coutume détestable vient, à ce que nous disent plusieurs voyageurs, de ce qu'autrefois les femmes de ces contrées empoisonnoient fréquemment leurs maris pour se livrer à la débauche avec plus d'impunité. Les Princes voulant extirper ce désordre, ordonnerent que toutes les femmes qui survivroient à leurs époux, seroient brûlées avec eux sur le même bucher. La religion vint ensuite au secours de la politique, & persuada à ces malheureuses victimes que les dieux leur tiendroient compte de ce sacrifice, & qu'elles jouiroient dans l'autre monde d'un bonheur sept fois plus

grand que celui qu'elles avoient goûté ſur la terre.

Le deuil eſt ici d'une grande contrainte pour les veuves. Elles ſont obligées de ſe faire couper les cheveux, & de renoncer au monde le reſte de leurs jours ; mais la plupart ſe délivrent de cette gêne par la fuite, ou changent de religion, ou embraſſent la profeſſion de comédiennes ou de danſeuſes pour jouir de la liberté qui y eſt attachée.

Le deuil des hommes eſt moins rigide. Il conſiſte à porter pendant quelque temps des habits d'une groſſe toile que l'on déchire par lambeaux, & à ſe faire couper les cheveux lorſqu'on eſt proche parent du mort. On viſite auſſi dans ce pays les lieux où on a brûlé les morts, & on y laiſſe du riz, des noix de coco & d'autres alimens.

Avant de paſſer à la deſcription du gouvernement de l'Indouſtan, nous avons encore à parler des Juifs & des Chrétiens qui s'y trouvent.

JUIFS DES INDES.

M. Dupin parle dans son histoire des Juifs (a), d'une longue lettre que les Juifs de Cochin, ville sur la côte de Malabar, écrivirent au commencement de ce siécle en hébreu à la synagogue d'Amsterdam. Elle porte qu'ils se sont retirés aux Indes dès le temps de la destruction de Jerusalem par Titus, & qu'ils ont eu dans ce pays soixante & douze Rois qui se sont succédés pendant l'espace de mille ans; mais qu'enfin, la guerre s'étant allumée entre deux freres qui se disputoient le sceptre, les Princes voisins s'en emparerent & subjuguerent les deux combattans. En supposant cette lettre véritable, on a l'époque de l'établissement des Juifs dans les Indes. On y en trouve encore aujourd'hui un grand nombre, sur-tout dans les villes commerçantes, & ils vivent dans l'Inde de la même façon que par-tout ailleurs, mais avec quelque altération dans la loi de Moïse.

(a) Tome 1, liv. 5, chap. 26.

Plusieurs ont mêlé quelques pratiques de l'alcoran, ou ont adopté des superstitions Indiennes ; mais tous observent encore le précepte de le circoncision.

CHRÉTIENS DES INDES.

Le commerce avantageux qui se fait dans cette riche contrée y a attiré des Européens de toutes les sectes. Chaque négociant y a donc porté sa religion, ses dogmes & son culte; mais l'établissement primitif du Christianisme est dû, à ce qu'on prétend, à saint Thomas & à saint Barthelemy. Un écrivain François (*a*), réfugié en Hollande, a combattu ce sentiment & s'efforce de faire voir que le Thomas des Indes, à qui on attribue la prédication de l'Evangile, étoit tout autre que saint Thomas l'apôtre, & que c'étoit un certain *Thamo*, insigne fripon, qui devint le chef d'une secte de Contemplatifs à la Chine, ou peut-être un autre Thomas, disciple de l'hérésiarque Manès.

[*a*] Histoire du Christianisme des Indes. *In*-12, *la Haye*, 1724.

Manès. Mais cette réfutation n'est pas assez solide pour fixer tous les doutes. D'ailleurs, cet apostat semble avoir pris à tâche de déclamer contre la religion chrétienne qu'il avoit abandonnée. Quoique son ouvrage semble d'abord tendre à avilir le Catholicisme, & à célébrer le Luthéranisme, on remarque, pour peu qu'on le lise avec attention, qu'il méprise l'un & l'autre, qu'il est l'apologiste du Mahométisme & de toutes les erreurs. Quelques raisons que puisse donner un semblable historien pour appuyer son opinion, & pour en démontrer la solidité, il est difficile qu'il puisse jamais persuader les honnêtes gens. Pourroit-on ajouter foi à un homme sans mœurs ? Quel est le garant de ce qu'il avance ? Croira-t-on qu'il respecte la vérité, lorsqu'on le voit se plaire à caresser l'erreur, lorsqu'il a cessé de se respecter lui-même ? C'est à ce rang qu'on doit placer l'auteur du Christianisme des Indes, Lacroze, ci-devant bénédictin à Corbie.

Sans nous arrêter non plus aveuglément aux témoignages des missionnai-

res, dont les rapports sont toujours suspects en matiere de religion, il est bon d'observer que c'est un point fort contesté que celui qui fait prêcher saint Thomas & saint Barthelemy dans les Indes, & qu'il trouve beaucoup d'incrédules. Il y a plus d'apparence que le Christianisme n'a été porté aux Indes que par des missionnaires Nestoriens qu'on sçait qui étendirent fort loin leurs conversions dans la Perse & dans la Tartarie pendant les septiéme, huitiéme & neuviéme siécles, & qui ont pu aussi se répandre dans l'Inde où leurs dogmes y être portés par les Tartares sous Gengis-Kan & Tamerlan. Ce qui est certain, c'est que les anciennes relations rapportent que les Portugais, à leur arrivée dans l'Inde, trouverent le pays rempli de Chrétiens Grecs & d'autres, qui défiguroient le Christianisme par un grand nombre de superstitions & de pratiques idolâtres.

Depuis que les Européens fréquentent ces contrées, les missionnaires de différens ordres se sont consacrés à ré-

tablir la religion Chrétienne dans toute sa pureté, & c'est saint François Xavier qui leur a donné l'exemple. On peut voir dans les Lettres édifiantes qu'ont publié les imitateurs & les confreres de Xavier, quels sont leurs progrès évangéliques. Nous nous bornerons à dire qu'ils ont été plus d'une fois interrompus, ainsi qu'à la Chine, c'est-à-dire, par de vaines disputes que leur suscitoient les disciples de saint François, & d'autres missionnaires plus animés par la jalousie que par un véritable zèle de religion.

Nous ne devons pas oublier, avant que de traiter des révolutions de l'empire Mogol, de faire connoître deux nations redoutables qui habitent dans son sein, & que la cupidité porte souvent à le déchirer en servant les projets ambitieux de celui qui veut les payer. Ces nations sont les Patanes & les Marattes.

On connoît peu l'origine des premiers : on sçait seulement qu'ils professent la religion Mahométane, & on croit qu'ils sont une branche de ces

Aghuans qui donnerent tant d'occupation à Tamerlan, & desquels nous avons parlé dans notre volume précédent, *page* 142. Ils habitent dans des montagnes situées au nord - est de la presqu'isle de l'Inde, & voisines de la province de Candahar d'où, il y a apparence qu'ils sont tous sortis. Ils vivent sous des tentes & dans des villages, & sont gouvernés par des chefs qui promettent des tributs lorsqu'ils sont attaqués par des forces auxquelles ils ne peuvent pas résister, mais qui, dans le fait, jouissent de la plus grande indépendance. Les Patanes passent pour être la meilleure infanterie de l'Inde.

Les Marattes forment une nation très-ancienne & indigène qui habite actuellement un pays peu connu, situé dans les montagnes, depuis la hauteur de Bombay jusqu'à celle de Goa, & qui confine à la partie occidentale de l'empire Mogol, du côté du Dekan. Ces peuples sont aussi bons guerriers que les Patanes & professent la religion des autres Indiens; c'est-à-dire, qu'ils sont observateurs scrupuleux des dogmes de

Brama, qu'ils ne mangent rien qui ait eu vie, & qu'ils craignent même de tuer les infectes qui leur nuifent. Ils ont pourtant un ufage particulier qui femble contrarier leur religion; mais eft-ce le feul peuple dont les actions foient en oppofition avec les fentimens qu'il profeffe? Toutes les fois qu'ils reviennent de la guerre, ils font le facrifice d'un buffle, dans la vue d'expier le fang de leurs compatriotes qui a été répandu

Leur capitale fe nomme Satara; ils ont des Rois dont l'ancienneté n'eft pas plus connue que la nobleffe, mais ils n'en font pas moins puiffans aujourd'hui. Le mémoire de M. Dupleix nous apprend qu'en 1740, le Roi des Marattes s'appelloit Maha Raja, & qu'il envoya au fecours des Princes Gentils, auxquels les Maures faifoient la guerre, fon parent Ragogi-Boufola, à la tête de deux cent mille hommes.

La force des armées Marattes confifte en cavalerie qui réfifte mieux à la fatigue qu'aucune autre de l'Inde. On a vu de grands corps de ces troupes

faire en un jour des marches de cinquante mille (vingt-cinq lieues). Ils évitent les affaires générales, & paroissent n'avoir d'autre objet dans la guerre que de faire le plus grand mal aux pays de leurs ennemis. Ils brulent ou renversent les villages, les maisons après les avoir pillées, enlevent les femmes & les troupeaux, commettent enfin des cruautés si terribles, que les peuples prennent la fuite aux premieres nouvelles de leur approche. La rapidité de leurs incursions ne permet pas aux Princes qu'ils attaquent, d'y mettre obstacle, ni de remporter aucuns avantages sur leurs détachemens : c'est ce qui les engage presque toujours à acheter la retraite des Marattes à prix d'argent. Ces peuples fournissent aussi des corps de troupes, & même des armées entieres aux Puissances Indiennes ; mais c'est une ressource très-dangereuse que de les prendre à sa solde. Ils changent de parti si on leur offre des conditions plus favorables, & leur défection est toujours précédée du pillage. Laissons parler ici M. de Bussy, qui a eu

long-temps occasion de connoître les Marattes, & qui plus d'une fois leur a fait sentir la supériorité des troupes Françoises. Cette nation, est-il dit dans le mémoire de cet officier (*a*), dont les vues politiques ne le cédent en rien aux talens militaires, toujours redoutable à l'empire Mogol, est parvenue au point de balancer sa puissance, & même d'en partager les émolumens en se faisant accorder le quart des revenus que rapportent certaines provinces, sous le nom de *chotaie*; il signifie la quatriéme partie des revenus dans les lieux où ce droit est établi. On donne différentes causes, toutes fort incertaines, à l'origine de ce droit de chotaie. La plus vraisemblable est celle qui suppose une composition dictée par les Marattes dans les pays où ils se sont trouvés les plus forts, & consentie par les Maures qui aimerent mieux céder un quart que de courir risque de perdre tout. Ce tribut

[*a*] Mémoire de M. de Bussy, imprimé en 1764, *page* 16 & 17.

se demande ordinairement les armes à la main, & ne se paie que quand les Maures ne sont pas assez forts pour le refuser. Ainsi, quoique les Maures soient de droit les seuls Souverains de ces provinces, de fait les Marartes, tantôt sujets, tantôt alliés, & plus souvent ennemis, y ont un pouvoir presqu'aussi grand que celui des véritables maîtres. Ces peuples, extrêmement nombreux, fournissent sans cesse des armées considérables d'autant plus à craindre que, toutes composées de cavalerie, elles parcourent avec rapidité les pays les plus étendus, laissant partout les marques les plus funestes de leur passage. Il est vrai que si la Puissance Mogole étoit ce qu'elle devroit, & ce qu'elle pourroit être, les efforts des Marattes ne seroient pas capables de l'ébranler; mais le vice d'un gouvernement qui tend à l'anarchie, concourt avec la Puissance Maratte à menacer l'empire d'une révolution prochaine. Lorsqu'on est instruit des intérêts politiques du pays, on reconnoît que ce gouvernement, foible avec beau-

coup de force mal distribuées, & pauvre avec beaucoup de richesses mal administrées, a réellement besoin de secours pour résister à l'ascendant de cette Puissance Maratte qui le menace sans cesse.

Fondation de l'empire Mogol. Précis des révolutions qu'il a essuyées jusqu'à l'année 1760.

Toute l'autorité résidant, ainsi que nous l'avons dit, entre les mains des Maures ou Mogols, nous devons faire connoître ici d'où ils tirent leur origine, & quelle est la forme du gouvernement qu'ils ont établi.

Ce seroit perdre du temps que de remonter aux temps qui ont précédé Gengis-Kan. La succession des Princes qu'Abulghazi, écrivain Tartare, qui a si souvent paru dans les volumes précédens, donne jusqu'à Gengis-Kan, ne mérite aucune confiance, & sa chronologie est très-suspecte. C'est donc au régne de ce conquérant qu'on doit fixer l'époque de l'histoire des Mogols.

Nous avons dit (*a*) qu'il naquit en 1164, suivant l'historien Tartare, & qu'il conquit une grande partie de l'Asie (*b*). Ce fut lui qui prit le premier le titre d'Empereur des Mogols, & qui le laissa en héritage à ses descendans. Il fit aussi quelques loix, dont quelques-unes apportées dans l'Indoustan par Tamerlan, y subsistent encore. Nul Conquérant n'a jamais fondé une monarchie aussi vaste. Son empire s'étendoit depuis la Chine méridionale jusqu'à la Natolie, & depuis l'extrêmité de la Tartarie septentrionale jusqu'aux Indes; c'est-à-dire, qu'il comprenoit près de deux mille lieues de l'orient à l'occident, & environ mille du nord au sud.

Peu de tems avant sa mort Gengis-Kan avoit partagé ses Etats immenses entre ses quatre fils; dont l'un nommé *Tuli* eut la Perse & les Pays conquis de

---

[*a*] *Tome* 3. *de ces Mêlanges*, *page* 223.

[*b*] On peut voir le détail de ses conquêtes dans la vie qu'en a donné M. Petit de Lacroix. in-12, 1710.

l'Inde. Il s'y passa différentes révolutions qui ne sont point de notre sujet jusqu'au tems de Tamerlan, qui est regardé comme le véritable fondateur de l'Empire Mogol dans l'Indoustan. Ce conquérant étoit, suivant Abulghazi (*a*), de la race de Gengis-Kan; ainsi tout ce qu'on a débité sur son origine & sur sa vie vagabonde doit être mis au rang des fables. Ses conquêtes n'eurent guere moins d'étendue que celles de Gengis-Kan, & furent de même partagées à sa mort entre ses enfans l'an 1405. Le troisiéme de ses fils nommé *Miran-Cha* eut l'Inde pour sa part. C'est proprement à ce Prince que l'on fait commencer l'Empire du Grand-Mogol. Cependant quelques écrivains ne conviennent pas que Miran-Cha ait regné, & commencent la chronologie des Empereurs de l'Inde par Abouseid (*b*) petit-fils de Miran-

[*a*] Histoire généalogique des Tartares, *liv.* 5, *chap.* 4.

[*b*] Voyez l'Histoire moderne, *tome* 4, *page* 83. *Le Tome* 1*er*. des Voyages d'Otter. L'Intro-

Cha. Nous ne ferons pas mention des Princes qui ont occupé le trône Mogol depuis Abouſeid. On en compte ſix juſqu'à Schach-Jehan qui fut détrôné par ſes fils en 1656, & remplacé par Aureng-Zeb mort en 1708. Ce fut ce Prince qui rendit tributaires de l'Empire les Royaumes de Viſapour, de Golkonde & de Carnate. *Cha-Halem* lui ſuccéda, mais ſes freres lui diſputurent la Couronne, & cauſerent des troubles qui ſe perpétuerent dans leurs enfans, & qui ne finirent qu'en 1723. Les Mogols avoient profité de ce temps d'anarchie pour faire la loi à leurs maîtres, & dans l'eſpace de dix à douze ans en avoient changé quatre fois, dépoſant les uns, aveuglant ou maſſacrant les autres.

Enfin, après toutes ces révolutions Mahamet-Cha, fils de Cha-Halem (*a*),

---

duction à l'Hiſtoire de l'Univers, *tome* 7, *page* 334. L'Hiſtoire des Huns, *livre* 5, *chap.* 57. Celle des Voyages, *tome* 10, *page* 212.

[*a*] Voyez l'Hiſtoire de la derniere révolution des Indes orientales, par M. l'abbé le Maſcrier, *tome* 1, *page* 69.

fut élevé à la dignité Impériale. Il montoit sur un trône ébranlé, & encore teint du sang de ses derniers possesseurs, il auroit fallu une grande fermeté, jointe à beaucoup de prudence pour le raffermir & pour réduire les Grands à l'obéissance. Il paroît que ces qualités ne lui appartinrent jamais. L'invasion de Nader-Cha dans ses Etats, nous fait voir qu'il fut toujours gouverné par ses favoris & ses ministres qui abuserent de sa bonté, comme il arrive presque toujours & le trahirent, de la façon la plus indigne. La relation suivante va mettre cette vérité dans tout son jour. Elle est due à un Officier de distinction qui a servi douze ans aux Indes dans des emplois supérieurs, & dont la vérité ne peut être suspectée. Sa modestie nous prive du plaisir de le nommer, mais elle n'altere en rien la reconnoissance que nous devons à son bienfait.

On sera fort étonné de trouver des différences entre ce récit & les relations qui ont été publiées sur l'irruption de Koulikan, desquelles on ne

doit excepter ni celle de M. Otter, ni celle des Missionnaires Jésuites, quoique les uns & les autres ayent captivé la croyance générale, parce qu'on les a supposés à portée d'avoir des connoissances exactes & fideles. N'est-il pas révoltant de trouver dans les rapports de M. Otter, écrivain éclairé, que Nader-Cha ait fait une belle harangue à Mahamet-Cha dans le festin qu'il lui donnoit, pour lui persuader qu'on le trahissoit, & lui prouver qu'un Roi a toujours tort de se livrer à la discrétion d'un ennemi. Il paroît au contraire que Nader-Cha étoit fort éloigné d'avoir le ton d'un Orateur. Cependant ces belles absurdités ont été copiées par tous ceux qui ont parlé de ce grand évenement, par l'Auteur de l'Histoire générale des Voyages, par celui de l'Histoire moderne, par le continuateur de Puffendorf. Ils ont fait monter aussi d'après le même Voyageur, à 200 mille ames le nombre des personnes massacrées dans le sac de Delhy. On verra qu'il n'a été qu'à 40 mille, & assurément c'est encore beaucoup.

Le P. Saignes, Missionnaire Jésuite, le fait monter à un million (*a*). Qu'on se fie après cet exemple à des Voyageurs & à des Missionnaires. M. Otter (*b*) a mis aussi sur la scéne un fakir, qui a un long dialogue avec Nader-Cha; mais on s'apperçoit qu'il est de fabrique européenne, & on met dans la bouche de Nader-Cha, le langage du fameux Attila, surnommé le fléau des peuples.

Au reste, on trouvera bien d'autres différences dans le détail que nous donnons, & on y verra développés clairement les ressorts grossiers de la politique Asiatique, & le mobile de cette malheureuse révolution; choses ignorées jusqu'à ce jour. Nous allons céder la place au Mémoire de notre Militaire. Les petits défauts qu'on pourra y remarquer sont assez compensés par la vérité, pour que nous ne nous permettions d'altérer ni ses tournures ni ses expressions. Mars racontant des ex-

---

[*a*] Voyez le vingt-cinquiéme volume des Lettres édifiantes, *page* 441.

[*b*] *Tome* 1er. *page* 224.

ploits guerriers n'a pas le même langage que Clio ou qu'Apollon.

Précis exact de l'invasion de Nader-Cha dans l'Empire Mogol en 1738.

Plusieurs Persans qui avoient suivi Thamas Koulikan ou Nader-Cha dans son expédition contre Mahamet-Cha Empereur des Mogols, se sont établis dans l'Indoustan après la fameuse révolution qui l'a réduit à un état de décadence dont il n'a pu se relever encore. Quelques-uns de ces étrangers se sont répandus hors de la capitale; un grand nombre a suivi la fortune de Nisam-el-Moulouk, qui les a employés dans le militaire & les finances. Pressé du desir que j'avois depuis long-tems de sçavoir au juste l'origine & les circonstances de ce grand évenement sur lequel il a été publié tant de relations chargées de faussetés & d'anecdotes fabuleuses, je me suis adressé à ces Seigneurs Persans qui avoient eu part à l'expédition dont il s'agit. Témoins oculaires de la plupart des faits, ils n'avoient plus d'intérêt à les exagérer,

plus de prétexte pour les taire. Je souhaitois en particulier d'apprendre si Nisam-el-Moulouk, surnommé depuis Asséfja, pere de *Salabet-Zingue*, dont nous soutenons aujourd'hui la gloire & les intérêts, avoit été le principal instrument de la révolution ainsi qu'on l'a publié, & si, comme l'ont débité les relations, le desir de se venger d'une plaisanterie de l'Empereur Mahamet-Cha son maître, l'avoit en effet porté à sacrifier l'Empire à son ressentiment, en y appellant le Roi de Perse.

Saif-Chi-Ken-Kan, en qui Nader-Cha avoit une confiance sans bornes, fut chargé par son Souverain de rester à Delhy pour y terminer quelques affaires. Après le départ du Persan, Nisam-el-Moulouk devenu Vice-roi du Dékan (*a*), s'attacha ce Seigneur étranger, & l'ayant emmené dans son gouvernement, il lui donna des emplois & des charges de confiance qu'il a conservés malgré les révolutions qui

(*a*) On a vu ci-devant ce qui compose la vice-Royauté du Decan.

ont agité cette contrée. C'est ce même Saif-Chi-Ken-Kan avec qui je suis intimement lié depuis mon arrivée à Aureng-Abad l'an 1751 que j'ai consulté, & qui m'a donné les détails & l'arrangement des faits tels que je vais les rapporter.

Nader-Cha, de l'aveu de tous ceux qui l'ont connu, étoit fils d'un Postindos (*a*) qui est parvenu au trône par une suite d'évenemens extraordinaires, dont le détail n'appartient pas à ce morceau d'histoire.

Kandoran, Seigneur Mogol, *Mir-bakchi*, c'est-à-dire, Généralissime des armées de l'Empereur Mahamet-Cha, étoit ennemi déclaré de Nisam-el-Moulouk, alors Soubedar du Dékan (*b*), & de Sadet-Kan Soubedar de Laknove. Il desiroit depuis long-temps de trouver une occasion de leur nuire, &

(*a*) Faiseur de capots de peaux de mouton.

(*b*) Le Soubedar est un titre qui désigne un gouverneur particulier de ville ou de province, dont le district a moins d'étendue que celui d'un Nabab, & qui est quelquefois soumis au dernier

de se distinguer dans l'Empire par quelque action d'éclat. Il la trouva auprès de Nader-Cha, qui étoit occupé à faire le siege de Candahar pour soumettre les Aghuans qui s'étoient révoltés.

Kandoran l'engagea à envoyer un Ambassadeur à l'Empereur Mogol pour lui demander une somme considérable qui étoit due à la Perse : au cas qu'il ne fût pas en état de payer, l'Ambassadeur étoit chargé d'exiger cinquante mille cavaliers pour aider le Roi de Perse à réduire Candahar. Mahamet-Cha fort embarrassé de cette alternative, & n'ayant aucune confiance en son Visir *Kamer-di-Kan*, dépêcha des couriers à Nisam-el-Moulouk pour lui demander ses conseils: celui-ci fit la réponse suivante à son maître : » Mon avis est que vous ne » donniez pas le titre d'*Helgi*, d'Am» bassadeur, à l'envoyé de Nader» Cha, que vous le receviez seulement » en qualité de *Moussafer*, Voyageur.

Nisam-el-Moulouk écrivit en même temps à Sadet-Kan la lettre suivante;

qui fut le prélude de la catastrophe qui mit l'Empire à deux doigt de sa ruine.

» Voici l'occasion favorable de nous » défaire de notre ennemi commun » Kandoran. Il faut que vous écri- » viez à Thamas Koulikan qui est à » Candahar de s'avancer du côté de » Delhy. Envoyez-lui une somme d'ar- » gent pour l'engager à se mettre en » marche, & promettez-lui-en une » autre payable après la perte de Kan- » doran, & que vous aurez eu sa place » de *Mir-bak-chi*. Je partirai d'ici aussi- » tôt que je sçaurai sa réponse.

Sadet-Kan, dont l'avancement devoit être le fruit de cette intrigue, s'y livra sans réserve. Il envoya deux cens mille roupies d'or (*a*) à Nader-Cha qui les reçut. Après la réduction de Candahar il prit la route de Delhy. Nisam-el-Moulouk en étant informé, partit aussitôt du Dékan pour se rendre à cette capitale, & écrivit à Sadet-Kan le billet suivant.

(*a*) Sept millions deux cent mille livres de notre monnoie.

» Quelqu'ordres que vous receviez » de l'Empereur éludez-les adroitement, & tenez-vous prêt à marcher » lorsque je vous en avertirai par un » billet écrit de ma main.

Nisam-el-Moulouk ne parut pas plutôt à la Cour qu'il représenta à l'Empereur qu'il falloit marcher du côté de Caboul pour s'opposer à Nader-Cha. Le foible Monarque consulta Kandoran, qui lui répondit de n'avoir aucune crainte du Persan; qu'il sçauroit bien l'empêcher de poursuivre sa marche en dissipant l'intrigue & la faction qui l'avoient porté à l'entreprendre.

Il écrivit en effet à *Nasset-Kan* Soubedar de Caboul son intime ami, de s'opposer à l'armée Persanne, & de ne la point laisser pénétrer dans l'Empire. Pour prévenir toutes les difficultés du côté des frais de cette guerre, il lui envoya seize laks de roupies, trois millions 840 mille livres pour lever des troupes & fortifier le défilé de Caboul, seul passage pratiquable, mais si étroit que les chevaux ne peuvent défiler qu'un à un, & si long qu'il faut quatre

jours pour le traverser. Kandoran avec toutes ces mesures bien prises n'auroit pas manqué d'arrêter le Persan si la cabale, plus féconde en expédiens que le Général en ressources, n'eût mis tout en œuvre pour faire évanouir les projets de défense.

Zakaria-Kan, parent de Nisam-el-Moulouk & Soubedar de Lahor, informé que les seize laks étoient en route pour Caboul, fit arrêter le convoi & s'en saisit. Cependant Nader-Cha arriva à *Cazni*, grande ville à égale distance de Candahar & de Caboul. Le Soubedar de cette derniere ville apprit en même-temps & l'arrivée du Persan & la prise du convoi que Kandoran lui envoyoit. Malgré ce contretemps, il partit avec quatre à cinq mille cavaliers pour défendre le défilé, & abandonna Caboul. Ce corps de troupes étoit plus que suffisant pour arrêter l'armée Persanne qui n'étoit alors que de vingt-cinq mille hommes ; mais Nader-Cha sçut rendre inutile les précautions du Soubedar de Caboul, & le vaincre sans coup ferir : il gagna un

Raja des montagnes que ce Soubedar avoit tenu long-temps en prison. Ce Raja montra au Persan un chemin si difficile, qu'il auroit rebuté tout autre que Thamas Koulikan, l'homme de son siecle le plus entreprenant. Il falloit défiler à pied un à un pendant près de cinquante heures sans eau & sans vivres, parce que les chevaux ne pouvoient y passer. Nader-Cha se mit à la tête de douze mille hommes, marcha sans interruption & arriva à l'entrée de la gorge sur les deux heures après minuit. Nasset-Kan qui ne s'attendoit pas à une si prompte visite fut pris endormi. Le Persan lui laissa la vie à condition qu'il feroit retirer ses gens du défilé ; ce qu'il exécuta le même jour : le reste de l'armée arriva ensuite avec les chevaux.

On apprit bientôt à la Cour de Delhy la nouvelle du passage des Persans par le défilé de *Cayebar*, la prise de Nasset-Kan & de Caboul. L'Empereur assembla son Conseil composé de Nisam-el-Moulouk, de Kandoran, *&c.* Nisam-el-Moulouk, à qui il adressa d'abord la parole, l'interrompit pour

lui dire : je vous l'ai prédit *Agerat* (Sire), mais vous avez eu plus de confiance en Kandoran. Ce dernier essuya à ce sujet quelques reproches de la part de l'Empereur son maître, & pour se justifier, se plaignit que le Soubedar de Lahor, parent de Nisam-el-Moulouk avoit arrêté seize laks qu'il envoyoit au Soubedar de Caboul : ce que Nisam-el-Moulouk nia toujours. L'Empereur voyant la nécessité de réconcilier ces deux Seigneurs les fit embrasser, & les assura qu'ils auroient également part à sa confiance ; que pour sauver l'Empire il leur falloit oublier tous les sujets de mécontentement qu'ils pouvoient avoir, & lui montrer leur zèle & leur affection.

Cette feinte réconciliation fut suivie des délibérations sur ce qu'il étoit à propos de faire dans les conjonctures présentes. Kandoran qui reçut ordre de partir avec l'armée refusa de se mettre en campagne à moins que l'Empereur n'y parut lui-même. Le Souverain se rendit à ces représentations, & les ordres furent donnés pour les préparatifs de son départ.

Nisam-

Nisam-el-Moulouk qui ne perdoit point le fil de son intrigue, écrivit sur le champ à Sadet-Kan ce peu de mots : » Venez au plutôt avec toutes vos forces, & à Nader-Cha : Venez le plus » vîte que vous pourrez ; laissez Lahor » à votre droite, & empêchez que cette » ville ne souffre de l'approche de votre » armée.

Il écrivit en même-temps à son parent Gouverneur de Lahor : » Envoyez les seize laks que vous avez » arrêtés à Nader-Cha pour *Nuzer* pré» sent & faites-les porter par le plus » jeune de vos fils, ce qui fut exécuté. » Nader-Cha reçut ce jeune homme avec distinction, & le combla d'honneurs & de caresses.

L'Empereur Mogol sortit enfin de sa capitale avec une armée de plus de huit cent mille hommes, trois mille pieces de canon, & se mit en marche du côté de Lahor : arrivé à *Ponipet*, à vingt lieues de Delhy, Nisam-el-Moulouk qui l'accompagnoit, apprit que Sadet-Kan, Soubedar de Laknove, ainsi qu'il avoit été arrêté, devoit

joindre le lendemain l'armée de l'Empereur avec vingt mille cavaliers, trente mille hommes d'infanterie & 250 canons. Nisam-el-Moulouk lui écrivit : » Marchez lentement, laissez vingt » lieues entre vous & l'armée de Nader-» Cha «. Celle des Mogols s'arrêta & se retrancha. Le même Nisâm qui en avoit fait la disposition, eut grand soin de ne point laisser de place pour la troupe qui suivoit Sadet-Kan. Il avoit ses desseins que l'évenement manifesta.

Le camp de l'Empereur ainsi établi & retranché : » Joignez l'armée, écri» vit-il à Sadet-Kan, & placez votre » camp à deux lieues sur l'avant-garde; » si l'Empereur vous demande le motif » de cette manœuvre, vous lui répon» drez que le terrain vous y a forcé.

Nisam-el-Moulouk & Sadet-Kan donnerent avis à Nader-Cha de toutes ces dispositions afin qu'il détacha cinq à six mille hommes pour piller les bagages de Sadet-Kan, ce qu'il exécuta. La nouvelle en fut portée à Sadet-Kan lorsqu'il assuroit l'Empereur que ses forces seules suffisoient pour repousser Nader-Cha.

Sans perdre de temps, ainsi qu'il avoit été concerté, Sadet-Kan, contre l'ordre même de l'Empereur, s'avance avec toutes ses troupes au-devant de celles de Nader-Cha. L'ordre fut donné à l'armée Mogole de se tenir sous les armes, & l'on assigna à chacun son poste. Kandoran qui étoit à l'avant-garde reçut un billet de Sadet-Kan qui l'avertissoit de l'avantage qu'il avoit sur les troupes du Persan, & que s'il vouloit le joindre, ils auroient tous deux la gloire de la victoire.

Kandoran, Généralissime de l'armée Mogole, ne pouvoit se dispenser d'accepter le parti. Il se mit en marche avec quinze mille cavaliers pour joindre Sadet-Kan. Il se trouvoit environ à moitié du chemin un ravin fort large & fort profond, dont les sinuosités étoient très-propres à une embuscade, Nader-Cha y avoit caché huit mille hommes d'infanterie. Après que cette troupe eut laissé passer Kandoran avec sa cavalerie, elle prend en queue les Mogols, tandis que Sadet-Kan, réuni à Nader-Cha, les chargeoit en tête; la partie étoit trop inégale,

Kandoran & sa troupe furent entierement défaits. Il ne se sauva de la déroute que quelques milles cavaliers du nombre desquels fut Kandoran.

Nisam-el-Moulouk qui étoit informé de tout courut donner avis à l'Empereur que la victoire étoit à lui, & qu'il falloit en faire des réjouissances par des décharges de toute l'artillerie. Ce noir dessein lui réussit. L'ordre fut donné de faire feu du canon & de la mousqueterie. Comme ce n'est point l'usage de désarmer le canon pour des réjouissances, Kandoran, qui sur le soir revenoit vaincu, essuya tout ce feu qui ne se faisoit que pour sa perte & achever sa défaite. Tout son monde y périt, lui-même y fut blessé de trois coups de fusil. Nisam-el Moulouk portant la dissimulation au dernier période, se fit annoncer à Kandoran pour lui témoigner son chagrin : celui-ci refusa de le voir. Et n'ayant pas d'espérance de vivre long-temps, il abrégea ses jours en prenant du poison.

Sur ces entrefaites, Sadet-Kan qui s'étoit rendu à Nader-Cha avec tout

son monde, ainsi qu'il en étoit convenu avec Nisam, écrivit à l'Empereur Mogol la lettre suivante.

» Nader-Cha m'ayant fait venir hier » en sa présence, me demanda l'état de » vos forces. Je lui fis sentir que son » projet d'envahir votre Couronne & » votre Empire étoit chimérique, que » ne pouvant absolument l'exécuter, » il convenoit pour ses intérêts qu'il » fit un accommodement & se retirât.

» Nader-Cha a goûté ces réflexions, » & demande Nisam-el-Moulouk, en » qui il sçait que vous avez beaucoup » de confiance.

L'Empereur fit partir le lendemain Nisam-el-Moulouk qui ne prit avec lui qu'une douzaine de personnes. Sûr de son fait, comme il l'étoit, il n'avoit pas besoin d'une suite plus nombreuse. Nader-Cha fit un bon accueil à Nisam, & lui dit; tout ce que tu m'as demandé je l'ai fait; faut-il encore quelque autre opération pour te contenter. Non: répondit Nisam, » tout est terminé, » Kandoran est mort, il faut penser à votre retraite. Vous recevrez à Lahor

» un courou (*a*) de roupies, à Cabóul
» un autre & un troisiéme à Candahar;
» aux conditions que vous ne permet-
» trez pas le pillage à votre armée.
» Demain Mahamet-Cha viendra man-
» ger avec vous; après demain vous
» viendrez chez lui, le troisiéme jour
» vous partirez pour la Perse, & l'Em-
» pereur pour Delhy.

Ces conditions agréées de Nader-Cha, furent portées à l'Empereur Mogol qui y souscrivit avec joie. Il vint le lendemain au camp de Nader-Cha qui le reçut avec tout le respect & toutes les distinctions dues à un si grand Empereur. Le traité fait par Nisam-el-Moulouk, fut confirmé & ratifié de part & d'autre. Après quoi Mahamet-Cha retourna à son camp.

Sadet-Kan qui ne s'étoit prêté à tant de trahisons que pour profiter de la dépouille de Kandoran, en occupant après lui le poste de Généralissime, se

(*a*) Le courou vaut cent laks, & le lak cent mille roupies, qui font 240000 ; ainsi le courou vaut vingt-quatre millions monnoie de France.

reposa trop sur la droiture de Nisam. Celui-ci sçut mieux profiter des conjonctures. Voyant l'Empereur fort content du traité qui venoit de se conclure par sa négociation, il lui demanda pour récompense de ses services la place de Kandoran, & elle lui fut accordée sur le champ. La nouvelle n'en fut pas plutôt parvenue à Sadet-Kan, qu'outré de dépit de se voir joué par Nisam, il n'écouta plus que son ressentiment, & ne pensa qu'à sacrifier à sa vengeance, la Monarchie & le Monarque pour perdre à coup sûr son perfide ami.

L'animosité le conduit à la tente de Nader-Cha. Là, affectant un vrai zèle pour ses intérêts : » Vous êtes maître, » lui dit-il Seigneur, du trône de Mahamet-Cha, & vous vous contentez » de trois courous de roupies « : Que veux-tu que je fasse de plus, répliqua le Monarque Persan. » Faites venir le » vieux Nisam reprend Sadet-Kan, » mettez-le en prison, deux heures » après je vous répond que vous aurez » aussi Mahamet-Cha : ne vous en

» tenez pas là, marchez droit à Delhy.
» Je vous cautionne quinze courous,
» si vous voulez faire tout ce que je
» vous dirai.

Nader-Cha ne balança plus; il envoya chercher Nisam-el-Moulouk pour finir, lui dit-on, quelque affaire. Le rusé politique soupçonna alors quelque manœuvre de la part de Sadet-Kan; mais après en avoir conferé avec l'Empereur, il se rendit auprès de Nader-Cha. A peine le Persan l'eut-il apperçu, que lui adressant une injure grossiere, il ordonna qu'on le mit en prison, & lui déclara que si l'Empereur son maître ne se rendoit pas aussi à son camp avec toute sa cour; il le feroit pendre. Nisam écrivit à Mahamet-Cha pour l'informer des dispositions de Nader-Cha, & de la violence dont il usoit à son égard.

L'Empereur à cette nouvelle assemble son *dorbar* ou conseil. Tous les Seigneurs furent d'avis de combattre, mais l'Empereur dit hautement, que puisqu'il n'avoit plus son Généralissime il ne combattroit pas, & qu'il s'alloit rendre au camp du Persan. Il s'y

rendit en effet, & il fut arrêté. On eut cependant beaucoup de respect pour sa personne. Nader-Cha exigea de lui un écrit par lequel il se reconnoissoit son prisonnier, & un ordre au Gouverneur de Delhy de rendre la ville, le château & le trésor à ceux qui se présenteroient de la part du Persan, ce qui fut exécuté. Sadet-Kan partit sans délai avec un homme de confiance que Nader-Cha lui donna pour adjoint; on leur remit les clefs du fort & du trésor où il ne se trouva que trente-cinq laks 8400000 liv. cependant l'armée persanne s'avançoit vers Delhy. Sadet-Kan qui avoit promis à Nader-Cha quinze courous se trouvoit bien loin de son compte. Il fit assembler tous les Banquiers, & autres gens de cette classe appellés en langue du pays *Saocara*, & il leur demanda huit à dix courous à emprunter, leur offrant des billets sur son Soubdari de Laknove. Les Banquiers promirent de lui fournir vingt laks & rien au-delà. *Thamas-Waguil* envoyé de Nader-Cha, écrivit à son maître que Sadet-Kan l'avoit

trompé, qu'il n'y avoit dans le trésor impérial que trente-cinq laks, & que les Banquiers ne pouvoient rien fournir. A la réception de cette lettre Nader-Cha pressa sa marche & arriva à la vue de Delhy à trois heures après midi. Il fit enfermer l'Empereur Mogol dans une tour, & lui-même il entra dans le palais à une heure après minuit.

Nisam-el-Moulouk qui vouloit se défaire adroitement de Sadet-Kan prépara les voyes à l'exécution de son projet, en priant Nader-Cha de les mettre tous les deux dans la même maison avec la même garde. Le lendemain le Roi de Perse fit venir en sa présence les deux prisonniers, & adressant la parole à Sadet-Kan *Namekaram*, lui dit-il, traître insigne à ton Prince & à moi, *je vais te faire ouvrir le ventre, & tes boyaux serviront de cordes à violon, si tu ne me fais trouver dans vingt-quatre heures ce que tu m'as promis.* Après ces menaces faites d'un air & avec un ton de colere il les renvoya.

Nisam-el-Moulouk de retour chez lui avec cet air enchanteur, qui en avoit

toujours imposé à Sadet-Kan. Frere & ami, lui dit-il, il ne nous reste que la mort pour sauver notre honneur. Il vaut mieux nous la donner que de la recevoir de ce tyran, de Nader-Cha. Prenant ensuite un sorbet qu'il avoit fait préparer par un serviteur il l'avala, dit adieu à Sadet-Kan, & ordonna qu'on le couvrit de la tête aux pieds comme un homme mort. Les cris & les pleurs de ses domestiques annoncerent bientôt sa mort dans tout Delhy. Sadet-Kan, toujours dupe des stratagêmes de Nisam, crut fermement qu'il s'étoit empoisonné. Ne voulant pas courir les risques d'être éventré, il fit piler un diamant, l'avala & mourut six heures après. Dès que Nisam fut assuré que Sadet-Kan s'étoit empoisonné, il se leve, contrefait l'homme affligé, & envoye porter cette nouvelle à Nader-Cha.

Cependant il se préparoit une scène tragique & une exécution sanglante auxquelles un leger accident donna occasion. Un Seigneur Persan qui se promenoit à l'entrée de la nuit sur les

murs du château impérial, au pied duquel passe le fleuve Gemené ou Jammea tomba dans la riviere. Le bruit se répandit dans l'instant que Nader-Cha ayant voulu forcer le serrail de l'Empereur, avoit été tué par les femmes, & jetté dans le fleuve.

Il n'en fallut pas davantage pour exciter une sédition. Le peuple s'ameuta, fit main-basse sur tous les Persans qui se trouverent dans les rues au nombre de cinq à six mille. Le reste étoit campé à une lieue de la ville. Nader-Cha envoya chercher Nisam-el-Moulouk, & lui auroit fait un mauvais parti, puisqu'il lui dit: eh bien vieux traître voilà encore un de tes tours, si *Moustrapha-kan*, Seigneur Persan, à qui la garde de Nisam étoit confiée ne l'eut excusé, en assurant le Roi que ce Mogol n'avoit aucune part à cet évenement. Cependant le trouble & la confusion augmentoient dans les ténebres de la nuit, les Mogols & les Persans se massacroient.

Nader-Cha, fort inquiet, donna ordre à deux mille hommes des trou-

pes de sa garde de sortir du château & d'observer ce qui se passoit sans s'éloigner beaucoup. Ce corps de troupes répandit l'épouvante dès qu'il se montra ; tous les Mogols se disperserent & disparurent. Les commandans Persans vinrent assurer Nader-Cha que ce n'étoit qu'une émeute populaire à laquelle aucun seigneur Mogol n'avoit pris part. Le Roi de Perse ne fut pas encore bien rassuré par ce rapport ; le lendemain de grand matin il sort du château avec sa garde dans le dessein de rejoindre son armée, ne laissant que cinq cent personnes pour garder Nisam-el-Moulouk. Mais voyant fuir tout le monde devant lui, & rencontrant une multitude de cadavres Persans dans les rues, il change de projet. La vue de ces objets lugubres excite sa colere ; il se rend à la principale mosquée de la ville, suivi de cinq cent personnes, & donne ordre de piller par-tout, & de massacrer toute la ville, sans épargner ni femmes, ni enfans, ni vieillards. Cet ordre fut aussitôt exécuté avec toute la barbarie & les horreurs

ou estimateurs de l'or, argent & pierreries. Selon les supputations qui furent dressées, il avoit en argent & or quarante-cinq courous ; en pierreries, éléphants & autres effets précieux, vingt-cinq courous. L'on ne sçait de quel prix étoient le fameux paon qui formoit le couronnement du trône, & une balustrade d'or qui entouroit le lit de l'Empereur, sur laquelle serpentoit une vigne dont les raisins blancs étoient marqués par des diamans, & les noirs par des rubis. Les émeraudes, topazes & autres distinguoient les grapes & les feuillages.

Tous ces meubles superbes devinrent la proie de Nader-Cha. Trois jours avant son départ, il fit assembler les grands de l'empire dans la salle du trône, ordonna d'entrer dans la prison des *Chesa les*, fils d'Empereur, & de lui amener celui qu'on appelloit Emir Moudin (aujourd'hui en 1752 Alemguir, Empereur régnant) à qui il proposa de monter sur le trône des Mogols. Ce jeune Prince répondit, je monterai sur le trône des Mogols, quand je me ferai

affis à ta place fur celui des Perfes.

Nader-Cha trouva cette réponfe noble & fiere, & fit cependant remettre en prifon ce Prince magnanime. Il ordonna enfuite qu'on fît venir Mahamet-Cha. Le Roi de Perfe alla au-devant de lui, le fit affeoir fur fon trône, le falua en qualité d'Empereur, & l'appella frere. Il lui recommanda d'avoir toute confiance en *Nifam-el-Moulouk*, à qui il donna le titre d'*Affef - Ja*, grand-chancelier de l'empire, ajoutant qu'il n'y avoit dans le monde entier aucun homme auffi habile & d'une fi grande étendue de génie.

Mahamet-Cha, remonté fur le trône, céda au Roi de Perfe les pays fitués au-delà de la riviere d'Atek jufqu'à Candahar. Le Conquérant partit enfuite, & s'empara, chemin faifant, d'une partie de la Tartarie que les Mogols appellent *Touran*. De-là, il fe rendit à Boukara chez les Tartares Ufbeks ; d'où il fit partir pour Aftrakan, un ambaffadeur qui devoit fe rendre à Péterfbourg, & demander en mariage la Czarine Elifabeth-Pétrewitz. L'on

sçait assez la fin tragique de Nader-Cha ; & comment il fut assassiné, quelques années après, par le gouverneur de Tauris, ligué avec son neveu.

Il avoit envoyé le fameux paon à l'Empereur de Constantinople : l'ambassadeur apprit sa mort en arrivant à Bagdad où le paon est resté. Hamet-Bacha, commandant de Bagdad, écrivit à Sultan Mamouth ce qui suit.

» L'ambassadeur de Nader-Cha est » arrivé ici avec des présens : j'attends » vos ordres.

Le Grand-Seigneur fit réponse en ces termes.

» Je suis trop satisfait d'apprendre » la mort de ce voleur ; je ne veux » point partager les richesses qu'il a » enlevées à Mahamet-Cha : gardez » les présens dans le château jusqu'à » nouvel ordre. Il écrivit en même temps à Mahamet-Cha qu'il lui renverroit, s'il le souhaitoit, le paon qui avoit autrefois décoré son trône.

L'Empereur Mogol répondit fiérement, que pour s'asseoir une seconde fois sur le trône que lui avoit enlevé

Nader-Cha, il falloit qu'il allât lui-même le chercher à Bagdad.

Telle est au vrai la fameuse expédition sur laquelle on a débité tant de fables au désavantage des Mogols, qu'on disoit avoir été détruits par une poignée de Persans. Il est facile de voir que cette grande révolution est l'ouvrage de l'intrigue & de la trahison. Il n'en est pas moins vrai qu'elle a porté un coup fatal à l'empire Mogol dont il a peine à se relever. Nisam-el-Moulouk, qui, après cet événement, revint dans son soubdari de Dekan, où il devint vice-Roi de presque toute la partie méridionale de l'empire (a), a achevé la décadence de cet empire, en favorisant les entrepri-

---

[a] Il y a apparence que Nisam-el-Moulouk ne se retira dans le Dekan que plusieurs années après la retraite de Nader-Cha; puisqu'on voit par une lettre adressée en 1741, à M. Dumas, gouverneur de Pondichery, que ce Seigneur résidoit à la cour, & y remplissoit encore les fonctions de premier ministre de l'empire, & de généralissime des armées. *Voyez l'Histoire des Indes par M. l'abbé Guyon, tome 3, page 532.*

ses des Marattes, & en enlevant leur puissance pour se maintenir lui-même contre la cour de Delhy.

L'administration de l'empire resta donc entre les mains de Nizam-el-Moulouk ; il réunissoit au titre d'Assef-Ja, c'est-à-dire, régent de l'empire, que lui avoit donné Nader-Cha, une autorité beaucoup plus grande que celle de Mahamet-Cha. Les soubedars & les grands de l'empire qui restoient attachés au parti de leur maître, étoient contenus dans le silence par une armée de cent mille hommes campée aux portes de Delhy, & aux ordres du premier ministre. Cependant, s'étant apperçu que son trop grand pouvoir donnoit de l'ombrage à l'Empereur, & excitoit des envieux qui ne cherchoient qu'à lui nuire, il chercha à se mettre à couvert, en se tenant éloigné de la cour, & en se renfermant dans sa viceroyauté de Dekan. Mais, malgré son éloignement, il étendoit ses intrigues jusqu'à Delhy, & il régnoit toujours plus absolument que l'Empereur qui demeura plongé dans la mollesse

d'une cour voluptueuse & dans les délices de son serrail jusqu'à sa mort dont nous allons parler.

Sous un gouvernement aussi foible, il étoit difficile que tous les sujets restassent dans le devoir ; aussi l'on vit bientôt tous les nababs (*a*) & les soubedars affecter dans leurs gouvernemens une sorte d'indépendance. Ils ne faisoient point passer leurs tributs à la cour. C'est ainsi qu'en usoit Nisam, que nous appellerons indifféremment de ce nom, ou de celui d'Assef-Ja.

Ce Seigneur extrêmement ambitieux, qui avoit formé le projet de s'emparer du trône après la mort de son Souverain, dont il avoit épousé une niéce,

[a] Le mot de Nabab ne signifie proprement qu'un gouverneur de province ; mais il y a cette différence entre le Nabab & le Souba, que le dernier est souverain dans plusieurs grandes contrées, & dispose souvent des nababies qui sont dans l'étendue de sa vice Royauté qui est héréditaire. Mais le Nabab, nommé par le Souba, n'est reconnu authentiquement qu'après avoir été confirmé par l'Empereur.

excita de nouveaux troubles dans l'empire, & devint l'auteur d'une conspiration dont le voluptueux Mahamet-Cha fut la triste victime. Pour parvenir à ses fins, *Assef-Ja* excita les Marattes & les Patanes à faire une irruption jusqu'à Delhy. Nous avons fait connoître ci-devant ces peuples : nous ajouterons encore ici que l'auteur des révolutions des Indes rapporte qu'on soupçonne que les Patanes descendent d'une ancienne colonie d'Arabes qui s'établit dans l'Inde plusieurs siécles avant l'invasion de Tamerlan. Mais la conformité de leur vie avec celle des Aghuans, dont ils sont voisins, fait conjecturer, ainsi que nous l'avons dit, qu'ils sont une branche de ces peuples, & qu'ils en tirent leur origine.

Ces peuples remuans s'assemblerent au nombre de trois cent mille, & marcherent droit à Delhy en 1748. La nouvelle de leur révolte y répandit aussitôt la frayeur. L'Empereur assembla son conseil & tous les Omrahs ; puis leur présentant lui-même du bétel, il

invita celui d'entre eux qui auroit assez de courage pour marcher à l'ennemi, à venir en prendre entre ses mains. Personne de l'assemblée ne se rendit à cette invitation que le fils de l'Empereur, alors âgé de dix-huit ans. Son pere le chargea avec peine d'une commission si délicate pour un Prince d'un âge aussi tendre, tandis que des généraux plus expérimentés se tenoient dans l'inaction. N'ayant alors d'autres troupes que celles qui sont entretenues par les grands seigneurs, il ordonna à ses ministres & à ses Omrahs de lui fournir trois cent mille hommes. Ils ne purent se dispenser d'obéir; mais ils gagnerent différens officiers généraux de ces troupes pour qu'ils fissent périr le jeune Prince dans le combat. Il en fut heureusement informé avant la bataille; il fit arrêter & punir les coupables, attaqua les ennemis & les mit en déroute.

Pendant ce temps-là, les Omrahs restés à Delhy, ne doutant point du succès de leur trahison, commencerent à publier secrettement la défaite

& la mort du jeune Prince. S'étant un jour rendus au palais pour en témoigner leur douleur à l'Empereur, ils l'étranglerent & jetterent son corps par une fenêtre, faisant courir le bruit qu'il s'étoit précipité lui-même de désespoir. Ainsi périt Mahamet-Cha après un régne de trente ans, qui ne fut marqué que par des disgraces & des foiblesses. Trop confiant en ses ministres qui le gouvernoient, ainsi que l'état, sa grande bonté fit son malheur & celui de ses sujets. Peu aimé des petits, méprisé des grands, dont il fut la victime, sa fin fut aussi cruelle que sa vie avoit été orageuse.

Le jeune Prince, qui bientôt après monta sur le trône sous le nom d'Amet-Cha, revenoit à Delhy lorsqu'il apprit tout ce qui s'étoit passé. Il vit le péril dont il étoit menacé, & chercha des ressources dans la dissimulation. Il feignit de croire naturelle la mort de son pere, & s'en montra inconsolable. Prenant l'habit de fakir, il déclara hautement qu'il ne vouloit point se charger du gouvernement de l'empire.

l'empire. Ces apparences trompant les traîtres, ils vinrent à sa rencontre, & l'assurerent qu'ils le reconnoissoient pour Empereur. Le jeune Prince, qui avoit des vues de vengeance, rejetta leurs offres, & leur dit que sa derniere résolution étoit de se démettre en faveur de l'un d'eux; qu'il ne vouloit aller au palais que pour prendre congé de sa mere, avant de se retirer dans la solitude, & qu'il enverroit chercher pendant la nuit celui qu'il croyoit digne du trône; qu'il lui remettroit le sceau de l'empire, & qu'il souhaitoit seulement qu'il prît son nom, & qu'il régnât en paix & avec tranquillité. Ce discours adroit suspendit les projets des ambitieux Ombras, & commença à semer la division entre eux : chacun se flattoit que le choix de l'Empereur alloit tomber sur lui. Ils se séparerent sans prendre aucune nouvelle résolution.

Dès qu'Amet-Cha fut entré au Palais, il choisit autant de chambres qu'il y avoit de traîtres, en fit rendre l'entrée fort basse, & plaça en chacune

deux hommes vigoureux armés de lacets, avec ordre de les passer au cou de ceux qui y entreroient. En moins de deux heures, les traîtres, au nombre de vingt-cinq, furent sacrifiés à la vengeance du Prince. Le lendemain matin, il fit exposer leurs corps en public, nomma d'autres ministres dont la fidélité lui étoit connue, & se fit voir le même jour sur son trône avec tout l'appareil de la majesté Impériale. Il fut aussitôt reconnu Empereur par tous ses sujets.

Tout plia sous l'autorité du nouveau Souverain & de ses ministres. Quoique la plupart de ceux qui exerçoient les charges publiques fussent dans les intérêts des coupables, aucun d'eux n'osa lever le masque, & on n'inquiéta personne à cet égard. Seulement au bout de quelques jours, plusieurs généraux & officiers principaux de l'armée eurent la tête tranchée; d'autres furent exilés ou condamnés à une prison perpétuelle.

Après avoir rétabli l'ordre & le calme dans la capitale, il ne restoit plus

à Amet-Cha qu'à punir le chef même de la conjuration, Nisam-el-Moulouk. Le Prince lui envoya ordre de venir à Delhy rendre compte des revenus des royaumes de Dekan & de Golkonde dont il jouissoit, & dont il n'avoit rien remis au trésor depuis l'invasion de Nader-Cha. Ce vieux politique, pour s'excuser de paroître à la cour, engagea les généraux Marattes, dont il disposoit à son gré, à faire une irruption dans son gouvernement, afin d'avoir le prétexte d'y rester pour le défendre. Malgré ces conjonctures, l'Empereur dépêcha de nouveaux ordres si précis, que Nisam ne trouvant plus aucun motif pour autoriser sa désobéissance, s'empoisonna lui-même, & mourut âgé de cent neuf ans. Son fils Nazer-Zingue s'empara des gouvernemens de son pere, & s'y maintint longtemps, malgré la cour qui en avoit disposé en faveur de Musafer-Zingue, fils d'une fille de Nisam, & par conséquent cousin de l'Empereur, & neveu de Nazer-Zingue. Enfin, ce dernier fut entiérement dé-

fait par Musafer-Zingue, avec l'aide des troupes Françoises, dont la valeur le rétablit dans le Souba de son grand-pere qui s'étoit lui-même toujours montré l'ami des François, & à qui la compagnie des Indes doit la permission de battre monnoie à Pondichery (a).

Cependant Musafer-Zingue ayant été tué dans un combat contre les Patanes qui s'étoient révoltés dans le temps même qu'ils s'étoient engagés à le conduire dans ses états, dont il alloit prendre possession, Salabet-Zingue, fils de Nisam & frere de la mere de Musafer-Zingue, fut choisi pour lui succéder; & après une guerre de

(a) Tout ce qui suit l'invasion de Nader-Cha, est tiré de l'ouvrage de M. l'abbé le Mascrier, & de l'histoire des guerres de l'Inde, traduite de l'Anglois, que nous avons cités ci devant. Cet écrivain a donné le détail de toutes les guerres qui ont agité les côtes de l'Indoustan, & auxquelles les François ont eu part. On n'a rien de plus moderne sur cette partie de l'univers; & ces histoires paroissent beaucoup plus exactes & faites avec plus de soin que celle de M. l'abbé Guyon.

peu de durée contre les Marattes, qui fut terminée à son avantage, avec le secours des François, il fut installé en 1751 dans sa vice-royauté par M. de Bussy auquel il devoit le trône, & qui le conduisit jusques dans la capitale de son gouvernement, à la tête d'un détachement de deux mille cinq cent hommes.

Amet-Cha ne jouit qu'un petit nombre d'années du trône de l'Indoustan (a). Il en fut précipité en 1754 par l'Emir-Modin que M. l'abbé le Mascrier appelle *Heroudine*. Ce Prince,

[a] On est étonné de trouver dans le Mémoire de M. Godheu, & dans le Journal encyclopédique du mois d'avril 1765, qui en a donné un extrait, que Mahamet-Cha, détrôné par les Perses, eut pour successeur Nader-Cha à qui les Marattes enleverent la couronne. Ce fut Amet-Cha qui succéda à son pere Mahamet-Cha. Nader-Cha fut l'usurpateur du trône de Perse, & ravagea l'Inde; nous l'avons assez fait connoître. Nous avons cru utile de rectifier cette erreur, parce qu'elle est d'autant plus dangereuse, que c'est d'une pareille confusion de nom que viennent les incertitudes dans l'Histoire, & qu'elle se trouve consignée dans un ouvrage très-accrédité, & qui mérite de l'être.

qui étoit petit-fils de Cha-Halem, & neveu de Mahamet-Cha, changea son nom en celui d'Alem-Guir II sous lequel il a régné jusqu'en 1760. La réponse qu'il a faite, ainsi qu'on l'a vu, à Nader-Cha qui le fit amener devant lui, a pu donner une opinion avantageuse de sa fermeté. Tous ceux qui ont été dans l'Inde, assurent que cette noblesse d'ame ne s'est point démentie par sa conduite. On n'a point de détails circonstanciés de la derniere révolution arrivée en 1760; on a sçu seulement que l'Empereur Alem-Guir II, a perdu la vie par la trahison de son premier ministre qu'on croit être un descendant du fameux Nisam-el-Moulouk, qui vouloit mettre la couronne sur la tête d'un petit-fils de Mahamet-Cha. Les Marattes s'étant présentés devant Delhy, ont fait descendre du trône le nouveau Roi, & l'ont fait périr ainsi que son ministre; ils ont ensuite proclamé Empereur un des fils de leur Roi qui avoit épousé la fille d'un des derniers Empereurs Mogols.

Gouvernement de l'Indoustan.

Le Souverain seul est l'ame de ce grand empire, & toute l'autorité réside uniquement dans sa personne ; c'est-à-dire, qu'il jouit du despotisme dans toute sa plénitude. Les affaires de l'état sont entre les mains de vingt ou trente Ombras ou seigneurs du premier rang qui les réglent suivant la volonté du Souverain. Il y a ici un grand-visir ou premier ministre comme en Turquie ; mais ce n'est le plus souvent qu'un titre sans emploi, une dignité sans fonction, que l'Empereur confére à un favori ou à un proche parent d'une favorite. Après cette charge, les plus considérables sont celles de deux sécretaires d'état, dont l'un rassemble les impôts, & l'autre les dispense ; c'est à-dire, que l'un est grand-trésorier, & paie les dettes de l'état, & l'autre est comme contrôleur-général des finances, présidant à la levée des impôts & des revenus ordinaires de la couronne. Un troisiéme officier est chargé ici, comme en Turquie, de

recueillir les successions révolues au domaine par la mort de ceux qui sont au service du Prince. On n'arrive à aucun poste éminent que par la voie des armes ; & c'est entre les officiers d'armée que se tirent également & les ministres qui gouvernent l'état, & les généraux qui commandent les troupes.

La justice s'exerce avec beaucoup d'uniformité dans les états du Grand-Mogol. Les vicerois, les gouverneurs de province, les chefs des villes & des simples bourgades sont, dans le lieu de leur jurisdiction, sous la dépendance de l'Empereur, ce que ce Monarque fait lui-même à l'endroit où il réside ; c'est-à-dire, que par des sentences qu'ils prononcent seuls, ils décident des biens & de la vie des sujets. Outre ces juges, chaque ville a son *Kutual*, qui est à la fois lieutenant de police & grand-prévôt, & son cadi qui connoît des matieres de religion, des mariages & des divorces. A la charge de maintenir le bon ordre dans les villes, le Kutual réunit le soin de veiller à la sûreté des grands chemins de son dis-

trict, & il est responsable de tous les vols qui se font à la campagne, ainsi qu'à la ville.

Au reste, il est libre à tous les particuliers de décliner la jurisdiction de ces deux magistrats, & de recourir directement à l'Empereur même, au gouverneur de la ville, ou au viceroi de la province. La vie des hommes n'est pas moins précieuse ici qu'à la Chine, & il y a plusieurs formalités à observer avant d'exécuter un criminel. Le droit de condamner à mort n'appartient ni au Cadi ni au Kutual. Ils sont obligés de présenter leurs sentences de ce genre à l'Empereur ou aux vicerois des provinces, qui doivent eux-mêmes avoir approuvé trois fois, à trois jours différens, l'arrêt de condamnation avant qu'on l'exécute.

Bernier nous a donné une description de la maniere dont l'Empereur Aureng-Zeb rendoit la justice tous les jours. La peinture que ce voyageur en fait, donne l'idée la plus majestueuse de la cour Mogole ; mais montre en même temps les effets les plus marqués

du despotisme. Ce sont la bassesse de sentimens & la vile adulation des grands. Ce que je trouvois de choquant dans cette grande assemblée, *dit notre voyageur*, c'étoit une flatterie trop basse & trop fade qu'on y voyoit régner continuellement. L'Empereur ne prononçoit pas un mot qu'il ne fût relevé avec admiration, & qu'il ne fît lever les mains aux principaux Omhras, en criant *karamat*, *karamat*, qui veut dire merveille. Cependant, ces seigneurs qui paroissent si soumis, ne sont dans le fait que des esclaves qui obéissent à la force, & uniquement attachés au trône, sans se mettre en peine de quelle famille est celui qui le posséde, & si ses droits sont légitimes ou usurpés. Tout homme qui est le maître des sceaux de l'empire, est l'Empereur; ainsi la succession à la couronne n'est ni fixe ni réglée. Elle ne dépend en aucune façon de la volonté du Mogol: le trône devient le partage de celui des enfans qui sçait s'y asseoir par force ou par adresse, & s'y maintenir par son courage.

Nous avons parlé ci-devant des fêtes & des réjouissances publiques : nous ne devons pas oublier de dire ici qu'elles sont toujours accompagnées d'un ancien usage qui ne peut être du goût des Ombras. Chaque fois qu'il se célébre de ces fêtes, ils sont obligés de rendre visite à l'Empereur, & de lui faire des présens proportionnés à leurs facultés. Il en est de même lorsque ce Prince visite ses parens ou ses favoris. Bernier rapporte que, de son temps, Aureng-Zeb étant allé rendre visite à *Jafer-Kan*, son visir & son parent, sous prétexte de voir un bâtiment qu'il avoit fait depuis peu, ce Seigneur lui fit présent de vingt-cinq mille piéces d'or avec quelques belles perles, & un rubis qui valoit quarante mille écus.

L'usage qui se pratique par les grands envers l'Empereur, est passé de même dans tous les ordres. Un inférieur ne peut se présenter devant son supérieur sans avoir quelque chose à lui offrir.

Les fêtes & les réjouissances particulieres ne se terminent presque jamais

sans qu'on fasse venir des *kenchanys* ou comédiennes pour divertir les assistans. Il y en a un très-grand nombre dans tout l'empire : leur profession est aussi décriée que leurs mœurs. Dans toute l'Asie, elles sont traitées avec la rigueur & le mépris que mérite l'état de gens dévoués aux amusemens du public dans tous les genres. Leur emploi est d'aller danser par troupes dans les maisons où elles sont appellées. Elles admettent parmi elles des hommes qui jouent des instrumens, tandis qu'elles exécutent des chansons & des danses assez agréables, mais les unes & les autres fort libres & fort lascives. Il y a de ces kenchanys fort riches, & qui ont sur elles pour cinquante ou soixante mille francs de pierreries. La plupart sont bien faites & jolies; agrémens requis pour être admis dans les troupes, & pour remplir leur profession avec tous les avantages qu'elles ont à desirer. Il n'est pas néceſſaire de dire qu'elles se plient à tout ce qu'on peut exiger des femmes, & qu'elles tirent encore plus de bénéfices des en-

tretiens particuliers que de leurs danses publiques. Mandeslo, voyageur Allemand (*a*), qui a parcouru l'Inde au milieu du siécle dernier, rapporte un trait de cruauté exercé par le gouverneur d'Amadabad, sur des filles de cette espèce, qui fait voir à la fois combien elles sont méprisées, & jusqu'où s'étend l'autorité de ces gouverneurs. Celui dont il s'agit ici, s'appelloit *Areb-Kan*, & avoit alors soixante ans. Après avoir donné un magnifique dîner, à Mandeslo qui accompagnoit le directeur du comptoir Anglois, & aux principaux officiers de sa cour, ce gouverneur fit venir une troupe de kenchanys qui amuserent les convives pendant deux heures. Alors Areb-Kan demanda une autre troupe; on vint lui dire qu'elles étoient malades, & qu'elles ne pouvoient danser ce jour-là. Il ordonna de les amener dans l'état où elles se trouvoient; mais ses gens qui le voyoient près de faire tomber son ressentiment sur eux,

[*a*] *In-folio.* Leyde, 1718, *page* 89.

se jetterent à ses pieds, & lui avouérent que les comédiennes n'étoient pas malades, qu'elles dansoient ailleurs, & refusoient de venir, parce qu'elles sçavoient qu'elles ne seroient pas payées. Areb-Kam se mit à rire; cependant il se les fit amener sur le champ par un détachement de ses gardes; & lorsqu'elles furent entrées dans la salle, il ordonna qu'on leur tranchât la tête. Elles demanderent la vie avec des pleurs & des cris épouvantables; mais il voulut être obéi, & l'exécution se fit aux yeux de toute l'assemblée, sans que les seigneurs osassent intercéder pour ces misérables qui étoient au nombre de huit.

Cet étrange spectacle, dit Mandeslo, nous causa beaucoup d'étonnement; mais le gouverneur qui s'en apperçut, se mit à rire, & nous dit pourquoi cette surprise. Si j'en usois autrement, je ne serois pas longtemps maître dans Amadabad; il faut prévenir par la crainte le mépris qu'on auroit pour mon autorité. Un traitement si cruel, exercé sur des comé-

diennes de l'Indoustan, fait un grand contraste avec l'indulgence qu'on a pour elles en Europe, où cependant leurs mœurs ne sont pas plus honnêtes.

Etat militaire.

On fait monter à un nombre prodigieux toutes les troupes de l'empire, & on les divise en trois ordres. Le premier est composé d'une armée toujours subsistante, entretenue dans la capitale, & qui monte la garde chaque jour devant le palais Impérial : le second, des troupes qui sont répandues dans toutes les provinces de l'empire, & aux ordres des gouverneurs; & le troisiéme, des troupes auxiliaires que les Rajas, vassaux de l'empire, sont obligés de fournir.

L'armée qui fait la garde du Prince, dans quelque lieu qu'il soit, monte à cinquante mille cavaliers, sans parler de l'infanterie qui est au double. Le plus considérable de tous les corps militaires est celui des quatre mille esclaves de l'Empereur, qui est distingué par ce nom pour marquer son dé-

vouement à sa personne. C'est de-là qu'on tire les Mansoubdars & autres officiers pour les faire monter par degrés jusqu'au rang d'Ombras.

La grandeur des pensions, soit en terre, soit en argent, décide de la supériorité des grades, parce qu'elle est rélative au nombre de troupes qu'on est obligé d'entretenir. Tout officier, dont les appointemens montentpar mois à 1000 roupies, 2450 liv. a le titre de Mansoubdar, & dès-lors il est obligé d'entretenir, pour le service militaire mille,deux mille, six, dix & douze mille, chevaux, suivant sa qualité de Mansoubdar ou simple *azaris* qui veut dire mille, ou celle de *dou azaris*, *ast*, *deh* & *douaedeh azaris*. Ils disposent de tous les postes subalternes, font des Soubdars, & peuvent leur accorder le commandement de cent chevaux, & même de cinq cent. Le nombre des Mansoubdars n'est point limité, ils ont le rang de petit Omhra, & marchent avec les mêmes marques d'honneur, c'est-à-dire, qu'ils se font précéder de différens pavillons, de tymballes, de

trompettes & hautbois, &c. Comme sa paie ne pourroit suffire à cette dépense, l'Empereur assigne à chaque Omhra quelques terres de son domaine qu'on appelle *Faguir*. Après la mort de ceux qui les possédent, elles retournent à l'Empereur qui en dispose comme il lui plaît. La naissance ne donne aucun rang dans les armes ; le mérite & l'ancienneté réglent les prééminences, & méritent des degrés d'avancement. On ne connoît dans les Indes d'autre noblesse que celle de quelques descendans de Mahomet qui sont en vénération par-tout où l'alcoran est observé, & encore la postérité de quelques Princes Mogols. L'Empereur distribue les titres, les dignités ; ce n'est que par lui qu'on est noble, qu'on est grand & distingué. En rassemblant toutes les forces militaires de l'empire, qui sont continuellement sur pied en temps de paix, on les fait monter à trois cent mille cavaliers & six cent mille hommes d'infanterie. S'il survient une guerre, ce nombre se trouve doublé tout-à-coup,

parce que l'Empereur oblige les Ombras, les Vicerois, Nababs & gouverneurs de province & autres, de lui fournir le double de leur contingent ordinaire; de façon, qu'à parler vrai, toutes les forces de l'empire sont entre les mains des grands. Il arrive de-là que ceux-ci se défendent d'obéir aux ordres de l'Empereur, soit par une révolte ouverte, soit sous d'autres prétextes dont ils sçavent colorer leur désobéissance. Par exemple, l'Empereur n'a pas toujours le pouvoir de mettre en possession d'un gouvernement celui qu'il en pourvoit, lorsqu'un sujet rebelle veut s'y maintenir par la force. C'est alors au nouveau gouverneur à lever une armée, à attirer dans son parti des Mansoubdars, à soudoyer des corps de Marattes ou de Patanes, & à contraindre le rebelle à abandonner les provinces qu'il occupe. S'il ne réussit pas, & qu'il soit battu, le vainqueur écrit à la cour des lettres pleines de soumission, par lesquelles il demande le *firman*, lettres-patentes de l'Empereur, pour être confirmé

dans le gouvernement qu'il occupe; les présens dont il ne manque pas d'accompagner ses lettres, l'assurent d'un plein succès. Dans ce pays, les malheureux ont toujours tort : la cour se porte volontiers à favoriser, au préjudice même de ceux qu'elle a nommés, ceux qui ont l'adresse de se mettre en place, & la force de s'y soutenir; ainsi l'autorité du Prince, confirmant une possession originairement vicieuse, fait d'un révolté, un favori, & d'un usurpateur un maître légitime auquel tous les peuples doivent obéir. On sent que rien n'est plus vicieux & plus abusif qu'une pareille politique. Elle éternise les guerres dans l'état; elle perpétue les viceroyautés & les gouvernemens dans les familles, de maniere qu'ils viennent héréditaires.

Tous les gouverneurs, tant généraux que particuliers, sont des espèces de Souverains dans l'étendue de leur gouvernement. Ils les tiennent comme à ferme de l'Empereur auquel ils sont seulement tenus de payer tous les ans un certain tribut appellé *cazena*, & de

fournir, ainsi que nous l'avons dit, un contingent de troupes ; mais c'est ce qu'ils n'exécutent pas avec exactitude ; d'ailleurs, ces gouverneurs reçoivent les revenus de leur gouvernement ; ils sont les maîtres d'y lever tels impôts qu'ils veulent, tel nombre de troupes dont ils ont besoin, & de s'en servir à faire la guerre où il leur plaît. Ils peuvent même rendre leurs places héréditaires avec l'agrément de l'Empereur, lorsqu'ils sçavent appuyer leurs demandes par des présens. Il faut observer que les grands gouverneurs, comme Soubas ou Vicerois, commandent aux Rois Gentils & aux Soubdars qui sont dans leur viceroyauté. Ils disposent même de ces dernieres places avec l'approbation de la Cour.

Ces Soubdars ou gouverneurs particuliers, à l'exemple des Nababs qui prennent le titre de Soubas ou Souverains, se font appeller Nabab. C'est ainsi que les Soubdars d'Arcatte, de velours & d'autres villes sur les côtes, ne sont désignés que sous le nom de

Nabab par les Européens établis aux Indes. Au reste, il y a de ces Soubdars dont les gouvernemens sont très-étendus : tel est celui d'Arcatte qui comprend les royaumes de Carnatte & de Trichenapaly.

En temps de paix, toutes les troupes sont répandues dans les provinces, de façon qu'il n'y a pas une bourgade qui n'ait deux cavaliers & quatre fantassins. Cette milice est divisée, à peu près comme la nôtre, en régimens qui ont un colonel, un état-major & des capitaines qui ont chacun leur troupe ou compagnie, plus ou moins nombreuse, en raison de la force du régiment, suivant la volonté du Mansoubdar. Chaque capitaine fournit des armes & des habits à sa troupe; d'où il arrive que plusieurs corps sont mal équipés. La paie des soldats étant aussi à la discrétion des officiers, il n'est pas rare de voir des vexations, des injustices à cet égard. Mais les chefs ferment les yeux sur cette conduite, parce que les trésors que ces officiers accumulent par leur tyrannie, entrent

après leur mort dans leurs coffres.

Les éléphans augmentent encore les forces militaires de l'empire, & on les fait monter à deux ou trois mille, y compris ceux des Ombras. Chacun de ceux qui sont entretenus au palais Impérial a, pour le servir, dix esclaves dont les fonctions sont marquées. L'un est chargé de le monter, un autre de l'exercer, deux autres le precédent dans sa marche, un autre lui donne à manger, un autre à boire ; il y en a pour préparer sa litiere, pour le rafraîchir en lui jettant de l'eau sur le corps, pour chasser les mouches qui importunent l'animal. On ne se sert plus de ces animaux aujourd'hui que pour les monter, pour porter les gros bagages des armées, & pour enfoncer les portes des villes qu'on assiége.

L'artillerie de l'empire répond à la multitude des soldats. Chaque Souba, Nabab ou Soubdar en a en proportion des troupes qu'il entretient, & l'Empereur a des arsenaux qui en sont bien fournis. Les armes de ces troupes sont l'arc & la flêche, une épée & de pe-

tits sabres. Il y a aussi différens corps qui sont tous armés de fusils comme les troupes d'Europe.

Finances.

Une cour aussi puissante & aussi magnifique que celle de Delhy ne peut fournir à ses dépenses que par des revenus immenses : le produit des terres n'en fait que la plus petite partie. En géneral, la culture est négligée, & c'est un mal qui suit naturellement du despotisme. Outre la propriété de certaines terres que leur céde l'Empereur, qu'ils font cultiver en leur nom, les vicerois, les gouverneurs ont la jouissance de toutes celles de leur gouvernement, & sont obligés de payer pour celles-ci une taxe proportionnée au produit qu'ils en retirent. Ainsi les Grands de l'état, qui ne sont proprement que les fermiers de l'empire, afferment à leur tour ces mêmes terres à des *Zemidards* qui sont fermiers-généraux des terres du domaine ou

des *isardards* (*a*). La grande difficulté est de trouver des laboureurs qui n'ont d'autre profit que leur nourriture; mais la violence les attache à l'ouvrage, & c'est cette rigoureuse méthode qui contribue à dépeupler les terres du Mogol & à les laisser en friche.

Cependant, malgré les négligences & les inconvéniens qui suivent le défaut de culture, le seul fond des terres est d'un grand revenu. Bernier, qui en a donné une liste tel qu'il étoit en 1697, tirée des archives de l'Empire, fait monter le total à trois cent quatre-vingt-sept millions cent quatre-vingt-quatorze mille roupies. La roupie valoit alors trente sols de notre monnoye. A ce revenu fixe il faut ajouter ceux qui sont casuels, tels que les tributs des Rajas Indiens, le produit des douanes, de la capitation que payent les Indiens idolâtres & des successions des Ministres, des Gouverneurs, & généralement de

(*a*) *Voyez le Mémoire de M. Dupleix de 1759, page 32; celui de M. de Bussy de 1764, page 50.*

toutes

toutes les personnes qui sont au service de l'Etat & à la solde de l'Empereur. On assure que tous ces objets réunis ne donnent pas moins que le fonds des terres. Ainsi les revenus annuels de l'Empereur vont à dix-huit cents millions de nos livres.

Malgré toutes ces richesses l'Empereur Mogol est quelquefois fort pauvre par une suite de la mauvaise constitution de l'Empire. Les Rajas ou Princes indiens qui doivent des tribus sont si peu exacts à les payer, qu'on est forcé de faire marcher des armées contre eux : les Soubas, Vicerois & Nababs, par les mains desquels doivent passer les tribus pour être portés au trésor impérial, remplissent encore leurs obligations avec beaucoup de négligence. Si on les appelle à la Cour pour rendre compte de leur conduite, ils ne manquent jamais de prétextes pour s'en dispenser. Ils font entrer quelque corps de Patanes ou de Marattes dans leur viceroyauté ou Nababie pour la piller, & alors la nécessité de défendre leur pays & de repousser les ennemis de

l'Empire leur devient une excuse légitime.

Cette conduite fait que les fonds destinés à la Cour sont souvent interceptés. On a vu de nos jours l'Empereur Amet-Cha., successeur de Mahamet, n'avoir d'autre revenu pendant plusieurs années au commencement de son regne, que ce qu'il pouvoit tirer des environs de sa capitale. Pour achever la description de l'Empire Mogol, offrons ici la peinture qu'en a fait M. Dupleix dans son Mémoire; elle est d'autant plus intéressante qu'elle en donne une idée claire, & que le long séjour de cet Officier dans l'Inde, ne peut laisser de soupçons sur son exactitude.

Quoique revêtu de tous les droits de la souveraineté la plus absolue, le Grand Mogol n'exerce qu'un foible empire sur les états immenses qui composent son domaine. Tout le pays originairement distribué en différens gouvernemens, peut être aujourd'hui considéré comme partagé en plusieurs royaumes tributaires du Grand Mogol;

& l'on peut dire que la maniere dont son empire est à présent gouverné, sur-tout depuis la derniere révolution dont Thamas Koulikan fut l'auteur, ne ressemble pas mal à cet état de troubles & d'anarchie, dans lequel l'abus, ou plutôt le vice du gouvernement féodal avoit autrefois plongé la France, lorsque par la foiblesse des regnes & le malheur des tems, les principaux Officiers de la couronne, usurpant la puissance publique devenoient à la fois les maîtres de leurs Souverains & le fléau des peuples.

La richesse du Grand Mogol consiste principalement dans la perception des droits qui se levent dans toute l'étendue de son empire; soit sur les terres & les maisons qui sont taxées, soit sur les marchandises qui entrent dans ses états ou qui en sortent, soit sur les denrées qui se vendent dans les marchés publics. Ces différens droits, qui ne changent jamais, & qu'on appelle en général *Casena*, sont tariffés & inscrits sur les livres de la chancellerie nommés *Destars*.

Tous ces droits que l'Empereur levoit autrefois lui-même, par le ministere de ses Gouverneurs & autres Officiers amovibles, & qui se versoient immédiatement dans son trésor, sont aujourd'hui regardés comme une espece de tribut que doivent lui payer annuellement ceux qui ont succedé aux anciens Gouverneurs des provinces, & qui sont parvenus à usurper tous les droits réels de la souveraineté, en profitant des circonstances pour se perpétuer dans leurs gouvernemens & pour les assurer à leurs familles. Aussi ce tribut qu'ils sont obligés de payer est-il encore appellé Casena comme autrefois.

Ceux de ces Princes tributaires qui sont d'origine indienne & idolâtres se nomment *Rajas*. Ce sont les descendans des anciennes familles indiennes qui regnoient chacune dans leur canton, & que les conquérans Tartares ont laissé en possession de leurs districts ou souverainetés. Ceux qui Persans ou Tartares d'origine professent le Mahométisme, sont créés, institués par l'Empereur & connus sous le nom de Sou-

bas ou Nababs. En général tous les Gentils & les Musulmans entre les grands, ainsi que parmi le peuple, se haïssent & se méprisent souverainement. La différence des mœurs, des langues, & plus encore des religions, produit naturellement cet effet. Ces Rajas & Nababs ont différens Officiers qu'on appelle *Fausedars*, *Zemidars*, *Zelidars*, *&c.* qui remplissent les diverses fonctions qu'exige le service de leur personne. Les Nababs ont entre autres un Divan, qui est leur premier ministre ou leur principal officier. C'est lui qui rend la justice, & qui afferme les terres de la Nababie à des Fermiers appellés *Isardars* : ces especes de fermiers généraux ne suivent guere le tarif impérial qui fixe la taxe des terres. Ils portent au contraire le prix des sous-baux qu'ils font le plus haut qu'ils peuvent, parce que dans la perception des droits, il faut que le Nabab gagne sur l'Empereur, & qu'eux gagnent sur le Nabab. De-là il arrive que le peuple est presque toujours cruellement vexé.

Cependant comme les Nababs sont

sensés suivre dans la perception des droits, la taxe reglée par la chancellerie impériale, l'Empereur leur accorde par forme de dédommagement ou de pension, un territoire ou domaine en jaguir. Ils en jouissent sans en être comptables, & il est plus ou moins considérable suivant l'étendue & l'importance de leur Nababie. Tous leurs engagemens envers l'Empereur se réduisent donc à payer le casena à son trésor, à rendre la justice, & entretenir la police dans leur district, à défendre leur pays contre l'ennemi, & à fournir des troupes à l'Empereur quand il en a besoin.

Bernier remarque à l'occasion des richesses du Mogol, que l'Indoustan est comme l'abîme de tous les trésors qu'on transporte de l'Amérique dans le reste du monde. L'or & l'argent du reste de l'univers, trouve mille voyes pour entrer dans l'Indoustan, & n'en a presque point pour en sortir, & cependant on n'en trouve pas plus qu'ailleurs entre les mains des particuliers. L'Empereur, les Grands, sont jaloux d'avoir des trésors immenses, & par une su-

perstition singuliere, grand nombre d'Indiens déposent leurs trésors en terre, & font disparoître en un moment ce qu'ils ont amassé à force de travaux pendant bien des années. C'est ainsi qu'une partie des plus précieux métaux retourne dans l'Indoustan, au sein de la terre, d'où il avoit été tiré en Amérique.

Commerce.

Les avantages que nous procure le commerce des Indes & les richesses qu'il apporte en Europe, sont des choses assez connues pour que nous ne nous y arrêtions pas long-tems. C'est aux Portugais que le reste de l'Europe doit la découverte de ces contrées, & des routes qu'il faut tenir pour y arriver. On peut voir dans le Dictionnaire de Savary, ou dans l'Histoire des Indes de M. l'Abbé Guyon, quels sont les marchandises que l'on tire de l'Indoustan & la nature de celles que l'on y porte. Ce détail nous entraîneroit trop loin.

L'Historien des Indes s'est particulierement attaché à nous montrer les

commencemens, les vicissitudes & les progrès du commerce de toutes les Nations européennes : on verra avec plaisir tout ce qu'il a rassemblé sur ces objets, devenus aujourd'hui si intéressans. Pour nous, nous allons terminer le description de l'Indoustan par la peinture du caractere des Mogols, après avoir dit quelque chose des monnoyes, & des poids & mesures de ce grand Empire.

Monnoyes, Poids & Mesures.

Les roupies, dont nous avons tant parlé, se distinguent en roupies d'or & en roupies d'argent. Celles d'or ne passent gueres dans le commerce ; elles restent entre les mains des grands Seigneurs & des riches avares. Il n'y a que celles d'argent qui circulent, & c'est toujours de celles-ci dont on veut parler lorsqu'on employe simplement le nom de roupie. Les roupies d'or ont une valeur à peu près de trente ou trente-six livres aujourd'hui, & celles d'argent valent quarante-huit sols. Toutes ces pieces n'ont d'autres marques

que quelques caracteres du pays. Les pagodes, pieces qui valent environ dix livres, sont de fabrique indienne, & tirent leur nom de la représentation de quelques idoles. Ce sont celles dont se servent plus communément les Européens. Ils ont même fait battre cette monnoye à leur coin, & elle est reçue par-tout l'Indoustan. Il y a aussi d'autres petites monnoies de cuivre de la valeur de deux sols, d'un sol & de six deniers de notre monnoie. On admet encore dans le commerce des *koris*, sortes de petites coquilles qui viennent des Maldives, & des amandes ameres, il en faut cinquante ou soixante pour une piece de six deniers.

Il y a beaucoup de faux monnoyeurs aux Indes, & l'abus est si général qu'il ne se fait point de payement un peu considérable, qu'en présence d'un changeur ou banquier, lesquels ont un discernement admirable pour reconnoître la fausseté des especes.

On voit une grande variété dans les poids & les mesures. Chaque ville de commerce a les siens particuliers. A Sur-

rate l'aune se nomme cobit : elle a deux pieds seize lignes de long, elle se divise en vingt-quatre tassots, desquels chacun a un peu plus d'un pouce.

Le mein ou man est le poids usité dans le commerce. Il est composé de quarante serres qui équivalent à quarante livres : au reste, comme on vient de le dire, les poids, les mesures & les monnoies, n'étant pas les mêmes dans toutes les Indes, il faudroit un traité complet sur cette matiere pour en donner des connoissances exactes & profondes : c'est ce qui n'entre point dans notre plan.

Caractere des Maures (a).

Quel que soit le despotisme auquel ces peuples sont soumis, on a pu remarquer qu'ils conservent encore beaucoup des belles qualités que nous avons

---

[a] Nous essaierons de peindre le caractere général de la nation Indienne à la suite de la description de la côte de Malabar. *Voyez le Volume suivant.*

observées dans les Tartares dont ils tirent leur origine. La bravoure de leurs ancêtres se retrouve assez généralement dans ces peuples, & ils ont conservé une partie de leurs usages. Tel est celui d'être en armes la plus grande partie de l'année, jusqu'à ce que les pluyes les forcent de rentrer dans les villes. L'image de la guerre les suit dans le sein même de la paix; le peuple vit tranquille au bruit des armes. L'invasion d'un ennemi, la nécessité de fondre sur lui trouve les Mogols également disposés à se défendre ou à attaquer. Ces corps d'armées, toujours existans, toujours prêts à se porter où le besoin de l'état les appelle, ne sont le plus souvent destinés que pour faire rentrer les deniers du Souverain, & à forcer les tributaires puissans & également armés, à payer le casena qu'ils doivent. Les Mogols ont aussi l'ame noble, les manieres polies, la conversation agréable & spirituelle.

Leurs mœurs sont douces & les querelles fort rares. La magnificence éclate

dans leurs habillemens, dans leurs meubles, dans leurs repas & dans leurs fêtes. Cette passion pour le faste leur vient vraisemblablement de l'opulence générale qui regne aux Indes, & du penchant naturel que tous les hommes ont pour leur commodité & la mollesse. Ils aiment passionnément les jeux & la musique, quoique cette science soit encore au berceau parmi eux. De même que presque tous les Asiatiques, ils sont exacts observateurs des dehors, mais intérieurement ils n'en sont que plus livrés à leurs passions. Ils se privent en public de boire du vin, dont l'usage est proscrit par leur religion, & montrent un grand éloignement pour l'inceste & pour d'autres vices grossiers qui outragent la nature; cependant dans l'intérieur de leurs maisons, ils s'adonnent aux liqueurs spiritueuses, à l'ivresse & aux voluptés les plus infâmes. Ils n'épargnent rien pour exciter leurs sens, & ils prennent de certains breuvages pour ranimer la nature épuisée. Ils ont aussi beaucoup de foi à

l'astrologie judiciaire, & rarement on entreprend une affaire de quelque importance sans consulter le *Minatzim* ou Astrologue. Au reste, on a vu dans le récit de l'invasion de Nader-Cha que la Cour de l'Empereur n'est pas moins sujette aux intrigues que celles d'Europe, & que les courtisans sont les mêmes dans tous les pays; c'est-à-dire, flatteurs, sans élévation dans l'ame, sans droiture dans les sentimens, souples & rampans devant ceux qu'ils craignent, & sans cesse livrés aux transports de l'envie & d'une ambition aveugle, qui n'a rien de plus sacré que le desir de se satisfaire.

On a dû remarquer aussi que la forme du gouvernement est extrêmement vicieuse, que la succession au trône y est mal établie, que les Revenus du Prince y sont incertains, qu'enfin au cœur même de l'état, existent des ennemis puissans, toujours prêts à le déchirer, & des grands qui ne cherchent qu'à semer des troubles pour se rendre indépendans. Telles sont en général les

sources des guerres & des révolutions qui ont agité ce bel empire. Il est assez probable que ces malheurs l'affligeront toujours tant que les mêmes causes subsisteront.

DES ISLES DE MADERE ET DES CANARIES.

INTRODUCTION.

La proximité où sont de notre continent, ces isles qui appartiennent entierement à des Européens, & le grand nombre de Voyageurs qui en ont parlé, parce qu'elles se trouvent sur la route que l'on tient, soit qu'on aille aux Indes orientales ou à l'Amérique, ce sont là deux motifs qui nous dispenseront d'entrer dans un grand détail à cet égard. Ainsi nous nous réduirons à parler de l'étendue de ces Isles, de l'époque de leur découverte & de leurs productions principales.

ISLE MADERE.

Cette isle qui a environ quarante lieues de tour, est située vers le trente-deuxiéme degré de latitude, à quatre-vingt-dix lieues des côtes de Barbarie. On n'est pas d'accord sur l'époque de sa découverte. Quelques Historiens la placent en 1344, & en attribuent l'honneur à un nommé Robert Machin Anglois, lequel voulant passer d'Angleterre en France, avec la belle Anne Dorset qu'il avoit enlevée à Bristol, fut poussé par une tempête sur la côte de l'isle de Madere où les deux amans périrent peu de jours après de faim & de misere, parce que leur vaisseau ayant été enlevé de dessus ses ancres par une nouvelle bourasque, leurs compagnons de voyage furent portés sur la côte de Maroc, où on les mit aux fers. C'est là où ils trouverent des Portugais à qui ils raconterent leur voyage. D'autres prétendent que l'isle de Madere fut découverte par les Portugais en 1429, & que ce nom lui fut donné à cause d'une grande quantité d'arbres qui la cou-

vroit. *Madera* signifiant bois en portugais. On fut obligé d'y mettre le feu; l'incendie devint si furieux, qu'on nous dit qu'il dura cinq à six ans, & que les cendres dont il couvrit l'isle, la fertiliserent si avantageusement, qu'elle rapporta d'abord soixante pour cent en bled, dit Owington (*a*), que les vignes avoient plus de grappes que de feuilles, & que plusieurs de ces grappes avoient deux ou trois palmes de long, enfin que tout ce qu'elle portoit étoit d'une si grande beauté & en si grande abondance, que l'on donna à cette isle le titre de Reine des isles. Elle est aujourd'hui déchue de cette grande fertilité, mais elle rapporte encore vingt ou trente pour cent.

Rien de tout ce qu'il faut pour rendre un lieu agréable ne manque à cette isle. Air sain & temperé, ciel pur & serain, montagnes élevées & bien cultivées, vallées d'une grande étendue, arrosées par des rivieres & des ruisseaux, & ornées par des bouquets de

---

[*a*] *Tome* I*er*, *page* 5.

bois & différens bocages : tel est l'état de l'isle de Madere. Outre tous les fruits de l'Europe & le sucre qui y croissent abondamment, la production principale est la vigne qui y a été apportée de Candie. C'est avec ces raisins qu'on fait ce vin excellent connu sous le nom de vin de malvoisie. Le Voyageur que nous avons cité nous apprend qu'on en recueille au moins vingt mille pieces par année. Un avantage singulier qu'on attribue encore à Madere, c'est de ne nourrir aucun reptile ou insecte vénimeux. On prétend qu'il vient de la qualité de l'air, ou peut-être de la nature du terrein, & on nous assure que si on y porte de ces bêtes dangereuses elles meurent en peu de jours.

Cette isle appartient aux Portugais. Ils y entretiennent un Gouverneur qui réside à Funchal ville capitale de l'isle, & où est le siege d'un Evêque qui est suffragant de Lisbonne. On compte encore Mouchie & Sainte-Croix, deux autres petites villes, & environ cinquante mille habitans dans toute l'isle. Owington qui en a donné la descrip-

tion, parle beaucoup des richesses du Clergé & du grand nombre d'Ecclésiastiques de moines & de religieuses qu'on y voit, mais il fait une peinture peu favorable de leurs mœurs, ainsi que de celles du reste des habitans. C'est assez nous occuper de Madere, passons aux Canaries.

ISLES CANARIES.

Ces isles sont celles que les anciens connoissoient sous le nom de fortunées, & tous les Voyageurs qui y ont abordé s'accordent à dire qu'elles méritent réellement ce beau nom. Elles sont au nombre de dix ou douze, mais communément on n'en distingue que sept principales qui ont été découvertes en différens temps. Les Espagnols qui ont abordé les premiers les ont appellées *Isola-di Canaria*, du nom de la principale de ces isles qu'ils visiterent d'abord, & sur laquelle ils trouverent une multitude de chiens qui s'appellent *Can* en espagnol.

Leur situation entre le vingt-sixiéme & le trentiéme degré de latitude, est à une distance médiocre de la côte

de Barbarie. Elles ressemblent en tout à l'isle Madere : leurs productions, leur fertilité & leurs avantages sont les mêmes. Les sept isles principales dont nous avons parlé, sont la grande Canarie qui a donné son nom à toutes les autres, l'isle de Teneriffe, Fuerte-ventura, Lancerota, Gomera, la Palma & de Fer ou Ferro. Elles appartiennent toutes à l'Espagne. La premiere a environ 50 lieues de circuit. Sa ville capitale s'appelle aussi Canarie ou *Cindad das Palmas*, cité des Palmes. Elle sert de résidence à un Evêque qui est suffragant de Seville, & c'est le siege d'un Tribunal de l'inquisition & du Conseil souverain qui est comme le Parlement des Sept-Isles (*a*). Sa découverte est de 1483, & due à un Espagnol.

L'isle de Teneriffe surpasse toutes les autres en étendue & en fertilité; sa circonférence est de cinquante lieues. Il s'y trouve sur-tout un canton appellé *Oratava*, qui est si fécond qu'il n'y a

[*a*] *Voyez les Voyages du sieur Lemaire aux Isles Canaries, Cap Verd, &c. in-12, page 24.*

pas un pouce de terrain, même sur les montagnes, qui ne soit planté de vignes qui donne un excellent vin de malvoisie. On prétend que cette isle seule donne plus de trente mille pieces de vin; ce qui la rend sur-tout remarquable, c'est cette fameuse montagne appellée le *Pic de Teneriffe*, laquelle passe pour une des plus hautes de l'univers; on la découvre de quarante lieues en mer, à travers les neiges qui couvrent perpétuellement son sommet quoiqu'il n'en tombe jamais à son pied, & même qu'on n'y voie point de gelée. Il s'éleve quelquefois une épaisse fumée, & même des flammes. Lagana est la capitale de l'isle & le séjour du Gouverneur de toutes les Canaries. Fernandès de Lugo y aborda le premier en 1496 : Fuerte-ventura & Lancerota sont peu considérables. La premiere n'est éloignée des côtes d'Afrique que de quinze ou vingt lieues, & en a soixante & dix de tour. La seconde n'en a que vingt-quatre ou trente : elles ne renferment que quelques villages. L'une & l'autre ont été découvertes

dans le quinziéme ſiécle par un Gentilhomme de Normandie appellé Jean de Bettancourt.

Les iſles de Gomera, de la Palma & de Fer, ont environ la même circonférence, de vingt à vingt-cinq lieues. La premiere eſt remarquable en ce que les flottes deſtinées pour l'Amérique s'y arrêtent ordinairement pour prendre des rafraîchiſſemens. La ſeconde n'a rien de particulier qu'un volcan; la troiſiéme, qui eſt la plus occidentale de toutes ces iſles, eſt connue particuliérement en France, parce qu'on y place le premier méridien qui ſert à compter les longitudes; quelques-unes de ces iſles furent attaquées par les Anglois en 1744, mais leur ſuccès ſe réduiſit à y faire du ravage, ſans qu'ils puſſent s'emparer d'aucune.

Fin du huitiéme Volume.

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce Volume.

A

ALcaſſar, } villes du royaume de Fez, p. 11
Azzilé, }
Ambaſſade de l'Empereur de Maroc à Loüis XIV, 32
— Bruits répandus en Europe à cette occaſion, 33
Autruche, ſa deſcription, 90
Arabes établis en Egypre, leur vie, 122
Arabie, ſon étendue en général, ſa diviſion géographique, 129 & 131
— pétrée, 133
— déſerte, 136
— heureuſe, 140

Arabie, leurs productions végétales, 171
Aloës, 172
Arbre de l'encens, 183
— qui donne la myrrhe, 184
Animaux d'Arabie, 187
Arabes, leur figure, leurs usages, &c. 193
— leurs sciences, leur langue, leur éloquence, 197
— leur poësie, leurs mathématiques, leur philosophie, 202
— leur médecine, leur anatomie, &c. 208
— leur origine, leur gouvernement, 210
— errans ou Bédouins, leurs usages, 233
Arbre au benjoin & autres de l'Indoustan, 273
Agra, ville de l'Indoustan, 285
Amadabad, idem, 387
Astronomie, astrologie des Indiens, 337
Anatomie, 339
Accomplissement de la prévision politique de M. de Bussy, rapportée page 368 de ce volume, par la révolution arrivée en 1760 dans l'empire Mogol, 414

B

BAbel-Mandel, détroit fameux pour passer de la mer des Indes dans le golphe Arabique, ou la mer Rouge, 165

Baume de la Mecque, comment il se recueille, 185
Bédouins, Arabes errans, leur vie, 333
— leur gouvernement, 2.0
Bengale ou Chatigam, ville de l'Indoustan, 289

C

CHérif de Maroc, titre très-respecté, son origine, 24
Cruautés inouies d'un Empereur de Maroc, 26, 27, 29
Crocodile, sa description, 87
Caire le, capitale de l'Egypte, 101
Cherifs de la Mecque, de Médine, *&c.* 150
Caffé, son histoire abrégée, 175
— son introduction en France, 181
Chevaux Arabes, détails curieux à ce sujet, 189
Caractere général de la nation Arabe, 244
Cocotier, arbre très-utile de l'Inde, 263
Chirurgie des Indiens, 339
Chrétiens des Indes, 360
— raison du peu de prosélytes qu'ils y font, 393
Conspiration contre l'Empereur Mogol, 406
Conduite adroite du fils d'Amet-Cha,

pour venger la mort de son pere, & lui succéder, 409
Conspiration contre Amet-Cha, 413
— contre Alem-Guir, son successeur en 1760, par les Marattes, 414
Commerce de l'Indoustan, 439
Caractere des Maures ou Mogols, 442
Canaries, Isles, leur description abrégée, 451

D

DEscription géographique de l'empire de Maroc, 8
Division de l'Egypte, 98
Delhy, ville capitale de l'empire Mogol, 284
Division de la religion Indienne, 318
Deuil des Indiens, 358

E

ETat du christianisme & des esclaves chrétiens en Barbarie, 61 *& suiv.*
Egypte, sa description, 73 75
— son climat, ses productions végétales, 77
— ses animaux, 81
— inventions qu'on leur doit, 93
Egypte, sa division en haute, moyenne & basse, 98

Egypte, ses habitans, leur portrait, leurs usages, 128
— ses révolutions, son gouvernement, 125
Etat actuel de l'Arabie, son gouvernement, 230
Education des enfans dans l'Indoustan, 301
Eloquence des Indiens, 336
Etat militaire de l'empire Mogol, 423

F

Fe's, royaume de Barbarie : sa division, ses provinces, *&c.* 10
Fartach, royaume d'Arabie, 160
Funérailles des Mogols, 304
— des Indiens idolâtres, 356
Fondation de l'empire Mogol : Précis des révolutions qu'il a essuyées jusqu'en 1760, 369
Finances, leur administration dans cet état, 431

G

Genre minéral d'Egypte, 96
Granite d'Egypte : observation très-intéressante à ce sujet, *Note* (a) 97
Genre minéral de l'Indoustan, 280

Géographie des Indiens, ridicule, 339
Gouvernement de l'Indoustan, 415

H

Hippopotame ou *cheval de riviere* : sa description, 84
— invention qu'on lui doit, 93
Hadramout, royaume d'Arabie, 160
Histoire, science, peu cultivée des Indiens, 337

I

Ibis, oiseau d'Egypte : sa description, 92
— invention qui lui est due, 93
Insectes reptiles & volans d'Egypte, 96
Indoustan ou *empire Mogol*, 247
— sa division géographique & politique, 252
— ses provinces, 254
— son climat, ses fleuves, ses saisons,
— ses productions, 260
Indiens, leur portrait, leur division en tribus ou castes, 307
— leurs arts & métiers, leur adresse, 310
— leur nourriture, leur charité, 313
— leurs sciences, 332
— leur grammaire, 333

Indiens, leur éloquence, leur poësie, leur histoire, 336
Isle de Madere : sa description abrégée, 448

J

JUifs des Indes, leur ancienneté, 359

L

LA *Mecque*, ville fameuse en Arabie par la naissance de Mahomet, 143

M

MAroc, description de cet empire, 8
— sa division, 9
— ses provinces, 14
— ses habitans, leurs usages, 16-17
— ses révolutions, 20
— succession au trône, 34
— gouvernement de cet empire, 36
— son commerce, 38
Marabouts, espèce de prêtres Mahométans, 48
Mœurs des Barbaresques, 51
Médine, ville fameuse d'Arabie, par la sépulture de Mahomet, 141

Mascatte, principauté de ce nom en Arabie, 151
Mer-Rouge, origine de ce nom, 165
Minéraux d'Arabie, 193
Mahomet, législateur célébre : précis de sa vie, 215
— son portrait, ses dogmes, 221-225
Maniere de voyager en Arabie, 242
Maures de l'Indoustan, ou Mogols, 290
— leur origine, 292
— leurs spectacles, leurs amusemens, 296
— leur religion, leurs mariages, 298
— leur éducation, 301
— leurs funérailles, 304
Médecine des Indiens, 339
Marattes, nation redoutable à l'empire Mogol, 363
— sont d'excellentes troupes legeres, 366
— danger de les prendre à sa solde : leur puissance, 367
Mariages singuliers à Maroc, 18
Monnoies de l'empire Mogol, 440

N

Nil, fleuve d'Egypte : son cours, 76
— ses débordemens périodiques, 106
— quelle en est la source, 107

O

Oiseaux d'Egypte, 89
Oiseau singulier appellé trochyle, 94
Observations sur la formation du sol de la Basse-Egypte, 116
— sur la decouverte en France, par M. de Lauragais, des matieres propres à faire de la porcelaine semblable à celle de la Chine, 97
Oiseaux de l'Indoustan, 277

P

Poissons d'Egypte, 95
Pyramides d'Egypte, leur usage, 109
Productions végétales de l'Indoustan, 261
Plantain ou *platane*, bel arbre de cette contrée, 268
Poissons de ce pays, 278
Peuples de l'empire Mogol : sa division, 290
Poësie des Indiens, 336
Philosophie des mêmes, 340
Patanes, nation redoutable à l'Indoustan, 363
Prévision de M. de Bussy d'une révolution prochaine dans cet empire, 368

Poids & mesures qui y sont en usage, 440

R

REvolutions arrivées à Maroc, 20
— en Egypte, 124
— en Arabie, 210
— dans l'empire Mogol, 413, 415, *&c.*
Régne animal de l'Indoustan : ce qu'il comprend, 276
Reptiles & insectes de cette contrée, 279
Religion des Mogols, 298
— des Indiens, 315

S

SUs, royaume dépendant de Maroc, 15
Singuliers mariages à Maroc, 18
Sciences, en général, des Arabes, 197
Surate, ville de l'Indoustan, 288
Sciences des Mogols, 301-302
Superstitieux usage des Indiens à l'arrivée d'une éclipse, 316
Secte Indienne des Ceurawaths, 318
— des Samaraths, 320
— des Bisnaux, 322
— des Gougis, 323
— des Raibouts, 328
Sciences des Indiens, 332
Secte des Philosophes, 341

Système théologique des Indiens, 349

T

TAnger, ville de l'empire de Maroc, 10
Tétuan, idem, 11
Tafilet, royaume dépendant de Maroc, 14
Tripoly, république de Barbarie, 40
— sa division, ses provinces, ses villes, 42
— ses productions, 45
— ses habitans, leurs usages, *&c.* 48
— son gouvernement, 49
Tolérance, en matiere de religion, pratiquée à Maroc & parmi les Barbaresques, 60
Topographie de la haute Egypte, 98
— de la moyenne, 100
— de la basse, 111
Tamarin, bel arbre de l'Indoustan, 271
Tables astronomiques de M. de la Hire, ont cours dans l'empire Mogol, 339
Théologie des Indiens, 346

V

VIlles principales de l'empire de Maroc, 14

Villes principales de l'Egypte, 112
— de l'Arabie, 156
— de l'empire Mogol, 283

Y

Y*Emen*, royaume d'Arabie, 155
— sa capitale, ses autres villes, &c. 156

Z

Z*Ocotra*, isle voisine de l'Arabie, 161
— son climat, son excellent aloës, 162
— ses habitans, leur origine, 164

Fin de la Table des Matieres.

WIDENER LIBRARY
HX IGHF U